Y. PATENAUDE
COMPTABILITE
ED. MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, vendredi 1er octobre 1965 / saint Rémi / 81e année, No 227 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: ensoleillé demain / minimum 50 / maximum 60

AUJOURD'HUI

cents Montréalais manifestent contre la peine de mort • En page 3

Indonésie: Soukarno écrase un coup d'État militaire

Wagner aux Italiens: pas un cri de race mais un appel aux bien-pensant

Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est allé dire hier soir aux hommes d'affaires italiens de Montréal : "Ce Québec que vous aimez et que j'aime, est-il le Québec personnifié par Lucien Rivard, Georges Lemay, Giuseppe Cotroni et Georges Starnino ? Sont-ils, ces individus, le reflet du Québec que vous connaissez ? Non ! C'est le genre d'exportation dont aucun pays civilisé ne veut."

M. Wagner entendait ainsi se défendre des propos qu'on lui a déjà prêtés suivant lesquels il veut limiter l'immigration sicilienne et italienne pour éviter que la Mafia et la Cosa Nostra ne s'étende au Québec.

Dans un texte truffé d'italianismes, le ministre de la Justice a lancé devant les hommes d'affaires réunis à la Casa d'Italia, rue Jean-Talon : Il y a chez nous, comme par tout ailleurs, des indésirables et des intouchables.

"Vous le savez aussi bien que moi. Et vous les connaissez aussi bien que moi. Est-ce parce qu'il existe, messieurs, dans votre beau pays d'Italie, terre des papes et foyer du catholicisme mondial, une organisation criminelle qui s'appelle La Mafia que le Québec refusera de recevoir chez lui des centaines de milliers d'immigrants italiens dont le concours est essentiel à son évolution ?

"Non. Poser la question, c'est déjà y répondre".

Un appel à tout citoyen bien-pensant

M. Wagner devait plus tard préciser : "Il faut dans votre propre intérêt comme dans celui de l'administration de la justice, que tous les moyens soient mis en oeuvre au Québec, au Canada et aux Etats-Unis pour empêcher les indésirables, les émissaires de la Mafia de s'infiltrer chez nous.

Et il a enchaîné : "Le ministre de la Justice du Québec compte sur votre collaboration et votre appui. Est-ce là, messieurs, lancer un cri de race ? N'est-ce pas, au contraire, lancer un appel raisonnable à tout citoyen bien-pensant ?

La justice ne peut fermer les yeux

M. Wagner devait souligner que la colonie italienne de Montréal ne compte pas plus ni moins de criminels que chez les Canadiens français, les Canadiens anglais, les Canadiens allemands ou tout autre groupe ethnique au sein de la Confédération.

Mais, a dit le conférencier, ne demandez pas au ministre de la Justice de fermer les yeux, de faire l'autruche devant une réalité dont le peuple

Voir WAGNER, en page 2

Lesage rejette une demande du maire de Regina

REGINA, Sask. (Par V.P.) — Le maire de cette ville, M. Henry Baker a présenté, hier, une requête au premier ministre du Québec. Il lui a demandé de se servir de son influence pour amener la ville de Montréal et son maire M. Jean Drapeau, à réintégrer la Fédération canadienne des maires et municipalités.

Autres informations sur la tournée de M. Lesage, en page 17

Malheureusement pour lui sa requête n'a pas été bien accueillie, M. Lesage l'a rejetée.

"Je saurais difficilement, a-t-il expliqué à son hôte, me rendre à votre désir. Votre fédération, à mon sens, ne respecte pas suffisamment l'esprit de la constitution canadienne. Vous vous tournez trop souvent vers Ottawa, alors que le domaine municipal en est un de juridiction strictement provinciale".

La réception de M. Lesage à l'hôtel de ville s'est par ailleurs déroulée dans un climat d'excellente cordialité.

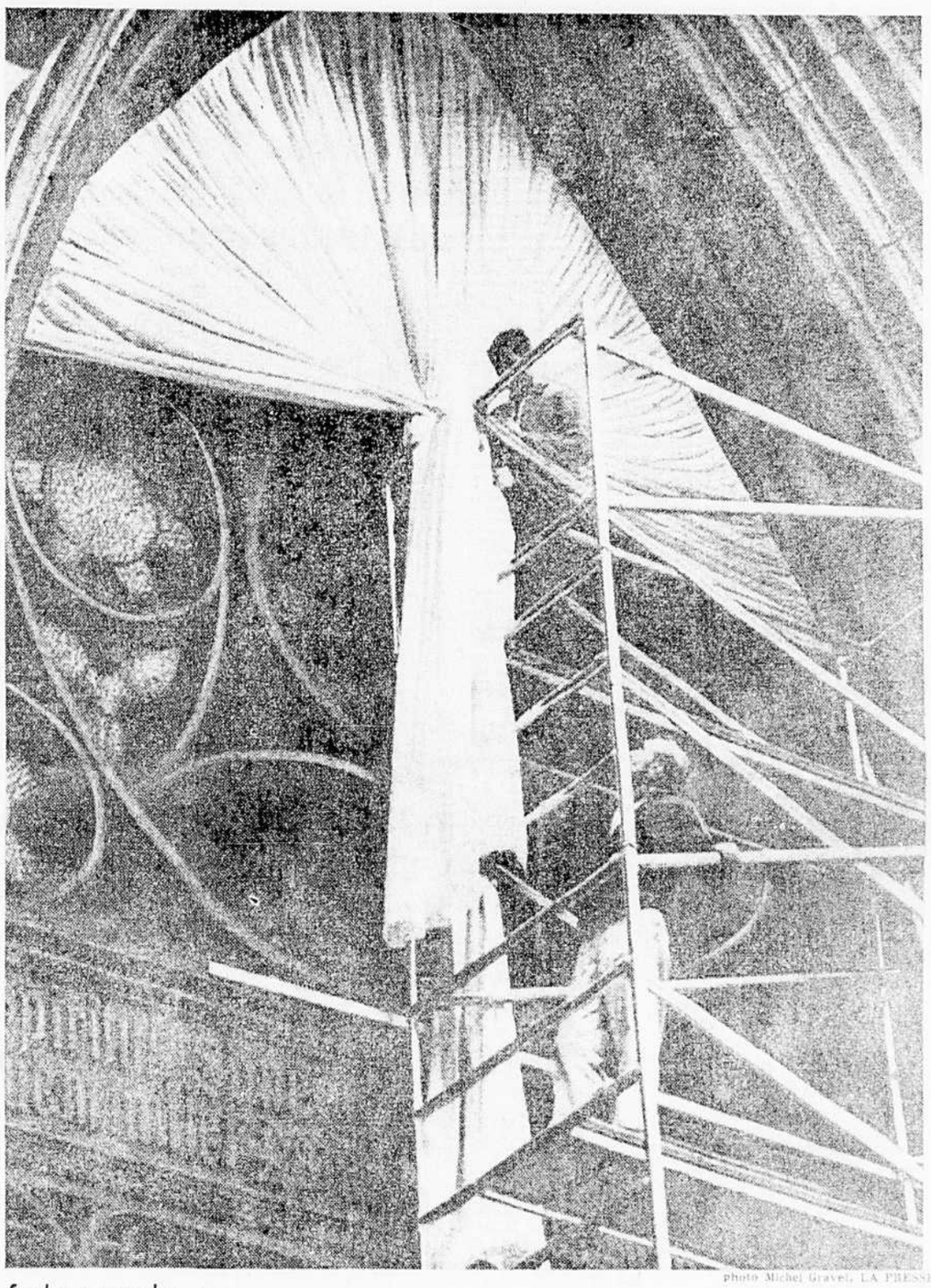

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Couleurs papales

Dans l'arche gothique du portail central de la cathédrale Saint Patrick, des ouvriers, sous l'oeil attentif de policiers qui les protègent contre les questions des indiscrets, drapent des pièces de soie blanche et or, couleurs papales officielles.

La visite du pape semble avant tout un événement newyorkais

par Jean Rivest

envoyé spécial de LA PRESSE

DE NOS ENVOYES SPECIAUX

NEW YORK — Au milieu des curieux qui abondent autour de la cathédrale Saint-Patrick, vers la fin de la matinée, des ouvriers nombreux s'affairaient hier à diverses tâches en prévision de la visite de Sa Sainteté le pape Paul VI. Le jour approche rapidement. On le sent par la fébrilité grandissante que toutes ces personnes mettent à leur tâche.

Il y a les décorateurs, si l'on peut dire, qui installent les draperies de soie blanche et or aux portails gothiques; il y a aussi les équipes de nettoyage, formées surtout de femmes, toutes vêtues de noir, armées de vadrouilles, de torchons, de balais, d'aspirateurs, qui nettoient à fond jusque dans les moindres recoins; il y a enfin les électriciens.

Ces derniers sont les plus nombreux et manifestement les plus affairés. Ils installent les circuits nombreux et complexes pour l'éclairage requis par la télévision et par la transmission, puisque, comme disait hier mon confrère de Maillard dans son article, au cours des diverses étapes de la tournée pontificale à New York, c'est la télévision qui sera la reine.

Le long de la clôture du choeur, à l'extérieur, des plates-formes sont déjà en place pour les caméras de télévision.

A l'extérieur, entre les contreforts du chevet de la grande cathédrale gothique, on a empilé tout un équipement électrique qui sera installé d'ici quelques heures : énormes rouleaux de gros câbles, réflecteurs de toutes dimensions, échelles, outillage, etc.

Dans le choeur, aucun changement si ce n'est un détail, mais un détail qui me frappe. On a dirigé le faisceau d'un puissant réflecteur sur le trône pontifical, qui se trouve toujours à gauche, dans toutes les cathédrales du monde. Mais ici, il est surmonté des armes de Paul VI, portant les traditionnelles clefs entre-croisées et une tiare. Les dorures du blason, violemment éclairées, ressortent, et du tout émane un message : ce trône destiné au chef de l'église locale, c'est-à-dire à l'archevêque, est cédé, pour la circonstance, au chef de l'Eglise universelle, le successeur de Pierre, attendu incessamment. Ce siège qui lui est offert, orné de ses armes bien en évidence, le rend déjà presque présent.

Mais je suis brusquement tiré de ma rêverie un peu mystique par un bruit à la fois strident et vombrissant. Je me retourne et, au jubé, je vois bouger des ombres.

On accorde les grandes orgues.

On dirait que les accordeurs d'orgue font exprès pour irriter ceux qui ont l'oreille le moindrement sensible. Une note de hautbois, nasillarde, se met tout à coup à glisser un ton plus bas et remonte lentement un ton et quart plus haut. En même temps, j'entends, quatre ou cinq octaves plus bas, la même note au bourdon de 32 pieds . . .

Mais cela fait partie du grand ménage : épousseter les marbres et accorder l'orgue pour la visite du pape.

Prenant l'air moi-même d'un touriste ou d'un curieux, j'aborde les badauds qui sont là nombreux.

Il est pratiquement impossible de connaître, surtout en peu de temps, l'impression du Newyorkais moyen sur le grand événement prochain, pour la bonne raison que le Newyorkais moyen ne semble pas exister. On ne trouve pas ici, comme d'ailleurs dans aucune grande métropole, un peuple homogène qui peut avoir une pensée commune ou une réaction globale. On est plutôt en face d'un assemblage de groupes disparates, chacun avec sa psychologie propre.

Un événement newyorkais

Ici, sur la célèbre Fifth Avenue, en plein coeur de la grande ville, on rencontre une catégorie de gens assez particulière, sophistiquée, qui ne réagit à peu près pas lorsque l'on demande : "Que pensez-vous

Voir PAUL VI, en page 2

New York volera-t-il la vedette à l'ONU?

par Guillaume de Maillard

Envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Sur un ton confidentiel, l'histoire a fait le tour des missions occidentales : lorsque, pour la première fois, il fut question d'inviter Paul VI aux Nations-Unies, le représentant de certain pays de l'Est (entendez l'URSS) se fit réticent : "Le pape n'étant point chef d'Etat, à quel titre viendrait-il ?" Bref, il ne voyait pas d'un oeil favorable et la visite et le discours du Saint-Père à l'Assemblée générale.

Aujourd'hui, le même délégué récrimine toujours, mais pour une raison . . . totalement opposée. Il estime que l'ONU, en fin de compte, est devenue le parent pauvre dans l'horaire de la visite. Pensez donc : sur une présence totale de plus de 13 heures en terre américaine, Paul VI ne passera même pas 3 heures au sein de l'organisation !

Et notre homme de se plaindre du peu de considération accordée aux missions . . .

Il est vrai, par ailleurs, que l'Est comptait que l'un des siens, devenu président de l'Assemblée générale, aurait l'honneur d'agir comme hôte, lundi prochain.

Or, M. Fanfani, ministre italien des Affaires étrangères,

Voir NEW YORK, en page 2

Le pouvoir bascule deux fois en quelques heures

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Une lutte pour le pouvoir dont les conséquences restent encore confuses s'est déroulée auourd'hui en Indonésie.

Le ministre de la Défense, le général Abdul Haris Nasution, annonce en dernière heure qu'un soulèvement contre le président Soukarno a été écrasé et que le président et lui-même sont sains et saufs.

Soukarno a déjà échappé à quatre attentats

(PA) — Depuis plusieurs années, le président Soukarno a tenu l'équilibre entre communistes et militaires de l'Indonésie. Mais depuis un certain temps il écoutait de plus en plus la voix des communistes.

L'an dernier, il a retiré son pays des cadres des Nations unies, forgé de nouveaux liens militaires avec la Chine et entrepris sa campagne en vue d'écraser un pays voisin, la Malaysia.

En août de cette année, Soukarno annonçait que l'Indonésie se joignait à la Chine, au Nord-Vietnam, au Cambodge et à la Corée du Nord afin de construire un "axe anti-impérialiste". Pour lui, les chefs de file de l'impérialisme en Asie sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il soutient que la Malaysia est une création du néo-colonialisme britannique. Les observateurs occidentaux croient que le but de Soukarno est de dominer le sud-est asiatique, en tant que chef du pays le plus puissant, mais que les principaux obstacles à son ambition sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Une par une, les demandes communistes furent agréées. Les Etats-Unis retirèrent de l'Indonésie leur Corps de la paix et mirent fin aux activités de leur service d'informations après que le gouvernement indonésien eut laissé les communistes manifester à leur guise contre les Américains sans chercher à réprimer les manifestations.

Des ouvriers communistes s'introduisirent dans les bureaux et les installations pétrolières des compagnies occidentales, dans les plantations de caoutchouc et dans d'autres entreprises pour finalement demander au gouvernement de nationaliser ces entreprises.

Soukarno prit le contrôle des compagnies, mais jusqu'à maintenant, avait hésité à les nationaliser, pas plus qu'il n'avait accédé à la demande des communistes de briser les relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

Le parti communiste indonésien compte 3,000,000 de membres ce qui en fait le plus important parti politique du pays. Dirigé par D. N. Aidit, le parti n'a cessé de progresser et d'étendre son influence, notamment sur les syndicats.

Le principal obstacle du parti communiste a été jusqu'à main-

Voir SOUKARNO, en page 2

Quelques heures plus tôt, un conseil révolutionnaire dirigé par le lieutenant-colonel Ttong, commandant de la garde personnelle du président de la république, avait annoncé qu'il s'était emparé du pouvoir et s'était proclamé "source de toute autorité". Le conseil ajoutait alors que Soukarno était "sous sa protection" et on crut que le président avait été expulsé du pouvoir.

Mais la radio de Djakarta, captée à Kuala Lumpur et à Singapour, a annoncé plus tard que des unités militaires sous la direction du général Suharto,

Soukarno, un nationaliste exaspéré —page 27

loyales à Soukarno et à Nasution, avaient réussi à écraser "le coup d'Etat" du col. Ttong.

La radio ajoutait que "les responsables du coup d'Etat ont été arrêtés".

On ignore toujours les allées et venues de Soukarno dans ce brusque revirement de situation. La situation demeure grave et confuse.

Complot des généraux

Avant la contre-offensive des forces fidèles à Nasution, le col. Ttong annonça qu'il avait brisé un complot du "conseil des généraux" dirigé contre le président Soukarno et qu'une vingtaine de généraux avaient été arrêtés. Quant au président, il était sous "l'étroite surveillance" de l'armée. Un conseil révolutionnaire de 45 membres avait été formé dans la capitale et le col. Ttong avait laissé entendre que des conseils analogues seraient organisés dans plusieurs provinces. Le complot des généraux, disait-il, avait été ourdi avec la connivence du CIA américain.

De son côté, le général Suharto, qui aurait écrasé les forces du col. Ttong, a annoncé à la radio de Djakarta "qu'en tant qu'instrument de la révolution indonésienne, nous restons tous à nos places derrière le président Soukarno". Il a ajouté que le général Nasution, chef des forces armées, était sauf.

Par ailleurs, dans une dépêche de Kuala Lumpur, capitale de la Malaysia, l'agence Reuter faisait état de rumeurs selon lesquelles Soukarno serait malade ou mort.)

Aucun changement n'était prévu

Pendant les quelques heures où il a détenu le pouvoir, le col. Ttong, ayant pris la tête du "Mouvement du 30 octobre", avait lancé un appel à tous les partis politiques, organisations et journaux pour qu'ils appuient le "conseil révolutionnaire". Il avait déclaré que le conseil appliquerait les décisions de l'as-

Voir INDONESIE, en page 2

Le président Soukarno

Telephoto PC

M. PEARSON A TERRE-NEUVE

Des étudiants de St-Jean ont paradé devant le premier ministre Pearson à l'arrivée de ce dernier dans la capitale de Terre-Neuve. Les jeunes barbus qui arboraient le drapeau tricolore français avaient organisé cette manifestation afin de protester ironiquement contre les concessions faites au Québec, arborant un placard sur lequel on pouvait lire: "Les chutes Churchill au Québec". Cette manifestation a été complètement ignorée par M. Pearson, de même que par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood.

(Voir nos informations en page 17)

Telephoto AP

ILS ONT ECHAPPE A LA MORT

Pieds nus et emportant quelques effets personnels, ces survivants d'un village rasé par l'éruption du volcan Taal, dans les Philippines, se frayent un chemin dans la forêt. On estime maintenant à 500 le nombre de morts à la suite de l'éruption volcanique de mardi dernier.

Une fissure menace de couper l'île de Taal en deux

MANILLE (AFP-UPI-PA-Reuter) — L'île volcanique de Taal pourrait se fendre en deux. En effet, la police philippine a annoncé hier que des unités de reconnaissance aérienne avaient constaté la présence d'une importante fissure proche du nouveau cratère. Cette fissure menacerait de couper l'île en deux parties. La population est toujours très inquiète car l'activité tant de l'ancien que du nouveau cratère ne marque aucun affaiblissement.

Le volcan ne cesse de faire éruption et crache encore de la boue bouillante et de la fumée à 2,000 pieds dans les airs. Malgré tout, les insulaires travaillent frénétiquement à récupérer le plus possible des biens qu'ils avaient abandonnés plus tôt en fuyant l'île.

Le président Diosdado Macapagal a menacé aujourd'hui les spéculateurs et les profiteurs dont les activités menacent de famine toute la région. Les magasins sont soumis à de sévères contrôles pour éviter que les biens de première nécessité n'atteignent des prix inabordables pour la majorité de la population.

La première éruption, celle de mardi dernier, a fait au moins 589 morts. Mais le gouverneur de la province de Batangas, dans une déclaration au "Manilla Times", croit que le bilan peut atteindre 5,000 pertes de vie.

Les habitants des régions avoisinantes sont aux abois, et la Croix-Rouge a recueilli 60,000 d'entre eux. Le gouvernement expédie en toute hâte de la nourriture et de l'équipement aux camps de réfugiés.

Le président Macapagal a décrété région sinistrée deux villes et huit villages dans la région immédiate du volcan.

Des hommes-grenouilles continuent de fouiller les eaux en-

Voir TAAL, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 38
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 16
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 37
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 22 à 24
Sports / 43 à 47
Tribunaux / 7, 10 et 51
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 26

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, vendredi 1er octobre 1965 / saint Rémi / 81e année, No 227 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: ensoleillé demain / minimum 50 / maximum 60

AUJOURD'HUI

cents Montréalais manifestent contre la peine de mort • En page 3

Indonésie: Soukarno écrase un coup d'État militaire

Le pouvoir bascule deux fois en quelques heures

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Une lutte pour le pouvoir dont les conséquences restent encore confuses s'est déroulée auourd'hui en Indonésie.

Le ministre de la Défense, le général Abdul Haris Nasution, annonce en dernière heure qu'un soulèvement contre le président Soukarno a été écrasé et que le président et lui-même sont sains et saufs.

Quelques heures plus tôt, un conseil révolutionnaire dirigé par le lieutenant-colonel Ttong, commandant de la garde personnelle du président de la république, avait annoncé qu'il s'était emparé du pouvoir et s'était proclamé "source de toute autorité". Le conseil ajoutait alors que Soukarno était "sous sa protection" et on crut que le président avait été expulsé du pouvoir.

Mais la radio de Djakarta, captée à Kuala Lumpur et à Singapour, a annoncé plus tard que des unités militaires sous la direction du général Suharto,

Soukarno, un nationaliste exaspéré —page 27

loyales à Soukarno et à Nasution, avaient réussi à écraser "le coup d'Etat" du col. Utong.

La radio ajoutait que "les responsables du coup d'Etat ont été arrêtés".

On ignore toujours les allées et venues de Soukarno dans ce brusque revirement de situation. La situation demeure grave et confuse.

Complot des généraux

Avant la contre-offensive des forces fidèles à Nasution, le col. Utong annonça qu'il avait brisé un complot du "conseil des généraux" dirigé contre le président Soukarno et qu'une vingtaine de généraux avaient été arrêtés. Quant au président, il était sous "l'étroite surveillance" de l'armée. Un conseil révolutionnaire de 45 membres avait été formé dans la capitale et le col. Utong avait laissé entendre que des conseils analogues seraient organisés dans plusieurs provinces. Le complot des généraux, disait-il, avait été ourdi avec la connivence du CIA américain.

De son côté, le général Suharto, qui aurait écrasé les forces du col. Utong, a annoncé à la radio de Djakarta "qu'en tant qu'instrument de la revolution indonésienne, nous restons tous à nos places derrière le président Soukarno". Il a ajouté que le général Nasution, chef des forces armées, était sauf.

(Par ailleurs, dans une dépêche de Kuala Lumpur, capitale de la Malaysia, l'agence Reuter faisait état de rumeurs selon lesquelles Soukarno serait malade ou mort.)

Aucun changement n'était prevu

Pendant les quelques heures où il a détenu le pouvoir, le col. Utong, ayant pris la tête du "Mouvement du 30 octobre", avait lancé un appel à tous les partis politiques, organisations et journaux pour qu'ils appuient le "conseil revolutionnaire". Il avait déclaré que le conseil appliquerait les décisions de l'as-

Voir INDONESIE, en page 2

Soukarno a déjà échappé à quatre attentats

(PA) — Depuis plusieurs années, le président Soukarno a tenu l'équilibre entre communistes et militaires de l'Indonésie. Mais depuis un certain temps il écoutait de plus en plus la voix des communistes.

L'an dernier, il a retiré son pays des cadres des Nations unies, forgé de nouveaux liens militaires avec la Chine et entrepris sa campagne en vue d'écraser un pays voisin, la Malaysia.

En août de cette année, Soukarno annonçait que l'Indonésie se joignait à la Chine, au Nord-Vietnam, au Cambodge et à la Corée du Nord afin de construire un "axe anti-impérialiste". Pour lui, les chefs de file de l'impérialisme en Asie sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il soutient que la Malaysia est une création du néo-colonialisme britannique. Les observateurs occidentaux croient que le but de Soukarno est de dominer le sud-est asiatique, en tant que chef du pays le plus puissant, mais que les principaux obstacles à son ambition sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Une par une, les demandes communistes furent agréées. Les Etats-Unis retirèrent de l'Indonésie leur Corps de la paix et mirent fin aux activités de leur service d'informations après que le gouvernement indonésien eut laissé les communistes manifester à leur guise contre les Américains sans chercher à réprimer les manifestations.

Des ouvriers communistes s'introduisirent dans les bureaux et les installations pétrolières des compagnies occidentales, dans les plantations de caoutchouc et dans d'autres entreprises pour finalement demander au gouvernement de nationaliser ces entreprises.

Soukarno prit le contrôle des compagnies, mais jusqu'à maintenant, avait hésité à les nationaliser, pas plus qu'il n'avait accédé à la demande des communistes de briser les relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

Le parti communiste indonésien compte 3,000,000 de membres, ce qui en fait le plus important parti politique du pays. Dirigé par D. N. Aidit, le parti n'a cessé de progresser et d'étendre son influence, notamment sur les syndicats.

Le principal obstacle du parti communiste a été jusqu'à main-

Voir SOUKARNO, en page 2

Le président Soukarno

Téléphoto PC

M. PEARSON A TERRE-NEUVE

Des étudiants de St-Jean ont paradé devant le premier ministre Pearson à l'arrivée de ce dernier dans la capitale de Terre-Neuve. Les jeunes barbus qui arboraient le drapeau tricolore français avaient organisé cette manifestation afin de protester ironiquement contre les concessions faites au Québec, arborant un placard sur lequel on pouvait lire: "Les chutes Churchill au Québec". Cette manifestation a été complètement ignorée par M. Pearson, de même que par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood.

(Voir nos informations en page 17)

Télephoto AP

ILS ONT ECHAPPE A LA MORT

Pieds nus et emportant quelques effets personnels, ces survivants d'un village rasé par l'éruption du volcan Taal, dans les Philippines, se fraient un chemin dans la forêt. On estime maintenant à 500 le nombre de morts à la suite de l'éruption volcanique de mardi dernier.

Une fissure menace de couper l'île de Taal en deux

MANILLE (AFP-UPI-PA-Reuter) — L'île volcanique de Taal pourrait se fendre en deux. En effet, la police philippine a annoncé hier que des unités de reconnaissance aérienne avaient constaté la présence d'une importante fissure proche du nouveau cratère. Cette fissure menacerait de couper l'île en deux parties. La population est toujours très inquiète car l'activité tant de l'ancien que du nouveau cratère ne marque aucun affaiblissement.

Le volcan ne cesse de faire éruption et crache encore de la boue bouillante et de la fumée à 2,000 pieds dans les airs. Malgré tout, les insulaires travaillent frénétiquement à récupérer le plus possible des biens qu'ils avaient abandonnés plus tôt en fuyant l'île.

Le président Diosdado Macapagal a menacé aujourd'hui les spéculateurs et les profiteurs dont les activités menacent de famine toute la région. Les magasins sont soumis à de sévères contrôles pour éviter que les biens de première nécessité n'atteignent des prix inabordables pour la majorité de la population.

La première éruption, celle de mardi dernier, a fait au moins 589 morts. Mais le gouverneur de la province de Batangas, dans une déclaration au "Manilla Times", croit que le bilan peut atteindre 5,000 pertes de vie.

Les habitants des régions avoisinantes sont aux abois, et la Croix-Rouge a recueilli 60,000 d'entre eux. Le gouvernement expédie en toute hâte de la nourriture et de l'équipement aux camps de réfugiés.

Le président Macapagal a décrété région sinistrée deux villes et huit villages dans la région immédiate du volcan.

Des hommes-grenouilles continuent de fouiller les eaux en-

Voir TAAL, en page 2

Wagner aux Italiens: pas un cri de race mais un appel aux bien-pensant

Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est allé dire hier soir aux hommes d'affaires italiens de Montréal: "Ce Québec que vous aimez et que j'aime, est-il le Québec personnifié par Lucien Rivard, Georges Lemay, Giuseppe Cotroni et Georges Starnino? Sont-ils, ces individus, le reflet du Québec que vous connaissez? Non! C'est le genre d'exportation dont aucun pays civilisé ne veut."

M. Wagner entendait ainsi se défendre des propos qu'on lui a déjà prêtés suivant lesquels il veut limiter l'immigration sicilienne et italienne pour éviter que la Mafia et la Cosa Nostra ne s'étende au Québec.

Dans un texte truffé d'italianismes, le ministre de la Justice a lancé devant les hommes d'affaires réunis à la Casa d'Italia, rue Jean-Talon: Il y a chez nous, comme par tout ailleurs, des indésirables et des intouchables.

"Vous le savez aussi bien que moi. Et vous les connaissez aussi bien que moi. Est-ce parce qu'il existe, messieurs, dans votre beau pays d'Italie, terre des papes et foyer du catholicisme mondial, une organisation criminelle qui s'appelle La Mafia que le Québec refusera de recevoir chez lui des centaines de milliers d'immigrants italiens dont le concours est essentiel à son évolution?

"Non. Poser la question, c'est déjà y répondre".

Un appel à tout citoyen bien-pensant

M. Wagner devait plus tard préciser: "Il faut dans votre propre intérêt comme dans celui de l'administration de la justice, que tous les moyens soient mis en oeuvre au Québec, au Canada et aux Etats-Unis pour empêcher les indésirables, les émissaires de la Mafia de s'infiltrer chez nous.

Et il a enchaîné: "Le ministre de la Justice du Québec compte sur votre collaboration et votre appui. Est-ce là, messieurs, lancer un cri de race? N'est-ce pas, au contraire, lancer un appel raisonnable à tout citoyen bien-pensant?

La justice ne peut fermer les yeux

M. Wagner devait souligner que la colonie italienne de Montréal ne compte pas plus ni moins de criminels que chez les Canadiens français, les Canadiens anglais, les Canadiens allemands ou tout autre groupe ethnique au sein de la Confédération.

Mais, a dit le conférencier, ne demandez pas au ministre de la Justice de fermer les yeux, de faire l'autruche devant une réalité dont le peuple

Voir WAGNER, en page 2

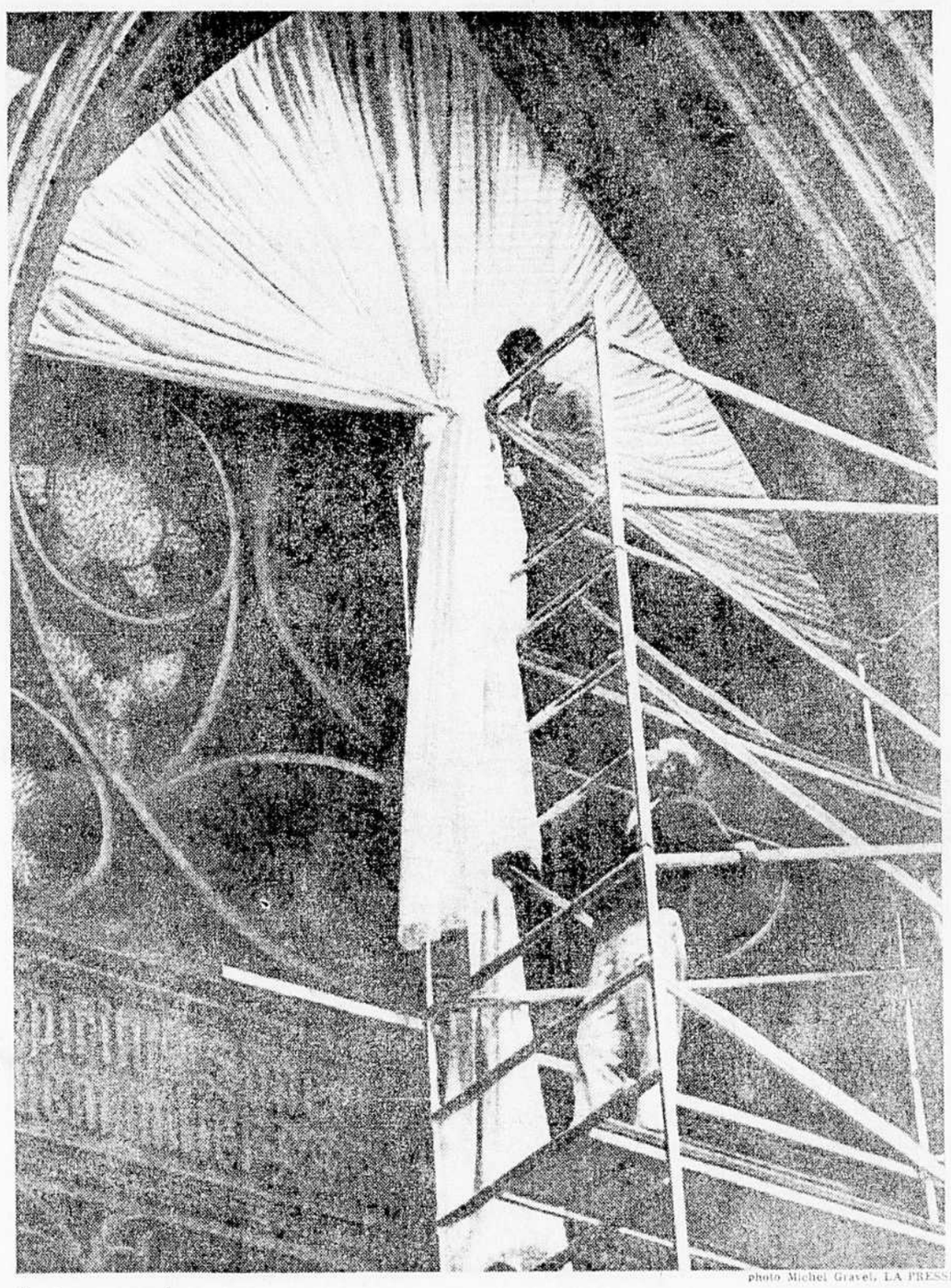

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Couleurs papales

Dans l'arche gothique du portail central de la cathédrale Saint Patrick, des ouvriers, sous l'oeil attentif de policiers qui les protègent contre les questions des indiscrets, drapent des pièces de soie blanche et or, couleurs papales officielles.

La visite du pape semble avant tout un événement newyorkais

par Jean Rivest

envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Au milieu des curieux qui abondent autour de la cathédrale Saint-Patrick, vers la fin de la matinée, des ouvriers nombreux s'affairaient hier à diverses tâches en prévision de la visite de Sa Sainteté le pape Paul VI. Le jour approche rapidement. On le sent par la fébrilité grandissante que toutes ces personnes mettent à leur tâche.

Il y a les décorateurs; si l'on peut dire, qui installent les draperies de soie blanche et or aux portails gothiques; il y a aussi les équipes de nettoyage, formées surtout de femmes, toutes vêtues de noir, armées de vadrouilles, de torchons, de balais, d'aspirateurs, qui nettoient à fond jusque dans les moindres recoins; il y a enfin les électriciens.

Ces derniers sont les plus nombreux et manifestement les plus affairés. Ils installent les circuits nombreux et complexes pour l'éclairage requis par la télévision et par la transmission, puisque, comme disait hier mon confrère de Maillard dans son article, au cours des diverses étapes de la tournée pontificale à New York, c'est la télévision qui sera la reine.

Le long de la clôture du choeur, à l'extérieur, des plates-formes sont déjà en place pour les caméras de télévision.

A l'extérieur, entre les contreforts du chevet de la grande cathédrale gothique, on a empilé tout un équipement électrique qui sera installé d'ici quelques heures: enormes rouleaux de gros câbles, réflecteurs de toutes dimensions, échelles, outillage, etc.

Dans le choeur, aucun changement si ce n'est un détail, mais un détail qui me frappe. On a dirigé le faisceau d'un

DE NOS ENVOYES SPECIAUX

puissant réflecteur sur le trône pontifical, qui se trouve toujours à gauche, dans toutes les cathédrales du monde. Mais ici, il est surmonté des armes de Paul VI, portant les traditionnelles clefs entre-croisées et une tiare. Les dorures du blason, violemment éclairées, ressortent, et du tout émane un message: ce trône destiné au chef de l'église locale, c'est-à-dire à l'archevêque, est cédé, pour la circonstance, au chef de l'Eglise universelle, le successeur de Pierre, attendu incessamment. Ce siège qui lui est offert, orné de ses armes bien en évidence, le rend déjà presque présent.

Mais je suis brusquement tiré de ma rêverie un peu mystique par un bruit à la fois strident et vombrissant. Je me retourne et, au jubé, je vois bouger des ombres.

On accorde les grandes orgues.

On dirait que les accordeurs d'orgue font exprès pour irriter ceux qui ont l'oreille le moindrement sensible. Une note de hautbois, nasillarde, se met tout à coup à glisser un ton plus bas et remonte lentement un ton et quart plus haut. En même temps, j'entends, quatre ou cinq octaves plus bas, la même note au bourdon de 32 pieds...

Mais cela fait partie du grand ménage: épousseter les marbres et accorder l'orgue pour la visite du pape.

Prenant l'air moi-même d'un touriste ou d'un curieux, j'aborde les badauds qui sont là nombreux.

Il est pratiquement impossible de connaître, surtout en peu de temps, l'impression du Newyorkais moyen sur le grand événement prochain, pour la bonne raison que le Newyorkais moyen ne semble pas exister. On ne trouve pas ici, comme d'ailleurs dans aucune grande métropole, un peuple homogène qui peut avoir une pensée commune ou une réaction globale. On est plutôt en face d'un assemblage de groupes disparates, chacun avec sa psychologie propre.

Un événement newyorkais

Ici, sur la célèbre Fifth Avenue, en plein coeur de la grande ville, on rencontre une catégorie de gens assez particulière, sophistiquée, qui ne réagit à peu près pas lorsque l'on demande: "Que pensez-vous

Voir PAUL VI, en page 2

New York volera-t-il la vedette à l'ONU?

par Guillaume de Maillard

Envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Sur un ton confidentiel, l'histoire a fait le tour des missions occidentales: lorsque, pour la première fois, il fut question d'inviter Paul VI aux Nations-Unies, le représentant de certain pays de l'Est (entendez l'URSS) se fit réticent: "Le pape n'étant point chef d'Etat, à quel titre viendrait-il?" Bref, il ne voyait pas d'un oeil favorable et la visite et le discours du Saint-Père à l'Assemblée générale.

Aujourd'hui, le même délégué récrimine toujours, mais pour une raison... totalement opposée. Il estime que l'ONU, en fin de compte, est devenue le parent pauvre dans l'horaire de la visite. Pensez donc: sur une présence totale de plus de 13 heures en terre américaine, Paul VI ne passera même pas 3 heures au sein de l'organisation!

Et notre nomme de se plaindre du peu de considération accordée aux missions...

Il est vrai, par ailleurs, que l'Est comptait que l'un des siens, devenu président de l'Assemblée générale, aurait l'honneur d'agir comme hôte, lundi prochain.

Or, M. Fanfani, ministre italien des Affaires étrangères,

Voir NEW YORK, en page 2

Lesage rejette une demande du maire de Regina

REGINA, Sask. (Par V.P.) — Le maire de cette ville, M. Henry Baker a présenté, hier, une requête au premier ministre du Québec. Il lui a demandé de se servir de son influence pour amener la ville de Montreal et son maire M. Jean Drapeau, à réintégrer la Fédération

Autres informations sur la tournée de M. Lesage, en page 17

canadienne des maires et municipalités.

Malheureusement pour lui sa requête n'a pas été bien accueillie, M. Lesage l'a rejetée.

"Je saurais difficilement, a-t-il expliqué à son hôte, me rendre à votre désir. Votre fédération, à mon sens, ne respecte pas suffisamment l'esprit de la constitution canadienne. Vous vous tournez trop suvent vers Ottawa, alors que le domaine municipal en est un de juridiction strictement provincial".

La réception de M. Lesage à l'hôtel de ville s'est par ailleurs déroulée dans un climat d'excellente cordialité.

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 38
Bandes dessinees / 8
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 16
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 37
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 22 à 24
Sports / 43 à 47
Tribunaux / 7, 10 et 51
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 26

SOUKARNO

SUITE DE LA PAFE 1

tenant l'armée indonésienne, forte de 300,000 hommes, que dirige le général Abdul Haris Nasution, ministre de la Défense. C'est sur cette armée que Soukarno s'est appuyé en 1956 et en 1957 pour écraser des révolutions fomentées contre le gouvernement.

Soukarno, jusqu'à ce jour, a échappé à au moins quatre attentats. En dépit des informations qui, périodiquement, parlent de son mauvais état de santé, Soukarno, maintenant âgé de 64 ans, continue de montrer beaucoup d'entrain et de vigueur.

Soukarno n'a jamais été élu président. Au moment de la création de la République indonésienne, en 1949, après des siècles de domination hollandaise, il prit le poste et commença l'immense travail qui consistait à créer une certaine unité nationale parmi les 100 millions d'habitants du pays qui sont répartis sur plus de 3,000 îles disséminées depuis la mer du Nord jusqu'au nord-est de l'Australie, soit une distance de 3,000 milles.

A ceux qui l'accusaient de régner sur le pays en dictateur, il répondait que son régime en était un de "démocratie dirigée".

INDONESIE

SUITE DE LA PAFE 1

semblée consultative indonésienne et qu'il n'y aurait aucun changement dans la politique étrangère de l'Indonésie.

Aussitôt, dans les capitales étrangères, on chercha à interpréter la tendance du coup d'Etat. A première vue, on estimait que Soukarno avait été limogé par un groupe politico-militaire qui, agissant sous le prétexte de déjouer un complot militaire appuyé par le CIA, avait écarté à la fois le chef de l'Etat et les principaux chefs de l'armée, dont le gén. Nasution.

La Chine à l'affût ?

Ce dernier étant considéré comme le principal adversaire du parti communiste indonésien, on en déduit que "l'opération 30 septembre" avait une tendance pro-communiste et pro-chinoise.

Par contre, la présence du ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre Subandrio dans le conseil révolutionnaire aurait pu faire croire à une prise du pouvoir par un groupe nationaliste plus modéré.

A Washington, on estimait que les rapports reçus jusqu'au milieu de l'avant-midi était trop fragmentaires et contradictoires pour qu'il soit possible de se faire une idée exacte de la situation politique en Indonésie. Au département d'Etat, on déclarait que la crise indonésienne était suivie "avec la plus grande attention", mais on se refusait à tout commentaire pour l'instant.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50

Maximum demain : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides :** nuageux vendredi avec averses dans l'après-midi et la soirée. Plus chaud. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 45 et 65; Ste-Agathe 40 et 60.

Aperçu pour samedi se dégageant, plus frais.

Régions de Québec, Cantons de l'est, Mauricie, lac St-Jean, Rimouski et Baie-Comeau : nuageux avec averses dans l'après-midi et la soirée. Plus chaud, vents légers du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 40 et 60; Sherbrooke 40 et 65; La Tuque et Chicoutimi 35 et 60; Baie-Comeau 32 et 50, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 35 et 55.

Aperçu pour samedi : se dégageant, plus frais.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : devenant nuageux vendredi matin, averses, un peu moins frais. Vents légers du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Gaspé 32 et 55, Sept-Iles 32 et 50.

Aperçu pour samedi : se dégageant, frais.

ANNONCE

Nos villes que l'automobile paralyse

Pour résoudre ce grave problème, y a-t-il d'autres solutions que de mettre les rues à sens unique et d'interdire le stationnement? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous offre un article qui entrevoit des solutions pour éliminer les encombrements et rendre nos cités à leurs habitants. Procurez-vous SÉLECTION!

NEW YORK

SUITE DE LA PAFE 1

a battu tout le monde d'une demi-longueur dans la course à la présidence.

Si un Italien va recevoir à l'ONU un pape italien, c'est, un peu beaucoup, grâce à la France, c'est du moins ce que m'affirme un membre de la mission française, dans le brouhaha qui monte du bar-salon des délégués, au second étage.

Dans cette Tour de Babel où le français et l'anglais se détachent sur un fond sonore d'italien, de russe, d'espagnol ou d'allemand, il me semble déjà voir surgir une immense silhouette, tenant à bout de bras sa . . . Croix de Lorraine.

Las !

C'est un géant moustachu, très "British", la "canne à l'épaule", qui se fraye un passage entre une Indienne (ou est-ce une Pakistanaise ?) toute de blanc vêtue et un Noir rabougri.

Or donc, le "poulin" yougoslave des orientaux partait favori dans la course à la présidence de l'Assemblée générale. Mais les tractations et les négociations privées se succédèrent. Avec le résultat, m'affirme mon interlocuteur, qu'à la fin la France reporta son choix sur M. Fanfani — et contribua fortement à enlever les dernières hésitations.

En retour, le Saint-Père prononcera, il est vrai, son discours en français, chose qui flatte la mission de la France. Sans compter les membres francophone de notre propre délégation.

On sait que le président des Etats-Unis, M. Johnson, aura un entretien avec Paul VI. Au début, on avait exprimé le désir, à Rome, de voir bon nombre de chefs d'Etats aux Nations-Unies, lundi prochain.

J'ai demandé à mon interlocuteur : "Le président de Gaulle avait-il envisagé de venir à New York ?"

—"Le général et le pape ici, en même temps ? Ce n'était vraiment pas possible !", répondra-t-il avec humour. Réponse toute officieuse, on s'en doute. Car enfin, le général ne pouvait décemment pas passer en "Vedette américaine" . . .

Voici que dans le brouhaha des conversations, on me présente le doyen des journalistes accrédités à l'ONU : 79 ans, une verdeur automnale, un humour caustique.

Quelqu'un parle de l'itinéraire du Saint-Père : "Il passera par Harlem . . ."

Le brave homme glisse sauvement : "Dans le quartier des Noirs . . . pourquoi faire ? Pour les blanchir . . . de leurs péchés sans doute."

Un peu plus tard, nous lui demandons s'il "suivra" le "Motorcade".

— Vous savez, mon "job", c'est l'ONU. Ce que fait le pape dans New York ne me concerne plus.

"Mais ici, qu'il se mette brusquement à éternuer, et il me faudra illico rédiger une dépêche !"

Vénérable homme ! Par contre, ne lui demandez pas comment s'est décidée la visite de Paul VI : il sera la discrétion même.

Quelqu'un, à qui j'ai posé cette question, ripostera du tac au tac : "A trois semaines d'avis !"

Qui a invité qui ?

Aux Nations-Unies, on brocarde volontiers sur le sujet : "Le Saint-Père avait fort envie de venir pour voir. U Thant avait autant envie de l'inviter. Chacun a laissé percer son désir . . ."

Le public n'en continue pas moins de s'interroger. Tel mon chauffeur de taxi — qui, du coup, se met à me parler en français. Il est Haïtien et catholique. Il se félicite de la visite de Paul VI et se promet d'aller l'applaudir.

Mais il demeure intrigué. Il me demande quel but, au juste, a la visite : "La paix, c'est vague . . ."

Songeur, il fait une réflexion de plus en plus partagée. A ses yeux, New York (en fait, l'archevêché) n'aurait-il pas joué un bon tour à l'ONU, n'aurait-il pas "vol- le show" ?

Bref, il se demande — comme tant d'autres — "qui a invité qui".

Je soumets ces diverses préoccupations à des personnes, au hasard, à la cafeteria des Nations-Unies :

— Est-il vrai, comme certains le laissent entendre, qu'il s'agit d'une operation en vue de sauver l'ONU, ou du moins de lui rendre son lustre, son prestige ?

On sourit. On ne répond pas. Ou si on répond, on donne la version officielle.

Mais tout le monde admet que ce voyage vient en son temps, qu'il peut vraiment, grâce au prestige moral du Saint-Père, être bénéfique.

D'ailleurs, n'est-ce pas notre ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui, dans son discours à l'Assemblée générale, le 24 courant, déclarait : "Sa décision (du pape) de venir ici s'inscrit dans le cadre des initiatives prises par son illustre prédécesseur, le pape Jean XXIII, qui dans son encyclique "Pacem in Terris", a exprimé avec lucidité et avec une vision prophétique les droits inhérents à la condition de l'homme dans ses relations avec la société humaine et dans son désir ardent de paix . . ?"

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

italien n'est pas responsable, dont le peuple sicilien n'est pas responsable, mais qui constitue quand même une réalité : celle d'une société criminelle, la Mafia, qui prend, aux Etats-Unis et par tout le continent nord-américain, l'appellation de Cosa Nostra.

Ne me demandez pas, a-t-il poursuivi, pour des raisons de prudence politique ou pour des motifs de simple courtoisie, de ne pas souligner, au Québec et au Canada, le danger grandissant que représentent ces organismes clandestins.

Ne me demandez pas d'être plus catholique que le pape, plus romain que le gouvernement de Rome, a dit M. Wagner ! Ces organismes ont encouru le courroux des législateurs romains eux-mêmes et, sur le continent nord-américain, ils ont provoqué la tenue d'enquêtes sénatoriales répétées.

"Je regrette, messieurs ! a dit M. Wagner. Je n'ai pas cette politesse, ni cette courtoisie que d'ailleurs, vous, gens honnêtes, seriez les premiers à condamner.

Plus tôt, le ministre de la Justice avait lancé : "Avec humilité, croyez-moi, je veux crier, ce soir, mon opposition rationnelle et passionnée à la fois à toutes les manifestations de haine individuelle, de haine nationale, de haine raciale.

Au début de son exposé, M. Wagner soulignait : "Ministre de la Justice, je sais qu'il revient à une entreprise de construction dirigée par l'un des vôtres, l'entreprise Perini, d'assumer la construction du Palais de justice de Montréal : lorsqu'il sera terminé, cet édifice unique deviendra au coeur du vieux Montréal la Place de la Justice, la Piazza della Justicia."

Une lettre de M. Lesage à M. P. Canali

Ces déclarations de M. Wagner devant la CIPBA avaient été précédées, il y a une dizaine de jours par l'envoi d'une lettre personnelle de M. Lesage à M. Paolo Canali, consul général d'Italie ; ce dernier lui avait en effet adressé, au lendemain des premières déclarations du ministre de la Justice, qui avaient provoqué dans le milieu italo-canadien de Montréal l'émoi que l'on sait, une lettre lui demandant comment il devait interpréter les informations attribuant au ministre Wagner les déclarations controversées.

Dans cette lettre M. Lesage signalait précisément que les remarques de M. Wagner s'inscrivaient dans le cadre de préoccupations légitimes "sans que cela puisse être offensant pour les personnes honnêtes", précisant qu'il était profondément hostile à tout préjugé ethnique.

PAUL VI

SUITE DE LA PAFE 1

de la venue de Paul VI à l'ONU ?"

Mais j'aperçois deux dames qui me donnent l'impression de n'être pas de New York. Je m'approche et je remarque qu'elles portent le petit insigne qu'arborent toutes les personnes participant à un congrès.

Elles sont du Delaware. Elles regardent, curieuses, tout ce branle-bas. Après une courte conversation banale, je leur demande enfin : "Que pensez-vous de la visite du pape ?" Haussement d'épaule, expression intriguée, silence . . . "This is New York !" risque l'une d'elles. L'autre, heureuse que sa compagne ait trouvé une réponse à ma question, approuve de la tête, souriant largement. Pour elles, la visite de Paul VI est un événement newyorkais qui ne les atteint pas, parce qu'elles sont du Delaware.

Mais un bonhomme assez rondelet, avec qui j'entreprends un peu plus tard une conversation du même genre, me dit tout candidement : "I'm only a dumb cab driver, but I find that exciting !" Puis il se met à réfléchir. Il me dit qu'il est catholique et que la visite du souverain pontife dans sa ville, c'est une chose extraordinaire. Il se réjouit particulièrement de ce que le président de son pays aura un tête-a-tête avec lui. "Mais c'est regrettable que ce ne soit pas Kennedy..." ajoute-t-il d'un air songeur, peut-être même un peu triste. Il s'empresse d'ajouter, comme s'il se faisait des scrupules : "Mais Johnson fait un bon boulot".

Le Sénat ratifie l'entente canado-américaine sur le marché de l'auto

WASHINGTON (UPI) — Le Sénat américain a ratifié hier l'accord canado-américain sur le marché de l'automobile, malgré deux tentatives inattendues déployées par un groupe de sénateurs, désirant reporter à plus tard l'adoption définitive du texte de l'entente internationale qui vise à établir la parité du prix d'achat des automobiles fabriquées dans les deux pays.

Le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, n'a cependant pas attendu que le projet d'entente franchisse cette étape importante pour déclarer que l'écart entre le prix des automobiles fabriquées aux Etats-Unis et celles fabriquées au Canada sera réduit dès cette année. Il a fait cette déclaration hier après-midi, à Ottawa, soit quelques heures avant que le sénat américain entame le débat sur cette question.

C'est par un vote de 54 contre 18 que le sénat américain (qui compte 100 représentants) a approuvé le projet de législation qui sera maintenant retourné à la Chambre des représentants pour adoption.

Le vote fut cependant beaucoup plus serré lorsqu'un groupe de sénateurs s'y ont pris à deux fois pour, d'abord, retarder l'adoption du projet de loi, et, ensuite, le retourner sans plus de discussions à la Commission américaine du tarif douanier. Ce groupe de sénateurs voulait obtenir un rapport plus complet sur les répercussions économiques de l'entente.

M. Drury confiant

Pour sa part, M. Drury a tenté, au cours d'une conférence de presse, de minimiser l'importance de l'écart du prix d'achat des automobiles, au Canada et aux Etats-Unis.

M. Drury avait convoqué une conférence de presse pour dévoiler que la seule différence réelle serait réalisée au niveau du fabricant, soit au moment où le véhicule quitte l'usine, et que cette année la diminution au Canada serait d'un peu moins de $150.

Il a par ailleurs refusé de traiter de l'accord canado-américain sur les automobiles et les pièces de rechange, parce que cet accord est présentement étudié par le Congrès américain.

Il a qualifié en plus une déclaration de M. John Diefenbaker au cours de sa campagne électorale, de teintée de socialisme. Le chef conservateur a maintenu que, si le gouvernement conservateur était élu, il verrait à diminuer le prix des véhicules canadiens.

Il a encore décrit comme un non-sens et une impossibilité la supposition faite par le chef du Crédit Social, M. Robert Thompson a laissé entendre que les fabricants canadiens d'automobiles alimenteraient la caisse électorale du parti libéral avec une partie des profits acquis grâce à l'accord.

M. Drury a rappelé que dans l'écart entre les prix aux Etats-Unis et au Canada il fallait considérer le coût du transport de l'usine aux détaillants, du prix marqué par le vendeur et du taux d'échange de la monnaie entre les deux pays.

Il a dit que des diminutions devraient être annoncées au cours des trois prochaines années.

"La liberté absolue est un mythe" pense le R.P. Bradet

par Thomas Duhaime

La liberté d'expression ou liberté de presse existe, oui, mais non la liberté absolue, qui est un mythe, tout comme l'objectivité intégrale, indiscutablement impossible à atteindre parce que chaque individu a ses tendances.

C'est, à quelques mots près, le condensé d'un dialogue — qui se voulait peut-être une véritable causerie, au début, — qu'a engagé le R. P. Henri-Marie Bradet, o.p., hier soir, avec une vingtaine de membres de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.

Le sujet discuté était vaste comme le monde : liberté de presse, bien entendu, l'objectivité, l'honnêteté, la compétence et l'éthique professionnelle du journaliste — sujets amplement ressassés à travers le monde entier, mais jamais vidés à fond, tellement est complexe le rôle de celui qui se consacra pleinement au domaine de l'information publique, et avec une sincérité égale aux graves responsabilités qu'il a choisi en même temps d'endosser.

Le Père Bradet a surtout fait ressortir ce rôle, pas toujours facile, qui doit, avant tout, être centré sur le bien commun.

Une première difficulté : la liberté, dont la seule restriction acceptable doit être basée sur le critère de ce même bien commun.

Etablissant que les journaux valent ce que valent les journalistes, le Père Bradet a fixé comme règle de conduite que "la liberté qu'on peut avoir, il faut la prendre".

Le religieux dominicain vient de traverser une période difficile — sujet d'une récente et vaste controverse, dont l'épilogue s'est écrit autour de son renvoi, pur et simple, de son poste de directeur de la revue "Maintenant" par suite d'une décision de ses supérieurs qui a fortement retenu, pour un temps, l'attention des milieux ecclésiastiques, ceux de l'information, et l'opinion publique en générale.)

La liberté d'expression, un mot équivoque quand même, l'avons-nous ? s'interroge-t-il.

"J'ai vécu un an en Europe, et je suis bien à l'aise pour dire que nous en avons autant, ici, et même plus qu'ailleurs."

Mais il ajouta, cependant, que les journalistes sont libres dans la mesure où les journaux sont libres. Ce qui lui faisait dire, un peu plus loin, que "les journalistes sont à gauche, et les journaux à droite".

Et aussi, avec une pointe de malice qu'il voulait visiblement inoffensive, que l'argent est à droite et que le pouvoir également est à droite . . .

Ayant plutôt accepté de son faible auditoire, à un moment donné, qu'on lui pose des questions, le Père Bradet, de cette façon, a poursuivi son exposé sur la liberté de presse en ajoutant cette constatation de fait : **si un journal veut évoluer et faire avancer, démocratiquement comme sur le plan religieux, les tensions deviennent plus grandes.**

Il y a des pressions qui s'exercent, par exemple **lorsqu'on veut cacher,** au nom du scandale des faibles; eh bien, ça divise.

Le dominicain a le parler franc, il y va sans détour (un peu à "la hache", selon l'expression consacrée du Frère Untel) : "Comme religieux, on ne nous tient pas par l'argent, la sincérité peut être suivie mais moyennant la liberté."

Englobant l'ensemble des journalistes, cette fois, il les prévient, en quelque sorte, que pour marcher à la conquête de la liberté, même si ça peut être grisant, il faut s'attendre à "se faire fermer des portes".

Au début de cette causerie-dialogue, Le Père Bradet a rappelé l'affaire Profumo, qui a secoué toute l'Angleterre : "Le journaliste se doit de dénoncer : s'il n'en avait pas été ainsi, de graves secrets militaires auraient été trahis."

Il y a des degrés de liberté, dit-il encore; c'est une conquête, un entraînement que cette liberté, mais qui ne peuvent se réaliser qu'à la condition qu'un tel idéal et une telle discipline ne compromettent pas le salaire ni l'avenir.

Se référant à une discussion assez récente qu'il a eue sur un sujet datant de l'arche de Noé : à savoir que c'est l'argent et le sexe qui mènent le monde, le Père Bradet ne s'en est pas dit tellement convaincu.

"Je crois plutôt que c'est la PEUR", dit-il.

Et il s'explique : la peur des histoires, la peur des ennuis, la peur de sa femme, la peur de perdre son emploi.

Revenant à l'emballement qu'on peut éprouver pour la liberté d'expression, ce journaliste averti qu'est le Père Bradet prévient de nouveau ses confrères que pour être à l'avant-garde, il faut maîtriser avant tout cette vertu principale : la prudence.

Il venait d'éclaircir ce phénomène reconnu (c'est l'instinct humain qui en est responsable) : lorsque des gens sont CONTRE quelque chose, ils s'organisent. D'autre part, lorsqu'on est POUR quelque chose, on ne prévoit pas. Ce qui revient probablement à dire qu'on ne voit pas venir les coups.

Les syndicats de l'Hydro écartent la possibilité d'une grève le 28

A la suite d'un article paru dans un quotidien de Montréal, selon lequel les employés de métiers et les employés de bureau de l'Hydro-Québec se sont entendus pour déclencher une grève générale le 28 octobre, le SCFP et le SEB déclarent formellement qu'aucun des leurs n'a été autorisé à faire une telle déclaration.

Voici le texte intégral du communiqué commun publié hier par le bureau du SCFP et du SEB :

Les soussignés ont pris connaissance d'une nouvelle attribuée par un quotidien montréalais à un soi-disant porte-parole syndical anonyme, à l'effet que les employés de métiers et les employés de bureau de l'Hydro-Québec se sont entendus mardi soir pour déclencher une grève générale le 28 octobre. Il appert que cette rumeur a été ultérieurement transmise dans les bulletins de nouvelles de certains postes de radio.

Nous déclarons formellement qu'aucun porte-parole du SCFP ou de SEB n'a été autorisé à faire de telle déclaration.

Depuis le début de la présente crise syndicale-patronale à l'Hydro et jusqu'à présent, nous reconnaissons avec satisfaction qu'en général les journalistes ont exercé scrupuleusement leur métier. Nous comptons qu'ils continueront à le faire. Nous nous permettons donc de mettre en garde ceux qui seraient tentés de faire des spéculations propres à jeter de la confusion et à envenimer le conflit.

Tout ce que nous pouvons ajouter pour le moment, c'est que conformément au mandat que nous avons reçu de nos adhérents respectifs, nos deux groupes, le SCFP et le SEB sont en instance de nouveaux pourparlers avec l'Hydro-Québec, et que le comité de stratégie du SCFP et le comité exécutif du SEB se consultent mutuellement en vue de ces pourparlers. Ceci dit, comme nous l'avons déclaré précédemment, advenant l'échec de ces pourparlers, notre mandat de grève générale demeure, et nous y recourrons si nécessaire.

André Asselin, président,
Conseil Consultatif des Locaux Hydro-électriques du Syndicat Canadien de la Fonction Publique SCFP-FTQ.

Jean-Claude Dion,
président,
Syndicat des Employés de Bureau (SEB) de l'Hydro-Québec.

Montréal, le 30 septembre 1965.

TAAL

SUITE DE LA PAFE 1

tourant l'île de Taal en vue de retrouver les centaines de corps de ceux qui, selon des témoins, ont tenté de fuir l'île mardi dernier à bord de frêles embarcations qui ont chaviré. Hier, 41 corps ont été remontés à la surface.

Danger écarté

La ville de Lemery tend aujourd'hui à revenir à la normale, les autorités ayant rassuré officiellement sa population. Hier, en effet, il avait fallu évacuer un tiers des habitants, effrayés par les rumeurs suivant lesquelles la ville risquait de s'enfoncer dans le sol, une vaste faille allant jusqu'au volcan Taal s'étant ouverte dans le sol.

L'enquête menée aussitôt par des spécialistes a démontré si la faille existait bien, elle remontait à l'éruption de 1911, et qu'en conséquence, elle ne présentait plus aucun danger.

D'autre part, M. Arturo Alcaraz, directeur de la commission vulcanologique, après s'être rendu sur les lieux aujourd'hui, et avoir inspecté de près les cratères du volcan a annoncé "une légère diminution de l'activité du volcan", sans vouloir pour autant se prononcer sur les possibilités d'une nouvelle éruption. Dans son rapport, il indique cependant que l'activité du volcan peut se prolonger pendant un mois, et que la situation peut empirer d'un moment à l'autre.

Le concile s'ajournera dans le but de récrire des textes controversés

CITE DU VATICAN, (AFP-UPI-PA) — Le concile Vatican II s'ajournera pour une semaine afin de laisser le temps à la Commission de rédaction de récrire les textes controverses sur la liberté religieuse et sur les problèmes du monde moderne, dont celui de la limitation des naissances.

C'est ce qu'ont appris ce matin les 2,200 Pères conciliaires assemblés en la Basilique Saint-Pierre quand on leur a annoncé que le concile ne tiendrait aucune séance dans la semaine du 18 octobre.

C'est la première fois depuis l'ouverture de Vatican II en 1962 qu'une telle interruption intervient au beau milieu d'une session. On espère toujours que cette quatrième et dernière session se termine peu avant Noël.

C'est un véritable mandat que le pape a reçu ce matin du concile pour sa visite aux Nations unies. En acclamant le texte du message que Paul VI a adressé à l'ONU à la veille de sa visite et dont la lecture venait d'être donnée par Mgr Pericle Felici, les Pères ont montré que toute l'Eglise est avec le pape pour conjurer les hommes responsables du sort des peuples d'oeuvrer pour la paix.

Le texte lu ce matin et qui n'a pas été rendu public à Rome, n'est toutefois pas celui du discours que Paul VI prononcera aux Nations unies comme certains Pères conciliaires l'ont tout d'abord cru. Il s'agissait d'un message à l'ONU fait au nom du pape et au nom du concile.

Aujourd'hui, le débat a porté sur l'étude d'un texte qui est un appel sans précédent à l'amitié fait aux hindous, aux bouddhistes et aux musulmans. Le texte fait notamment l'éloge des croyants de ces trois sectes. Le document, distribué hier aux Pères conciliaires, comprend la déclaration de l'Eglise catholique sur ses relations avec les non-chrétiens.

Le sport et les discriminations raciales ont été évoqués au concile qui, mettant fin aux discussions touchant le mariage et la procréation, a abordé la discussion des problèmes de la culture.

C'est Mgr Lucien Lebrun, évêque d'Autun, qui a attiré l'attention de l'assemblée sur le rôle que joue le sport dans le monde d'aujourd'hui en pénétrant dans toutes les couches de la société. "L'esprit sportif, a-t-il dit, est un élément de la mentalité de l'homme moderne. Il faut montrer la place qu'il occupe dans la vie des hommes et les valeurs fondamentales de cette activité telles que la maîtrise de l'esprit sur le corps, la rapidité des décisions, la loyauté, la force".

Les discriminations raciales ont fait l'objet d'une intervention de Mgr Adrien Ndungu, évêque de Masaka (Ouganda) qui, parlant au nom de 70 évêques, a affirmé que ce problème était un des plus brûlants de notre époque et qu'il ne saurait être comparé aux discriminations culturelles, sexuelles, sociales.

LA RENAISSANCE Inc.

ROBERT BOURGOUIN
R.C.G.C.
diamantaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

Les tailleurs Savile Row savent fort bien que seule la Pure Laine Vierge possède ce toucher synonime de qualité . . . se drape si bien . . . conserve sa forme indéfiniment. Ils ont la conviction que pour un meilleur choix de textures, tissages, pesanteurs et teintes, rien n'égale la Pure Laine Vierge.

Coupe Contour par Savile Row

Cet emblème international de qualité est une garantie que le tissu est de Pure Laine Vierge. Si vous recherchez un complet possédant les avantages de la Pure Laine Vierge et l'exclusivité de la Coupe Contour . . . insistez sur cette étiquette.

Les célèbres complets Savile Row mettant cet emblème en vedette :
VIA VENETO . . . Environ $95. *QUEENSBURY* . . . Environ $89. *BRADLEIGH* . . . Environ $79.

A VENDRE

DOMAINE — GRAND LAC NOMININGUE
MAISON 10 appartements, meublés, chauffage central, 2 foyers, salon 40' x 22', garage pour 3 autos, piscine 30' x 60'. Remise à bateaux, pavillon, patio, etc., terrain — 1000 pieds de façade, sur le lac, peut être transformé en centre de vacances ou club privé POUR INFORMATION : 352-5985

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

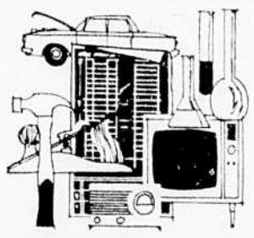

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL

200, ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Les inscriptions seront reçues dans l'ordre suivant:

27 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)
Électricité • Plans, estimations et spécifications électriques • Bobinage des moteurs c.c. et c.a. • Éléments d'électronique • Électronique industrielle • Micro-ondes et radar • Télévision.

28 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)
Mathématiques • Mécanique d'ajustage • Rationalisation du travail • Réfrigération.

29 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)
Dessin industriel • Machines fixes • Soudure à l'argon • Soudure autogène • Soudure électrique.

30 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)
Construction • Lecture des plans et estimation du bâtiment.

Après cette date, le bureau d'admission est ouvert le soir, sauf le vendredi, le samedi et le dimanche (7 h. 30 à 9 h. p.m.), tant qu'il y a des places disponibles et que les cours ne sont pas trop avancés.

coût minime

Φ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 227

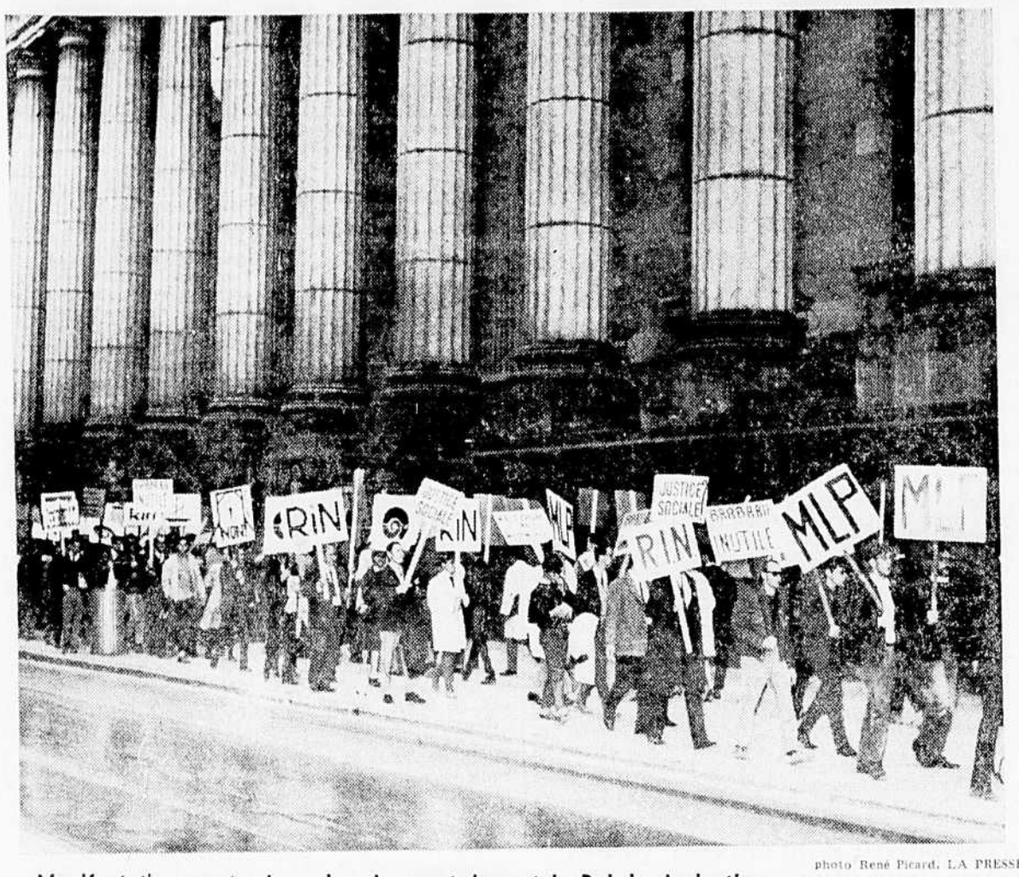

photo René Picard, LA PRESSE

Manifestation contre la peine de mort devant le Palais de justice

Pendant plus d'une heure, hier après-midi, quelque 200 manifestants, appartenant à divers mouvements indépendantistes, ont fait les cent pas devant le palais de justice de Montréal, protestant contre le maintien de la peine de mort. Le tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait et sans tumulte.

BOURGAULT: "La corde est le défi qui lance dans la voie du crime"

par Lucien Rivard

"Pour beaucoup, le corde est le défi qui les lance dans la voie du crime," a déclaré hier après-midi le président du RIN, M. Pierre Bourgault, alors que, sous l'oeil désintéressé d'une vingtaine de policiers, quelque 200 personnes manifestaient dans le plus grand calme, devant le Palais de justice de Montréal, contre la peine de mort en général et contre la pendaison prochaine de Schirm et Guénette en particulier.

Le RIN, qui a organisé la manifestation, a été appuyé par divers mouvements indépendantistes comme le Mouvement de libération populaire (autrefois "Parti-Pris"), la Société nationale populaire du Québec et les Chevaliers de l'indépendance. Un groupe d'étudiants membres de l'AGEUM, étaient également du nombre.

La manifestation, qui a débuté vers 5 h. 30 hier après-midi, s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait et sans aucun incident regrettable. Une dizaine d'agents de la Sûreté provinciale et un nombre égal de policiers municipaux se sont tenus à l'écart des manifestants et ne sont intervenus en aucun temps.

Brandissant des pancartes portant des slogans de toutes sortes, le groupe a déambulé pendant plus d'une heure, à l'ombre des imposantes colonnes de béton qui ornent la façade du Palais de justice.

"Nous sommes tous des assassins"

Prenant place sur les marches du Palais de justice, devant la lourde porte de bronze, le président national du RIN, M. Pierre Bourgault, s'est adressé au groupe à l'issue de la manifestation.

Le leader séparatiste dit que la peine de mort est inutile et barbare.

Transformant une partie du dialogue d'un film d'André Cayatte, M. Bourgault s'est écrié: "Si Schirm, Guénette et Marcotte avaient tort, comment Wagner peut-il avoir raison ?"

Prenant comme exemple le conducteur d'une automobile de course qui se lance sur la piste en défiant la mort, le leader du RIN a déclaré: "Pour beaucoup, la corde est le défi qui les lance dans la voie du crime. Ils se disent qu'eux sont les plus forts et qu'ils pourront éviter la mort.

"On voudra garder la peine de mort pour certains crimes odieux, a-t-il ajouté, mais il n'y a pas de crime plus odieux les uns que les autres. Ce qui est odieux, c'est la mort !

"Tant que nous permettrons que la mort soit donnée légalement, a-t-il conclu, nous sommes tous des assassins !"

Avant de quitter sa tribune improvisée, M. Bourgault a révélé avoir appris, au cours de l'après-midi, que Schirm et Guénette avaient obtenu un sursis d'exécution.

Ils devaient monter sur l'échafaud le 10 octobre, ayant été reconnus coupables de la mort d'un employé d'International Firearms Co. Limited, tué au cours d'un hold-up, l'an dernier. Les deux condamnés étaient alors membres de l'Armée de libération du Québec.

Wagner pris à partie

M. Michel Pelletier, président de l'AGEUM, qui avait précédemment pris la parole, s'est attaqué violemment au ministre de la Justice qu'il a qualifié de "phénomène social et psychologique assez curieux. Ce n'est pas un être épanoui, a-t-il ajouté, mais un être frustre. M. Wagner fait partie d'une génération de moralisateurs et de timorés qui faussent les vrais problèmes".

Après avoir souligné que l'inutilité de la peine de mort avait été amplement démontrée, M. Pelletier a déclaré : "Au Québec, nous avons des

Voir BOURGAULT, en page 6

Les pilotes du St-Laurent ne feront pas de navigation d'hiver si Ottawa ne leur fournit pas toute l'aide nécessaire

Les pilotes du Saint-Laurent affirment, dans un mémoire qu'ils viennent d'adresser au sous-ministre des Transports, qu'ils ne pourront continuer de guider les navires à travers les glaces du St-Laurent une seule autre année si le ministère ne leur fournit pas l'aide indispensable qu'ils demandent depuis plusieurs années déjà.

"Au lieu de pouvoir compter sur un appui plus grand qu'en période normale de la part des services d'aide à la navigation durant cette période difficile de l'année, déplorent les pilotes, les services sont inférieurs à ceux qui sont dispensés en toute autre période de l'année."

La navigation d'hiver jusqu'à Montréal est devenue un fait accompli, dit le mémoire. De 1961 à 1965, par exemple, le nombre des départs et arrivées de navire dans le port de Montréal, en hiver, est passé de 11 à 85. Cette évolution, déclarent les pilotes, s'est faite par elle-même et presque en dépit des services inadéquats à la disposition des navigateurs durant l'hiver.

Il est grandement temps, soulignent les pilotes, que tous les moyens appropriés soient adoptés en vue de faciliter la navigation à l'année longue sur le fleuve Saint-Laurent, en aval de Montréal, avec le secours d'aides à la navigation appropriés.

Les pilotes insistent, par exemple, sur le fait que les services de pilotage doivent fonctionner 24 heures par jour. Ils demandent qu'il y ait au moins une personne constamment en service aux stations de pilotage de Montréal et en aval de la métropole durant toute la période de navigation d'hiver.

Les pilotes voudraient en outre que le personnel en service durant la période de navigation d'hiver ait les mêmes qualifications pour les tâches à accomplir que le personnel durant la saison régulière. Ils font remarquer à cet effet que le travail, dans le passé, a été souvent confié à des surnuméraires qui ne s'y connaissaient pas en matière de navigation.

Les pilotes, encore, demandent que les observations sur la présence et les mouvements des glaces leur soient transmis plus tôt le matin et que les hélicoptères du ministère des Transports soient utilisés pour informer les navires et les stations de pilotage quand aux conditions des glaces et de la température sur le fleuve.

Dans un autre passage du mémoire, les pilotes déplorent le fait que les brise-glaces ne puissent porter secours aux navires en détresse qu'avec la permission expresse d'Ottawa. Ils attirent l'attention du ministère sur des cas où des retards à porter secours à des naufragés se sont produits pendant que l'on cherchait à obtenir ces permissions des hauts-fonctionnaires d'Ottawa.

Le premier point du mémoire a trait au port de Québec où les pilotes déplorent l'absence de remorqueurs ou de bateaux-pilotes en hiver. Ils demandent qu'un service approprié soit établi à Québec à l'année longue.

Enfin, les pilotes demandent qu'une enquête complète soit instruite sur-le-champ par des personnes compétentes sur le service de radio-téléphonie fourni par la station côtière VCC de Québec.

En guise de conclusion, les pilotes affirment qu'ils ne pourront continuer leur travail en hiver si les conditions actuelles persistent.

18 morts violentes depuis hier matin; une collision fait 5 victimes à Bishopton

Dix-huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours des dernières 24 heures. Une tragédie de la route, dans les Cantons de l'Est, vers minuit 30, a fait à elle seule cinq victimes.

D'autre part, quatre enfants et une femme ont été tués par des véhicules, quatre autres personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route et deux adolescents se sont noyés lorsque leur embarcation a chaviré sur la rivière St-Charles, à Québec.

Enfin un cultivateur s'est tué accidentellement avec son fusil, à Yamachiche, et un ouvrier a fait une chute mortelle de 30 pieds sur un chantier de construction à St-Luc.

L'accident des Cantons de l'Est est survenu sur la route numéro 1, près du village de Bishopton, à quelque 20 milles de Sherbrooke.

Une automobile et une camionnette sont entrées en collision. Sous la violence du choc, les deux véhicules se sont soudés ensemble et un incendie s'est déclaré.

Le chauffeur de la camionnette et les quatre occupants de l'automobile ont été brûlés vifs.

L'identification des victimes, selon la police de Weedon, serait extrêmement difficile étant donné qu'elles ont été défigurées par le feu.

D'autre part, une femme d'une quarantaine d'années a perdu la vie, ce matin vers 8 h. 30, lorsqu'un véhicule l'a heurtée à l'angle des rues André-Jobin et Henri-Bourassa, dans le nord de la métropole.

Le nom de la victime n'a pas été immédiatement divulgué.

Voici, par ailleurs, la liste des autres morts accidentelles :

VICTIMES DE LA ROUTE

Manon Trépanier, 3 ans, 5687 rue Waverly, à Montréal, tuée par une auto, vers 11 h. 10 hier matin, en traversant la rue en face de la maison de ses parents.

Richard Aubin, 4 ans, 2852 rue Jacques-Hertel, à Ville-Emard, a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Montreal Children's, après avoir été heurté par une auto, vers 9 h. 30 hier matin, à l'intersection des rues Dumas et Jacques-Hertel.

Joanne Dufresne, 10 ans, de Valmont, à environ 15 milles au nord de Trois-Rivières, a été tuée par une auto, vers 11 h. 45 hier matin, sur la route no 19, près de la maison de ses parents. La fillette a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan.

Michel Vachon, 11 ans, d'Ottawa, tué par un camion, hier après-midi, alors qu'il roulait à bicyclette, dans l'est de la ville d'Ottawa.

Mlle June Gordon, 35 ans, domiciliée au 5465 avenue Westminster, à Côte St-Luc, tuée, vers 8 h. 45 hier matin, lorsque l'automobile qu'elle conduisait a fait une embardée et s'est écrasée violemment sur un arbre. La tragédie s'est produite sur la route no 2, à Rivière-Beaudet, dans le comté de Soulanges.

Le **Dr Constant Châles,** un médecin de 42 ans, du 4310 boul. Métropolitain, à St-Léonard, a perdu la vie, vers 6 h. hier matin, lorsque son automobile a heurté un pilier de ciment, à l'intersection de la Montée St-Léonard et du boul. Métropolitain.

M. Henri Rousseau, 22 ans, du 8440, 7e Avenue, à St-Michel, s'est tué, vers 4 h. hier matin, lorsque son camion a heurté violemment un côté du viaduc du boulevard Décarie, près de la rue Jean-Talon.

M. Clair Loiselle, 58 ans, de l'Anse-aux-Gascons, comté de Bonaventure, a perdu la vie, hier matin, à Cacouna, près de Rivière-du-Loup, quand sa camionnette est entrée en collision avec un camion. M. Loiselle a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital de Rivière-du-Loup.

VICTIMES DE L'ONDE

Richard Boucher, 15 ans, et **Pierre Faucher,** 13 ans, tous deux de Québec, se sont noyés hier soir lorsque leur embarcation a chaviré sur la rivière St-Charles, à Québec.

TUE D'UNE BALLE

M. Réal Perron, 48 ans, un fermier de Yamachiche, tué par une décharge de fusil, hier, sur sa ferme. Un jury de la cour du coroner a rendu, hier soir, un verdict de mort accidentelle dans cette affaire.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Jean-Marie Choquette, 41 ans, d'Henryville, comté d'Iberville, a perdu la vie, vers 3 h. hier après-midi, en tombant d'une hauteur de 30 pieds sur un chantier de construction de St-Luc, comté de St-Jean.

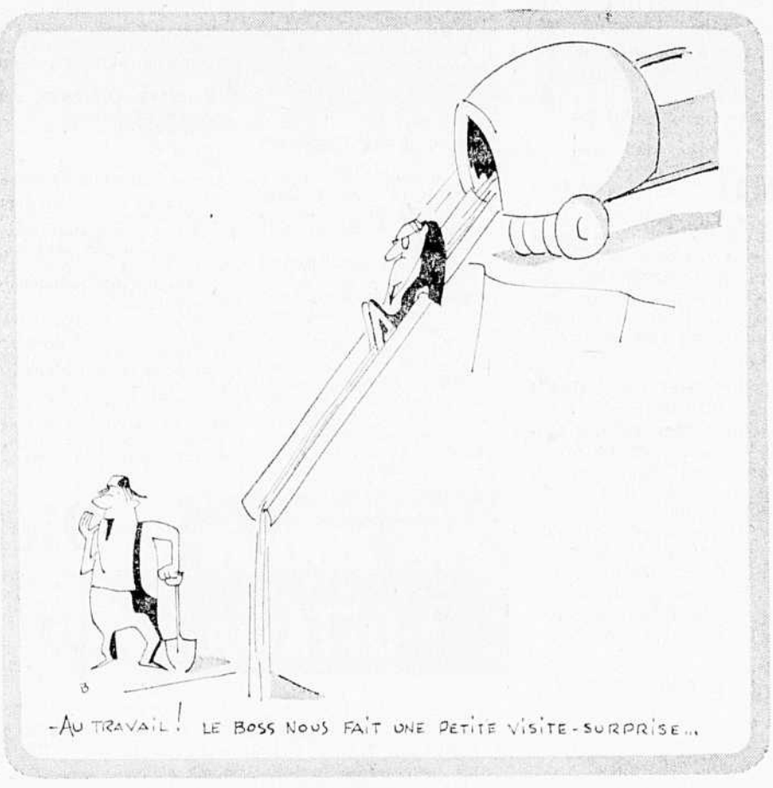

L'entente tripartite sur "La Ronde" est approuvée

par Raymond Masse

Nonobstant l'opposition manifestée par le conseiller John Lynch-Staunton, le conseil municipal de Montréal a approuvé hier soir un projet d'entente tripartite en vue de l'aménagement d'un parc permanent d'amusement au coût de $25,000,000 — parc baptisé "La Ronde" — en aval du pont Jacques-Cartier, à l'occasion de l'Expo 1967.

M. Lynch-Staunton a été le seul à faire enregistrer sa dissidence, après avoir dit que les explications données par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, étaient "trop générales et trop vagues" pour l'inciter à approuver, dès hier soir, l'entente projetée.

Le représentant du district de Côte-des-Neiges, un conseiller en placements, a plutôt suggéré — mais en vain — que le conseil prenne attitude à une prochaine assemblée et que si la ville doit acheter éventuellement le parc on lui dise dès maintenant quel pourra être le prix maximum.

En réponse à quelques questions de la part de conseillers, M. Saulnier avait précédemment donné des précisions additionnelles sur le parc projeté et sur l'entente tripartite suggérée.

Par exemple, M. Saulnier a déclaré qu'il est improbable que les deux gouvernements supérieurs obligeront la ville à acquérir une entreprise déficitaire.

"Nous avons de notre côté toutes les garanties souhaitables, ajouta M. Saulnier. Il faut d'autre part, sur l'emplacement de l'Expo, un parc d'amusement qui ne sera pas un ensemble d'installations banales. L'on ne peut par ailleurs concevoir que les deux gouvernements donneront le parc à la ville qui l'exploitera avec profit."

D'après M. Saulnier, le parc serait partiellement ouvert à l'année longue et certains restaurants seraient exploités par l'entreprise privée, cependant que d'autres le seraient par la ville.

Plus tard, M. Saulnier a souligné que "l'on tente d'assurer une exploitation permanente".

"Nous avons une possibilité, dit-il, de donner à Montréal presque sans risque un parc de toute beauté et le comité exécutif croit que le conseil peut endosser sans hésiter le projet. Je pense que le conseil peut continuer à faire confiance au comité exécutif qui lui recommande le projet.

"Si le conseil n'approuve pas l'entente suggérée des maintenant, dit M. Saulnier, le projet ne pourra pas être réalisé d'ici l'ouverture de l'Expo."

En terminant, M. Saulnier a rappelé que le prix d'achat que la ville sera appelée à payer sera la plus basse des deux valeurs suivantes : la valeur dépréciée des actifs au moment de la vente, ou la valeur calculée d'après les normes de la pratique commerciale courante sur la base des opérations des deux années qui suivront la fermeture de l'Expo.

"La Ronde" sera aménagée par la Compagnie canadienne de l'Expo qui en assumera la gestion pendant la durée de l'Expo.

FAITS DIVERS

Trois suspects arrêtés pour un hold-up de $16,000

BAIE-COMEAU, (PC) — Des agents de la Sûreté provinciale ont arrêté, hier après-midi, trois hommes qu'ils soupçonnent être les auteurs d'une vol à main armée au montant de $16,000 commis dans la matinée à Baie-Comeau.

Les trois suspects ont été appréhendés à leur descente du traversier "N.-A. Comeau", qui relie la municipalité de Godbout, sur la rive nord, et celle de Matane, sur la rive sud. Aussitôt après leur arrestation à Matane, ils ont été retournés en avion à Baie-Comeau pour être interrogés et incarcérés dans les cellules municipales.

Cependant, un quatrième suspect aurait réussi à prendre la fuite avec le magot. Contrairement à ses acolytes, il ne se serait pas embarqué à bord du traversier, mais serait

Voir FAITS DIVERS, en p. 6

SOIREE
D'ASTRONOMIE
POPULAIRE
AU JARDIN BOTANIQUE
SAMEDI 2 OCTOBRE, à 8 HEURES P.M.
• films documentaires • observation au télescope
Venez tous — Entrée libre
Centre français de Mtl — La Société Royale d'Astronomie

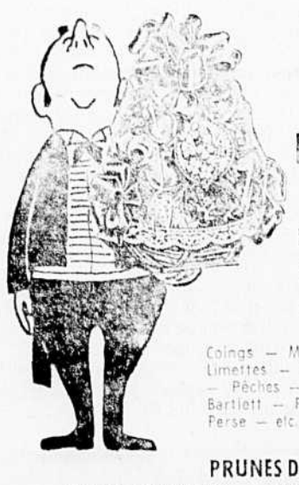

Un magnifique
PANIER
de chez
DIONNE
Madame !
Les nôtres sont différents et avec prestige

Coings — Mangues — Avocats — Limettes — Pommettes — Prunes — Pêches — Nectarines — Poires Bartlett — Poires Bosc — Melons Perse — etc., etc.

PRUNES DAMAS DU QUEBEC
PETITS POUSSINS — PIGEONNEAUX
CANARDS DU LAC BROME
HUITRES FRAICHES EN VRAC OU ECAILLES

A. DIONNE FILS & CIE
1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL. 849-2341
COIN RUE DRUMMOND

Une autre bataille syndicale s'amorce entre la CSN et la FTQ

Une autre bataille s'amorce entre la CSN et la FTQ qui touche, cette fois, l'arrêt de travail des apprentis-plombiers. L'adhésion syndicale de ces derniers se partage entre les deux syndicats.

Hier matin, la Fédération des travailleurs du Québec déclarait dans un communiqué que, selon M. André Desjardins, porte-parole de l'Association des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie (FTQ-CTC), la CSN a préféré tromper la bonne foi de ces jeunes gens (les apprentis-plombiers) et les mettre en grève à seule fin de les attirer dans ses rangs.

Selon M. Desjardins, "c'est la CSN, par sa négligence à signer le rapport du comité conjoint d'apprentissage, qui est responsable du retard à négocier les salaires des apprentis-plombiers et du malaise qui existe présentement parmi eux dans la métropole".

Ce rapport du comité conjoint aurait été rédigé par deux entrepreneurs.

Version de la CSN

Répondant aux accusations de la FTQ, Me Alain Brabant, conseiller technique de la CSN, affirme que le rapport était tout simplement inacceptable parce qu'il protégeait davantage le patron que l'ouvrier.

Sous le titre "Le syndicat FTQ des plombiers soutient les employeurs contre les appren-

Voir BATAILLE, en page 6

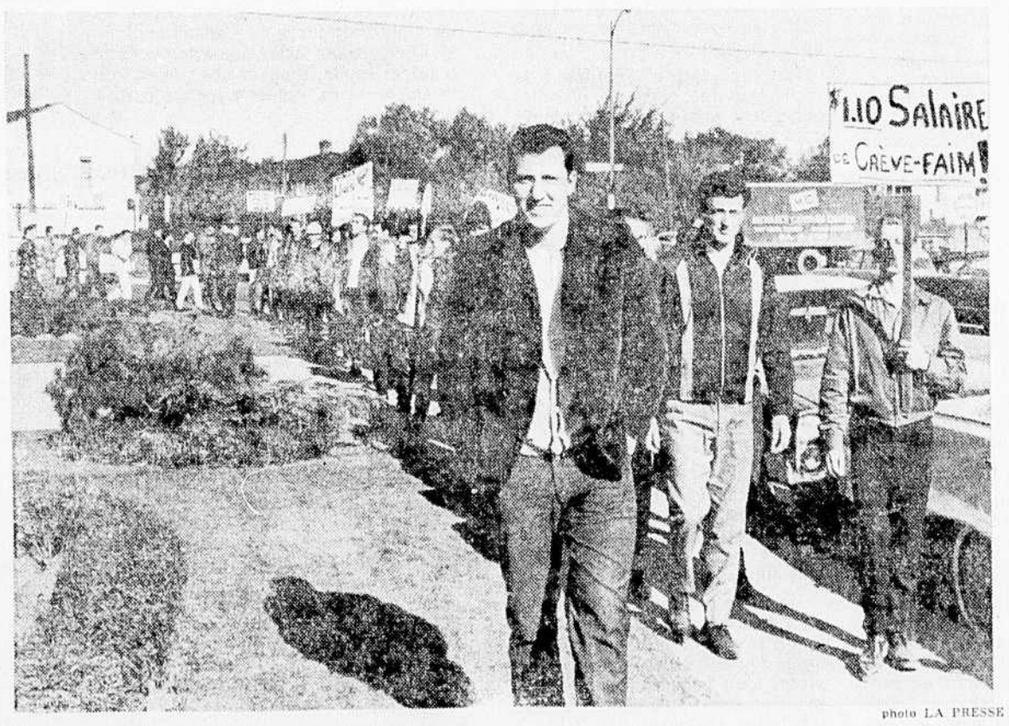

photo LA PRESSE

Des apprentis-plombiers manifestent

Quelque 200 apprentis-plombiers ont manifesté, hier matin, devant l'édifice de la Corporation des maîtres-plombiers, rue Forbisher à Côte des-Neiges. Ils ont cessé de travailler il y a quelques jours, espérant ainsi obliger leurs employeurs à se plier à leurs exigences.

Le préféré de tous
GATEAU au CHOCOLAT
R B I
SPECIAL CETTE SEMAINE
ROND ET CARRE
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
63c
Rég. 79c
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

AVIS IMPORTANT
Pour le bien-être de tout notre personnel
NOS 4 MAGASINS FERMERONT DESORMAIS
A MIDI ET TRENTE
LE SAMEDI
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
831 Decarie St-Laurent 748-7761

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1965 -- 81e ANNEE -- No 227

L'épée de Damoclès

DANS ces "calendriers des grèves" que sont forcément devenus les quotidiens du Québec au cours de 1965, nous apprenions hier, entre autres nouvelles du même genre, que la grève des journaux de New York fait perdre $1,620,000 par semaine à notre industrie du bois ; que les employés de l'Hydro-Québec entendent déclencher le 28 octobre une autre grève qui se généraliserait à travers la province et nous priverait d'électricité ; que les producteurs de lait du Québec envisagent sérieusement l'idée d'une grève générale ; que cinq coups de feu, tirés sur un camion de la British American Oil, ont ponctué le conflit au sein de l'industrie pétrolière en Colombie-Britannique ; etc., etc.

D'autre part, le président du Pacifique Canadien, M. N. R. Crump, qui a au moins une bonne raison ce temps-ci (l'arrêt de travail au Château Frontenac) pour trouver les grèves détestables, a soutenu mercredi à Toronto que la grève est une formule aujourd'hui dépassée et qu'elle met entre les mains des travailleurs une puissance trop grande, au détriment de la nation. Il a ajouté que le plein développement du Canada est entravé par le fait que les salaires montent à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la productivité et que les pressions ascendantes sur les prix et les frais ont des répercussions profondes et nuisibles sur la situation concurrentielle de l'industrie canadienne.

Déplorant le fléau des grèves en série qui s'est abattu sur le pays dans tous les secteurs, y compris l'industrie essentielle et semi-essentielle, il a ajouté qu'elles sont devenues un sujet de vive inquiétude pour la plupart des hommes d'affaires canadiens et qu'elles devraient également inquiéter le gouvernement et le monde ouvrier. La main-d'oeuvre, a-t-il dit, est en grande partie responsable des effets désastreux que pourra avoir cette situation sur nos possibilités d'accroissement. Si le pessimisme de M. Crump nous paraît assez noir, il faut admettre qu'il n'est pas sans fondement et qu'il se manifeste ailleurs que du côté patronal de la barricade.

Sous le titre "A Right Can Become A Wreck", un collègue déplore l'irresponsabilité et le manque de jugement de certains leaders qui provoquent des arrêts de travail à propos de tout et de rien, notamment dans les services publics. Il se demande avec raison si ces leaders ou sous-leaders sont dignes de la confiance que leur a témoignée l'Assemblée législative quand elle a accordé l'an dernier le droit de grève à cette catégorie d'employés.

Tant qu'on n'aura pas purgé tout différend syndical de cet élément passionnel qui échauffe les esprits et fausse souvent le raisonnement, pour le remplacer par une réflexion plus silencieuse et plus objective, par un calcul aussi froid et aussi juste que possible des risques, avantages et conséquences d'un arrêt de travail, le droit de grève dans les services publics va demeurer suspendu comme l'épée de Damoclès sur la tête de tous les citoyens, qui seront pour ainsi dire à la merci de n'importe quel petit agitateur à la manque. Car il ne faut parfois qu'un fort en gueule pour attiser les rancunes, monter les griefs en épingle et tirer ensuite les ficelles des marionnettes que deviennent trop de syndiqués, quand on les soumet pendant quelques jours au lessivage de cerveau.

Le ministre du Travail s'est par ailleurs risqué à toucher du doigt un point névralgique quand il a dit mercredi soir, à Sept-Iles, que les rivalités entre les centrales syndicales du Québec font du mal à l'ouvrier en tant qu'individu, et que ce temps précieux, perdu en querelles stériles, pourrait être employé à la promotion du bien-être des employés et de l'économie de la province.

Rappelant les circonstances où les deux centrales ont oeuvré ensemble avec succès, M. Fortin leur a suggéré l'adoption d'un code d'éthique qui profiterait, selon lui, aux syndiqués, à la paix industrielle et à la province. "Si les travailleurs ont plus de droits aujourd'hui, ils ont aussi plus de responsabilités, car il n'existe pas de droit qui ne s'accompagne d'une obligation." Que tous ceux qui ont des oreilles pour entendre entendent . . .

Renaude LAPOINTE

De la provocation à l'ultimatum

PARMI les raisons que les étudiants de Laval pouvaient avoir de ne pas tenir cette année une "semaine de l'Ouest canadien" sur le campus de Ste-Foy (concédons qu'ils pouvaient en avoir de bonnes), celle qu'ils ont invoquée nous apparaît comme la moins sensée, sinon la plus mauvaise qui soit, dans les circonstances.

A la manifestation de bonne volonté de leurs confrères de langue anglaise qui avaient patronné l'an dernier une "semaine du Québec" à l'Université de l'Alberta, ils répondent avec une arrogance satisfaite : "La réciproque est inutile, car nous comprenons déjà mieux l'Ouest que vous ne comprenez le Québec". Qui les en assure ? Ceux qui lancent cette affirmation à l'emporte-pièce sont-ils déjà allés au-delà de Winnipeg?

On comprend assez bien pourquoi les journaux de l'Ouest ont exploité cette affaire auprès de leurs lecteurs. Pendant la tournée de M. Lesage, ils y ont vu l'occasion rêvée de démontrer qu'une certaine ouverture d'esprit à l'endroit des "Frenchies" ne rapportait pas, au contraire.

Dans l'attente des explications ou mises au point qui ne devraient pas tarder à venir de Québec, on hésite à croire que ce refus maladroitement motivé exprime le sentiment général des étudiants de Laval. A notre avis, il ne peut être que le fait d'une minorité d'activistes résolus de hâter par tous les moyens la rupture à laquelle ils aspirent.

Un tel geste ne peut s'expliquer autrement que par la volonté consciente d'étouffer dans l'oeuf une certaine tendance à la compréhension qui se dessine chez les étudiants des universités de langue anglaise. A la bonne volonté, même timide, on répond par la provocation.

Une attitude similaire transparaît dans "l'ultimatum" que l'UGEQ (Union générale des étudiants du Québec) vient de servir au ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, à propos de revendications que le ministère tient en veilleuse. Même si certaines de leurs demandes sont fondées, les étudiants ne devraient-ils pas veiller à les formuler sur un ton et dans un style plus dignes de l'éducation qu'ils sont censés avoir reçue ?

Cyrille FELTEAU

Les jeux du hasard

COMME le hasard fait bien les choses !

Mercredi, par hasard, arrivait à Toronto la 100,000e immigrante de l'année 1965. Comme par hasard elle est jolie. Danseuse aussi, par hasard. Sa photo était hier dans tous les journaux.

Par hasard, le ministre de l'Immigration, M. Nicholson, se trouvait à l'aéroport de Toronto. Par hasard, il a aperçu l'immigrante d'Angleterre. En bon ministre de l'Immigration, il lui a souri. Elle a souri à son tour.

Mais le hasard a fait encore beaucoup mieux. Il a mis dans la salle des pas perdus de l'aérogare et sur le trajet de la nouvelle venue nul autre que Lester B. Pearson, lui-même, en personne. Nouvelle photographie. Vous parlez d'un hasard !

Tant de coïncidences paraîtront à bon droit suspectes. Ne sommes-nous pas en campagne électorale, et le vote des immigrants et immigrantes ne pèse-t-il pas d'un certain poids dans la balance ? Ils sont venus plus de 2,000,000, depuis la guerre.

Il y a un autre aspect à cette petite manifestation. Il est connu qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. On n'attire pas les immigrants en jetant des pierres. Or, le Canada, comme en fait foi un discours prononcé aujourd'hui par le même M. Nicholson, ira peut-être chercher des immigrants aux Etats-Unis. Car, quoi qu'on dise quelques fois là-dessus, il n'est pas vrai que dans les pays d'Europe on se bouscule devant les bureaux canadiens, dans l'espoir d'atterrir un jour sur notre sol. Nous sommes très beaux, mais pas à ce point.

La petite danseuse, les salutations officielles, les fleurs, tout ça, c'est une machine de guerre mise au point par Ottawa pour nuire au Québec ? Peut-être. Encore que l'immigration puisse servir d'autres fins, puisque l'Ontario, qui a reçu 3 fois plus d'immigrants que nous, attribue une part de sa prospérité au dynamisme de ses nouveaux habitants.

Les candidats et députés à la recherche de sujets de discours pourraient peut-être donner leurs vues sur l'ensemble de cette question. Elle intéresse le Québec, comme on l'a vu au cours de la dernière session de l'Assemblée législative.

Guy CORMIER

Excès d'un bellicisme aveugle

ON sait depuis quelques années déjà que certains dirigeants chinois excellent dans l'invective surtout lorsqu'ils veulent fustiger leurs ennemis jurés, les révisionnistes russes et l'impérialisme américain.

Le ministre des Affaires étrangères de Pékin, le maréchal Chen Yi, a atteint à des sommets sans précédent d'outrance verbale lorsqu'il a déclaré devant plus de 300 journalistes, en majorité chinois, que "son pays attendait depuis seize ans une attaque des Etats-Unis sur son sol.

Selon le belliqueux maréchal, la Chine est prête non seulement à anéantir les forces américaines, mais également à les "poursuivre jusqu'à la disparition totale de l'impérialisme américain dans le monde".

Soit dit en passant, ces propos irresponsables ont dû remplir d'aise certains gros bonnets du Pentagone, car ils confirment la thèse qu'ils soutiennent depuis longtemps, à savoir que la Chine de Mao doit être "mise à la raison", le plus tôt étant le mieux.

A qui le maréchal Chen Yi pense-t-il faire croire qu'un tel affrontement serait profitable ? Aux centaines de millions de Chinois qui périraient en quelques heures dans cette guerre apocalyptique ? Car il serait pour le moins naïf de supposer que dans un tel conflit, les Etats-Unis se limiteraient à l'emploi des armes classiques. Même avec son énorme territoire et ses inépuisables réserves d'hommes, la Chine pourrait-elle tenir longtemps contre la terrifiante puissance nucléaire américaine ? Qui, des deux, serait le premier "anéanti" ?

Ce sont là, évidemment, des projections de l'esprit que l'on se refuse à envisager comme prochaines ou même comme probables, tant elles soulèvent d'horreur.

De toute façon, dans la bouche d'un homme qui tient entre ses mains le sort de centaines de millions d'hommes, des paroles inspirées d'un bellicisme aussi aveugle dépassent l'entendement. Elles n'aideront sûrement pas Pékin à se faire agréer aux Nations Unies.

C. F.

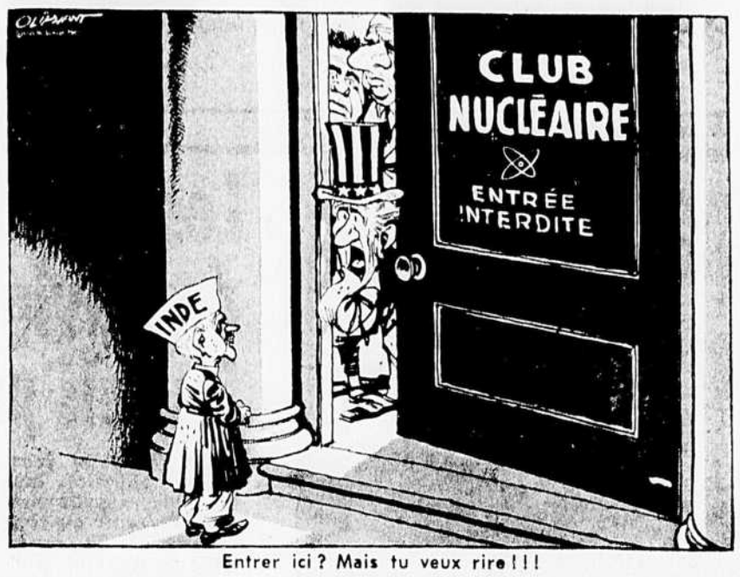

Entrer ici ? Mais tu veux rire !!!

Quelques précisions sur les frais funéraires

Monsieur le Rédacteur,

La publication du livre "Le scandale des frais funéraires" a suscité, comme nous pouvions nous y attendre, la colère des directeurs de funérailles. Le secrétaire général, M. Lionel Demers, déclarait récemmnet que les "savantes équations mathématiques de l'auteur ne sont pas toutes exactes".

Donc, il y en a d'exactes et la mise au point des directeurs de funérailles n'en parle pas. Elle mentionne trois points que je conteste.

1—Mes statistiques pour le coût approximatif de la mort quant à l'exposition dans un salon funéraire arrivent à $29,000,000. J'ai refait mon calcul avec leurs pourcentages et ils arrivent à $25,000,000. La différence s'impute, selon les termes des directeurs de funérailles, à : "nous faisons vivre nos entreprises principales ($25 millions) . . . et nos entreprises subsidiaires et connexes ($4 millions)." D'ailleurs, je n'arrive pas à quatre millions pour les subsidaires, mais le livre énumère en détail la liste plus dispendieuse des "sangsues de la mort".

2—"Le personnel en devoir 24 heures". Bien sûr ! Je n'ai jamais vue de funérailles la nuit. Le texte précis des reglements, tel qu'affiché dans tous les salons funéraires, dit explicitement : "Ouvert d'une heure à dix heures. Les directeurs de funérailles envieraient-ils le "repos éternel" de leurs clients ?

3—"Nos membres attendent le paiement plusieurs mois", disent-ils. Nous attendons bien la mort toute notre vie ! Je tiens à la disposition de M. Lionel Demers la copie de la créance escomptés à la Banque, une semaine après la signature du contrat dans le cas de mes morts . . . L'entrepreneur n'a pas attendu !

Il y a deux remarques dans la mise au point que je trouve mortellement ennuyantes. a—"L'assurance-vie est un revenu."

Depuis quand les compagnies d'assurance-vie créent-elles de l'argent ? Ce qu'elles déboursent au décès, elles l'ont perçu des vivants et ce sont les vivants qui paient les primes. Dans le cas des compagnies d'assurance funéraire, les vivants et les morts n'en voient pas un sou : l'assurance retourne directement à la compagnie qui débite l'opération "assurance" et crédite l'opération "funérailles". Les survivants paient la différence.

b — M. Demers écrit : "On en arrivera un jour à faire complètement disparaître ce qui donne du sel à l'existence et alors même la vie ne vaudra plus la peine d'être vécue, à force de trop vouloir centraliser les secteurs de la vie humaine". Puis-je parodier cette phrase belle à croquer (quoi ! elle vient d'un croque-mort, non ?)

A trop vouloir centraliser les secteurs de l'activité funéraire, vous en arrivez à faire disparaître complètement l'existence (sans sel mais avec beaucoup de beurre et de millions) et "même la mort ne vaut plus la peine d'être vécue".

Non, décidément non, ils n'ont rien compris. Il serait si simple de profiter de nos "centres communautaires" et de nos églises pour y placer, à côté du baptistère, le mortuaire qui nous mène à l'éternité sans passer par le salon funéraire. N'est-ce pas d'ailleurs en ce sens, messieurs les directeurs de funérailles que le délégué apostolique vous invitait, lors de votre congrès à Ottawa, à réformer vous-mêmes vos moeurs avant que d'autres ne vous y invitent. Accepterez-vous mon invitation ?

Jacques-A. Lamarche
Saint-Laurent

L'efficacité d'un service public ici et dans d'autres pays

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à M. Marcel Vincent, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, à Montréal.

Cher Monsieur Vincent,

Je tiens à remercier la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour l'excellence du service qu'elle donne à ses abonnés. J'ai eu l'occasion d'en faire une fois de plus l'expérience, dans des circonstances qui m'ont permis d'en apprécier toute la valeur.

Il était à ce moment très important pour moi de retracer un ami qui voyageait en France et en Suisse.

A partir des renseignements très imprécis que j'avais à leur donner les opératrices de votre service outre-mer sont entrées en communication avec Paris, Strasbourg, Grenoble, Berne et quelques (7) terrains de camping en Suisse. C'est grâce à la coopération de vos employées et à celle du ministère des Affaires extérieures à Ottawa que j'ai enfin pu rejoindre la personne que je cherchais et qui en ce moment voyageait en direction du port de Marseille.

Cette expérience m'a aussi donné l'occasion d'apprécier la très grande courtoisie des opératrices du service téléphonique en Angleterre et en Suisse, mais, d'autre part, elle m'a permis de constater une fois de plus le manque de coopération des employés de la Régie d'Etat française. J'avais remarqué, en effet, la même chose au cours d'un bref séjour en France, il y a quelques années.

Toutes comparaisons faites, les citoyens du Québec peuvent se féliciter d'avoir à leur service une compagnie comme la vôtre.

Françoise G. Stanton,
Sillery.

Ce qui cause la perte de la confiance en nos politiciens

Monsieur le Rédacteur,

Si nous rejetons l'extrémisme à outrance du séparatisme avec bombes et l'anarchie qui s'ensuit, il faut dire tout de même que le séparatisme modéré a étalé au grand jour des faits qu'on n'osait à peine penser tout haut autrefois. En fait, ce n'est pas du séparatisme dont on a besoin, mais d'un véritable réveil national, d'une prise de conscience de notre nation canadienne-française et d'exiger avec aplomb et fermeté le respect et la part qui nous sont dus dans notre propre pays. Malheureusement, les séparatistes ont raison de critiquer la masse incompréhensive qui s'avachit devant ses pires ennemis.

Il est bouleversant, par exemple, de constater qu'après toute la haine du Québec et l'hypocrisie de Diefenbaker et de son parti, leur politique coloniale désuète, en ces temps modernes, on le reçoive avec joie et avec une aussi sotte naïveté. Aucun politicien ne s'est autant moqué de nous, son parti est formé d'une bande de moutons : comme preuve, le débat sur le drapeau qui les a fait voir tels qu'ils sont : têtus et fanatiques. Est-on aveugle à ce point ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

Ils accusent Pearson de diviser le pays, Diefenbaker et ses acolytes qui s'empressent de soulever toute l'étroitesse d'esprit de l'ouest, y compris les Néo-Canadiens qui veulent abolir nos privilèges, empêchant tout ce qui pourrait agrandir nos libertés, pour nous "conserver" au stage colonial. Les conservateurs se vantent de constituer le parti fondateur de la Confédération; pas surprenant alors qu'on soit si mal avantagés et si peu respectés..!

Evidemment, il est regrettable que Pearson ne soit pas dynamique comme M. Lesage. On fait toute une histoire avec les scandales de meubles, etc... Comme par hasard, ce sont tous des nôtres qui y sont impliqués; il est triste qu'on leur ait fourni cette possibilité et ces ministres ont une grave responsabilité, si ce n'est pas exagéré ou faux.

Mais ce qui est bien plus grave encore que des histoires de meubles, c'est quand, pour se railler des avantages politiques, des hommes comme M. Sévigny semblent plus intéressés à leur carrière qu'au bien-être de la nation qu'ils représentent. Seul M. Léon Balcer a eu le courage admirable de ses convictions, il faudrait plus d'un politicien aussi sincère pour nous inspirer confiance.

Il est grandement temps que le Québec se réveille et ne vende plus son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Un autre règne de Diefenbaker en des temps si importants pour notre avenir serait un désastre national. A-t-on si courte mémoire ? Les séparatistes aussi devraient se montrer plus sensés, s'adapter aux exigences du moment pour gagner au moins les avantages qui pourraient améliorer le sort du Québec, au lieu de souhaiter la débâcle comme des vautours; ils finiraient par avoir des buts plus logiques et acceptables en servant mieux notre cause.

Vigilant

L'"O Canada" n'est pas le même en anglais qu'en français

Monsieur le Rédacteur,

"O Canada" est chanté différemment dans les deux langues officielles du pays. La première strophe de la version française — celle que nous chantons — est écrite dans un style ancien qui nous rappelle le passé glorieux des Français au temps des luttes à l'épée. La traduction anglaise des vers ne respecte pas les paroles françaises qui sont en partie remplacées par une répétition, trois ou quatre fois, des mots "We stand on guard for Thee".

Est-ce que cela veut dire que nous devons rejeter le "O Canada" actuel, dont la musique est si populaire ? Non. La troisième strophe en français de "O Canada" renferme le vrai visage de notre pays, si nous savons lui apporter les modifications appropriées. Pourquoi s'obstiner à chanter "O Canada" dont les paroles françaises sont d'une autre époque et, pareillement, chanter la version anglaise traduite de façon bien imparfaite, puisqu'on supprime des phrases entières.

A l'occasion des élections fédérales, ce serait le temps de distribuer durant les assemblées les paroles françaises et anglaises des nouveaux vers pour notre hymne national "O Canada". Les personnes de l'auditoire se familiariseraient avec les nouvelles paroles sur l'air déjà connu, ayant la même signification en anglais qu'en français. Il resterait à faire traduire les mêmes paroles, françaises ou anglaises, dans toutes les autres langues parlées au Canada, par une personne compétente.

Voici les paroles françaises et anglaises :

O Canada, sur ce
continent nord,
Grandit ton peuple en
un commun accord.
Ennemi de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il veut garder dans l'harmonie
Sa fière liberté;
Et par l'effort de son génie,
Répandre au pays
la prospérité. (bis)

* * *

O Canada, on this
North Continent,
Thy people grow in
common agreement
Vigourously opposed to tyranny,
But filled with loyalty,
Canadians want to keep
in harmony
Their noble liberty;
And through efforts of ingeny,
Spread prosperity throughout
their country, (twice)

Espérons que notre gouvernement élu le 8 novembre prochain adoptera cette version de notre hymne national "O Canada", avant le centenaire de la Confédération.

Maurice Dussault,
Québec.

Améliorer sans tarder le sort des moins favorisés

Monsieur le Rédacteur,

Mes félicitations à M. A.-A. Cameron pour sa lettre publiée sous cette rubrique le 25 septembre.

Sans le connaître je l'admire pour avoir si bien su exprimer la pensée d'une foule de personnes âgées. Ce qu'il écrit est tellement vrai et sensé. Ici dans le centre où j'habite, un nombre assez considérable de gens sont des travailleurs retraités venant de toutes les classes de la société, la grande majorité ont le droit de vote.

Pour toutes les raisons que vous connaissez déjà, il nous est à peu près impossible de grossir nos revenus, personne n'est intéressé à nous embaucher ("pas de place pour les petits vieux, on est pas dans le vent").

Tout de même ces mêmes bons samaritains, y compris nos gouvernements, ne refusent pas nos chèques de $75. par mois. Ils sollicitent même notre aide bénévole, notre coopération et nos votes; ceci inclut même la Centrale d'Hypothèques, une société de l'Etat. Un gros merci à nos gouvernants pour la dernière augmentation de $10 par mois, environ $2.30 par semaine, qui déjà a été reprise par eux en augmentant des loyers. Bravo, ça c'est démocratique.

J'endosse M. Cameron de plein coeur, et qu'il soit assuré que personnellement je suis avec lui et j'espère que plusieurs autres feront pression pour un meilleur traitement, pas dans six mois ou un an, mais tout de suite.

A. Bastien,
Pointe-Aux-Trembles

Peter NEWMAN à OTTAWA

Diefenbaker projette un appel aux "habitants"

Selon les pronostics du haut commandement libéral, M. Diefenbaker était censé fonder la lutte électorale sur un programme anti-Québec, en stimulant le ressac de colère des Anglo-Saxons dans le reste du pays.

Bien qu'une parole excessive reste toujours possible chez un homme politique de tempérament prompt comme M. Diefenbaker, il semble que les conseillers intimes du chef conservateur l'aient convaincu de s'abstenir de toute déclaration qui puisse être interprétée dans un sens hostile aux Canadiens français. On prévoit que cette semaine, en commençant une tournée électorale de vingt-trois jours au Canada anglais, M. Diefenbaker fixera son attention sur d'autres sujets, limitant ses propos sur le Québec à de vagues appels à l'unité nationale.

Le bilinguisme

On suppose que le chef conservateur a consenti à ne pas renouveler ses attaques contre la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (la commission Laurendeau-Dunton, que le 11 septembre, à Barrie en Ontario, M. Diefenbaker qualifiait de "tribune pour les songe-creux") et à donner moins d'importance aux réquisitoires contre les ententes particulières négociées depuis deux ans et demi entre Ottawa et Québec. (Dans le discours déjà cité de Barrie, M. Diefenbaker proclamait : "Le temps est venu de cesser ces marchés négociés en sous-main qui divisent le pays par fractions.") Les conseillers de M. Diefenbaker espèrent que dorénavant il blâmera sévèrement quiconque ose dire qu'il est hostile aux Canadiens français.

Les sentiments de M. Diefenbaker sur le Canada français ont toujours été assez ambigus. La plupart des gens sincèrement hostiles à Québec semblent avoir la certitude que M. Diefenbaker est de leur côté, mais l'examen complet de sa carrière politique n'apporte aucune preuve concluante que M. Diefenbaker soit prévenu contre le Canada français. (Il a cependant accordé son approbation tacite à la chauvine hystérie antiquébecoise de certains de ses députés activistes des Prairies et du Yukon).

M. Diefenbaker et l'évolution

Mais ce que montrent clairement les états de service de M. Diefenbaker, c'est qu'il ne comprend pas les vraies causes de la révolution tranquille du Québec et consent volontiers à flatter les instincts conservateurs de la majorité, tout en ne tenant aucun compte des aspirations de la minorité militante.

Lorsque M. Diefenbaker parle, comme il lui arrive souvent, du "canadianisme sans trait d'union", il ne semble pas avoir la moindre connaissance du fait que pour les 37% de la population qui sont canadiens-français, le trait d'union constitue une part essentielle de leur caractère. Il définit l'idéal national du Canada en termes qui expriment ses traditions et ses intérêts des Prairies; il en fait un pan-canadianisme qui implique la disparition graduelle du "problème français."

C'est une ironie que dans la campagne électorale que mène M. Diefenbaker au nom de la moralité politique avant tout, il n'ait pas reconnu que les grandes questions sociales, la révolution du Québec par exemple, ont aussi une portée morale. Au lieu de cela, il se comporte comme s'il était persuadé que les événements du Canada français depuis 1960 constituaient une espèce d'élan subversif que d'énergiques mesures d'Ottawa suffiraient à mater.

Les conseillers intimes de M. Diefenbaker, au lieu d'essayer de changer l'orientation de sa pensée à l'égard de Québec, tendent leurs efforts vers une stratégie absolument différente. Ils veulent exploiter dans les régions rurales de langue française l'esprit de réforme agraire qui a toujours dirigé la pensée de l'homme de Prince-Albert.

La plupart des améliorations économiques que la révolution tranquille a mises sur pied dans la province de Québec n'ont pas relevé le niveau de vie campagnard et laissent aux agriculteurs l'amère conscience d'injustices passées et présentes. Ce ressentiment s'est traduit par les suffrages accordées à l'Union nationale, ou aux créditistes pour le Parlement fédéral. Maintenant, les conservateurs espèrent créer à M. Diefenbaker la réputation de l'homme le plus capable d'aider les cultivateurs du Québec comme il avait aidé ceux de l'Ouest.

Le programme Hamilton

M. Alvin Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture de M. Diefenbaker, travaille depuis un semestre à une série de mémoires sur l'agriculture de l'Est, en vue d'un programme. On prévoit que lors de sa prochaine tournée de Québec, le 23 octobre, M. Diefenbaker exposera le programme en détail, et joindra à ses promesses un réquisitoire contre le gouvernement libéral, auquel il reprochera de n'avoir pas tenu l'engagement d'instituer un ministère de l'agriculture de l'Est. (Paradoxalement, le programme que va proposer M. Diefenbaker est presque le même que celui qu'a élaboré M. Maurice Sauvé, ministre libéral des Forêts, pour la réforme de l'agriculture de l'Est. Il est vrai que le projet de M. Sauvé n'a jamais été approuvé par le Parlement.)

Les conservateurs réalistes ne prévoient pas que le plan de réforme agraire leur vaille plus de dix circonscriptions rurales dans le Québec. Mais s'ils réussissent dans les autres provinces, cet appoint de dix députés pourrait suffire à priver les libéraux de la majorité.

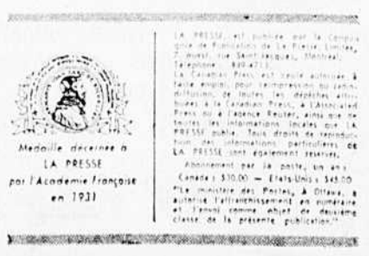

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie française en 1931

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 1

plutôt demeuré sur la côte nord, où il aurait réussi à se cacher.

Le vol a été commis à 10 h. 10, mercredi matin, par quatre bandits masqués, armés de revolvers et de fusils, qui ont fait irruption dans une succursale de la Banque royale du Canada alors que neuf personnes se trouvaient dans l'établissement, soit trois employés et six clients.

En moins de deux minutes, ils sommèrent toutes ces personnes de se coucher sur le plancher et en même temps qu'ils les tenaient en joue, ils raflèrent le contenu des tiroirs-caisses soit environ $16,000. Aucun coup de feu ne fut cependant tiré.

Les bandits prirent d'abord la fuite dans une voiture volée à Montréal mardi dernier, et qui fut retrouvée une vingtaine de minutes plus tard.

Les individus appréhendés seraient originaires de la région du Bas St-Laurent et de Montréal.

Hold-up de $35 sur un messager

Un bandit solitaire, armé d'un revolver noir, a dépouillé un jeune messager d'épicerie d'une somme de $35, vers 8 h. 20 hier soir.

Le gunman a appréhendé le messager en face du 5477, 18e Avenue, à Rosemont. Avant de prendre la fuite à pied, il a conseillé au messager de ne pas se retourner pour voir la direction qu'il prendrait, sinon il recevrait une balle dans la tête.

La victime est Jacques Gendron, âgé de 15 ans, messager du Marché Joyal, au 3807 de la rue Dandurand, à Rosemont.

Cambriolages

Des cambrioleurs se sont glissés dans le logis de Mme Louise Cassinni, 550 ouest, rue Liège, durant son absence et ont fait main basse sur $4,000 de bijoux, fourrures, appareils électriques et autres.

M. Ermgard-Graffin Shwerin, 1532, MacGregor, app. 85, s'est fait dérober ses caméras et autres accessoires de photographie d'une valeur de $1,700.

Un montant égal de fourrures, bijoux, billets de banque, sont disparus du logis de M. Donat David, 2625 est, rue Fleury, enlevés selon toute probabilité par des inconnus qui ont pénétré par le garage.

$500 de liqueurs alcooliques et $200 en argent ont été subtilisés de la caisse du bar Vivoir Chatelain, 181 ouest, rue Sherbrooke.

Enfin M. G. Therrien, 1146, est, rue Mont-Royal, s'est plaint à la police qu'on lui a volé $1,300 d'outils.

BATAILLE

SUITE DE LA PAGE 3

tis-plombiers". Me Brabant écrit : "Le syndicat FTQ des plombiers s'est joint aux employeurs, la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage, pour reprocher au syndicat de la construction de Montréal, CSN, son retard à accepter le rapport d'un comité d'apprentissage formé en vertu d'un décret de janvier 1964 pour tenter de régler les problèmes de l'apprentissage des plombiers.

Le syndicat international et les employeurs prétendent que le syndicat de la CSN est ainsi responsable du conflit qui oppose les apprentis-plombiers à l'employeur et qui a provoqué les séances d'étude qui durent depuis vendredi dernier et auxquelles participent un nombre grandissant d'apprentis-plombiers, soit environ 500 sur un nombre total de 2,000 apprentis.

Le rapport en question a été rendu public, mercredi soir, à une assemblée d'environ 200 apprentis-plombiers, dont une grande partie ne sont pas syndiqués ou le sont avec l'union internationale. Le rapport fut rejeté à l'unanimité par l'assemblée comme étant le résultat d'une machination ourdie contre les apprentis par les entrepreneurs et le syndicat FTQ, et les apprentis exigent maintenant de participer à l'établissement des normes qui régiront leur apprentissage. La CSN entrevoit déjà la création d'un syndicat d'apprentis-plombiers.

Les grandes lignes du rapport sur l'apprentissage

Les grandes lignes du rapport sur l'apprentissage sont les suivantes :

1. — Le comité d'apprentissage aurait la discrétion la plus totale pour accorder, refuser, renouveler ou révoquer les cartes d'apprentissage et pour promouvoir les apprentis et ce, pour n'importe quelle raison.

2. — Alors que la loi n'exige que quatre années d'apprentissage pour qu'un apprenti puisse se présenter aux examens de la province, les apprentis devraient suivre des cours du soir et du jour et auraient à subir une période de probation et des contrôles de toutes sortes sans que le comité d'apprentissage soit à aucun moment obligé de tenir compte des succès académiques de l'apprenti et de le promouvoir à l'année d'apprentissage supérieur; il doit cependant tenir compte des "recommandations" de certaines personnes qui ne sont pas mentionnées dans le rapport.

3. — Les apprentis seraient divisés en deux catégories : la première pour les apprentis de 1ère et 2e années, la seconde pour ceux de 3e et 4e années. Les apprentis de la 2e année seraient payés au même taux que ceux de la 1ère année et ceux de la 4e année, au même taux que ceux de la 3e année. Les apprentis, dont le salaire horaire est gelé depuis deux ans, à des taux variant de $1.10 à $1.50, auraient un salaire horaire de $1.30 et de $1.60 selon qu'ils sont classés dans la première ou deuxième catégorie.

4. — Les apprentis seraient donc jetés dans l'insécurité complète quant à leur avenir et totalement à la merci de leur patron étant donné que le comité d'apprentissage tiendrait compte des "recommandations" de ces derniers et que les apprentis pourraient voir leur apprentissage prolongé de plusieurs années sous n'importe quel prétexte.

Geste anormal pour un syndicat

M. J.-C. Duchesne, membre de l'exécutif du syndicat des plombiers affiliés à la FTQ et président du comité d'étude des apprentis-plombiers, a déclaré qu'il trouvait normal que les entrepreneurs aient accepté ce rapport, mais qu'il était déçu, voire dégoûté, du fait que les représentants du syndicat international, chargés pourtant de défendre les apprentis, y aient aussi souscrit.

"Ces représentants, dit-il, croyaient sans doute que le rapport demeurerait secret et qu'il serait accepté en douce par les parties et à l'insu des apprentis qui sont pourtant les premiers intéressés. Considérant que les apprentis auraient à la suite de cette machination perdu toute liberté, toute sécurité, ceux-ci remercient le syndicat de la CSN d'avoir refusé de souscrire à ce rapport et de nous en avoir dévoilé le contenu pour que nous puissions en apprécier la valeur avant qu'il soit trop tard.

Aux travailleurs de juger eux-mêmes

"Nous laissons aux travailleurs eux-mêmes le soin de juger les agissements du syndicat international FTQ des plombiers qui, une fois de plus, s'est uni aux employeurs pour combattre les travailleurs."

C'est au cours de cette assemblée qu'ont été lues les réponses du syndicat de la construction de Montréal CSN et du syndicat FTQ des plombiers, au télégramme que leur avaient envoyé les apprentis le matin même pour solliciter leur soutien. Alors que le syndicat de la CSN leur répondait qu'elle mettrait à leur disposition tous les services techniques nécessaires, le syndicat international répondait par une attaque contre la CSN la rendant responsable de l'arrêt de travail déclenché spontanément par les apprentis eux-mêmes vendredi dernier.

La Corporation ne refuse pas de négocier

Par ailleurs, dans un communiqué adressé à LA PRESSE, la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie du Québec section de Montréal) déclare qu'il est faux de prétendre que la Corporation se refuse catégoriquement à négocier avec les représentants des grévistes et qu'au contraire, par l'entremise de M. Lucien Malouin, conciliateur du ministère du Travail, la Corporation a offert aux dirigeants de la CSN d'entreprendre des négociations dès que les grévistes seront de retour au travail.

La Corporation déclare enfin dans ce communiqué qu'elle est prête à négocier en tout temps à la seule condition que les grévistes rentrent dans la légalité.

BOURGAULT

SUITE DE LA PAGE 3

gouvernants aliénés et petits bourgeois".

La loi du talion

"Nous protestons contre un principe, le principe de la loi du talion, le principe de répondre à la violence par la violence", a déclaré, pour sa part, le président de la SNPQ, M. Raymond Lemieux.

"S'il y a quelque chose qui ne marche pas dans la société, a-t-il ajouté, il faut y remédier, non pas par la violence, mais en allant à la cause du malaise pour tenter de trouver un remède.

"Nous sommes un petit peuple vivant dans un grand pays, a-t-il dit, mais nous sommes dirigés par un petit peuple qui mène une politique de grandeur et, parallèlement, une politique de chiens écrasés et de non instruits."

Présence morale

Même s'il est présentement détenu à Québec, où il purge une peine d'emprisonnement de huit jours, reliquat de la visite de la reine à Québec en octobre dernier, le dirigeant des Chevaliers de l'indépendance, Réginald Chartrand, était présent d'esprit à cette manifestation.

Il avait en effet envoyé un mot à sa femme, qui s'est chargée de faire passer le message au groupe des manifestants.

Dans sa missive, Reggie Chartrand accusait les futurs assassins de Schirm et Guénette en disant que "les colonialistes s'apprêtaient à tuer deux hommes".

L'écrivain Paul Chamberland, membre du MLP, qui s'est également adressé au groupe, a insisté lui aussi sur le fait que l'on se préoccupe peu de rechercher les causes de la criminalité, au nombre desquelles figurent le chômage et les salaires de famine qui sont l'apanage d'une bonne partie des familles.

Rectification

M. Jean-Louis Beaudoin, secrétaire de la Ligue des droits de l'homme, a tenu à apporter une rectification à une annonce, parue dans le "Quartier-Latin" du 28 septembre, à l'effet que la Ligue prendrait part à la manifestation.

Dans une lettre qu'il nous adressait hier, M. Beaudoin, parlant au nom du comité exécutif de la Ligue, a souligné que son organisme était entièrement d'accord pour recommander l'abolition de la peine de mort au Canada.

Il a ajouté que la Ligue des droits de l'homme ne pouvait participer à cette manifestation pour deux raisons. Premièrement, elle n'a pas été invitée à le faire. Deuxièmement, la Ligue étant un organisme neutre, elle se refuse à des démonstrations publiques.

Le projet de carillon électronique sur l'île Ste-Hélène sera modifié

Ce n'est qu'au cours d'une autre assemblée, dont la date n'est pas encore fixée, que le conseil municipal de Montréal se verra définitivement saisi d'un projet concernant l'installation d'un carillon électronique dans la tour de Lévis, sur l'île Sainte-Hélène, d'ici l'ouverture de l'Expo 1967.

Le projet faisait l'objet d'un article inscrit au feuilleton de l'assemblée ouverte hier soir et qui a trait à un contrat projeté entre la Compagnie canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 et la Sun Life Assurance Company of Canada. La ville sera appelée à signer le contrat à titre d' "intervenante".

L'article a été "retiré", à la suggestion de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif. "La Sun Life, dit M. Saulnier, proposera des modifications".

Le carillon électronique que la Sun Life Assurance Company of Canada se propose d'installer comprendrait 671 cloches.

Nouveaux districts judiciaires pour la Cour du Bien-Etre

QUEBEC, DNC — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a annoncé que plusieurs nouveaux districts judiciaires allaient dorénavant entendre les causes soumises à la cour du Bien-Etre social.

Il s'agit des districts de Pontiac, Labelle, Joliette, Bedford et Nicolet.

A cette fin, les districts de Pontiac et Labelle seront attachés à celui de Hull qui possède déjà un juge de la cour du Bien-Etre social, lequel devra dorénavant se rendre entendre les causes dans les trois districts.

De la même façon, le district de Joliette est dorénavant rattaché à celui de Terrebonne, celui de Bedford à celui de St-François et celui de Nicolet à celui de Trois-Rivières.

M. Wagner a également annoncé la nomination d'un avocat montréalais, M. Robert Hamel, au poste de juge municipal à St-Leonard de Port-Morice où il remplace le juge Jean-Paul Dansereault. Ce dernier est nommé juge municipal à Pointe-aux-Trembles à la place du juge Jacques Anquetil

Le vent cause des dégâts à Montréal

Arbres déracinés, fils électriques brisés, circulation bloquée aux heures de pointes, ne sont que quelques-uns des méfaits de la tempête qui s'est abattue, ce matin, sur la région métropolitaine.

Le bureau météorologique de Dorval, prévoyait une pluie intermittente pour toute la journée. La température devait cependant atteindre 70 degrés.

Ce matin, de 5 h. à 9 h., il est tombé quatre dixièmes de pouces de pluie et les vents ont atteint une vélocité de 50 milles à l'heure.

Ces derniers ont été la cause d'une panne électrique dans Westmount vers 7 h. 15. Une équipe de l'Hydro-Québec a réparé, en moins de quinze minutes, le transformateur endommagé à l'angle des rues Sherbrooke et Lansdowne.

Un arbre déraciné bloquait, ce matin, toute circulation, rue Wiseman, près de la rue Bernard. La police a dirigé les automobilistes vers d'autres artères.

Le bureau de la météo prévoit, enfin, que la journée de samedi sera ensoleillée.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

OUI !
Tout le monde se le dit ! Pour une VOLKSWAGEN 1966

c'est chez
HOULE AUTOMOBILE LTEE
qu'il faut aller
AVONS CHOIX COMPLET DE MODELES ET DE COULEURS POUR LIVRAISON IMMEDIATE
9080, rue HOCHELAGA CL. 4-7575
OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Voici pourquoi Ford ne jure que par Volkswagen.

Nous parlons de Monsieur John Ford.
De Riverside (Ontario).
"Parce qu'il y a déjà 10 Ford dans la famille", nous a confié John avec fierté.
"Il y a Mary, une Ford de 1950; John, 1952; Anne, 1954; Kitty, 1956; Lizzy, 1957; Bill, 1959, Pat, 1960; Mike, 1962 et le Ford de 1965, Matt".
Et bien entendu, il y a Henriette, l'épouse de John.
"Je l'appelle Hank. En terme automobile, vous pourriez l'appeler mon modèle H", suggéra astucieusement John.
John a soigneusement pesé le pour et le contre avant d'adopter notre station-bus comme le meilleur moyen de transport pour sa famille.
"C'est un véhicule économique! Je fais environ 28 milles au gallon. Il n'a presque pas besoin d'entretien, et il y a de la place pour tous".
Quand nous avons mentionné que notre station-bus est un 9 places, John a admis qu'il l'a acheté à l'époque où sa famille ne comptait encore que huit membres.
"Nous avons en quelque sorte grandi dedans," a-t-il déclaré en riant. "Depuis que j'ai ce station-bus, j'ai parcouru 33,000 milles et nous sommes deux de plus dans la famille".
"Mais, je pense que même si j'avais une petite famille, j'aurais un station-bus VW," continua John Ford. "On peut toujours mettre ce qu'on veut aux places qui ne sont pas occupées. J'ai déjà eu une équipe de 17 joueurs de hockey dans le mien".
Avant de quitter John, nous lui avons posé une dernière question. "Y aura-t-il d'autres Ford, à l'avenir?"
"Je ne pense pas", a-t-il répondu. "Mais il y aura probablement un autre station-bus Volkswagen."

Montréal-Ouest — HAMER SERVICE LTEE — 5465, avenue Royalmount
Montréal-Nord — POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD. — 10395, boul. Pie-IX,
Pierrefonds — CADRIN MOTORS LTD. — 14199, boul. Gouin ouest
Montréal-Centre — POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD. — 5441, rue St-Hubert
Auteuil — FORTIN AUTOMOBILES (AUTEUIL) INC. — 4670 boul. des Laurentides
St-Jérôme — LAFONTAINE AUTOMOBILES INC. — 2031, boul. Labelle, Village Lafontaine
Montréal-Centre — AUTO HAMER INC. — 1922 ouest, rue Ste-Catherine
Chomedey — FORTIN AUTOMOBILES INC. — 272, 70e Avenue
Terrebonne (Nord-Est) — ALEXANDER MOTORS LTD. — C.P. 530 Chemin Pincourt
Montréal Centre — MOUNTAIN MOTORS INC. — 2142-2144, rue Bleury
Greenfield Park, Rive Sud — CHAMBLY AUTOMOBILES INC. — 335 boul. Taschereau
Verdun — CAMPBELL & CAMERON LTD. — 4050, avenue Verdun
Montréal-Est — HOULE AUTOMOBILE LTEE — 9050-9080, rue Hochelaga
Lachine — RIOPEL AUTO INC. — 2125, rue Notre-Dame

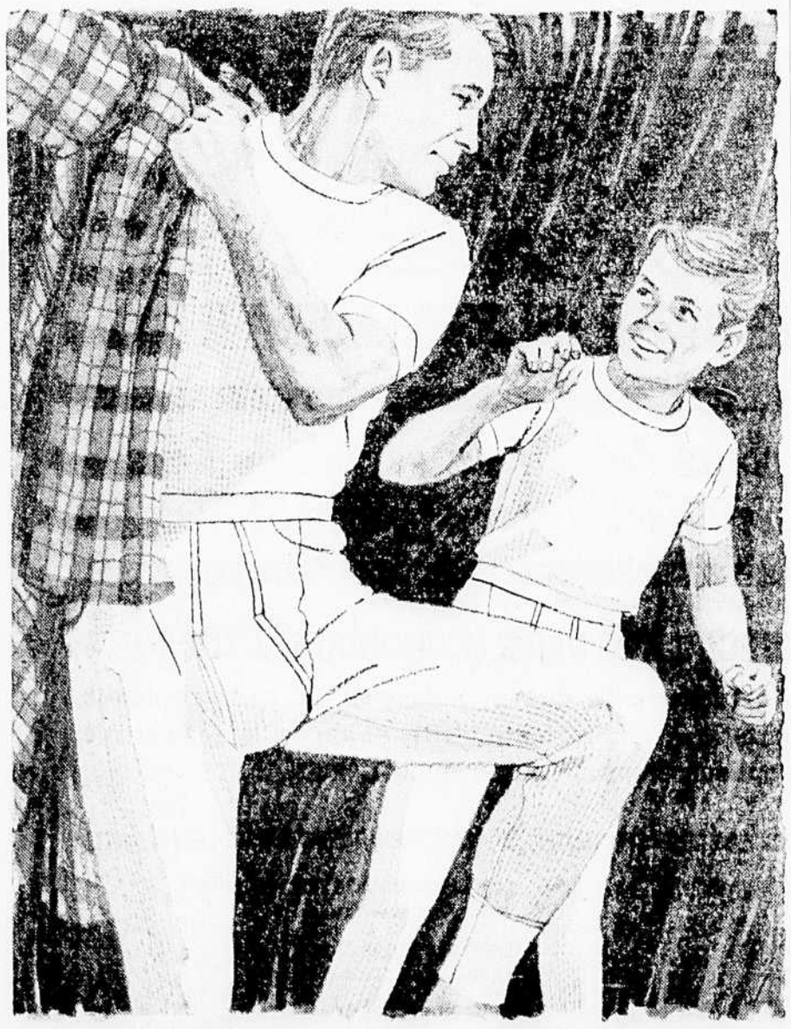

Si ces sous-vêtements ne sont pas assez chauds pour vous... aussi bien déménager en Floride

Rien sauf, peut-être, la Floride ne vous gardera mieux au chaud que les sous-vêtements "Thermal" de Stanfield. En effet, leurs milliers de mailles alvéolées retiennent la chaleur de votre corps et vous isolent contre la froide température. Ces sous-vêtements à l'épreuve de l'hiver sont présentés dans un choix d'épaisseurs, tout coton, coton et laine ou coton et térylène. Ils conservent leur forme, lavage après lavage. Les gilets à manches courtes vous sont offerts à compter de $1.95 environ; les gilets à manches longues, à compter de $2.95. Les caleçons longs à taille élastique se vendent de $2.50 à $4.95. Les gilets pour garçons coûtent environ $1.50 tandis que les caleçons longs à siège double se vendent de $1.95 à $2.50 environ. Aussi, combinaisons à manches longues ou courtes. Avec des sous-vêtements Stanfield, vous serez bien au chaud . . . Et c'est moins cher que de déménager en Floride!

STANFIELD'S
STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

4:00
2-7-13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—General Hospital
6—Moment of Truth
8,13—Cartoons
10—Dessins animés
12—Surprise Party

4:30
2,7,13—La boite à Surprise
3—The Early Show
6—Magic Boomerang
10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—The Mickey Mouse Club

5:00
2,13—Radisson
4—Télé-Popeye
5—Tammy
6—This Land
7—Furie
8,13—F-Troop
12—Family Theatre

5:30
2—Nos frères, les hommes
4—Histoire du Far-West
5—Adventure Club
6—Music Hop
7—Remous
8,13—Convoy
10—Au nom de la Loi
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
5—Len Cane Sports
6—Teen '66
7—La grange à . . .
10—Télé-Métro
13—Monsieur Ed.

6:15
3—Weatherwise
5—News time

6:30
2—Téléjournal
3,12—News
5—Huntley Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Nouvelles — Météo — Sports

6:45
4—Nouvelles
7—Météo — Sports
8,13—News and Weather

6:50
10—Sport-image

7:00
2—Aujourd'hui
3—Littlest Hobo
4—La Famille Stone
5—Bewitched
6—CBC TV News
7—Bonsoir Copains
8,13—Coronation Street 11
10—Nouvelles
12—My Favorite Martian
13—Le virginien

7:15
10—Ciné-Roman

7:30
3—Wild, Wild West
4—En première
5—The F.B.I.
6—Fine and Dandy
7,13—Perry Mason
8,12,13—The Smother Brothers Show
10—En première

8:00
2—Les insolences d'une caméra
6—Get Smart
8,13—The Patty Duke Show
13—Canadian Pro Football

8:30
2,7,13—Cinéma international
3—Hogan's Herves
5—Convoy
6—Tommy Hunter
8,12,13—A Go Go '66

9:00
3—Gomer Pyle
6—Friday Night Movies
8,13—Hullaballov
12—Plyton Place

VOUS OFFRE UN

NOUVEAU SERVICE EXPRESS

MONTRÉAL QUÉBEC

175 MINUTES

JUSQU'À 96 DÉPARTS PAR SEMAINE

INFORMATION:

TERMINUS CENTRAL
1188 ouest,
boul. Dorchester
TÉL: 842-2281

radio télévision

ON MEDITE dans "Septième Nord" et "De neuf à cinq", et qu'est-ce qu'on fait dans "Le Bonheur des autres"? On médite un peu, bien sûr, puisqu'on participe à la condition canadienne-française, mais surtout on se chicane. L'héroïne de ce télé-roman, la belle Yolande (Nicole Filion), qui est pourtant bonne et douce, se chicane avec sa soeur ainée, qui de son côté se chicane avec son mari et ses enfants. Elle se chicane aussi avec sa jeune soeur, qui vit avec elle, et qui est malade. A la banque, elle doit gronder le comptable qui la poursuit de ses assiduités. Lequel comptable déteste le gérant (tout le monde le déteste à la banque), et doit gronder les employés qui arrivent trop tard le matin. J'allais oublier le petit jeune homme qui a maille à partir avec une petite amie jalouse, et bien d'autres "niques à chicane". On n'en sort pas. La somme d'agressivité qui se dépense dans "Le Bonheur des autres" est proprement fantastique.

Et l'on se souvient que Jean Filiatrault est un romancier de type mauriacien, et que les "noeuds de vipères" n'ont plus de secrets pour lui.

Après avoir vu deux émissions successives du "Bonheur des autres", je souhaite vivement qu'il mette un frein à la fureur des flots, et . . . des méchants arrête les complots! Car si une telle tension peut se soutenir dans un roman, où la parole explore abondamment les origines et les aboutissements des passions, elle devient difficilement tolérable dans une émission télévisée qui nous revient semaine après semaine. Et elle porte souvent les interprètes à jouer forcé, voire un peu faux. Jean Filiatrault a du métier. Il soigne particulièrement la progression dramatique de ses émissions : les séquences s'y enchaînent avec le plus de naturel possible. Mais il ne réussira à nous atteindre vraiment, je pense, que s'il consent à introduire dans son télé-roman des moments de repos, de simple et paisible existence.

●

Je m'aperçois, au terme de cette tournée des télé-romans, que j'ai insuffisamment parlé des réalisateurs et des interprètes. Je le dirai donc globalement : tout cela m'apparaît remarquablement fait, des "Belles Histoires" au "Bonheur des autres". La Société Radio-Canada met au service de ses auteurs toutes les ressources du milieu artistique canadien-français ; et, on le constate de nouveau en voyant les télé-romans, elles sont riches et nombreuses.

G. M.

choix d'émissions

TELEVISION

8.00 (Canal 2) — **Les Insolences d'une caméra**
De bons vieux trucs qui "marchent" toujours . . .

10.15 (Canal 2) — **Les Couche-tard**
Avec Jacques Normand et Roger Baulu, plus en forme que jamais.

10.30 (Canal 10) — **Toute la ville en parle**
Potins sur la vie artistique.

10.45 (Canal 2) — **Micheline**
Invité : Jen Roger.

RADIO

7.15 (CBF) — **Cinéma, miroir du monde**
Animateur : Gilles Sainte-Marie.
— "Les Petits Riens" (Mozart).

8.30 (CBF) — **Piano pour quatre mains**
Musique française pour deux pianos et piano à quatre mains : Victor Bouchard et Renée Morrisset, pianistes-duettistes. Variations sur un thème de Beethoven, op. 35 (Saint-Saëns). — Suite "Scaramouche" (Darius Milhaud).

9:30
3—Alfred Hitchcock
4,10—Monsieur Banco
5—Mrs Roberts
8,13—Horror House

10:00
3—Slattery's People
4—Arrêt
5—Man from UNCLE
10—La Famille Stone
12—Combat

10:15
2,7,13—Les couche-tard

10:30
10—Toute la ville en parle

10:45
2,7,13—Micheline
7—Dernière édition
10—Nouvelles

11:00
2,7,13—Téléjournal
3,5,6—News
4—Nouvelles
6—News
7—Le grand prix musical
8,12,13—National News
10—Sports

11:15
3—Weather
4—Heure exquise
6—Viewpoint
8,13—Weather & Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20
2,7,13—Supplément régional
3—Weather
5—Sports
6—Final Edition

11:30
2—Cinéma
3—Movie
5—Tonight Show
6—Sports Final
7—Cinéma 7
13—Ciné-soir

11:35
6—The Man from UNCLE
8,13—The Big Movie
12—Pajama Playhouse

DEMAIN MATIN

8:00
3—Capt. Kangaroo
8,13—Let's Find Out
8,13—Little Theatre

9:00
3—Heckle and Jeckle
12—Storytime

9:15
2,7,13—Cours universitaires
5—Profile of a Miracle

9:30
3—Tennessee Tuxedo
5—Atom Ant
6—The Alvin Show
10—Musique

10:00
2,7,13—Cours universitaires
3—Mighty Mouse Playhouse
5—Secret Squirrel
6—Steve's Corner
8,13—Robin Hood
10—Bien l'Bonjour
12—Rocky and His Friends

10:30
3—Linus the Lionhearted
5—Underdog
8,12,13—Casper the Friendly Ghost

11:00
3—Tom and Jerry
5—Top Cat
6—Deputy Dawg
7—Musique
8,12,13—Milton The Munster
10—La Roulotte du gros Bill
13—Musique

11:30
2,7,13—Tour de terre
3—Quick Draw McGraw
5—Fury
6—Jonnie Quest
8,12,13—Peter Potamus

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,7,13—La souris verte
3—Sky King
4—Musique
5—Sgt. Preston
6—King Leonardo and Tennessee Tuxedo
8,13—Secret Squirrel
10—Ciné-midi
12—Adam's Ant

12:30
2,13—Les coulisses de l'exploit
3—Lassie
4—Horaire commenté
5—Porky Pig
7—Les jeunes en orbite
8,13—Wrestling
10—Cinéma
12—The Mighty Hercules

1:00
3—My Friend Flicka
4—Safari
5—Discovery
6—Three Star Bowling
12—Let's find out

1:30
2,7,13—Robin des bois
3—News
4—De Paris à Broadway
5—Wide World of Sports
8,13—Tides & Trails
12—Flying Fisherman

2:00
2,7,13—Football canadien
6—Baseball
8,13—Saturday Movie
10—Sur le matelas
12—Wrestling

2:30
4—La Sieste
12—Tides and Trails

3:00
5—Navy Film of the week
10—Cinémale
12—Movie

3:30
5—The Pioneers
3—Great Moment in Music

4:00
3—Countdown to Kickoff
4—Les Petits Bonhommes
5—Football
8,13—After Hour

4:15
6—Window on the world

4:30
2, 7, 13—Echos du sport
6—Cuisine
8,12,13—Wide world of sports
10—Détective International

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

6.15 — Ab lib
Présentateur : André Hébert.
"La Livri", "L'Agaçante", "L'Indiscrète" (Rameau) : Huguette Dreyfus, claveciniste ; Christian Lardé, flûtiste, et Jean Lamy, viole de gambe.

7.02 — Intégrales
Quatuors nos 8 et 16 (Beethoven) : le Quatuor hongrois.

8.02 — Concert instrumental
Arabesque no 1 (Debussy) et "La Moldau" (Smetana) : Hubert Jelinek, harpiste. Variations sur un theme de cinq notes (Russell Garcia) : Ensemble de cors de Los Angeles.

8.30 — L'Orchestre de Radio-Canada
Dir. Vladimir Golschmann. "Le Festin de l'araignée" (Roussel) et Symphonie no 9 en do majeur (Schubert).

9.30 — Récital
Fernande Chiocchio, mezzo-soprano, et Janine Lachance, pianiste : oeuvres de Gustavino et de Sandoval.

CBM

11.00 — Music of Today
La musique d'aujourd'hui, présentée par le compositeur torontois Harry Somers. Ce soir, des oeuvres de Charles Ives.

CKVL

7.30 — Festival de musique baroque (stéréo)
Le 24 ordre du 4e livre de pièces de clavecin de Couperin, avec Françoise Petit.

8.30 — Musique de chambre (stéréo)
Les Quatuors en mi bémol, opus 33, no 2 ("The Joke"), et en fa, opus 3, no 5 ("The Serenade"), de Haydn. Le Quatuor Janacek.

9.00 — L'Orchestre de Philadelphie
La Symphonie no 49 de Haydn, et la cinquième de Mahler, sous la direction de Hermann Scherchen.

10.30 — Le Festival de Prague
L'Ouverture révolutionnaire de Rudolf Karelx, opus 39 ; la Symphonie pour violoncelle et orchestre de Britten ; la cinquième Symphonie de Sibelius. Mstislav Rostropovitch, violoncelliste, et l'Orchestre symphonique de la Radio tchécoslovaque, sous la direction de Jiri Waldhans.

CJMS

6.00 — Emission Yolande Dulude
Extraits des opéras "Pagliacci" et Andrea Chenier", interprétés par l'Orchestre du Hollywood Bowl ; oeuvres de Mozart jouées par Gieseking.

9.00 — Emission Jean-Paul Jeannotte
Le Concerto de clarinette de Mozart et le Quintette en mi bémol de Beethoven.

choix d'émissions

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m. — Canal 10 : "Tonnerre sur l'Atlantique" (Américain, 1939). Drame de guerre avec Wallace Beery et Chester Morris. — Episodes de la lutte menée durant la première Guerre Mondiale par la marine américaine contre les sous-marins allemands.

11.30 a.m. — Canal 2 : "Le ciel n'est pas à vendre" (Allemand, 1958). Mélodrame avec Annie Rosar et Hans Holt. — Une vieille cuisinière a donné en vain ses économies à son neveu pour qu'il devienne prêtre.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Vogue mon coeur" (Français, 1935). Comédie avec René Lefèvre et Nicole Vattier. —Pour sauvegarder sa fortune, une jeune fille s'enfuit avec un riche Anglais.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Rainbow Island" (1944). Comédie avec Dorothy Lamour, Eddi Bracken et Barry Sullivan. — L'aventure de trois marins qui échouent sur une île polinésienne et y découvrent de belles filles vêtues de "sarongs".

1.05 p.m. — Canal 2 : "Incognito" (Français, 1958). Comédie policière avec Eddie Constantine et Danik Pattison. — Un agent du F.B.I. vient en France pour démasquer des faux monnayeurs.

5.00 p.m. — Canal 12 : "The Jackpot" (1950) avec James Stewart, Barbara Hale et James Gleason. — Un homme gagne le gros lot à la radio mais il doit trouver le moyen de payer les taxes sur ses gains.

7.30 p.m. — Canal 10 : "Le démon des eaux troubles" (Américain, 1953). Drame d'aventures avec Richard Widmark et Victor Francen. — Des savants arment un sous-marin qui doit repérer une base secrète ennemie.

8.30 p.m. — Canal 2 : "Pardessus les moulins" (Italien, 1956). Comédie avec Sophia Loren et Vittorio de Sica. — Le gouverneur d'une province occupée est sensible aux charmes d'une jolie meunière.

11.10 p.m. — Canal 10 : "Les anges du péché" (Français, 1943). Drame spirituel avec Renée Faure et Jany Holt. — Le cheminement spirituel d'une religieuse, désireuse de convertir une jeune meurtrière.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

4:00
CKAC—Nouv. Rendez-vous avec Jacques Proulx
CBF—Radiojournal. Facile à trouver
CBM—News. Lift Up Your Hearts
CFCF—P.M.
CKVL—Club 850
CJMS—Hit parade
CFMB—Flight 1410
CKGM—Mike Stephens

4:10
CBM—Tempo

4:30
CKAC—Au fil de l'actualité
CBF—Ad lib
CJMS—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Gardez la droite

4:45
CKAC—Rendez-vous avec Jacques Proulx
CBF—L'amour quotidien
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv. Fin d'après-midi
CBF—Radiojournal, Metro-magazine
CBM—Tempo news, Canadian Roundup
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Flight 1410
CKLM—Nouv.

5:15
CBM—Tempo
CJAD—Weather
CJMS—L'envers de la médaille
CKLM—Le monde des courses

5:30
CKAC—Au fils de l'actualité
CBM—News, Tempo
CJAD—News
CKVL—Club 850
CJMS—Nouv.
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon
CKGM—Red Storey

5:45
CKAC—Fin d'après-midi
CBF—Encracte
CJAD—Bernie Faloney
CKJM—Sam Etcheverry

5:55
CBF—Nouv. sportives
CBM—Business Barometer
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouvelles

6:00
CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales
CBF—Radiojournal
CBM—CBC News
CJAD—The World Today
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Settenote (Italien)
CKLM—Nouv. sportives
CKGM—News

6:15
CKAC—Bourse, météo, sports
CBM—Campaign Report
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Editorial
CKLM—Revue des courses, Editorial, sportif.

6:20
CKAC—Sports
CBM—Today's Editorial
CJAD—Don Chevrier
CKVL—Sports
CKGM—Metro Hot Line

6:30
CKAC—Pour vous Messieurs
CBF—Sous le signe du lion
CBM—Women's World of sports
CJAD—Race Report
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv. — Policier reporter
CKLM—Nouvelles, Maximum 60

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBF—A communiquer
CBM—Listening Post, Sports Cavalcade
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Radiojournal, Pousse-café
CBM—This is the Great Sound
CFCF—Like young
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CKGM—Mike Stephens

7:15
CKAC—Exénements sociaux
CBF—Cinéma, miroir du monde
CKVL—Nouv.
CJMS—Club des Loisirs

7:30
CBF—Le marchand de sable
CBM—Business and Labour Review
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CKLM—Emission Pierre Labelle

7:45
CKAC—Musicale
CBF—Radio transistor
CBM—Musical Program
CKVL—Radio Gazette

7:50
CKAC—Témoignage
CJMS—Club des loisirs
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles—Violon fantaisie
CBF—Nouv. Orch. de chambre
CBM—Assignment
CFCF—Like young
CJAD—Football Sounding Board
CKVL—Jeunesse 65
CJMS—Clubs des Loisirs

8:15
CBM—Expo Question Box
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30
CBF—Piano pour quatre mains
CBM—Radio International
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

8:45
CJAD—Race Report
CKVL—News
CFMB—News
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Facile à trouver
CBF—Magazine scientifique et culturel
CBM—Radio International
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Greek Program
CKGM—Pat Burns

9:30
CKLM—Le Tropicana

9:55
CJAD—Race Report
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. — Du soir au matin
CBF—Trente minutes d'informations
CBM—CBC—National News
CFCF—Like young
CJAD—Portals of Prayer
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Polish Program
CKLM—Emission Pierre Labelle

10:30
CBF—La Passerelle
CBM-CBC—Summer Stage
CKVL—Jeunesse '65
CFMB—Musique continentale

10:45
CBF—Un compositeur vous parle
CJAD—Race Report
CKVL—Prière du soir, Nouv.
CJMS—Sport
CFMB—News
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Sports
CBF—Nouv. Chefs-d'oeuvre de la musique
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Jeunesse '65
CJMS—Nouv.
CFMB—Leçon de François
CKLM—Bulletin sportif

11:10
CKAC—Du soir au matin
CFCF—Big bands
CJAD—Leslie Roberts, Dave Patrick Show
CKVL—Scène de l'actualité, Jeunesse '65
CFMB—Soirée musicale

11:30
CBM—Dixieland Downbeat
CKVL—Jeunesse '65

11:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv. — Du soir au matin
CBM—News, Midnight Mood
CFCF—Bridge to Dreamland
CKVL—Bonsoir mon amour
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Musique continentale
CKLM—Je suis seule, ce soir
CKGM—H. K. Bassior

12:55
CFMB—News
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. — Fin des émissions
CBF—Radio-journal Musique variée
CBM—News
CFCF—News

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouv. Journal du matin
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CBM—News
CJAD—Dave Patrick Shows
CKVL—Prière du matin
CJMS—Capsule d'optimisme—Nouv.
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Les lève-tôt

6:15
CKAC—Credo
CKVL—Ca boum
CJMS—Route 128

6:30
CBF—Nouv.—A la bonne heure
CBM—News, Saturday's Music
CFCF—The Keith Randall Show
CKVL—Sports
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CBF—A la bonne heure
CKVL—Ca boum
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

7:00
CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Nouvelles — Prière
CBM—News
CKVL—Sports — Ça boum
CJMS—Nouv.
CFMB—News, Breadfast Time

7:15
CBF—A la bonne heure
CJAD—Race Report
CKVL—Sports
CJMS—L'envers de la médaille

7:30
CKAC—Nouv. Matin-Sports
CBF—Radiojournal
CBM—News
CKVL—Ça boum
CJMS—Nouv.

7:34
CKAC—Journal du matin
CJAD—Weekend Weather

7:45
CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire
CBF—A la bonne heure
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—News
CKLM—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles
CBF—Symphonies du matin
CBM—National News
CKVL—Ça noum
CJMS—Nouv., sport à CJMS
CFMB—Breakfast time
CKLM—Pierre Chouinard

8:15
CKAC—Bon Week-End
CBM—Talking Sport
CKVL—Nouv.

8:30
CKAC—Nouv. — Bon Week-End
CJAD—Weekend Weather
CKVL—Ça boum
CJMS—Route 128

8:45
CKAC—Bien-être et santé Bon Week-End
CJAD—Marine Weather
CKVL—Nouv
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. — Bon Week-End
CBF—Nouvelles — Pipandor
CBM—News
CJAD—Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Back to the Bible
CKGM—Bob Gillies

9:05
CBM—Small Fry Frolics

9:30
CKAC—Auto Sport
CBF—Tante Lucille
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Polka Time
CKLM—Monsieur bricole

9:55
CKAC—Bon Week-End
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. — Bon Week-End
CBF—Radiojournal, Nouveaux disques
CBM—Sing Along with the Countrymen
CKVL—Radio Jeunesse
CJMS—Nouv.
CFMB—Helenic Melodies
CKLM—Succès-vedettes

10:15
CJAD—George Balcaen Show
CKVL—Nouv.
CJMS—Capsule d'optimisme

10:30
CBM—Hobby Club
CKVL—Radio Jeunesse
CJMS—Route 128

10:55
CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Samedi-congé à CKAC
CBF—J'habite une ville
CBM—How do you say hello
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Hungarian Program
CKLM—Palmarès

11:30
CKAC—Rythmes Latins
CBF—Récital de Montréal
CBM—Great Moments in Swing
CKVL—Discothèque

11:45
CJAD—Dimension
CKVL—Nouv.
CFMB—Voice of Hope
CKLM—Nouv.

DEMAIN APRÈS-MIDI

MIDI
CKAC—Nouvelles, Midi-Montréal
CBF—Radiojournal, Ecrivains canadiens
CBM—BBC News
CFCF—Like young
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—News from Germany (French)
CKLM—Samedi de Coallier

12:15
CBM—World Church News
CKVL—Nouv.
CFMB—Can. Baptist Church (Ukrainian)

12:30
CBF—L'homme et le sol
CBM—Saturday Form Brodcast
CFCF—Pulse
CJAD—Sports
CKVL—Discothèque
CFMB—Voice of Hope (Ukrainian)

12:55
CBF—Nouv. sportives
CFCF—Like young
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

1:00
CKAC—Nouvelles — Chansons du Québec
CBF—Nouvelles — Sports
CBM—News
CKVL—Ruft sur l'onde, Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Ukrainian Program

1:15
CBF—Entracte
CBM—In Canada This Week
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Les Forains du XXe
CBM—Top of the Pops
CKVL—Discothèque

1:45
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

2:00
CKAC—Nouv. Chansons du Québec
CBF—Musique des nations
CBM—Opera Time
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. — Route 128
CFMB—Polish Program

2:30
CKVL—Discothèque
CKLM—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv. Chansons du Québec
CBF—Opera
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—H. K. Bassior

3:30
CBM—News

3:35
CBM—Folk Sounds' 66

3:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv.

4:00
CKAC—Nouv. Québec, Jeunesse
CKVL—Club 850
CJMS—Hit Parade
CFMB—La Hora Espanola
CKLM—Bonne fin de semaine

CKAC/73 AU CADRAN

. . . le seul pour tous !

QUÉBEC NO 1

LA CAMPAGNE ELECTORALE

avec

PIERRE CHALOULT

Trois minutes de commentaires chaque matin sur les déclarations émises la veille par les plus importants candidats et les chefs des partis fédéraux.

le matin à 8 h. 15

CKAC à la recherche de nouveaux talents!

chanteurs
chanteuses
diseuses
chansonniers
groupes Yé-Yé
orchestres
solistes

Si vous rêvez de faire un disque, voici peut-être votre chance ! Pendant toute la durée du Festival du Disque à l'aréna Maurice-Richard, CKAC met gratuitement à votre disposition un studio d'enregistrement.

Pour utiliser ce studio, il vous suffit de prendre rendez-vous avec Monsieur Jean-Pierre Comeau à CKAC, en signalant 866-7301, entre 1 heure et 3 heures, du lundi au vendredi.

CKAC *vous ouvre les portes de toutes les compagnies de disques de Montréal en leur distribuant tous les enregistrements faits au studio Riviera de CKAC, pendant le Festival du Disque.*

Trop tard

Le directeur général de cette usine examine avec attention la photo de la dame postulant une place de secrétaire particulière et dit à cette dernière :

— "C'est vraiment dommage, mademoiselle, vous êtes venue trop tard".

— "Si seulement j'étais venue hier", reprend la dame, déçue.

— "Pas hier . . . Vous auriez dû venir à l'époque où vous avez fait faire cette photo".

POSSIBILITES D'EMPLOI

Fonction publique du Canada

Consultant en administration hospitalière, avec diplôme universitaire et expérience en administration des services d'hygiène et en administration hospitalière. Santé nationale et Bien-être social, Ottawa, $14,100 - $15,100. Circulaire 65-639.

Agent du perfectionnement des programmes — Secrétariat spécial de la planification, avec diplôme en science économique, sciences politiques ou autre domaine connexe, expérience en recherche et bonne réputation dans les milieux universitaires, les affaires, l'industrie ou le gouvernement, Conseil privé, Ottawa. $14,100 - $15,100. Circulaire 65-2007.

Carrières en économie forestière, Institut de recherches en économie forestière, Ottawa — Directeur et plusieurs économistes seniors ; Bureau du conseiller en économie, Ottawa, économistes régionaux, Fredericton, Québec et Victoria. Jusqu'à $15,100. Forêts. Circulaire 65-2005.

Statisticien senior, avec diplôme en économie, statistique ou mathématiques et expérience connexe, devant diriger et coordonner le travail d'un important groupe de statisticiens chargés de la recherche et du perfectionnement, de l'analyse, du recueil et de la publication des données statistiques. Production de défense, Ottawa. Jusqu'à $13,800. Circulaire 65-2008.

Econométriciens, Division de l'analyse économique, Finances, Ottawa. Jusqu'à $15,100. Circulaire 65-611.

Economistes, expérimentés en analyse économique, pour effectuer des études en économie industrielle, en expansion industrielle, sur l'organisation et sur le commerce international, sur le développement économique régional et pour élaborer et évaluer des suggestions de politiques et de projets, Industrie, Ottawa. $9,140 - $12,300. Mention 65-2000-7.

Economistes et analystes des prix de revient, expérimentés en analyse économique ou en estimation des prix de revient, pour effectuer des recherches et des analyses relatives au transport, aux communications, à l'administration des subsides et aux tendances économiques générales, Commission des transports, Ottawa. Jusqu'à $10,700. Mention 65-2000-6.

***Spécialiste de l'impôt,** avec sociétariat dans une association de comptables professionnels et plusieurs années d'expérience en vérification et expérience supplémentaire du travail de l'impôt sur le revenu, acquise dans de grands organismes, Revenu national, Ottawa. Jusqu'à $10,700. Concours 65-699.

Statisticiens en économie, expérimentés en analyse économique ou statistique, pour effectuer des études sur le développement industriel, sur l'offre et la demande impliquant la mesure de l'acheminement des matériaux d'une industrie à l'autre, sur l'expansion, la productivité, la compétition, la distribution des produits, sur la part de production de chaque industrie et sur les dépenses relatives à la défense, Production de défense, Ottawa. Jusqu'à $10,700. Mention 65-2000-5.

Recherche, produits forestiers, avec diplôme universitaire, devant participer à des travaux de recherche sur un meilleur emploi des récoltes forestières, Forêts, Québec, P.Q. Jusqu'à $9,000. Mention 65-1350-1.

***Instructeur,** Bilingue, avec expérience connexe, devant préparer et donner des cours se rapportant aux mesures d'urgence dans le domaine civil, Organisation des mesures d'urgence, Arnprior, Ont., $7,440 - $8,460. Concours 65-2400.

Psychologue, Bilingue, avec doctorat en psychologie ou l'équivalent et deux ans d'expérience professionnelle, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Jusqu'à $8,460. Circulaire 65-641.

***Agent d'administration,** avec diplôme en commerce, finance ou administration des affaires ou sociétariat dans une association de comptables professionnels, Nord canadien et Ressources nationales, Cornwall, Ont. $6,990 - $7,710. Concours 65-0-792.

***Instructeur des mesures d'urgence,** avec expérience dans le domaine de l'enseignement, Organisation des mesures d'urgence, Anrprior, Ont. $6,990 - $7,710. Concours 65-2401.

Agent en électrotechnique, devant être chargé de l'organisation et du bon fonctionnement des ateliers du département, ingénieur professionnel en électricité ou diplômé en génie physique ou en science physiques, Collège militaire royal, Kingston, Ont. $6,480 - $7,140. Circulaire 65-877.

Carrière en gestion financière — Agents stagiaires du Trésor, avec diplôme universitaire ou inscription, à la suite d'un examen écrit, comme membre d'une association reconnue de comptables, Contrôleur du Trésor, Ottawa. $6,480 - $7,140. Circulaire 65-696.

***Illustrateur botanique,** avec trois ans d'expérience en travaux d'illustration, Musée national du Canada, Ottawa, $5,160 - $5,700. Concours 65-717.

***Arbitre de la taxe d'accise,** Division des douanes et de l'accise, Revenu national, Ottawa. $4,830 - $6,330. Concours 65-2403.

Agents d'information, divers ministère de l'Etat, Ottawa. $4,680 - $12,300. Circulaire 65-1954.

***Agent des spécifications et des normes,** avec diplôme en sciences, ou diplôme d'école secondaire et cinq ans d'expérience connexe, Travaux publics, Ottawa. $4,860 - $5,580. Concours 65-223.

Techniciens des commandes électromécaniques, diplômés d'études secondaires possédant cinq ans d'expérience relative à divers types de commandes de systèmes modernes de chauffage et de climatisation et de l'entretien et des réparations de l'équipement connexe, Travaux publics, Ottawa. $5,160 - $5,700. Mention 65-1731-28.

***Inspecteur des produits agricoles,** Bilingue, avec permis valide d'opérateur de véhicule-automobile ; deux ans d'expérience de la production et de la gestion des récoltes ; l'obtention d'un diplôme à la suite d'un cours de deux ans en agriculture pourra être acceptée au lieu de l'expérience requise, Agriculture, New Liskeard, Ont. $4,260 - $4,860. Concours 65-0-762.

***Technicien de laboratoire d'hôpital,** avec inscription dans l'Association canadienne des technologues de laboratoire OU parachèvement d'un cours reconnu pour techniciens de laboratoire d'hôpital et de deux ans d'expérience acceptable acquise dans un laboratoire d'hôpital ; OU diplôme universitaire en technologie de laboratoire, en biologie ou en chimie et un an d'expérience, Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ont. $3,720 - $4,170, indemnité d'isolement en plus. Concours 650-0-798.

Vous pouvez obtenir des détails complets et des formules de demande au bureau le plus proche de la Commission du service civil du Canada, ou en écrivant à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4. Dans le cas des concours marqués *, vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires et des formules de demande aux bureaux de poste, du Service national de placement et de la Commission du service civil du Canada. Veuillez mentionner le numéro indiqué du concours ou de la circulaire.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR sont marqués pour un destin exceptionnel : l'amour de la nature, des parfums et des chansons, le désir d'être grands comédiens, la soif d'apprendre, puis d'instruire à leur tour, le désir de conquêtes, le goût des départs lointains. Et tout cela ne sera pas que rêves, mais réalités, au moins partielles.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La journée sera conforme à vos projets; elle sera quand même trop monotone pour votre goût et cela vous rendra impatient. Petite guerre froide dans le domaine du coeur: pas de gros boulets rouges, mais de petits coups d'épingles.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Un grand besoin d'action sera ressenti et l'activité mentale sera orientée vers les créations originales. Besoin de faire du neuf et d'assurer le bien-être de l'être aimé. En somme, les meilleures dispositions pour que le coeur et l'esprit soient comblés.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Sauvegardez la paix avec votre famille qui n'est pas de votre avis, et évitez toute décision de nature à contrarier votre conjoint. Prenez garde aux risques auxquels vous expose votre attachement au plaisir de bien vivre.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Ne perdez pas de vue vos intérêts légitimes; si vous devez accepter un compromis, faites en sorte que vos sentiments altruistes ne jouent pas contre vous. Des heures de la soirée seront propices aux conversations délassantes et amicales.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Journée propice aux distractions variées. Ne vous montrez pas trop exigeant ou jaloux envers l'être que vous aimez et qui pourrait, lui, se plaindre également de votre froideur momentanée.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Journée très favorable aux entreprises que vous inspirera votre sens pratique ainsi qu'aux déplacements que vous effectuerez pour vous distraire. Vous sympathiserez avec diverses personnes étrangères à votre milieu habituel.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Bonne harmonie dans votre milieu familial où vous trouverez en rentrant un accueil chaud, affectueux. Sachez le reconnaître; l'occasion est excellente d'offrir un cadeau, même minime, qui fera grand plaisir.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous aurez à prendre une décision importante concernant un être qui vous est très cher. Il faudra vous faire violence, mais vous comprendrez bientôt que la décision prise était à l'avantage de tous.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Un écueil à éviter: le sarmenage qui engendre souvent la mauvaise humeur, laquelle, à son tour, peut provoquer des malentendus, voire des brouilles durables. Veillez donc à garder votre calme, même si vos interlocuteurs ne partagent pas votre point de vue.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Apaisement dans une affaire de coeur. La perspective d'un voyage stimulera agréablement votre imagination. Faites preuve de gratitude envers ceux qui vous comprennent et qui vous aident. Ce climat de satisfaction aidera grandement votre santé.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous saurez venir à bout des personnes têtues en agissant avec tact et patience. Cela vous permettra d'éviter à un intime une fâcheuse déconvenue. La confiance d'un supérieur vous rendra plus sûr de vous.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous serez surpris de trouver une sympathie dans un milieu qui vous est assez étranger; cela vous encouragera à entretenir de meilleures relations avec vos semblables. Cette conversion à la sociabilité pourrait bien constituer un événement d'importance sur le plan du coeur.

ANNONCE

Voici comment empêcher
LES DENTIERS
de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et branle. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintient en place plus solidement et plus confortablement. Eviter les désagréments d'un dentier qui bouge. Exigez FASTEETH, à votre pharmacien. Produits pharmaceutiques.

vente trans-canada EATON

3e GRAND JOUR SAMEDI

CHEZ EATON EN VILLE ET A FAIRVIEW DE POINTE-CLAIRE

Des centaines d'articles à prix exceptionnels! La vente continue samedi, jusqu'à épuisement du stock.

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN OU **COMPOSEZ 842-9211**

COMPOSEZ 842-9331 pour un rayon déterminé

Le standard des commandes téléphoniques ouvre ce soir jusqu'à 9 h.

SPÉCIAUX! QUANTITÉS LIMITÉES

EN VENTE DÈS 9h.30 SAMEDI ET TANT QUE LES QUANTITÉS DURERONT. LOTS DIVERS, FINS DE SÉRIES.

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OU POSTALES, S.V.P.

Les spéciaux de quantités limitée sont disponibles chez EATON EN VILLE SEULEMENT

Chemisiers en coton pour dames

400 SEULEMENT ! Chemisiers classiques en coton, avec manches longues, poignets "baril" et col à pointes boutonnées. Blanc, rose ou bleu. Tailles 10 à 18. Spécial samedi **1.98**

EATON en ville (rayon 545) au quatrième étage

Cachemires "Pringle", Rég. 22.95 à 39.95

70 SEULEMENT ! RABAIS de 40% ! Une grande réduction dont il faut profiter ! Très beaux chandails en cachemire d'Ecosse, la plupart de style cardigan. Séries désassorties de couleurs et de tailles. Spécial samedi **13.77 à 26.63**

EATON en ville — Chelsea Place (rayon 246) au troisième étage

Maillots tailles jeunes filles

100 SEULEMENT ! Un solde final de costumes de bain en nylon extensible. Modèles variés. La plupart sont imprimés. Tailles 10, 12, 14 seulement dans le groupe. Spécial samedi **5.00**

EATON en ville — Chelsea Place (rayon 246) au troisième étage

½ prix, robes jeunes filles

100 SEULEMENT ! Modèles habillés ou tout aller, confectionnés en tricots soyeux d'Acetate, en crêpes ou en lainages. Couleurs diverses d'automne. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Spécial samedi **9.97 à 19.97**

EATON en ville — Chelsea Place (rayon 341) au troisième étage

Robes "petites" – Rég. 14.95 à 18.95

25 SEULEMENT ! Solde de fin de saison comprenant différents modèles en rayonne et coton pour les jours chauds. Certains sont sans manches, d'autres sont à manches courtes ou manches longues. Tailles 5 à 13. Grand choix de tons unis et d'imprimés. Spécial samedi **10.00**

EATON en ville (rayon 311) au troisième étage

Gaines-fourreau à prix spécial !

50 SEULEMENT ! En "Lycra" mode très léger avec panneau devant recouvert de dentelle; renforcées aux hanches pour bien maintenir; panneau en satin extensible au dos. MARINE seulement. Petite, moyenne, forte. Spécial samedi **4.99**

EATON en ville (rayon 609) au troisième étage

Soutien-gorge longs "Twice-Over"

20 SEULEMENT ! Soutiens-gorge longs à dos et côtés extensibles. Sections croisées pour affiner et maintenir la taille et le diaphragme. Bonnets deux-sections doublés en nylon. Noir ou blanc. Tailles 36 à 42B, C et D dans le groupe. Spécial samedi **3.99**

EATON en ville (rayon 609) au troisième étage

½ prix ! Blouses en "Dacron"

75 SEULEMENT ! Surblouses en vogue, sans manches, pour porter avec vos tailleurs et vos interchangeables. Peu ou pas de repassage ! Rose ou jaune pour tailles 12 à 18 dans le groupe. Spécial samedi **5.47**

EATON en ville — Chelsea Place (rayon 246) au troisième étage

Négligés en coton – Rég. 10.00

150 SEULEMENT ! Tenues agrémentées de dentelle sur la chemise de nuit et de broderies en bordure sur le peignoir. En coton à pois suisse, dans les teintes de rose, bleu ou jaune. Petite et moyenne dans le groupe. Spécial samedi **5.99**

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage

"Baby Dolls" en mélange coton

100 SEULEMENT ! Différents modèles agrémentés de broderies. En coton/"Térylène" ou coton/"Dacron"/nylon. Rose ou bleu dans le groupe. Tailles petite, moyenne et grande dans le groupe. Spécial samedi, chacun **2.99**

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage

Chemises habillées - Rég. 5.00 à 12.95

500 SEULEMENT ! ⅓ à ½ de rabais ! Une chemise de réputation nationale, en fin broadcloth de coton... en partie coton des Iles. Cols à patte et certaines avec col souple dans le groupe. Blanc ou à rayures. Pointures limitées 14 à 17 dans le groupe. Spécial samedi **2.50 à 8.50**

EATON en ville (rayon 228) au rez-de-chaussée

Cache-poussière en coton – Rég. 3.99

150 SEULEMENT ! Frais et coquet pour vaquer aux soins ménagers ! L'encolure est arrondie et il a deux poches pratiques. Choix de rayures, quadrillés et imprimés dans les tons de rose, bleu ou rouge dans le groupe. Tailles petite, moyenne, grande dans le groupe. Spécial samedi **1.99**

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage

Crêpe "Magic" imprimé

50 VERGES SEULEMENT ! Crêpe de rayonne imprimé pour robes, blouses, ensembles. Dans les tons prédominants de bleu, rouge, bleu sarcelle, brun, bleu royal, vert ou noir. Spécial samedi, la verge **1.49**

EATON en ville (rayon 233) au deuxième étage

Sécheuse VIKING Rég. 159.95

20 SEULEMENT ! Une sécheuse de marque EATON à 3 choix de chaleur pour tous les genres de textiles. Elément de 5,000 watts, 220 volts. Minuterie. 28½" de largeur. Modèle D 65 F. Spécial samedi **139.95**

EATON en ville (rayon 257) au cinquième étage

Serviettes Fieldcrest

500 SEULEMENT ! Serviettes épaisses, douillettes et absorbantes; coton à rayures, motifs à fleurs ou classiques ; couleurs magnifiques.

		Spécial samedi
Pour le bain 25" x 50".	Chacune	**2.99**
Essuie-main 16" x 30".	3 pour	**2.99**
Débarbouillette 13" x 13".	6 pour	**2.99**
Essuie-doigt 11" x 18".	6 pour	**2.99**

Couvertures "Ayers"

50 SEULEMENT ! Marquées bien au-dessous du prix habituel. Fibres mixtes laine à 88% et viscose à 12%; jolie bordure de satin. Choix de vert, bleu, rose, bois de santal. Venez tôt pour en bien profiter ! Spécial samedi, chacune **8.88**

EATON en ville (rayon 236) au sixième étage

Papier-tenture

200 SEULEMENT ! Pour vous qui voulez finir vite, élégamment et peu de frais les pièces de votre maison ! Un groupe à motifs variés. Papier-tenture pré-enduit, plastifié, à bordure amovible. Vendu par groupe de 10 rouleaux simples. Spécial samedi **4.89**

EATON en ville (rayon 274) au cinquième étage

Chaises de style danois

24 SEULEMENT ! Premiers arrivés, premiers servis ! Construction en teck "Afromasia". Idéales comme chaises d'appoint ou pour mettre autour d'une table. Siège à revêtement robuste de ton or ou vert. Spécial samedi **19.99**

EATON en ville (rayon 470) au septième étage

Lit continental – Rég. 69.95

30 SEULEMENT ! Largeur 3'3". Matelas du type 253 ressorts hélicoïdaux. Epaisseurs de feutre et de sisal piquées au revêtement. Sommier-tapissier assorti. Jeu de 6 pieds en bois franc. Matelas, sommier-tapissieurs, pieds. Spécial samedi **49.95**

EATON en ville (rayon 271) au septième étage

Cuisinières Viking 21" – Rég. 139.95

19 SEULEMENT ! Un modèle électrique, compact de marque EATON, spécialement recommandé pour les petites cuisines et les chalets. 4 éléments de surface. Four spacieux de 16". Modèle 215 A. Spécial samedi **119.00**

EATON en ville (rayon 256) au cinquième étage

Housses extensibles – ½ prix !

77 SEULEMENT ! Fibres mixtes rayonne/coton; s'ajustent parfaitement ; modèle à coussins séparés.

Sofa — 3 coussins — Tons vert, brun et turquoise. Rég. 11.99. Spécial samedi **5.99**

Fauteuils Club — Tons vert, brun et turquoise. Rég. 7.49. Spécial samedi **3.74**

Sections — Accoudoirs à gauche ou à droite. Tons or, vert ou turquoise. Rég. 7.49. Spécial samedi **3.74**

EATON en ville (rayon 222) au rez-de-chaussée

Tapis "Artex" tout laine

25 SEULEMENT ! Magnifiques tapis faits main en Hongrie. D'un chic vraiment adorable dans votre boudoir ou votre salle de séjour. Longue laine réfractaire à la poussière. Tons de: olive, or, vert, bleu. Dimensions approximatives.

4'6" x 6'.	Rég. 115.00. Spécial samedi	**85.00**
6' x 7'6".	Rég. 175.00. Spécial samedi	**125.00**
6' x 10'.	Rég. 273.00. Spécial samedi	**210.00**

EATON en ville (rayon 272) au sixième étage

Tapis de paille

150 SEULEMENT ! Feuilles de palmier tressées — forme ovale.

		Spécial samedi
3' x 5'.	Rég. 7.00.	**5.00**
4' x 6'.	Rég. 12.00.	**9.00**
6' x 9'.	Rég. 25.00.	**20.00**
8' x 10'.	Rég. 37.00.	**30.00**
9' x 12'.	Rég. 50.00.	**40.00**

Tapis écossais "Windsor" paille de riz

		Spécial samedi
4' x 6'.	Rég. 5.00	**4.00**
6' x 9'.	Rég. 10.00	**8.00**
9' x 12'.	Rég. 20.00	**16.00**

EATON en ville (rayon 272) au sixième étage

Tapis "Welcome"

150 SEULEMENT ! Fabrication caoutchouc ; formidable pour l'entrée ! WELCOME bien en relief de ton blanc sur fond vert ou blanc sur fond noir. Texture côtelée qui nettoie à fond. Ramasse tout ou presque ! Mesure environ 15" x 22". Rég. 2.95. Spécial samedi **2.49**

EATON en ville (rayon 272) au sixième étage

COMPOSEZ 842-9211

SPÉCIAUX DE QUANTITÉS LIMITÉES AU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En vente dès 9 h. 30 samedi et tant que les quantités dureront. Lots divers, fins de séries.

Serviettes "Cannon" ! Rabais du ⅓ . . . Rég. .99

200 seulement Serviettes d'invité en coton éponge épais et absorbant ; manufacturier renommé. Bordures surjetées. Environ 16" x 26". Teintes unies de rose, vert mousse, brun, jaune, bleu, rose. SPECIAL SAMEDI **.66**

Couvertures "Thermales" ! ⅓ de rabais . . . Rég. 8.99

30 seulement Légères couvertures "thermales" en coton à bordures de velours cotelé. Lavables en eau tiède. Non allergène. Mesurent environ 72" x 90". Tons de vert, or, sable, blanc, rose et bleu. SPECIAL SAMEDI **5.99**

EATON en ville (rayon 936) au sous-sol

Tapis/endos mousse – Rég. 29.95

30 seulement A solder : tapis de dimension moyenne. Fibres mixtes rayonne/viscose, bordures surjetées et non-effilochantes. Environ 9' x 12'. Ton nuancé de gris/blanc/noir seulement. SPECIAL SAMEDI **25.00**

EATON en ville (rayon 967) au sous-sol

Mallettes pour dames – A bas prix !

50 seulement A rabais pour solder. Attrayante mallette carrée en contreplaqué revêtu de vinyle lavable. Mallette de fin de semaine 21" ou mallette tout usage 18". Beige seulement. SPECIAL SAMEDI, chacune **8.88**

Portes extensibles "Steel Flex"

30 seulement et marquées à prix de solde. Portes extensibles en vinyle robuste renforcé lamelles d'acier. Anneaux de nylon silencieux. Tons de gris ou blanc cassé. Environ 32" x 78". SPECIAL SAMEDI, chacune **5.99**

Marquisette de nylon 45"

300 verges seulement Légèrement imparfaits ! Marquisette de nylon blanc neige. Faites-en de magnifiques rideaux pour enjoliver vos fenêtres. SPECIAL SAMEDI **3** verges **1.25** La verge **.44**

20% de rabais ! Tentures "Seneclass"

Tentures "Seneclass" sans - soucis, lavables . . . elles ne requièrent que peu de repassage. Blanc ou beige. Tête à plis pincés. Les dimensions sont approximatives.

Dimensions	Rég.	Spécial samedi paire
48" x 63"	6.99	**5.59**
96" x 63"	13.99	**11.18**
48" x 95"	8.99	**7.19**
96" x 96"	17.99	**14.39**
144" x 95"	26.99	**21.59**

Ensembles studio ! ⅓ de rabais

20 seulement Réduits de notre stock courant. Joli ensemble studio en gros coton robuste. Teintes de or, gris, melon, brun ou bleu ou imprimés modernes en tons vert/bleu, or/brun, melon/brun. SPECIAL SAMEDI, chacun **5.99**

EATON en ville (rayon 967) au sous-sol

Pardessus à solder – Rég. 7.99

60 seulement Solde de fin de saison de pardessus de belle qualité en popeline de coton. Certains reversibles, d'autres de modèles courants doublés de rayonne dans le groupe. Tailles 8 à 18. SPECIAL SAMEDI **5.00**

Vêtements pour garçons (rayon 932) au sous-sol

½ prix ! Shorts athlétiques – Rég. .79

300 seulement En coton de belle qualité pour hommes ou jeunes gens. Taille élastifiée, siège ballon. Imprimés variés de tons prédominants de vert, bleu ou rouge vin. Tailles petite, moyenne ou grande. SPECIAL SAMEDI **.39**

Articles pour hommes (rayon 928) au sous-sol

Solde de meubles

50 seulement Fins de séries, soldes de ventes précédentes. Tables d'appoint, tables à café, armoires pour disques et armoires garde-robes. Noyer. Différents modèles et dimensions dans le groupe. SPECIAL SAMEDI **8.99 à 25.00**

Mallettes et mobilier de maison (rayon 933) au sous-sol

A ½ prix ! Coupe-vent pour garçonnet – Rég. 1.99

111 seulement En coton résistant pour garçonnet Doublure de coton pour plus de confort. Glissière devant ; poignets et encolure en tricot de coton. Rouge, vert loden ou bleu marine. Tailles 3, 4, 6 ans. SPECIAL SAMEDI **.99**

Vêtements d'enfants (rayon 910) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS – JEUDI ET VENDREDI: 9 H. 30 A 9 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS: 842-9211 – POUR UN RAYON DETERMINE: 842-9331

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 227

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

Ah! L'imprévisible !

Parlons donc — comme dit la chanson — parlons donc (encore) du livre de Pierre Sévigny . . . ce livre déjà fameux avant sa naissance et dont l'auteur doit accoucher le 9 octobre prochain, après une grossesse qui aura été plutôt trouble, et non sans douleurs.

Mon petit doigt me dit que certains libéraux du Québec sont peut-être tout aussi aux abois que les conservateurs, à cette parution imminente du document volumineux et possiblement révélateur.

Car M. Sévigny n'y mentionnerait pas que les avanies et déboires de son propre parti. Il parlerait aussi des adversaires. Il ferait allusion à une certaine histoire de faux certificats, dont on peut se souvenir, et il donnerait son opinion sur la conquête de trois sièges libéraux dans la province, aux élections de 1960.

Du moins, c'est ce que prétend mon petit doigt.

Vous savez tous de quoi il retourne, j'espère : s'étant désolidarisé de M. Diefenbaker, dans le cabinet duquel il avait été ministre associé de la Défense, l'imprévisible Pierre Sévigny se mit en tête d'écrire ses mémoires politiques ; il les rédigea en anglais, les fit traduire en français, et chercha longtemps un titre qui devint finalement : "Le Jeu de la politique — This Game of Politics".

Le livre était terminé. La maison McLelland & Stewart, de Toronto, était prête à le publier. Tout allait bien. On chuchotait déjà que Sévigny n'avait pas écrit tendrement envers Dief et les conservateurs en général. D'aucuns se promettaient d'en lire de belles.

Tout à coup . . . patatras ! Pearson décrète des élections pour le 8 novembre, et l'imprévisible Sévigny (toujours) annonce qu'il rejoint la bannière de Dief et se représente candidat conservateur.

Là-dessus Peter Newman, journaliste d'Ottawa qui n'aime pas les "bleus" ni Dief, et qui l'a déjà prouvé dans une sorte de biographie de ce dernier, intitulée "Renegade in Power", là-dessus le citoyen Newman s'empare, d'une façon ou d'une autre, des épreuves du livre non encore publié et rédige un grand article, diffusé par toute la presse canadienne, où il expose les grandes lignes des dénonciations sévigniennes. Dénonciations qui, selon Newman, laissent entendre clairement que l'ex-ministre ne croit plus à la compétence ni aux aptitudes de Diefenbaker pour diriger le pays.

Sur quoi l'imprévisible Sévigny fait un tas de déclarations, réaffirme ses nouvelles ambitions politiques, se laisse interviewer à droite et à gauche, et déclare qu'il n'a pas été si méchant que ça pour Diefenbaker, et qu'après tout on verra bien quand le livre sera publié.

(A propos, il y aura décalage de dix jours entre le premier lancement "anglais" du bouquin, et la parution de sa version française : question de difficultés techniques à l'imprimerie, paraît-il).

Mais si Peter Newman a eu accès aux galées et aux épreuves de ces écrits, je croirais que des libéraux — et des libéraux de la Belle Province ont pu également y jeter un coup d'oeil. Et c'est pour cela que commenceraient à se faire sentir les piqûres de petites épines sous certaines fesses déjà inconfortables.

Il serait même possible que quelques messieurs aient tenté des pressions pour retarder la publication du livre jusqu'à une date plus rassurante, i.e. post-électorale.

Voilà qui serait paradoxal, en vérité, les libéraux redoutant la prose de Sévigny encore plus que les conservateurs !

Quelques-uns auraient même quelque envie de s'agiter d'inquiétude, en se remémorant la carrière et le passé de l'auteur, et en songeant qu'à cause de ses fréquentations en divers milieux, il fut peut-être au courant de certains scandales non connus, et qui devraient demeurer tels.

Et puis, il y aurait dans cette oeuvre para-littéraire des allusions surprenantes et désarmantes ; ce serait la première fois, dans l'histoire du parti conservateur, qu'un homme préconise la formation d'une aile québécoise dudit parti ; et puis, que pourraient bien signifier ces allusions à la "République du Canada" ?

L'imprévisible M. Sévigny n'aurait pas voulu en dire plus long à ses anciens coéquipiers avant le lancement du livre ; et ces derniers seraient en "beau fusil", comme on dit, du fait qu'il n'ait pas voulu parler davantage.

Par contre, les libéraux seraient en rogne, eux aussi . . . du fait . . . qu'il ait peut-être trop laissé "bavarder" sa plume.

Bah ! Conjectures que tout cela, n'est-ce pas ? Je vous dis que je ne me suis fié qu'à mon petit doigt. Et il a parfois gratté de mauvaises oreilles. Mais pas toujours.

A Terre-Neuve, Pearson promet aux pêcheurs une assurance-pêche pour les années maigres

par Pierre O'Neil

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Dans un discours politique au cours duquel il a surtout discuté de problèmes régionaux, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déclaré que si son gouvernement est reporté au pouvoir, il soumettra au parlement une loi en vertu de laquelle les pêcheurs canadiens bénéficieraient d'une assurance-pêche pendant les années creuses où les captures sont insuffisamment nombreuses comme c'est le cas cette année.

M. Pearson parlait au cours d'un dîner politique réunissant plus de 500 partisans qui avaient payé $5 chacun pour l'entendre.

Le premier ministre était entouré de M. Joey Smallwood, des ministres de son cabinet, et des députés libéraux de Terre-Neuve à Ottawa, dont le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill.

Si l'importance des foules est un indice de l'humeur politique de la population, l'élection du 8 novembre pourrait bien être très contestée dans la capitale de Terre-Neuve, St-Jean.

La semaine dernière, en effet, M. Diefenbaker avait été reçu à l'aérogare par une foule qui se compare avantageusement avec celle qui a accueilli le premier ministre, hier.

Au total, la réception faite à M. Diefenbaker avait été beaucoup plus enthousiaste, surtout à l'aérogare. Hier, des étudiants, dont on n'a jamais pu établir s'ils étaient sérieux ou pas, portaient à l'aérogare des pancartes aux inscriptions: "Frogs Will Overcome" et "Give Churchill Falls To Quebec".

Il n'y a pas de doute, et les orateurs qui ont précédé M. Diefenbaker l'autre jour l'ont établi clairement, qu'il y a beaucoup de ressentiment à l'égard de M. Pearson pour la façon dont il conduit ses affaires avec Québec, et à l'égard de M. Lesage au sujet de toute la question des chutes Churchill et de celle de la frontière Québec-Labrador.

La réception faite à M. Pearson, à l'aérogare, contrastait vivement avec celle qu'a reçue M. Diefenbaker au moins sur un plan. Des ordres sévères semblaient avoir été donnés pour que n'apparaisse, dans la manifestation, aucun Union Jack ou Red Ensign. Lors de la visite de M. Diefenbaker, les automobiles disparaissaient sous les Union Jack et, le soir, dans son discours, le chef de l'opposition avait contenté les Terre-Neuviens en disant qu'il n'avait aucune excuse à offrir pour la façon dont s'était comporté son parti dans l'affaire du drapeau.

M. Pearson non plus n'a pu éviter le sujet, hier soir. Il a dit être fier du drapeau canadien mais ne l'être pas moins d'avoir fait approuver par une très forte majorité l'adoption de l'Union Jack comme symbole de notre attachement au Commonwealth. On sait que l'Union Jack est aujourd'hui drapeau officiel de Terre-Neuve.

En présentant à l'auditoire le chef du gouvernement, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, avait d'ailleurs commencé par déclarer qu'il était fier de ce que M. Pearson ait fait de l'Union Jack un drapeau officiel du Canada pour certaines occasions.

"L'Union Jack nous émeut davantage mais nous respectons le nouveau drapeau canadien; au fait, à Terre-Neuve, contrairement à ce qui s'est passé — allusion évidente au Québec — je ne me souviens pas qu'on ait jamais rapporté à cette date une seule profanation du nouveau drapeau du Canada."

Au cours de son allocution, le premier ministre a dit clairement qu'il ne serait pas facile pour les libéraux de former un gouvernement majoritaire.

Puis il a passé en revue les réalisations de son gouvernement en autant qu'elles touchent les Terre-Neuviens. Il a parlé de la construction de la route transcanadienne, des sommes accordées à l'agence de développement des provinces atlantiques, de la coopération du gouvernement fédéral au développement de l'industrie de la pêche dans la province.

Aide aux pêcheurs

C'est à cet item qu'il a laissé clairement entendre que son gouvernement viendrait en aide aux pêcheurs frappés par les mauvaises pêches de cette année. Il a ajouté que son gouvernement cherchait des solutions durables à ce problème et il a laissé entendre que l'une d'elles serait peut-être une loi établissant une assurance-pêche.

Parlant de l'égalité de tous les Canadiens, le premier ministre a déclaré qu'elle n'existerait pas si elle devait être basée sur une discrimination financière dans l'accès aux universités. Il a promis que son gouvernement ferait davantage pour le financement des universités canadiennes lorsqu'il aura reçu la semaine prochaine, le rapport d'une commission qui enquête sur le sujet sous le présidence de M. Bladen, celui qui, il n'y a pas si longtemps, avait conduit une commission royale sur la fabrication des automobiles.

A plusieurs reprises, au cours de son discours, le premier ministre a fait allusion au fait que les libéraux détiennent les sept sièges fédéraux de Terre-Neuve. Il a demandé à la population de maintenir cette excellente moyenne, et il a fait un appel spécial à la population de St-Jean-Est pour qu'elle réélise le libéral Joseph O'Keefe. Il n'a pas caché que là se livre la plus dure bataille de l'élection dans l'île. C'est l'ancien ministre conservateur, William Browne, qui livre la lutte à M. O'Keefe.

L'Acte d'Union

Dans un passage qui est, pour les Terre-Neuviens, l'un des plus importants de son discours, il a promis que les libéraux respecteraient les termes de l'Acte d'Union par lequel Terre-Neuve s'est joint à la Confédération. Il a fait état de la politique conservatrice à cet égard. On se souvient des échanges de mots entre M. Diefenbaker et M. Smallwood à ce sujet au début du règne des conservateurs, en 1958. Cela avait été l'une des premières dures batailles du régime conservateur.

L'article 29 de la loi n'est pas très clair. Les conservateurs prétendaient que dix ans après l'entrée de Terre-Neuve, le gouvernement fédéral n'était plus tenu de lui accorder certaines subventions dont il est fait état dans la loi. Dans son discours d'hier, le premier ministre a laissé entendre que s'il reprend le pouvoir, il fera préciser la loi pour qu'il n'y ait plus aucun doute sur les sommes que Terre-Neuve a le droit de recevoir.

La police cherchait une bombe

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Au moment où plus de 500 personnes assistaient à un dîner offert en l'honneur du premier ministre, M. Pearson, les policiers de St-Jean cherchaient à découvrir une bombe dans le même immeuble.

En effet, un poste de radio local avait reçu un appel téléphonique anonyme disant qu'une bombe avait été placée dans l'immeuble de l'Université Memorial, où le premier ministre devait prendre la parole.

C'est ainsi qu'une quarantaine de policiers ont fouillé l'édifice, du toit à la cave, avant et durant la réception, mais rien ne fut découvert.

On n'a pas révélé si M. Pearson a été mis au courant de l'incident.

photo LA PRESSE

Bonne chance "Bud" !

M. Charles (Bud) Drury, ministre de l'Industrie, a été choisi hier soir candidat libéral dans St-Antoine-Westmount. Personne ne s'est levé pour lui faire la lutte. On le voit ici, à droite, en compagnie du ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, à gauche.

Mont-Royal : 5 aspirants libéraux disent pourquoi ils veulent être députés

par André Béliveau

Le ciel libéral n'est pas plus clair aujourd'hui qu'il l'était il y a deux jours dans le comté de Mont-Royal, où une demi-douzaine de personnes ont manifesté leur intention de se porter candidats à la "convention" libérale le 7 octobre.

Hier soir, quelque 100 électeurs-délégués de l'association libérale du comté ont rencontré cinq de ces candidats. Ces derniers, prenant la parole à tour de rôle, ont décliné leurs titres et ont exposé les raisons pour lesquelles, selon eux, Mont-Royal se devait de les envoyer à Ottawa.

Ce ne fut toutefois pas une "assemblée électorale" comme les autres. Les gens de Mont-Royal sont des gens polis, réservés, qui manifestent discrètement leurs sentiments, gardent leur veston même quand il fait chaud et parlent à peu près toujours en anglais. Et même s'ils aiment parfois se retrancher derrière une clôture, comme le rappelait un participant à cette assemblée, ils sont, en général, assez fortement opposés à toute forme de nationalisme — et surtout au nationalisme qui dégénère en ce qu'on appelle communément le séparatisme québécois.

Auditoire attentif

C'est donc sans les éclats de voix, les moulinets de bras et les trucs démagogiques habituels que les cinq orateurs se sont adressés à un auditoire attentif et tendu. Ils l'ont plutôt fait presque sur le ton de la confidence, comme dans une église — ou une synagogue.

Les électeurs-délégués ont semblé écouter avec respect les exposés de Mme Crestohl et de M. Monty Berger, mais leur intérêt n'a paru s'éveiller qu'à l'arrivée au micro du psychiatre Stuart Smith, ancien secrétaire du député démissionnaire Alan Macnaughton.

M. Smith, à en juger par les réactions de l'auditoire, avait bien commencé, mais il semble qu'il ait commis une erreur en se réclamant de ses origines juives. Un grand nombre des auditeurs étaient juifs, mais les électeurs de Mont-Royal, à ce qu'on nous a dit, estiment que les questions raciales et religieuses doivent demeurer étrangères à la politique.

L'orateur suivant, M. Victor Goldbloom, médecin montréalais de grande réputation, d'origine juive lui aussi, a évité le piège dans lequel M. Smith s'était empêtré. Il a paru créer une impression extrêmement favorable, et il semble d'ores et déjà qu'il sera l'un des plus redoutables rivaux de M. Trudeau à la "convention".

M. Elliott-Trudeau

Ce dernier, qui est Canadien français mais dont la mère est Ecossaise — il parle d'ailleurs un anglais d'une remarquable pureté et l'a amplement prouvé hier soir en s'exprimant exclusivement en cette langue — a particulièrement insisté sur son opposition au "nationalisme étroit" et à la théorie des deux nations. Il a expliqué, d'autre part, que s'il avait choisi le comté de Mont-Royal, c'est qu'il savait trouver dans ce comté des structures libérales démocratiques où l'élu serait l'homme de la majorité. "C'est aussi, a-t-il ajouté, que les habitants de ce comté sont de la classe des gens que j'ai l'habitude de fréquenter quotidiennement, à l'université ou ailleurs."

Le député libéral sortant de charge dans Cartier, M. Milton S. Klein, dont on dit qu'il voudrait bien se faire élire maintenant dans Mont-Royal, n'était pas présent à l'assemblée d'hier. On ignore pour le moment ce qu'il fera, mais on peut prévoir que s'il décide d'entrer en lice dans ce comté, la lutte se fera entre lui, M. Elliott-Trudeau et, peut-être, M. Goldbloom.

Les démagogues protestent lorsque nous agissons contre l'inflation

— M. Charles Drury

par Gilles Pratte

"Aussi longtemps que le gouvernement adopte les réformes sociales que le pays peut se permettre, tant qu'il se donne à l'expansionnisme, il est appuyé.

"Mais lorsque, pour éviter l'inflation, il doit recourir à des politiques restrictives, les démagogues, les irresponsables, ceux qui n'ont pas à l'esprit l'intérêt général du Canada se lèvent pour protester."

Le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, qui a été choisi hier soir (ce qui ne fut évidemment une surprise pour personne) candidat libéral dans le comté de St-Antoine-Westmount, a tenu ces propos pour laisser entendre que c'est parce qu'il est temps que le gouvernement prenne des mesures énergiques pour assurer la santé de l'économie, que le pays a besoin d'un gouvernement libéral fort et majoritaire.

De son côté, le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, venu appuyer M. Drury, a soutenu devant les 300 personnes réunies au Victoria Hall qu'en se demandant "Pourquoi tenir des élections ?" les gens rendent hommage au gouvernement libéral, entendant qu'il est si bon que ce n'était pas la peine de déclencher une élection pour le remplacer.

Une campagne électorale qui en précède une autre

M. Sharp souhaite aussi qu'un gouvernement majoritaire s'installe à Ottawa. Selon lui, c'est le devoir d'un gouvernement minoritaire de demander au peuple un mandat plus complet, lorsqu'il croit avoir fait ses preuves.

Nous étions, a-t-il dit, en perpétuelle campagne électorale et il serait temps que nous puissions nous mettre réellement à la tâche, sans avoir à travailler dans l'ombre d'une élection qui menace toujours un gouvernement minoritaire.

De M. Diefenbaker, il dit que c'est un chef aussi faible au pouvoir qu'il est fort dans l'opposition.

De M. Gérard Pelletier, candidat libéral à la mise en candidature dans Hochelaga, il dit que c'est un homme qui peut grandement contribuer à l'unité du pays.

M. Pelletier qui, lui aussi, participait à la réunion en faveur de M. Drury, avait d'abord soutenu que le parti libéral se démocratise sérieusement pour l'avoir accepté pour candidat, après tout ce qu'il a écrit sur le gouvernement libéral.

Faisant allusion au "scrapbook" que M. Diefenbaker serait en train de monter avec les écrits de M. Pelletier sur le parti libéral, le journaliste a commenté : "S'il se mêle un peu dans ses papiers et consulte ce que j'ai écrit sur les conservateurs, M. Diefenbaker trouvera que mes reproches à l'égard du parti libéral ne sont que louanges."

Cette assemblée de mise en nomination qui a choisi M. Drury pour candidat dans St-Antoine-Westmount, ressemblait à toutes les autres : des banderoles partout, des musiciens pour jouer "For he's a jolly good fellow", des jeunes filles pour distribuer de la littérature.

Mais ces papiers n'avaient toutefois rien de politique. C'était tout simplement le premier couplet d'"O Canada", en français et en anglais.

A la fin de la soirée, les 300 personnes attirées au Victoria Hall n'ont toutefois pas eu besoin de feuilles pour chanter le "God Save the Queen".

Un pont bilingue au Québec et unilingue ... anglais en Ontario

OTTAWA (PC) — Le nouveau pont Macdonald-Cartier, entre le Québec et l'Ontario, à Ottawa, sera bilingue du côté du Québec et unilingue anglais . . . du côté de l'Ontario.

"Ni Cartier ni Macdonald ne toléreraient une pareille chose", disait la manchette d'hier du journal Le Droit, seul quotidien d'Ottawa d'expression française.

Les panneaux de circulation du côté ontarien du pont, qui doit être inauguré à l'automne, portent les avertissements suivants écrits en anglais : "No stopping on bridge" ; "Ramp speed 25" ; "One way. Do not enter".

L'ingénieur Lloyd Walker a déclaré que les lois routières de l'Ontario ne prévoient pas la signalisation routière bilingue. Le ministère de la Voirie place toutefois en certains endroits, sur les routes interprovinciales, des affiches bilingues pour accueillir les visiteurs du Québec.

De son côté, M. Paul Douville, du ministère québécois de la Voirie, a dit que les affiches du côté québécois du nouveau pont seront ou bilingues ou tout simplement faites de symboles et ne comportant aucune écriture.

Le Québec, en effet, met progressivement en vigueur le système international de signalisation routière, qui ne comporte que des symboles, afin d'éviter la confusion causée par des affiches unilingues ou bilingues.

Le pont a été baptisé Macdonald-Cartier en l'honneur de Sir John A. Macdonald et Sir Georges-Etienne Cartier, deux pères de la Confédération.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE
ROUX fanci-tone
Colorant-crème Permanent pour cheveux

- Recouvre parfaitement cheveux gris, naturels, décolorés.
- Couleur durable grâce à l'agent "Color-control".
- Consistance crémeuse pour application facile.
- Disponible en 43 nuances à la page

Mme Thérèse Girard, technicienne de la maison Roux, sera à notre comptoir **du mardi le 28 Septembre au samedi le 2 Octobre.** Venez lui faire part de vos problèmes capillaires.

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Nous ne voulons plus d'un bilinguisme confiné au Québec !

— Jean Lesage

par Vincent Prince

REGINA, Saskatchewan. — Le premier ministre Lesage a affirmé ici, hier, que le Québec ne veut plus du "statu quo", qu'il souhaite fermement, au contraire, que le cadre constitutionnel de l'avenir, en évoluant et en s'améliorant, tienne mieux compte qu'actuellement des aspirations, que nous nous croyons être légitimes, d'un des groupements fondateurs de la confédération canadienne.

Le Canada français, par exemple, a-t-il dit avec force, ne veut plus d'un bilinguisme confiné aux frontières du Québec. Il veut que les siens puissent recevoir l'éducation dans leur langue partout au Canada. Il est prêt à discuter dans ce sens, mais il veut d'un rapprochement entre les deux groupes qui ne soit plus à sens unique.

"Car de deux choses l'une : ou bien nous acceptons la coexistence logique ; ou bien nous n'y croyons pas et alors les Canadiens français apparaissent comme une minorité qu'on tolère et dont on espère la disparition. Dans ce second cas, si jamais la confédération se démembrait, ce ne serait pas parce que le Québec, point d'appui du Canada français, s'en serait séparé. Ce serait parce qu'on n'aurait pas su l'y garder."

M. Lesage, qui était l'hôte du Canadian Club de cette ville de la Saskatchewan, a tantôt parlé d'une réorientation de régime confédératif, tantôt de confédération d'un type nouveau. De toute façon, a-t-il précisé, il est impératif de trouver un nouvel accommodement "d'ici peu", un nouvel accommodement qui tienne compte des caractéristiques propres du Québec et des droits de la minorité française à travers le pays.

Exposant d'abord les objectifs du Canada français, il a dit que celui-ci peut s'affirmer dans tous les domaines où il

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

en est capable. Ce Canada français qui sait que Québec constitue son point d'appui, veut jouer un rôle plus étendu dans la confédération canadienne, "ce qui nécessitera peut-être des changements majeurs dans l'organisation politique de notre pays.

"Il veut de plus en plus que les décisions économiques qui le touchent soient prises en fonction de ses propres besoins et non, comme c'est souvent le cas maintenant, en fonction d'intérêts qui ne sont pas nécessairement les nôtres. Il désire aussi s'affirmer par ses réalisations culturelles, domaine où il connaît d'ailleurs déjà certains résultats que nous jugeons impressionnants. En somme, le Canada français veut exploiter dans la mesure du possible, toutes ses ressources tant intellectuelles que matérielles."

Une ère de transition

Nous savons, a poursuivi M. Lesage, que nous vivons dans une ère de transition qui a débuté il y a quelques années mais qui ne peut pas durer indéfiniment. "Cette ère de transition a modifié plusieurs de nos comportements habituels, notamment dans le domaine constitutionnel. Souvent nous avons eu, en cette matière, tendance à considérer le statu quo comme un objectif automatiquement désirable; pour plusieurs chez nous, la constitution de 1867 prenait figure de rempart derrière lequel il convenait de se réfugier en cas de danger. Nous croyons que notre attitude nouvelle place notre constitution dans un cadre plus réaliste."

De la confédération de type nouveau qu'il souhaite, a dit M. Lesage, le Québec attend un cadre de vie favorable à son épanouissement comme groupe ethnique distinct, possédant une langue et une culture propres.

"Nous voulons, comme peuple, a-t-il dit, croître de la façon qui nous convient, nous refusons qu'on nous impose des mode de vie et de pensée et, de ce fait, nous nous objectons aux programmes d'action qui ne tiendraient pas compte de nos propres priorités. Je pense ici, en particulier, aux plans conjoints qui constituent en quelque sorte des versements conditionnels. Souvent, les conditions qu'on pose — et qui, à certains points de vue, peuvent être très sensées—ne respectent pas notre structure institutionnelle et la mentalité de notre peuple. Elles nous forcent parfois à nous engager dans des champs d'action où nous ne sommes peut-être pas encore prêts à agir alors que d'autres, par contre, réclameraient notre attention urgente."

Finies les illusions !

Ce cadre constitutionnel nouveau devra faciliter aussi, évidemment, l'épanouissement et la diffusion de notre culture. Cela n'est possible que si un nombre plus grand de Canadiens comprennent notre langage et que si, surtout, on est prêt à reconnaître le bilinguisme et le biculturalisme. On a souvent nié le caractère bilingue de notre pays, on l'a souvent limité au Québec en se basant sur des interprétations de la constitution. "Or, le Canada français moderne ne peut plus accepter une argumentation de cette nature."

Le Québec, a dit M. Lesage, attend beaucoup de la commission Laurendeau-Dunton. Mais il ne se fait pas d'illusion. Une commission royale d'enquête ne saurait changer le comportement d'une population. Ce qu'il faut, c'est un rapprochement entre les deux grands groupes fondateurs de la confédération. Il faut que les deux manifestent de façon tangible, très tangible, qu'ils veulent la coexistence.

En somme, a conclu M. Lesage, la réorientation du régime confédératif que désire le Québec, est beaucoup plus qu'une simple retouche à la constitution. "Elle peut naturellement la supposer, mais elle exige avant tout un changement d'attitude à l'égard de la place et du rôle de l'élément français au Canada."

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La langue lisse

Dr Roméo Boucher, M.D.

La langue est l'organe buccal avec lequel le praticien est le plus familiarisé. Autrefois, tout malade avait l'habitude de montrer indiscutablement sa langue au médecin, et sans que celui-ci le demande. On a perdu quelque peu cette habitude et, fors les cliniciens qui peuvent rencontrer chez leurs malades n'importe quelle maladie, on néglige quelque peu ce mode d'investigation. Il est pourtant important. Quand la langue est "chargée", ce qu'on appelle en médecine "saburrale", son aspect s'associe souvent à un allongement des papilles qui recouvrent sa face dorsale. Au contraire, la disparition des papilles rend la langue vernissée et lisse. Il est rare qu'un malade aille consulter pour sa langue, à moins qu'il ne se soit aperçu, par hasard, de quelque modification morphologique, ou que l'alimentation y provoque des douleurs, qui attirent son attention.

Il y a quatre maladies qui, principalement, peuvent faire penser à une dépapillation évocatrice de la langue lisse et qui mettent de côté la question des érosions, des tumeurs, des ulcérations de la langue et de ses traumatismes : la langue de la scarlatine, celle de la pellagre, certaines kératoses et ce qu'on appelle la glossite exfoliatrice marginée qui apparait souvent sur une langue scrotale, c'est-à-dire dont la surface ressemble à celle d'un scrotum.

Alors dans quelles maladies trouve-t-on la langue lisse ?

D'abord dans l'anémie. Elle réalise ce qu'on appelle la langue de Hunter, du nom de celui qui en a décrit l'aspect, dans l'anémie dite pernicieuse (et qui ne l'est plus de nos jours !) Elle constitue un des meilleurs témoins de l'évolution de la maladie. La flacidité de la langue disparait petit-à-petit, la plaque mal limité du V lingual également, de même que son aspect vernisé et lisse. D'ailleurs toute la muqueuse buccale est rouge et, comme la médecine aime les images, on dit couramment d'elle que cette langue est légèrement voilée de blanc, comme si l'on avait jeté un tissu mince de mousseline sur un fond rouge vif. Ainsi disparaissent la perlèche commissurale qui accompagne généralement cette langue et la pyorrhée alvéolée-dentaire. On rencontre cette glossite dite de Hunter dans toute les formes d'anémie sur lesquelles nous n'insistons pas.

Dans la sprue la langue lisse se rencontre aussi, mais il existe d'autres troubles hépato-digestifs où on la voit, fréquemment, l'ulcère gastro-duodénal, les parasitoses, le cancer de l'estomac et la cirrhose hépatique. D'ailleurs la plupart des malades, auxquels on a enlevé l'estomac en partie, en font avec des petits signes labiaux, les lèvres qui présentent un plissement caractérisé par de fines rides qui prennent une disposition radiée. D'ailleurs, toute modification décalvante de la muqueuse linguale devrait attirer l'attention sur une affection digestive.

Ces modifications apparaissent aussi dans la néphrite chronique, le diabète et surtout chez ceux qui prennent des antibiotiques et ce n'est pas rare de rencontrer chez eux, une langue lisse qui va facilement vers la langue noirâtre ou pileuse avec ses inconvénients. Quant à l'avitaminose C qui s'accompagne presque toujours de cette langue avec perleche, sécheresse de la bouche, troubles cutanés et inguinaux, c'est un fait récent mais bien connu. Une autre maladie qui donne aux papilles linguales un aspect de plaques en prairie fauchée, c'est la syphilis à sa période secondaire (contagieuse), et la syphilis tertiaire qui évolue facilement vers l'ulcération et la fissure.

Inutile d'ajouter que cette dépapillation de la langue amène des troubles de salivation et, par suite, de toute la muqueuse buccale, associés ou non à une inflammation des glandes salivaires ou à quelque maladie générale.

Chez le vieillard, la langue est fréquemment lisse, ce qui poserait la problème des frontières du normal et du pathologique, d'autant plus que chez lui les causes locales comme générales peuvent être nombreuses et s'imbriquer.

En somme, cette langue lisse, si fréquente, pose des problèmes nosologiques (caractères distinctifs) et étiologiques (les causes) très vastes. Elle peut être le reflet d'une affection locale comme d'une affection systémique, mais il existe encore à son sujet des chapitres à étudier, des découvertes à faire, une pathologie générale à préciser. N'empêche que c'est une affection qui se voit fréquemment et qui devrait amener le malade chez son médecin, car la cause peut-être variée, de la simple depapillation sans cause appréciable à la petite érosion cancéreuse ou autre.

Il faut entretenir la vigueur du corps pour conserver celle de l'esprit.

Vauvenargues

Chacun est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable.

William Blackstone

MORGAN

Modes jeunes et allurées pour jeunes... aux magasins Morgan!

Irrésistible originalitë de la mode Go-Go automne 65 à la Boutique "La Jeune Canadienne" !

Les jeunes ne se refusent aucune fantaisie. A La Boutique "La Jeune Canadienne" vous trouverez toutes ces petites robes "art nouveau" pour le jour et le soir... des coloris fantastiques !

$25

A. Robe en lainage petit-point, jupe doublée pelon et glissière dos. Jade, rose soutenu ou bleu des Caraïbes. Tailles 7 à 15.

B. Tricot double, boutonnage devant, broderie contrastante. Ton bronze avec crème, vert bouteille avec bleu ou fusain avec avoine. Tailles 5 à 13.

C. Une petite robe simple en lainage, toute doublée. Bleuet, bleu cadet ou vert irlandais... avec col, poignets et patte boutonnée. Tailles 5 à 15.

D. Deux-pièces en laine point-d'aiguille; doublure entière. Aqua, rose ou bleu. Tailles 5 à 15.

Téléphoner à 842-6261

A LA JEUNE CANADIENNE, RAYON 67, TROISIEME

Choix également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

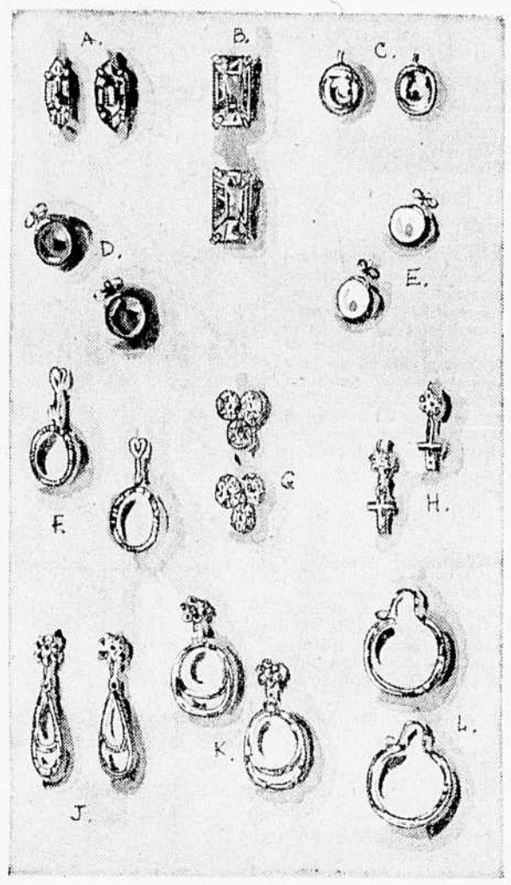

Boucles d'oreilles 'Continental' vaste choix pour oreilles percées

Venez voir, admirer et choisir parmi cette belle collection de quarante modèles de boucles d'oreilles "Continental". Pierreries de cristal étincelant, simili-perles ou pierres du Rhin serties de métal ton argent ou or avec fil or 14K. Seuls, onze modèles sont représentés dans ce cliché.

A. Forme diamant ton or avec cristal Aurora Borealis.
B. Forme carrée ton argent, avec pierres de cristal bleu.
C. Bouton uni ton or.
D. Bouton uni ton or avec simili-perle noire.
E. Forme bouton ton or avec simili-perles.
F. Cercles unis ton or.
G. Forme fleur avec pierres du Rhin couleur bleue.
H. Croix unie ton or.
J. Double cercle ton or, avec haut en forme de fleur.
K. Double cercle ton or avec fleur.
M. (Non représenté). Forme bouton uni ton or.

la paire $2

Téléphoner à 842-6261

BIJOUX, RAYON 23, REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Demain, elles les porteront les chauds vêtements de neige !

A. Anorak pour le ski. Extérieur en nylon matelassé, capuchon dissimulé, poignets tricot. Fermeture glissière et noeud coulissant à la taille.

Tailles de 7 à 14 — 5.99

Tailles de 10 à 14x — 6.99

B. Anorak plein de coloris... mode jeune et pleine d'allure... Extérieur nylon matelassé imprimé, chaude doublure peluche d'Orlon* légère et confortable. Modèle à capuchon dissimulé, poignets tricot, fermeture glissière et noeud coulissant à la taille. Imprimés floraux en rouge, bleu moyen ou bleu clair. Tailles 7 à 14 ..... 12.98

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS D'ENFANTS, RAYON 70, TROISIEME

Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

"Tempo", les bas de support Kayser élégants, au galbe parfait !

"Tempo", bas de support d'une subtile transparence qui ont été conçus tout particulièrement pour les femmes actives qui travaillent, voyagents, pratiquent le sport... enfin pour toutes les activités de la femme élégante et moderne ! Ils galbent les jambes et ont une apperence transparente exquise comparable à celle des bas de nylon les plus diaphanes ! Longueurs proportionnées. Teintes : "swagger" ou sahara. Longueur moyenne : 8½ à 9, 9½ à 10, 10½ à 11 ; longueur élancée : 9½ à 10, 10½ à 11, 11½ à 12. la paire 5.95

*Marque déposée

TELEPHONER A 842-6261

BAS — RAYON 19 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Rencontrer Mme FREEDIN, conseillère de mode de chez Kayser Roth, qui sera au rayon des bas au magasin centre-ville, du 4 au 9 octobre et se fera un plaisir de vous conseiller.

Corsages jeune d'allure en velours de nylon !

Joli corsage sans manches pour accompagner jupes, pantalons et costumes. Modèle à col roulé, glissière dos... confectionné avec soin dans un riche velours de nylon... léger et chaud. Lavable aussi ! Choix de cinq coloris mode pour harmoniser ou porter en contraste avec vos vêtements séparables. — Noir, jade, or, brun ou bleu roi. Tailles : 10 à 18. ch. 6.98

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES MODE, RAYON 10, REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Chaussures dernière mode... pour adolescentes à la page !

Voici trois nouveaux modèles qui feront le bonheur des adolescentes! Modèles à bouts carrés, talons "wee", fines courroies et grosses boucles et noeuds ! Confection impeccable d'un fabricant canadien réputé; cuirs de qualité supérieure. Pointures 6½ à 9; largeurs : AA et 5½ à 10; largeur B.

A. "Casba"... soulier élégant à courroie, garniture noeud. En cuir verni noir ou en daim noir doublé de cuir très souple; semelles et talons en cuir durable. 9.98

B. Délicate lanière... en chevreau doublé de chevreau. Nouveau bout carré et talon "wee". Bleu ou noir. 10.98

C. Soulier sport à boucle... en daim souple; talons bottier 8/8 po. en cuir. Bronze ou poil de chameau. 9.98

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR ADOLESCENTES, RAYON 81 (TROISIEME)

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Adolescentes intéressées à la couture ! Vous avez la chance de gagner une machine à coudre BERNINA ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

Participez au concours "Couture pour adolescentes".

1er prix pour costumes ou manteau

Une machine à coudre Bernina entièrement automatique. Valant $349.

2e prix pour robe

Une machine à coudre Morgan à points zig zag. Valant 129.50

3e prix pour robe "tube", tunique ou vêtement sport

Une machine à coudre Morgan à couture droite. Valant 79.50

Plus 10 prix de consolation comportant des chèques-cadeaux de $10 pour acheter des tissus chez Morgan.

Comment y participer

- Seules les adolescentes de 13 à 18 ans peuvent y participer.
- Les vêtements doivent être faits avec des tissus achetés chez Morgan.
- Les vêtements confectionnés par les participantes devront être remis avant le 4 novembre à Madame Robert Bolduc, coordonnatrice de mode, à son bureau, au deuxième.
- Une facture devra prouver que le tissu a été acheté chez Morgan.

Les gagnantes du concours devront parader vêtues des modèles qu'elles auront confectionnés elles-mêmes, le 13 novembre, dans le rayon des tissus à la verge, au troisième du magasin centre-ville. Vous pouvez vous procurer des bulletins de participation aux comptoirs des tissus à la verge et des patrons... au troisième.

Présentations de mode pour jeunes filles par des mannequins de Montréal

Date : à compter de 11 h 30 à 4 h 30 le samedi 2 octobre

Lieux : Section mode, troisième
Restaurant Epicure
Salle à manger Regency
et Salon de beauté Morgan

HEURES D'AFFAIRES LES JEUDIS ET VENDREDIS
DES MAGASINS MORGAN: CENTRE-VILLE DE 9 H A 9 H
SNOWDON DE 9 H 30 A 9 H 30,
DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD DE 9 H 30 A 10 H

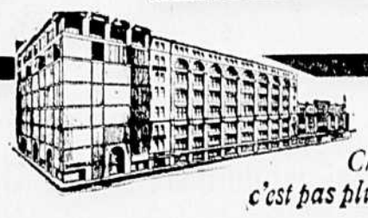

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES

CAHIER No 3 / PAGES 27 - 42 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 227

Téléphoto UPI

Coup d'Etat raté en Indonésie

Pendant quelques heures un "conseil révolutionnaire" a assumé le pouvoir en Indonésie. Alors que les révolutionnaires semblaient assurés du pouvoir, l'armée, restée fidèle à Soukarno, a repris la maîtrise de la situation, et Soukarno demeure le président du pays. Parmi les figures dominantes du conseil révolutionnaire il y avait, de gauche à droite, l'ex-ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre, M. Subandrio; le deuxième vice-premier ministre, M. Leimena; l'amiral Martadinata, commandant de la Marine; et le maréchal de l'Air Omar Dani, commandant de l'armée de l'Air.

Le gouvernement sud-vietnamien préconise une "révolution sociale" pour vaincre le Vietcong

SAIGON, (PA, AFP, UPI) — Le général Cao Ky, premier ministre du Sud-Vietnam, a annoncé aujourd'hui un remaniement de son gouvernement en vue de donner naissance à une "nouvelle société" dans le pays. Le chef du gouvernement a ajouté que les forces sud-vietnamiennes et américaines étaient en train de gagner la guerre sur les champs de bataille, mais que des efforts seraient faits pour améliorer les conditions de vie des paysans au moyen d'une "révolution sociale".

Le premier ministre a nommé le général Nguyen Huu Cho, un ancien ministre de la Défense, à la tête d'un "super-ministère" de la Reconstruction. Ce ministère enverra des milliers de fonctionnaires dans les campagnes en vue de rallier à la cause du gouvernement les millions de paysans, qui représentent 80 pour cent de la population sud-vietnamienne.

La victoire sur les champs de bataille nous appartient, a déclaré le général Ky en passant en revue la situation militaire.

"Maintenant, notre nouvelle société doit prendre le départ avec les éléments les plus démunis", a-t-il dit.

Envoi de nouveaux renforts américains

Hier, le général Ky faisait savoir qu'il comptait demander aux Etats-Unis d'envoyer de nouveaux renforts pour combattre le Vietcong.

Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. Robert McNamara, a déclaré, de son côté, à Washington, que les effectifs américains actuellement au Vietnam s'élèvent actuellement à 130,000 hommes. D'autre part, 982 unités de la garde nationale américaine et des réserves, totalisant 145,000 hommes, subiront un entrainement intensif pour être envoyées au Vietnam, si le besoin se fait sentir.

On apprend par ailleurs que de nouveaux renforts totalisant environ 11,000 hommes sont attendus au Vietnam.

Parlant des opérations du Vietcong, le chef du Pentagone a affirmé qu'elles sont caractérisées par la diminution des attaques de grande envergure des unités communistes.

Critiques de Roger Hilsman

M. Roger Hilsman, un ancien sous-secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires d'Extrême-Orient, a déclaré, hier, que les bombardements aériens de cibles situées au Sud-Vietnam constituent une erreur tragique, rendant ainsi une véritable victoire politique dans ce pays plus difficile.

D'autre part, les bombardements aériens contre le Nord-Vietnam constituent également une erreur, a-t-il soutenu, parce qu'ils ont injecté le froid dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et renforcé la position de Pékin dans sa lutte idéologique avec Moscou.

Le problème angoissant des réfugiés au Sud-Vietnam, a déclaré M. Hilsman devant une sous-commission du Sénat américain, est une conséquence des bombardements contre les villages sud-vietnamiens, et non pas comme le prétendent certains fonctionnaires le signe précurseur de la victoire dans le domaine politique.

A Saigon, un porte-parole américain a déclaré aujourd'hui que les troupes gouvernementales ont déclenché leur plus grosse opération dans le delta du Mékong depuis plusieurs mois. Il a précisé que les cadavres de 68 guérilleros ont été dénombrés et que 100 autres auraient été tués ou blessés.

Quatre bataillons gouvernementaux de combat avec environ un millier de Vietcongs à 20 milles à l'ouest de My Tho, a ajouté le porte-parole.

Les troupes sud-vietnamiennes ont subi des pertes légères au cours des combats, mais ont enregistré des pertes "modérées" lorsque le Vietcong a tendu un guet-apens à une péniche qui amenait des renforts dans la région des combats.

La Chine fête sa révolution sur le thème de l'anti-américanisme

PEKIN, (UPI, AFP, Reuter) —La Chine a marqué aujourd'hui le seizième anniversaire de l'accession au pouvoir des communistes par une manifestation monstre anti-américaine à la place de la Porte du Ciel. Les discours officiels ont évoqué les succès de la Chine dans tous les domaines au cours de l'année écoulée et lancé un appel en vue de la formation d'un front international pour lutter contre "l'impérialisme" américain.

Le défilé d'un demi million de personnes s'est déroulé en présence de M. Mao Tsé-toung. Le président du parti communiste chinois, qui avait à ses côtés le prince Norodom Sihanouk et la femme du chef de l'Etat cambodgien, est resté debout deux heures durant sous un soleil très chaud, à contempler la marée humaine déferlant sur l'immense place.

Le principal discours anti-américain a été prononcé par M. Peng Chen, maire de Pékin et membre du bureau du comité central du parti communiste.

L'orateur a déclaré que les ambitions des Etats-Unis dépassent celles de Mussolini, d'Hitler et des militaristes japonais qui étaient au pouvoir à Tokyo avant la défaite de 1945. Toutefois, le discours de M. Peng Chen a été jugé comme étant d'un ton passablement modéré par rapport à celui prononcé mercredi par le maréchal Chen Yi, ministre des Affaires étrangères.

Hier, le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, avait déclaré que le peuple du monde entier a devant lui une excellente situation révolutionnaire. "La lutte révolutionnaire de tout le peuple contre l'impérialisme des Etats-Unis n'a jamais été aussi vigoureuse qu'aujourd'hui, a ajouté le premier ministre chinois.

M. Chou a ajouté que la Chine n'abandonnerait jamais sa position militante en politique internationale "quelles que puissent être les tempêtes qui surgiraient sur la scène internationale et dans quelque mesure que les impérialistes américains et leurs partenaires puissent nous maudire et nous menacer, même au point de nous imposer une guerre". Il a renchéri en disant que les Etats-Unis "n'ont jamais été si isolés, ni rencontré tant de difficultés qu'aujourd'hui".

Il a poursuivi par une allusion transparente à l'URSS : "Si fort que les révisionnistes modernes et les réactionnaires de divers pays puissent tenter par tous les moyens de le servir, rien de cela ne peut sauver l'impérialisme américain de sa chute". Il a réitéré le "ferme appui" de la Chine à divers mouvements révolutionnaires de par le monde. Il a souligné que Pékin continuait à soutenir la proposition en quatre points du Nord-Vietnam, qui comprend le retrait complet des forces américaines du Vietnam.

M. Chou a dit que son pays préconisait "le démantelement de toutes les bases militaires en sol étranger et exige fermement que les forces armées américaines sortent de Formose, du Sud-Vietnam, de la Corée du Sud et du Japon, de l'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et de tous les lieux qu'ils ont envahis et occupés".

Abordant les questions économiques, le premier ministre a dit que la Chine jouissait d'une montée générale dans l'industrie et l'agriculture, en dépit de "quelques points laissant à désirer".

Soukarno, un nationaliste exaspéré

LONDRES, (AFP) — M. Soukarno, le libérateur de l'Indonésie, est sans aucun doute l'un des hommes les plus énergiques de son époque.

Fils d'un instituteur javanais et de mère balinaise, il n'a ni prénom, ni date, ni lieu de naissance bien établis. L'état civil de l'époque n'avait pas les exigences de l'histoire : dans les manuels des écoliers indonésiens, on déclare maintenant qu'il se prénomme Ahmad et qu'il est né en 1901 à Sourabaya, dans l'est de Java. Mais ses compatriotes continuent de l'appeler simplement "Bung Karno, le frère Karno, et se préoccupent peu de précisions chronologiques, le temps n'ayant pas grande signification dans un pays dont l'histoire est établie plus sur des légendes que sur des faits contrôlés.

La légende de Soukarno sera celle du libérateur, de l'unificateur. Après vingt ans de lutte contre la puissance coloniale hollandaise, Soukarno s'était attelé à cette tâche presque impossible d'unifier ces peuplades aux races, aux religions et aux moeurs différents réparties dans trois mille îles d'un archipel qui recouvrirait une étendue allant de l'Atlantique à l'Oural.

Il a voulu avant tout lui donner une âme. Il est l'auteur d'une doctrine philosophique, la "Panta Silja", qui proclame cinq principes humanitaires où celui de la croyance en Dieu vient en tête. Pourtant, il est incroyant.

Je l'ai entendu, dans les discours prononcés dans chacune des îles qu'il visitait s'écrier : "Adopter le mode de vie américain ? Non. Hollandais ? Non. Russe ? Non. Nous devons vivre comme des Indonésiens."

Il est profondément patriote. Pour rassembler ce peuple éparpillé, il a sciemment versé dans un nationalisme exaspéré.

Lorsqu'en 1949 il devint le premier président de la nouvelle République indonésienne, il n'était pas foncièrement antioccidental. Il avait été aidé par les Américains dans sa lutte contre la Hollande, soutenu par les Australiens. Il n'avait pas hésité, en octobre 1948, à écraser une insurrection communiste. Comme Nehru, il eut souhaité rester vraiment neutre entre les deux grands blocs. M. Foster Dulles ne lui en donna pas l'occasion. En 1958, pendant la révolte d'un groupe d'hommes politiques à Sumatra, un aviateur américain fut abattu : (Allan Pope) il portait de l'argent aux insurgés.

Il y eut alors la conférence de Bandoung, le grand tournant antiblanc, sinon vraiment procommuniste. Soukarno accéléra la lutte pour la récupération de l'Irian, dernier territoire national détenu par les Hollandais. Il entreprit la lutte contre la Fédération de Malaysia, dans laquelle il voyait une nouvelle tentative de survivance de l'impérialisme blanc dans cette partie du monde.

Le parti de M. Harold Wilson est profondément divisé

BLACKPOOL, (AFP, PC) — "Ces deux derniers jours, au congrès de Blackpool, le "Labour" a donné le spectacle d'un parti divisé : divisé sur la politique extérieure, divisé sur le problème de l'immigration et divisé sur la politique des revenus", a déclaré hier soir à Bexley Heath — banlieue sud-ouest de Londres — le chef de l'opposition britannique, M. Edward Heath.

"Le parti travailliste est divisé, de même que le gouvernement, a-t-il insisté. Comment une telle maison peut-elle tenir debout dans de pareilles conditions".

Après avoir affirmé que le gouvernement de M. Harold Wilson n'avait été fidèle à aucune de ses promesses électorales, le leader conservateur a fait observer qu'à leur prochain congrès annuel — qui doit se tenir vers la mi-octobre — les conservateurs s'attacheront "avec franchise et courage" à trouver des solutions neuves aux problèmes économiques de la Grande-Bretagne.

C'est à la suite de débats véhéments que le parti travailliste a approuvé hier, au congrès de Blackpool, la politique du gouvernement Wilson restreignant l'immigration des gens de couleur du Commonwealth en Grande-Bretagne.

Fin prochaine de la grève au "N.Y. Times" ?

NEW YORK, (PA,UPI) — Les négociations entre le Syndicat des expéditeurs et l'Association des propriétaires de journaux sur la question de l'automatisation, qui trainaient en longueur depuis six mois, ont enfin abouti hier à un accord qui, au dire des observateurs, pourrait ouvrir la voie au règlement de la grève de l'"American Newspaper Guild" au "New York Times", qui est entrée dans sa troisième semaine.

URSS : le gouvernement fait le bilan du plan septennal 1959-1965

MOSCOU, (AFP, UPI) — Le Soviet suprême, le Parlement de l'Union soviétique, s'est réuni, aujourd'hui, à Moscou, en vue d'étudier le projet de réorganisation de l'économie. Le premier ministre, M. Alexis Kossyguine, avait exposé les grandes lignes de ce projet, lundi dernier, à l'assemblée plénière du comité central du parti communiste.

Le projet prévoit la suppression des 50 conseils économiques régionaux ou sovnarkhozes, établis sous le régime de M. Khrouchtchev, et leur remplacement par des ministères. En outre, une décentralisation des pouvoirs de décision à l'echelon des entreprises est également prévue dans le projet.

Premier orateur inscrit, M. Cyrille Mazourov, premier vice-président du conseil des ministres, a fait le bilan du plan de sept ans qui s'achève cette année.

"Plus de 5,500 entreprises industrielles importantes ont été construites en URSS, a notamment déclaré M. Mazourov, et le nombre d'ouvriers et d'employés a augmenté de 21,000,000. En sept ans, la vente de marchandises à la population a augmenté de 58% et la surface des logments construits dépasse 550,000,000 mètres carres".

"Le volume des moyens de production créés a augmenté de 96%, a en outre indiqué M. Mazourov, la production de l'énergie électrique a doublé, celle de l'acier s'est accrue de 65%, celle du pétrole a double et celle de l'industrie chimique a augmenté de deux fois et demie.

En ce qui concerne la production des biens de consommation, l'augmentation a été de 60%, celle de la production industrielle de 84% — cette dernière a double dans huit des quinze républiques — . . . Pendant ces sept années, la moyenne annuelle d'augmentation de la production industrielle en URSS aura été de 9.1% contre 3.9% aux Etats-Unis, 3.5% en Grande-Bretagne, 5.6% en France et 6.3% en République fédérale d'Allemagne".

"Néanmoins, a souligné M. Mazourov, la cadence de l'accroissement du volume de la production industrielle est en retard sur celle de l'accroissement des fonds de production et l'accroissement du rendement de la main-d'oeuvre se trouve freiné du fait de l'utilisation insuffisante des découvertes scientifiques et techniques par les organes de production".

L'Inde et le Pakistan intensifient leur guerre

(d'après AFP, PA, UPI) — Les Pakistanais acheminent actuellement des renforts de troupes vers la frontière indo-pakistanaise sur le front sud du Rajasthan qui, depuis le cessez-le-feu, est devenu le principal théâtre des combats, annonce un communiqué militaire indien.

Les forces indiennes auraient par ailleurs lancé une vaste operation contre les Pakistanais qui se sont infiltrés dans cette région aride de l'Inde. Les troupes indiennes auraient en outre contraint des éléments pakistanais à reculer après que ces derniers eurent tenté de prendre un poste-frontière dans le sud du désert.

On indique d'autre part que des renforts pakistanais auraient été envoyés dans une zone située près de Jaisalmer, située à une quarantaine de milles de la frontière, dans le désert également. Dans cette même région, de fortes concentrations pakistanaises auraient été signalées.

La radio de Karachi a annoncé que les troupes pakistanaises ont encerclé un bataillon indien dans le Rajasthan et qu'ils ont tué ou capturé tous les éléments de ce bataillon. Cette nouvelle était en contradiction avec l'annonce faite par le gouvernement indien que 27 soldats pakistanais avaient été tués et 27 capturés au cours de deux engagements qui s'étaient déroulés dans cette région.

Effort de médiation

Entre-temps, le général Bruce Macdonald, qui dirige la mission de l'ONU, tente d'obtenir des deux parties combattantes qu'elles retirent leurs troupes sur une distance de 500 verges pour se conformer à l'ordre de "cessez-le-feu" donné par l'ONU le 23 septembre.

Mais Indiens et Pakistanais continuent de s'accuser mutuellement et de manifester leur détermination de ne pas quitter le Cachemire. Le président pakistanais Abdul Hamid a de nouveau déclaré hier que les forces pakistanaises continueront à lutter contre les troupes indiennes jusqu'à ce que son pays obtienne la garantie d'un plébiscite.

Dans une dépêche en provenance de Pékin, l'agence Reuter rapporte que le ministre indien J.S. Mehta et son épouse auraient quitté le grand "palais du peuple" hier soir, au cours de la célébration d'un anniversaire chinois à Pékin, pour protester contre un commentaire du premier ministre Chou En-laï au sujet du Cachemire.

Les poules de l'Inde en grève

LA NOUVELLE-DELHI. — (AFP)—"Si les poules indiennes pondent moins d'oeufs, et plus petits qu'avant, la faute en est au "Black Out", déclarent avec tout le sérieux que la question exige les experts de l'Université d'agriculture Ludhiana, au Pendjab.

Les poules, expliquent-ils, ont besoin de 14 heures de lumière et le "Blackout" — dont les Pakistanais sont responsables — a réduit la durée de cette lumière à 10 ou 11 heures. Et au surplus, les poules ne pouvant se nourrir dans le noir, elles ont mangé moins, d'où la réduction de la taille et du nombre des oeufs pondus.

On peut en déduire que si la guerre indo-pakistanaise avait duré plus de quinze jours, les Indiens auraient été rapidement privés d'oeufs frais.

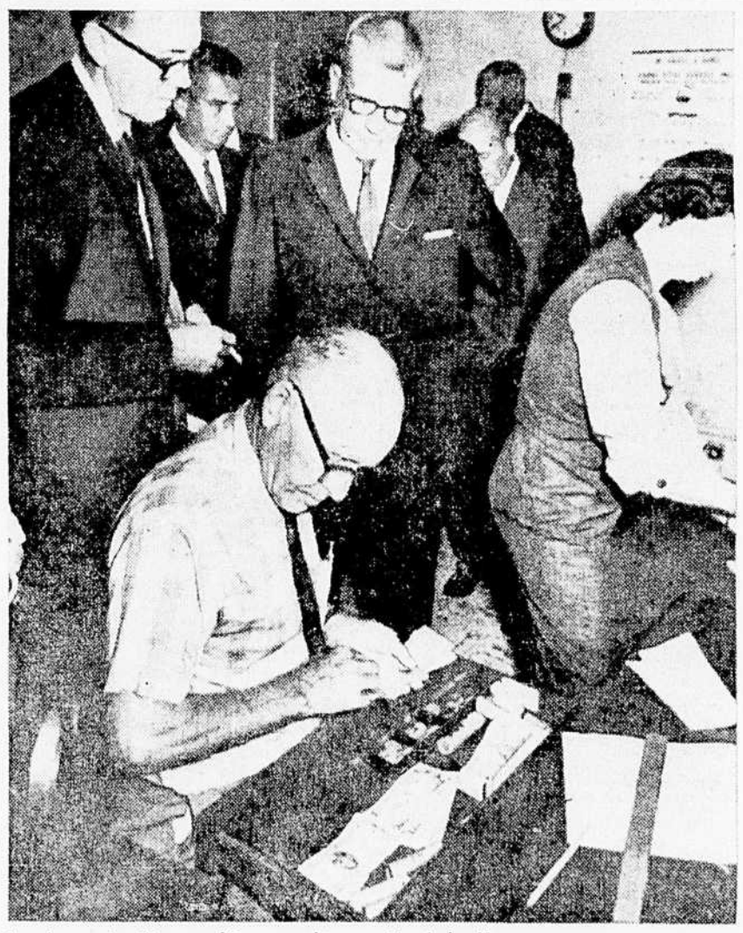

Le jury de Hayneville reçoit son "salaire"

Le procureur général d'Alabama qualifie de "moquerie de la loi" l'acquittement de Thomas Coleman

HAYNEVILLE, Alabama. — (PA, UPI) — Thomas Coleman, policier à titre provisoire qui a tué un séminariste episcopalien et blessé gravement un prêtre catholique, tous deux membres de mouvements pour les droits civils des Noirs, a été acquitté hier à l'accusation d'homicide involontaire par un jury de douze Blancs, après avoir plaidé légitime défense.

L'acquittement est survenu après deux heures de délibérations du jury. Le 20 août, Coleman, âgé de 55 ans, avait tiré sur MM. Jonathan Daniels et Richard Morriscoe, âgés respectivement de 27 et de 26 ans, tuant le premier et blessant le second, alors qu'ils se trouvaient devant un magasin de village.

Certains témoins ont déclaré que M. Daniels avait un couteau, d'autres témoins ont affirmé le contraire. Il reste à juger Coleman sous l'accusation de voies de fait sur la personne de M. Morriscoe, mais on ignore encore si cette accusation sera maintenue. M. Morriscoe, gravement blessé, est encore hospitalisé à Chicago et n'a pu venir témoigner.

M. Richmond Flowers, procureur général de l'Alabama, qui avait vainement tenté de faire retarder le procès, avait déclaré qu'il demanderait à un autre grand jury d'émettre une accusation de meurtre. M. Lowers, qui a traité le procès de "moquerie de la loi et de l'ordre", avait à plusieurs reprises demandé au juge de circuit Werth Thagard de le retarder à cause de l'absence de M. Morriscoe et aussi parce que le préjugé à Hayneville rendrait impossible à la poursuite de faire bien connaître son point de vue.

On n'avait trouvé sur la scène de la fusillade d'autre arme que le fusil de Coleman, mais ses avocats ont voulu convaincre le jury que d'autres partisans des droits civils des Noirs avaient ramassé un revolver et un couteau avant l'arrivée de la police . . .

Appel à la Cour suprême

La Ligue américaine des libertés civiles (American Civil Liberties Union, ACLU) a demandé au juge Hugo Black de la Cour suprême, d'arrêter toutes procédures judiciaires dans le comté de Lowndes, où Coleman a été jugé, en attendant qu'il connaisse des accusations portées par l'ACLU comme quoi les Noirs et les femmes sont exclus des jurys dans ce comté.

M. Martin s'entretiendra avec M. Andrei Gromyko

OTTAWA, (PC) — M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures rendra visite à M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS lors de son voyage à New York lundi.

Le secrétariat de M. Martin a exposé hier le programme que suivra le ministre canadien lors de sa visite à New York à l'occasion de la venue du Pape au siège des Nations unies.

Il note en particulier que M. Martin a été invité à prendre le dîner avec M. Gromyko. Un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures déclare qu'il est improbable que cette rencontre ait un caractère privé bien qu'on possède très peu de détails à ce sujet.

M. Martin aura également des entretiens avec d'autres hauts personnages, notamment avec M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain.

Il doit prendre l'avion dimanche soir à destination de New York pour remplir les engagements qui l'attendent la journée suivante. Il se rendra au siège des Nations unies en vue d'entendre l'allocution du pape Paul VI et il sera présent à une réception au cours de laquelle il sera présenté au souverain pontife.

M. Martin, qui vient tout juste d'être élu président du conseil de l'OTAN prendra le déjeuner en compagnie de M. Manlio Brosio, d'Italie, secrétaire général de l'OTAN.

Il s'entretiendra également avec M. Paul Tremblay, ambassadeur du Canada à l'ONU et avec les dirigeants du secrétariat en vue d'obtenir des informations de première main au sujet des progrès réalisés par la force de l'ONU, qui comprend un contingent canadien et qui est chargé d'exercer une surveillance de la trève au Cachemire.

M. Martin assistera également à une réception donnée en l'honneur de M. Michael Stewart, ministre britannique des Affaires étrangeres. M. Martin se propose de retourner à sa résidence de Windsor, Ontario, lundi soir prochain ou mardi matin.

La Havane mettra des avions à la disposition des Cubains désireux de s'exiler aux USA

(D'après UPI, AFP) — Le premier ministre de Cuba, M. Fidel Castro, a précisé aujourd'hui les modalités de sa proposition, faite mardi dernier, visant à permettre aux Cubains mécontents de quitter leur pays pour se réfugier aux Etats-Unis.

Dans une déclaration diffusée par la radio cubaine, M. Castro a affirmé que les autorités cubaines organiseront, à partir du 10 octobre prochain, deux envolées quotidiennes en direction des Etats-Unis pour les Cubains qui désirent rejoindre leur parents ou s'exiler.

Le secrétariat américain avait qualifié, hier, l'offre de Castro de "vagues et ambiguë". Les autorités américaines ont fait savoir qu'il ne s'agissait-là que des remarques faites à bâtons rompus dans une allocution de M. Castro revêtant un caractère de propagande. Le secrétariat d'Etat a déclaré en outre qu'une telle proposition aurait dû être faite par la voie diplomatique normale.

Répondant aux accusations américaines, M. Castro affirme, dans sa déclaration d'aujourd'hui, que les Etats-Unis doivent porter la responsabilité de la rupture des communications aériennes entre Cuba et les Etats-Unis. En interrompant les communications, a ajouté Castro, les autorités américaines obligèrent les Cubains désireux de quitter leur pays à le faire dans des conditions très périlleuses. Les Etats-Unis ont exploité cet état de choses dans un but de propagande, a-t-il dit.

Le premier ministre cubain a en outre qualifié de "ridicule" l'accusation américaine selon laquelle il avait fait son offre dans un but de propagande.

Paris et Ottawa veulent accroître leurs échanges culturels

PARIS, (AFP) — A la suite d'une réunion d'experts franco-canadiens sur les échanges culturels, l'Ambassade du Canada à Paris a publié le communiqué suivant :

"Une réunion de hauts fonctionnaires canadiens et français s'est tenue à Paris les 29 et 30 septembre 1965 afin d'examiner les divers aspects des relations culturelles franco-canadiennes.

"La délégation canadienne était dirigée par M. Marcel Cadieux, secrétaire général des Affaires extérieures et comprenait des représentants du ministère des Affaires extérieures et de diverses agences fédérales. M. Jean Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères, présidait la délégation française.

"Les deux délégations, dont les travaux se sont poursuivis dans une atmosphère particulièrement amicale, ont établi le bilan des échanges qui existent déjà dans de nombreux domaines de la culture, de l'art et de la science et décidé de les développer de façon substantielle en prenant les mesures nécessaires pour les mieux coordonner.

"Les représentants du Canada ont fait état des possibilités nouvelles de coopération avec la France qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'échanges culturels avec les pays de langue française lancé depuis 1964 par le gouvernement canadien et qui permettront notamment d'accueillir cette année, au Canada, plus de cent boursiers français. "Du côté français, des précisions ont été fournies sur l'extension du programme d'activités culturelles au Canada et l'accroissement du nombre de bourses permettant aux Canadiens d'étudier en France.

"Différents projets ainsi que les méthodes les plus appropriées pour les mettre en oeuvre ont été examinés par les deux délégations. Ces mesures sont destinées en particulier à favoriser les échanges de chercheurs scientifiques et de professeurs d'université", poursuit le communiqué de l'Ambassade du Canada, qui ajoute :

"Dans le domaine du cinéma, de la radio et de la télévision, les deux délégations ont décidé de développer la coopération existant déjà entre organismes spécialisés.

Enfin, l'organisation des échanges artistiques en particulier dans la perspective de l'Exposition universelle de Montréal de 1967 a fait l'objet d'un examen approfondi.

"Les deux délégations sont convenues de se réunir à nouveau pour faire le point des progrès accomplis et assurer une meilleure coordination de leurs programmes d'échanges culturels", ajoute ce communiqué.

PONTIAC '65
LA PLUS POPULAIRE
POURQUOI ?
SA QUALITE ET LES
BAS PRIX
Chez
WILHELMY
GM BUICK PONTIAC
AUTOMOBILES LTÉE
4933 boul. St-Laurent — 288-0186
(au sud du boul. St-Joseph)

La sécurité sociale fait des progrès partout dans le monde

— J.-J. Dupeyroux

"On constate que tous les pays font des efforts de plus en plus grands sur le plan de la sécurité sociale. C'est une constante . . . Ca se traduit par un pourcentage de plus en plus élevé des dépenses consacrés à la sécurité sociale . . . Il y a deux buts : d'une part, assurer à chacun un minimum vital, d'autre part, assurer à chacun pendant les périodes d'inactivité forcée un revenu de remplacement qui corresponde au revenu professionnel acquis pendant les périodes d'activité . . ."

C'est en ces termes que le professeur Jean Jacques Dupeyroux, de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Toulouse, France a décrit hier "les directions nouvelles de la sécurité sociale".

Le professeur Dupeyroux, qui en est à son premier voyage au Canada, a été invité par l'Université de Montréal. Il recevait hier les journalistes de la métropole afin de leur exposer ses vues sur la sécurité sociale et sur l'assurance-maladie.

Après avoir rappelé que la sécurité sociale était une des préoccupations majeures du monde moderne et qu'elle faisait l'objet d'études dans tous les pays du monde, le professeur Dupeyroux a insisté sur les différences qui donnent à chaque pays un caractère propre. "Toutes ces législations de securité sociale", a-t-il déclaré, sont l'incidence de toute une série de facteurs sociologiques qui leur donnent dans chaque pays leurs caractéristiques originales."

L'assurance-maladie

Interrogé par les journalistes au sujet de la conférence qu'il doit prononcer lundi prochain à l'université sous le titre "Assurance-maladie : tendances actuelles dans le monde", il s'est dit convaincu de l'irréversibilité de cette nouvelle conscience sociale. Et les soins médicaux, à cause de leur incidences humanitaires et économiques, viennent au premier rang.

"Pendant très longtemps, a-t-ajouté, la distribution des soins médicaux a été amenagée sans originalité par rapport à la distribution de tous les autres soins et services dans la société, c'est-à-dire qu'on a applique aux problèmes médicaux les themes de l'économie libérale, c'est-à-dire liberté totale dans les rapports entre les individus et application de la loi de l'offre et de la demande . . . Pendant longtemps, on a cru que c'était le meilleur système. A l'heure actuelle . . . on s'est aperçu qu'ils s'harmonisaient assez mal avec les méthodes modernes de la médecine."

Le développement des nouvelles techniques de diagnostic et de traitement avec, comme conclusion naturelle et inévitable, l'augmentation des coûts ne laissent qu'une solution : la prise en charge par la société des soins médicaux. Aujourd'hui, a constaté le professeur, c'est non seulement l'ouvrier mais aussi le bourgeois moyen qui ne peut couvrir les dépenses occasionnées par la maladie.

La socialisation . . . en quatre étapes

Le problème qui était assez simple à la base a cependant été considérablement compliqué par la résistance que le corps médical a offert à ces mesures d'assurance-maladie. Le professeur Dupeyroux a expliqué cette résistance en soulignant l'indépendance dont les médecins ont toujours joui.

Analysant les expériences déjà tentées, il a distingue quatre étapes principales :

1) un système d'assurance qui n'affecte pas l'independance du médecin, ni la liberté qui dans notre régime caractérise la relation patient-médecin. Les organismes d'assurance n'ayant aucun contrôle sur les prix, ce système se traduit par une augmentation de la consommation et par des "dépenses énormes".

2) un système qui bloque les prix des services médicaux, attaquant ainsi les principes de la médecine traditionnelle.

3) un système qui reconnait le choix du médecin. On réfère alors les assurés aux médecins qui ont accepté les prix de l'organisme d'assurance. On en arrive progressivement à salarier ces médecins.

4) un système qui opte pour la socialisation totale. On met alors au service du public tout le potentiel médical disponible. Le professeur Dupeyroux a cependant souligné que même en URSS où ce système prévaut, il se recrée un îlot de médecine libérale.

PRODUCTEURS

SUITE DE LA PAGE 40

ge. Leur salaire s'en trouve considérablement réduit.

Ils ne veulent donc plus acheminer leur lait vers la Coopérative et veulent redevenir libres de vendre leur lait dit "excédentaire" où ils le désirent. Non seulement, ils pourraient recevoir un meilleur prix, disent-ils, mais cela "désengorgerait" aussi le marché de Montréal.

Certains cultivateurs disent qu'ils pourraient recevoir $3.25 du cent livres de lait excédentaire dans certaines laiteries, alors que la Coopérative, où ils sont actuellement obligés d'acheminer leur lait, leur paie le même lait $2.40 le cent livres, avant déductions. Avec les déductions, le cultivateur ne reçoit que $1.57 souvent.

"Ça ne vaut presque plus la peine d'en produire, ont conclu quelques cultivateurs-producteurs de lait. Nous produisons à perte !"

OUVERT CE SOIR

EN VILLE JUSQU'A 9 P.M. — SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. P.M.
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 P.M. — SAMEDI 9 H. 30 A.M. A 6 H. P.M.

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE LINCOLN CONTINENTAL 1966 (valant $8500)

L'auto représentée ici est un modèle 1965. Celui de 1966 est tellement nouveau que nous ne pouvons le reproduire au moment de publier.

Règle établie de la vente 93e anniversaire

Rabais 20% à 50%

Chaque article de cette vente est offert avec au moins un rabais de 20% sur son prix régulier. Beaucoup d'autres vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité . . Economisez dès maintenant . . Achetez tout ce dont vous avez besoin pendant la Vente 93ème Anniversaire de Simpson.

Derniers deux jours de vente anniversaire Simpson

VENTE DE FOURRURES

PRIX SPECIAUX:

$299 à $1188

C'est notre plus grande vente de fourrures derniers modèles à des prix aussi bas ! Aucune femme ne voudrait manquer une occasion pareille ! Venez voir notre superbe collection de fourrures luxueuses. La vente ne durera que deux jours !

- **Comparez la qualité**
  Ces fourrures sont superbes, d'un lustre magnifique. Elles sont travaillées par des experts.
- **Comparez les modèles**
  Les plus élégants et les plus récents modèles en vogue à Paris et à New York.
- **Comparez le choix que vous avez**
  Des centaines de magnifiques fourrures vendues à des prix de vente anniversaire.

5 GROUPES À PRIX SPÉCIAUX

Toutes ces fourrures sont d'une valeur incomparable ! Toutes sont vendues à des prix de beaucoup inférieurs au prix régulier !

4 fourrures élégantes

Venez et jugez par vous-même ! Vente spéciale à des prix Vente Anniversaire !
- Manteaux Astrakan (mouton de Perse) en gris naturel
- Manteaux Astrakan (mouton de Perse teint noir
- Manteaux chat sauvage naturel rasé
- Manteaux castor canadien rasé

Bas prix spécial **$488** Mens. $24

Fourrures luxueuses

- Manteaux de castor canadien
- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) en gris naturel
- Etole en vison naturel
- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) teint noir
- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) teint brun
- Manteau "Hudson Seal" teint noir

Bas prix spécial **$566** Mens. $26

Fourrures à très bas prix

- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) en gris naturel
- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) teint noir
- Manteaux de rat musqué du nord teint milieu dos
- Manteaux de castor rasé
- Manteaux de chat sauvage rasé
- Etole de vison naturel

Bas prix spécial **$299** Mens. $15

Haute mode... Prix raisonnable

- Manteaux de phoque "Cape" teint fouks avec vison
- Manteaux d'astrakan (mouton de Perse) en gris naturel
- Manteaux de castor du Labrador naturel
- Manteaux de loutre canadienne nuancée.

Bas prix spécial **$866** Mens. $42

Manteaux de vison

- Manteaux de vison "Dawn"
- Manteaux de vison foncé d'élevage
- Manteaux de vison naturel pastel

Bas prix spécial **$1188** Mens. $58

5 MODES D'ACHAT

- Mode de paiement facile : premier versement en novembre.
- Plan mise de côté : Taxe payable à l'achat
- Compte courant : payable en novembre
- C.O.D. : Payable sur livraison
- Comptant.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) au troisième — Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Tapis magnifiques ! Motif "Aubusson" extrêmement décoratif pour tous genres de meubles !

Tapis Indiens authentiques tissés à la main

Rabais $13 à $100

Tapis indien motif "Aubusson"
9' x 12'
Rég. 398.98
Ch. $275
Mens. $15

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Ils sont d'un luxe, d'une beauté incomparable ! Le cachet de votre chambre en sera rehaussé d'autant ! Ces superbes tapis indiens sont tissés à la main de fil tout laine pour une très longue durée. Lourde frange nouée-main. Motif "Aubusson" : nuances vives sur fond neutre ou pastel. Ce motif se marie aisément à tous décors.

Motif Aubusson :			
6' x 9'	8' x 10'	9' x 12'	10' x 14'
Rég. 198.98	Rég. 298.98	Rég. 398.98	Rég. 498.98
Ch. $165	Ch. $225	Ch. $275	Ch. $375
Mens. $9	Mens. $12	Mens. $15	Mens. $19

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Tapis (750), au cinquième. Aussi à Fairview Pointe-Claire

Exclusivité Simpson !

Blouses imprimées

Pour dames. Tailles : 12 à 20

A) Modèle chemisier en coton satiné imprimé. En brun, bleu, rouge. Ch. 2.98

B) Modèle chemisier en coton satiné imprimé. En brun, bleu, rose. Ch. 2.98

C) Chemisiers en Surah Arnel* imprimé avec des manches courtes. Choix de coloris : brun, bleu, rose. Ch. 3.98

D) Chemisiers "Pucci" avec des manches ¾. Choix de tissus, de couleurs et de motifs. Ch. 4.98 (Pas de commandes postales ni téléphoniques)

E) (non représentée) Blouse surah Arnel* imprimée, col chelsea, vert, bleu, orange. Ch. 3.98

* Marque déposée

Commandes postales et téléphoniques exécutées sauf sur D **842-7221**

SIMPSON — Blouses (709) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES :

EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

OUVERT DE 8 H. A.M.
SERVICE TELEPHONIQUE
842-7221

Un imposant aquarium sur l'île Ste-Hélène

par Raymond Masse

Un aquarium, dont le coût peut atteindre $2,000,000 et même $3,000,000, serait construit sur l'île Sainte-Hélène, en aval du pont Jacques-Cartier.

L'imposant aquarium serait aménagé sur un terrain de 100,000 pieds carrés fourni par la ville de Montréal. Entrepris incessamment, les travaux de construction devraient être menés à bien d'ici 13 mois, soit d'ici le 31 octobre de l'an prochain.

S'engageant à verser au moins le premier million de dollars requis, Aluminium du Canada Limitée ferait construire l'aquarium, qui appartiendrait à la ville "en pleine propriété".

L'aquarium serait baptisé "à perpétuité" "Aquarium Alcan" et "Alcan Aquarium". Les noms seraient inscrits "bien en évidence" à l'extérieur des deux édifices (l'aquarium proprement dit et un bassin pour dauphins).

Il y a environ un mois, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, avait révélé, à l'hôtel de ville, que des pourparlers étaient en cours avec une société canadienne en vue de doter la ville de Montréal d'un aquarium.

Aujourd'hui, le conseil municipal sera appelé à approuver un rapport soumis par le comité exécutif lui suggérant d'approuver un projet de convention entre la ville et Alcan.

D'après le document consulté, le coût de construction serait défrayé par Alcan et la ville de la façon suivante :

"a) Jusqu'à concurrence du premier million de dollars par une contribution non-remboursable de la part d'Alcan ;

"b) Jusqu'à concurrence des prochains $800,000, par une contribution de la part d'Alcan qui serait considérée comme un prêt à la ville portant intérêt au taux de 5% l'an à compter du parachèvement des travaux, remboursable en cinq versements annuels et égaux dont le premier versement serait fait 12 mois après le parachèvement des travaux et les quatre autres à intervalles réguliers de 12 mois, chaque versement devant être accompagné des intérêts courus jusqu'à chaque échéance ;

"c) Jusqu'à concurrence du prochain $200,000, par une contribution non-remboursable de la ville ;

"d) Jusqu'à concurrence de l'excédent au-delà de $2,000,000 en parts égales par des contributions non-remboursables d'Alcan et de la ville ;

Alcan effectuerait les paiements requis pour la construction de l'aquarium jusqu'à ce que le coût de la construction soit certifié tel que prévu précédemment. Et sur livraison du certificat constatant le coût de construction, la ville verserait à Alcan le montant des contributions qu'elle devra, en plus de livrer cinq billets promissoires à l'ordre de l'Alcan en remboursement du prêt prévu.

Puis, lorsque l'aquarium serait complété, la ville devrait pour sa part fournir le mobilier et les fournitures nécessaires à son exploitation, y compris les meubles et l'équipement des bureaux. Elle devrait également voir à recruter le personnel compétent et à peupler l'aquarium d'un nombre suffisant de divers types de poissons ou de mammifères de premier choix.

Selon une autre clause de la convention que la ville signerait ces jours-ci, cette dernière pourrait, avec l'approbation d'Alcan, confier l'exploitation de l'aquarium "à tout organisme de son choix".

D'aucuns ont déjà laissé entendre que l'exploitation pourrait être confiée à une nouvelle "Société de zoologie de Montréal". D'autres prétendent actuellement que cette exploitation serait confiée au service des parcs.

Les parties s'engageraient à collaborer pour que la mise en exploitation ait lieu au plus tard le 28 avril 1967, jour de l'ouverture de l'Expo 1967.

La ville s'engagerait à ce que l'aquarium soit exploité et maintenu à perpétuité pour le bénéfice du public, le tout suivant les règles de l'art.

La ville pourrait aussi déterminer les heures d'ouverture et de fermeture de l'aquarium ainsi que les jours et les heures où le public serait admis gratuitement et ceux où elle pourrait exiger un droit d'entrée pour visiter ces installations.

Quant à tout surplus éventuel de revenu provenant de l'exploitation de l'aquarium, il devrait servir aux fins de l'améliorer ou de l'agrandir.

Si l'aquarium était sérieusement endommagé ou détruit accidentellement, la ville et Alcan décideraient d'un commun accord s'ils doivent réparer ou reconstruire et à quelles conditions.

Enfin, les plans et devis seraient sujets à l'approbation de la ville. Alcan ferait exécuter les travaux de construction par un ou des entrepreneurs choisis par elle et acceptés par la ville.

Bon conseil

— "Mon fiancé est myope comme une taupe, mais il ne voulait absolument pas porter de lunettes. Je l'ai enfin convaincu et, demain, il va chez l'opticien."

— "Tu crois que tu as bien fait ? A ta place, j'aurais attendu jusqu'à ce que vous soyez mariés..."

OUVERT CE SOIR

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW—POINTE CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.
SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.
SAMEDI 9 H. 30 A.M. A 6 H. P.M.

Samedi et lundi derniers deux jours pour gagner une Lincoln Continental 1966 (Valant $8500)

LINCOLN CONTINENTAL 1966 valant $8,500

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW–POINTE CLAIRE

Derniers 2 jours pour économiser de 20% à 50%

Chaque article est réduit d'au moins 20% sur son prix régulier. Plusieurs articles vous permettent même des économies allant jusqu'à 50% ! Tous ces articles sont neufs et de première qualité !

Economisez vite . . . achetez tout ce dont vous avez besoin durant notre Vente Anniversaire! Il ne reste plus que deux jours !

SPÉCIAUX 9 h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

En vente aussi à Fairview – Pointe-Claire dès 9 h. 30 a.m.

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.

POUR DAMES

SOLDE ! LINGERIE DE QUALITE, ½ PRIX ET MOINS. Ens. Bikini, couvre-tout, peignoirs en coton, robes droites en tissu éponge, combinaison-jupons en nylon. Vaste choix de couleurs, de modèles. P.M. et G. dans le groupe. Rég. 2.99 à 9.98 Ch. 99c à 4.99

SIMPSON — LINGERIE (742) AU QUATRIEME

GRANDS RABAIS SUR JUPES TWEED TOUT LAINE, 100 seulement — Marques connues. Vaste choix de motifs en tons d'automne. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 16.98 à $25. Ch. 9.99

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (736) AU TROISIEME

SOLDE ! SOULIERS DE MARCHE IMPORTES D'ANGLETERRE, 200 paires seulement — Modèle oxford ou escarpin uni avec talon lamelé cubain ou très bas. Noir, brun ou rouge. Point. 5 à 9½, largeur étroite ou moyenne. Orig. 16.98 Pai. 4.99

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721) AU DEUXIEME

MOINS QUE ½ PRIX ! BAS NYLON AVEC OU SANS COUTURE, première qualité. 15 deniers, 30 deniers et 60 deniers dans le groupe. Beige, brun, gris, taupe, fusain. Point. 8½ à 11. Rég. 59c à 1.39 Pai. 29c

SIMPSON — BAS POUR DAMES (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

COMBINAISON GAINE/BAS, 240 seulement — Minimes imperfections. Gaine en solida filet Agilon pour support ferme et bas tenants en Agilon vaporeux. Beige ou taupe. P.M.G. Qual. rég. 2.49 Ch. 99c

SIMPSON — BAS POUR DAMES (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS LONGS EN SATIN EXTENSIBLES, minimes imperfections. De confection canadienne. Choix de longueur mi-bras, au coude ou presqu'à l'épaule. Lavables. Blanc, noir, beige. Point. 6 à 7½. Qual. rég. $5 à 7.98 Pai. 2.99

SIMPSON — GANTS POUR DAMES (708) AU REZ-DE-CHAUSSEE

½ TAILLES — COSTUMES TRICOT DOUBLE ET ROBES, 125 seulement — Tricot double tout laine pour l'automne. Vaste choix de modèles. Brun, noir, bleu, gris, vert. Tailles 14½ à 22½. Rég. $20 à 39.98 Ch. $15

SIMPSON — COSTUMES ET ROBES POUR DAMES (734) AU TROISIEME

GAINES ET GAINES-CULOTTES EN NYLON GAUFRE, 125 seulement — Puissant filet nylon gaufré, panneau satin en avant. Genre fourreau. Blanc. Petite et moyenne seulement. Rég. $4 Ch. 1.99

SIMPSON — VETEMENTS DE BASE (741) AU QUATRIEME

MANTEAUX "BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS", très attrayants modèles en tons de beige, bleu, marine, brun, rouge. Tailles 6 à 14 dans le groupe. Rég. 29.98 à $35. 9.99

SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (731) AU TROISIEME

MOINS QUE ½ PRIX ! CHAPEAUX ECHANTILLONS. Quantité limitée — Les plus nouveaux modèles de la saison, couleurs les plus en demande. Rendez-vous tôt pour meilleur choix. Rég. 6.98 à 10.98 Ch. 2.99

SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (730) AU REZ-DE-CHAUSSEE

BLOUSES EN CHIFFON : ½ prix ! 150 seulement ! Vaste choix de modèles. Beaucoup avec manches longues, boutons sur le devant, grosse boucle. Tons pastels, blanc, rose, bleu, jaune. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Rég. 12.98 Ch. 6.49

SIMPSON — Blouses pour dames (709) au rez-de-chaussée

RABAIS EXCEPTIONNELS SUR SOULIERS DE LOISIR : Choix vaste et varié de souliers échantillons. Pointures 5 et 5½ B seulement. Cuirs fins, modèles divers. Rég. 14.98 à 16.98 pai. 7.99

SIMPSON — Chaussures pour dames (721) au deuxième

SHAMPOOING "HEAD AND SHOULDER" : Prévient les pellicules, laisse vos cheveux souples et doux. Choix de crème ou lotion. Shampooing crème, tube 1.7 oz. Rég. 89c ch. 59c

Lotion, format 3.4 oz. Rég. 1.19 ch. 79c

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Valeur remarquable tentures en viscose texturée

Rabais 40% à 42%! Tentures pleine longueur en épaisse viscose texturée entièrement doublées. Finies avec plis français; avec crochets prêtes à poser. Choix de 2 motifs damassés imprimés — moderne blanc/rouille, champagne/rouille, blanc/bleu; classique — ton or et blanc, blanc/ton or, huître/ton or ou vert/ton or. 96" x 95". Pai. 19.98 — 144" x 95". Pai. 29.98

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

Rég. 34.98 à 49.98 — 19.98 à 29.98 la paire

RABAIS CONSIDERABLES SUR MANTEAUX LEGERS : 100 seulement. Tweeds laine, bouclés, etc. Modèles fashionables en tons de beige, bleu poudre, aqua, rouge; quadrille. Tailles 6 à 14 dans le groupe. Orig. 49.98 à 69.98 Ch. 29.99

SIMPSON — Manteaux pour dames (731) au troisième

COLLANTS POUR DAMES ET JEUNES FILLES : 200 seulement. Nylon extensible de bonne qualité. Choix de couleurs, de tailles. Orig. 1.98 à 2.98 ch. 44c

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

POUR HOMMES

CHEMISES SPORT TOUT LAINE POUR HOMMES, moins que ½ prix ! 100% laine, col mou avec baleines. Fines rayures ou écossais en brun ou vert. Séries incomplètes de tailles. Rég. 15.95 Ch. 4.95

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

VESTES DE SKI POUR HOMMES, moins que ½ prix. 122 seulement — 100% nylon réversible matelassé, capuchon dissimulé; poches à glissière, pattes réglables à la taille. Noir ou rouge. Séries incomplètes de tailles. Rég. 19.95 Ch. 7.95

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

CIGARES HAVANE COURTS, solde d'un manufacturier renommé. ½ prix. Boîte de 25 cigares. Rég. 1.25 Ch. 99c

SIMPSON — COMPTOIR DU TABAC (706) AU REZ-DE-CHAUSSEE

PIPES COMPACTES EN BRUYERE DE CHOIX : C'est un vrai plaisir de fumer avec ces pipes de petit format. Disponible avec fini sablé. Rég. 3.95 ch. 1.97

SIMPSON — Comptoir du tabac (706) au rez-de-chaussée

ETUI A TABAC EN CUIR BROSSE : Une véritable aubaine ! Doublure caoutchouc qui retient l'humidité. ch. 98c

SIMPSON — Comptoir du tabac (706) au rez-de-chaussée

PARDESSUS TWEED 100% LAINE : ½ prix ! Quantité limitée. Pour hommes et jeunes gens. Modèles à la page. Séries incomplètes de couleurs, de tailles. Légers frais pour modifications. Rég. $47 ch. 23.50

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

FOURREAUX DE CANEVAS POUR FUSILS : 40 seulement ! Modèle robuste de l'armée. Avec pochette sur le côté. Longueur 48 po. Rég. 1.98 ch. 59c

SIMPSON — Articles de sport (758) au cinquième

SOULIERS DE LOISIR SEMELLE CREPE : 150 paires seulement ! Modèles confortables avec pointe unie, 2 oeillets. Empeignes suede, sable seulement. 7 à 11. Rég. 9.98 pai. 5.99

SIMPSON — Chaussures pour hommes (723) au deuxième

SOLDE ! VESTONS SPORT EN TWEED : Pour hommes et jeunes gens. Modèles dernier cri; séries incomplètes de tailles, de couleurs. 36 à 46 dans le groupe. Légers frais pour modifications. Rég. 39.98 à $45 ch. $15

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

SOLDE ! COMPLETS TOUT LAINE : Pour hommes et jeunes gens. Modèles à la page; tissus 100% laine. Séries incomplètes de couleurs, de tailles. 36 à 46 dans le groupe. Rég. 59.98 à 79.98 ch. $25

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

PANTALONS TOUT LAINE, 150 paires seulement ! Pour hommes et jeunes gens. 100% laine, flanelle ou worsted. Tons divers. Tailles 28, 29, 30, 31 seulement. Légers frais pour modifications. Rég. 12.98 ch. $5

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

POUR ENFANTS

RABAIS 55% à 60% ! CHANDAILS POUR GARÇONS, 125 seulement. Pullovers encolure ronde ou en V; cardigans dans le groupe. 100% Orlon* garanti lavable, d'entretien facile. Beige, bleu, brun, rouge dans le groupe. Pour 8 à 16 ans. Rég. 3.98 à 5.98 Ch. 1.87

*Fibre acrylique DuPont

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715) AU DEUXIEME

VAREUSES POUR GARÇONS-½ PRIX, 75 seulement — Vareuses en laine et nylon. Capuchon amovible, doublure matelassée; fermeture glissière ou boutons. 2 poches en taillade, poignets tempête. Choix de bleu ou fusain dans le groupe. Pour 8 à 16 ans. Rég. 9.99 ch. 4.99

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS (714) AU DEUXIEME

VESTES REVERSIBLES POUR GARÇONS, 100 seulement — Rabais 54 ! Coton durable, ton uni d'un côté, fin quadrillé de l'autre. Manche raglan, devant 4 boutons, 2 poches en taillade. Longueur favorite. Brun ou vert Loden. Pour 8 à 16 ans dans le groupe. Rég. 7.99 Ch. 3.99

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS (714) AU DEUXIEME

RABAIS 1.99 à 2.99 ! SOULIERS POUR ENFANTS, 100 paires seulement. De marques connues. Modèles de loisir ou à courroies. Empeigne fin cuir. Noir ou brun. Point. 8½ à 12 et 12½ à 4 dans le groupe. Rég. 5.98 et 6.98 Paire 3.99

SIMPSON — CHAUSSURES POUR ENFANTS (722) AU DEUXIEME

FUSEAUX VELOURS COTELE POUR FILLETTES, 200 seulement — Coupe fuselée, glissière latérale, poche. Noir, rouge, brun, vert. Pour 8 à 14 ans. Rég. 3.98 Ch. 1.99

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

MOINS QUE ½ PRIX ! CULOTTES COTON POUR FILLETTES — Taille et tour de jambe élastiques. Coupe ample. Blanc. Pour 8 à 14 ans. Rég. 89c 3 pour $1

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

POUR LE FOYER

CHAISES DE JARDIN : cadre en aluminium, accoudoirs en bois. 80 seulement. Rég. 9.98 et 16.98 4.99 et 8.49

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME

COUSSINS DECORATIFS : De marque connue. Satin tissé antique de fibre Acrylique ; Rembourrés de "Kapok". Fermeture à glissière. Choix de trois modèles. Vert mousse seulement. Rég. 3.98 Ch. 1.99

SIMPSON — MENUS ARTICLES (752) AU SIXIEME

COUPONS DE TENTURES : ½ PRIX ! Vaste choix de coupons en tissus variés. Vaste choix de couleurs. Très durables. Rég. 1.98 à 9.98 Ch. 99c à 4.99

SIMPSON — RIDEAUX ET DRAPERIES (753) AU QUATRIEME

TAPIS PELUCHE COTON EPAIS : 63 seulement. Lavable. Bords unis. Dos renforcé latex. Dessin et motif centraux. Choix de Bois de santal, brun, blanc, bleu, ou rose dans le groupe. Dimensions : approx. 30" x 60". Rég. 9.98 Ch. 6.19

SIMPSON — TAPIS (750) AU QUATRIEME

SOLDE ! MENUS ARTICLES ½ PRIX ET MOINS — Choix d'étui pour bas, sacs à chaussures, sacs à lessive, etc. Rég. 59c à 2.98 Ch. 19c à 1.49

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

PATE DENTIFRICE "CREST", avec Fluoristan... le dentifrice qui réduit les cavités. Tube familial format 5⅓ oz. Limite de 6 tubes chaque client. Rég. 1.07 Ch. 2 pour 1.39

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

ENSEMBLE DE BAR — ½ PRIX — 50 seulement — Acier inoxydable fini satiné. Cuillère à mélanger, ouvre-bouteille, couteau à bar et couteau à fromage. Rég. 4.98 — Ens. 2.49

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

PANIER A LINGE, 50 seulement — Panier spacieux avec recouvrement nylon à motif en relief; couvercle coussiné. Choix de couleurs. Rég. 10.98 Ch. 6.98

SIMPSON — ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

SOLDE ! PLUMES ET STYLOS, 90 seulement — Dans le groupe : ensembles plumes et stylos, plumes avec pointe en or dans plusieurs cas. Rég. 2.59 à 5.98 $1 et $2

SIMPSON — PAPETERIE (768) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SERVICE A DINER 50 PIECES EN PORCELAINE OPAQUE : Importé d'Angleterre. Motif "Desire". Motifs de fruits sur fond blanc. Le service comprend, 8 de chaque : tasse et soucoupe, assiette à pain et beurre, grande assiette, bol à céréales, bol à fruits et un crémier et un sucrier. Rég. 16.99 ens. 9.99

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME

COUVRE-LITS. Vaste choix de modèles et de couleurs et de tissus. Disponibles pour lits superposés, lits jumeaux et lits doubles. Rég. 7.98 à $25 ch. 3.99

SIMPSON — LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

COTON SATINE DE TON UNI, LARGEUR 36" : quantité limitée. Pour robes, vêtements d'enfants. Rég. 98c ver. 49c

SIMPSON — CENTRE DES TISSUS (727) AU QUATRIEME

PROJECTEUR POUR DIAPOSITIVES. Argus modèle 570. Rabais $23 ! 12 seulement. Avec minuteur, contrôle à distance pour marche avant, arrière, arrêt. Puissance de 500 watts. Plateau pour 60 diapositives. Rég. 114.95 — Mens. $7 91.95

SIMPSON — APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOLDE ! RADIOS TRANSISTOR. 58 seulement. Modèles renommés. AM/FM, AM et quelques-uns à bandes d'ondes courtes. Plusieurs avec écouteurs. Tous avec piles. Rég. 19.98 à 59.98 ch. 14.44 à 34.44

SIMPSON — RADIOS ET TELEVISEURS (770) AU CINQUIEME

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

EN VENTE AUX DEUX MAGASINS

POUR DAMES

SOLDE DE ROBES D'AUTOMNE : Jolis modèles en laine, tweed et d'autres tissus à la mode. Vaste choix de modèles et de couleurs. Tailles 10 à 18. Rég. 8.99 à 10.99 Ch. 5.99

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

GAINE-CULOTTE, 75 seulement — Légères imperfections... Ces quelques défauts ne nuiront en rien à votre confort. Modèle courant. Lycra* extensible. Panneaux de contrôle devant et dans le dos. 4 jarretelles. Blanc. Tailles : petite seulement. Rég. $8 à $11 Ch. 2.99

SIMPSON — VETEMENTS DE BASE (785) AU SOUS-SOL

* Marque déposée

CHAPEAUX : vaste choix de chapeaux, simili-fourrure, plumes de marabout et tricots dans le groupe. Rég. 3.98 à 4.98 1.98

SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (777) AU SOUS-SOL

PANTOUFLES ½ PRIX POUR DAMES. Fabrication canadienne. Empeignes en tissu ou genre bottillons en Acrilan. Rose, bleu ou rouge. Pointures : petite, moyenne ou grande. Rég. 3.99 pai. 1.99

SIMPSON — CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

GANTS DOUBLES : gants en vinyl importé pour messieurs. Piqûres surjetées. Choix de brun, gris ou noir. P, M et G dans le groupe. Pai. 99c

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

COMPLETS EN PURE LAINE, 100 seulement — Pour hommes et jeunes gens. Pure laine. Modèles classiques. Tailles : 26 à 46. Coloris : gris moyen, gris fusain, brun ou loden. Rég. 49.99 $19

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

PANTALONS "FUSEAU" POUR FILLETTES : Rabais de $1 à $4 ! — Solde du manufacturier. Coton extensible, pure laine ou velours côtelé extensible. Couleurs : brun, noir ou rouge. Tailles 7 à 14 dans le groupe. Rég. 2.98 à 4.98 1.49

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

PANTALONS "FUSEAU" ECOSSAIS : Rabais de 60% — Coton Madras mixte. Taille semi-boxeur. Sous-pattes. Ecossais rouge/blanc. Tailles 6 et 6x seulement. Rég. 1.99 79c

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

ENSEMBLES 3 PIECES POUR FILLETTES : Rabais de $2 ! — Jupe plissée et veste marine. Blouse à pois blancs. Jupe/veste simili-toile, blouse coton. Tailles 4 à 6x. Rég. 4.99 Ens. 2.99

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

COLLANTS NYLON EXTENSIBLE POUR ENFANTS : fabrication canadienne. Bonne qualité. Sans coutures. Noir ou beige seulement. Pointures : 7 à 9 seulement. Rég. 1.99 pai. Pai. 99c

SIMPSON — BAS ET GANTS (776) AU SOUS-SOL

PULLOVERS ET CARDIGANS POUR GARÇONS : 75 seulement ! ½ prix et moins ! 100% Orlon lavable. Choix d'encolure ronde ou roulée. Noir, rouge, vert dans le groupe. P.M.G. pour 8 à 16 ans. Rég. 5.99 à 7.99 ch. 2.99

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

QUINCAILLERIE ET ACCESSOIRES D'OUTILS A MOTEUR : fins de séries discontinuées. Etablis, accessoires d'outils et d'outils à moteurs. Rég. 2.99 à 69.95 1.43 à $32

SIMPSON — QUINCAILLERIE (774) AU SOUS-SOL

SIMPSON — EN VILLE SEULEMENT

PLAFONNIER REFLECTEUR : 40 seulement. Au rabais pour solde rapide ! Pour usage à l'intérieur ou l'extérieur. Cône 8 po., laiton ou cuivre. Orig. $10 ch. 1.99

SIMPSON — APPAREILS ELECTRIQUES (795) AU SOUS-SOL

DRAPS PRE-AJUSTES : 200 seulement. Fines rayures lilas ou ton or sur blanc. Coton durable; coins élasticisés. Double. 54 x 75 po.; jumeau, 39 x 75 po. Rég. 2.49 ch. 1.49

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

JETES POUR CANAPE ET FAUTEUIL : 100 seulement. Choix de motifs frangés sur les 4 côtés. 72 x 72 po., 72 x 108 po. et 72 x 126 po. Vert, ton or, brun. Rég. 3.99 à 9.98 ch. 1.99 à 4.98

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792) AU SOUS-SOL

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

téléphoto PA

Lutte contre la haute altitude

Le stade Zacatemco, où aura lieu la rencontre Japon-Mexique, sert présentement de terrain d'expérience en vue de déterminer la consommation d'oxygène par les athlètes, un problème majeur lors des Jeux olympiques de 1968. Ici, c'est le sauteur Osamo Shimizu qui sert de "cobaye".

L'équipe nationale de hockey de l'URSS à Québec, le 12 décembre

QUEBEC. (PC) — L'équipe nationale de hockey de la Russie sera au Colisée de Québec le 12 décembre prochain pour y affronter l'équipe nationale du Canada de l'instructeur Jack McLeod.

Frank Fontaine, président de la Galerie sportive de Québec, a annoncé officiellement mercredi dans la Vieille Capitale que les derniers arrangements avaient été conclus avec l'Association canadienne de hockey amateur, et que les Russes seront au Colisée local dimanche après-midi, le 12 décembre, pour jouer contre l'équipe nationale. Le match est cédulé pour 2 h. 30 p.m.

La rencontre est organisée par la Galerie sportive de Québec et les recettes seront versées à l'oeuvre du patro Roc-Amadour, important centre récréatif de Québec.

On avait envisagé la possibilité que l'équipe russe soit opposée à celle des As de Québec, mais la Fédération européenne de hockey s'est refusée à permettre aux Russes de jouer contre une équipe professionnelle.

Actuellement, l'équipe canadienne est à l'entrainement à Winnipeg et elle doit disputer plusieurs matches hors concours avant de venir jouer contre les Russes à Québec.

Sur la liste de l'équipe canadienne, il y a Ray Cadieux, ancien porte-couleurs de l'équipe canadienne olympique, ainsi que Jean Cusson, ancienne étoile de l'équipe de l'Université de Montréal, et Fran Huck, considéré comme l'un des meilleurs juniors d'avenir dans l'organisation du Canadien de Montréal, de la ligue Nationale.

On se souvient que les Russes avaient attiré une foule de 15,000 personnes, l'an dernier, au Forum de Montréal.

Ils arriveront la veille dans la métropole et on croit qu'ils assisteront en soirée à la joute opposant les Black Hawks de Chicago au Canadien de Montréal.

L'équipe russe qui inaugurera sa tournée à Québec doit par ailleurs livrer des matches dans plusieurs autres centres du pays.

Charles Messara délégué à Hamilton

MAGOG — M. Charles Messara, des relations extérieures au Centre de ski Orford, a été délégué par la région de ski des Cantons de l'Est et du nord du Vermont à assister au congrès annuel de l'Association Canadienne du Tourisme qui aura lieu à Hamilton, Ontario, du 3 au 6 octobre.

Le congrès de l'ACT groupe chaque année des personnes intéressées à tous les secteurs de l'industrie touristique et aux industries connexes.

Les centres de ski dont M. Messara est le délégué officiel représentent les stations les plus importantes de la région : Mont Sutton, Bromont, Owl's Head, Mont Echo, North Hatley, Jay Peak et Mont Orford.

Une 11e saison dans la ligue des Vétérans

La ligue des Vétérans entreprendra une autre saison à l'Arena St-Laurent, en date du 29 octobre prochain. Gus Rompré a accepté de diriger les destinées de ce populaire circuit amateur pour une autre année et il sera secondé par l'arbitre-en-chef Lucien Calestagne et l'aviseur légal Me Gerry Desparois.

Lors d'une récente assemblée de l'exécutif de la L.H.V., à laquelle assistait le président honoraire Emmanuel Crevier, trois gérants ont été réélus à leur poste respectif : il s'agit de Roland Bréard avec les Grenadiers, Lucien Lafranchise avec les Commandos et Armand Lamontagne avec les Hussards.

Jean-Louis Marinier, gérant des Fusiliers depuis les débuts de la ligue des Vétérans en 1956, a toutefois décidé d'abandonner des fonctions et il sera remplacé par Eliot d'Agnolo, qui agira comme joueur-gérant; possibilité de demeurer avec les Fusiliers comme joueur.

La saison régulière sera précédée de deux soirées de pratiques à l'Arena St-Laurent, en date des 15 et 22 octobre, au cours desquelles les aspirants tenteront de se mériter les quelques postes sur chacun des 4 clubs.

Environ 60 garçons à l'école de hockey de la ligue Sanspression

Une soixantaine de garçons, dont les âges varient entre 9 et 12 ans, se sont présentés à l'école de hockey de la ligue Sanspression Inc., samedi dernier, à l'arena Laval.

Les responsables de cette école ne prévoyaient pas un aussi grand nombre de jeunes, mais ils n'ont pas été pris au dépourvu. Les instructeurs ne manquaient pas et ils avaient préparé un programme bien pensé.

C'était tout un spectacle de voir tous ces jeunes aux quatre coins de la patinoire s'efforçant d'améliorer leur patinage, puisque c'était là le but de la première pratique.

Responsables et instructeurs n'ont pas ménagé leur peine et l'heure et demie a été des plus fructueuse. La deuxième pratique aura lieu samedi de cette semaine, à l'arena Laval.

Les séances d'entrainement des quatre clubs de la ligue ont pris fin hier soir. Un programme double sera présenté. A 8 heures, le Frontenac affrontera le Hauterive, tandis qu'à 9 h. 30, le Champlain se mesurera au Concorde. Le club Concorde n'a pas connu la défaite dans les pratiques malgré la perte de son gardien de buts étoile Kevin Dunnigan. Le calendrier régulier demarrera jeudi prochain.

Pour la deuxième année con-

Toronto bat les Rangers par 8-1

PETERBOROUGH, (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont remporté leur deuxième victoire dans des joutes d'exhibition de la ligue Nationale, hier, en triomphant des Rangers de New York par 8 à 1.

Frank Mahovlich dirigeait l'offensive avec trois buts. Les gardiens Gilles Villemure et Ed Giacomin ont alterné devant la cage des Rangers. La défense des Rangers a été lamentable dans la 3e période. Cinq buts ont été réussi contre Villemure.

Le Canadien de Montréal a établi un record qui subsiste encore, le 3 mars 1920, en comptant 16 fois contre le gardien des Bulldogs de Québec. Le Canadien avait gagné le match, 16 à 3.

La chasse aux phoques revient sur le tapis

Brian Davies, de Fredericton, le secrétaire-exécutif de la Société du Nouveau-Brunswick pour la prévention de la cruauté, a affirmé hier que les chasseurs de phoques ont dépassé leur quota durant la dernière saison de chasse. On sait que le quota établi par le gouvernement fédéral est de 50,000.

Davies a déclaré qu'à son avis on a tué plus de 63,000 phoques durant la période ouverte à la chasse. Il a rappelé que 100,000 phoques ont également été tués durant une tempête dans le golfe en avril dernier.

Davies a donc demandé à ce que le quota soit inférieur au cours des prochaines années afin de compenser pour la lourde perte subie cette année. Davies faisait son rapport à la Fédération canadienne des Sociétés humaines.

Sachez identifier vos canards !

Combien de chasseurs descendent des oiseaux qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont jamais vus auparavant, ou que s'ils les ont vus, ils n'ont pas la moindre idée du nom ? Infiniment plus que vous ne le croyez !

Cette ignorance du gibier peut avoir des conséquences fort graves pour le chasseur... Comment ça ? Eh bien, s'il descend un oiseau migrateur protégé par la loi ou non-considéré comme gibier (ce qui revient au même), il s'expose à des ennuis qui vont de la saisie de l'arme et de l'équipement au p'tit voyage en cour et aux amendes automatiques appliquées par le juge. Encore une fois, je le répète, la loi britannique dit : **"Ignorer la Loi n'est pas une excuse".**

Or, savoir identifier les oiseaux n'est pas seulement un exercice "d'écolier" ou "d'observateur d'oiseaux", mais une **absolue nécessité** de la part d'un chasseur. D'ailleurs, si le permis de chasse devenait permanent (comme je le réclame en vain depuis je ne sais combien de temps...), le titulaire devrait savoir reconnaitre la faune et un examen sévère assurerait que le postulant sait vraiment "de qui il retourne"...

C'est pour cette raison que la **Division des Munitions** de la compagnie CIL a largement distribué sur le marché un petit dépliant qui s'intitule justement "Sachez identifier vos canards". Ce dépliant est absolument gratuit, bien entendu, et tous les marchands d'articles de sport sont censés vous en remettre une copie — que vous la demandiez ou non.

Les 23 principaux canards...

Ce dépliant commode (de la même largeur que votre poche de chemise) n'est qu'un aperçu de ce que la CIL projette pour la saison prochaine. En effet, dès la saison '66, je crois savoir qu'un livre de poche **en couleur** est prévu — il est même déjà en chantier. Ce sera la première fois qu'un ouvrage du genre sera publié — **en français** — à l'usage du chasseur ou du simple observateur d'oiseaux. En ce qui concerne le présent dépliant, disons que les 23 principaux canards y sont représentés — en noir sur blanc, toutefois.

Ce qui distingue cet "avant-goût" de l'ouvrage en couleur, c'est que non seulement le nom véritable des canards (le nom officiel français) est indiqué — sous un excellent dessin — mais que le nom **régional**, donc celui qu'on emploie le plus souvent au Québec, est également imprimé !

Que les puristes descendent de leurs "grands chevaux" ! Ce n'est pas une concession "populiste", mais une très heureuse initiative qui tient compte d'une **réalité** québécoise. Que m'importe de savoir que le "Cendré" n'est pas le "vrai" nom, et que c'est **Grand Morillon** qu'il faut dire ? L'important, c'est qu'on sache reconnaitre l'animal en question — libre au chasseur, APRES avoir tiré, d'employer le nom officiel ou l'appellation régionale !

Voici donc la liste des 23 canards les plus chassés dans le couloir aérien de l'Atlantique, dont l'Etat du Québec est tributaire :

Le Malard (Colvert) ; **le Noir** (pattes rouges) ; **le Pilet** (le gris) ; **le Souchet** (gros bec) ; **La Sarcelle à ailes vertes** (tout le monde dit Sarcelle) ; **La Sarcelle à ailes bleues** (idem) ; **le canard siffleur d'Amérique** (rare, pas de nom régional) ; **le canard Chipeau** (idem) ; **le canard huppé** (branchu) ; **le Bec-scie couronné** (petit bec-scie) ; **le Bec-scie commun** (Grand bec-scie) ; **le Bec-scie à poitrine rousse** (bec-scie des baies) ; **le canard Kakawi** (pas de nom régional) ; **la Macreuse à front blanc, à Bec Jaune, à Ailes blanches** (ces trois canards, comme **l'Eider**, d'ailleurs, sont appelés "Sourds") ; **le Morillon à dos blanc** (Canvasback — c'est le nom anglais) ; **le Morillon à tête rouge** (coup rouge) ; **le Grand Morillon** (Cendré, fale noire) ; **le Morillon à collier** (Cendré à bec barré, à collier) ; **le Garrot commun** (Caille, siffleur) ; **le Petit Garrot** (marionnette) ; **le Canard roux** (rare, pas de nom régional).

Outre les dessins de l'oiseau en vol et posé, il y a une description de sa couleur ainsi que de son plumage en éclipse i.s., en automne. On vous dit aussi si le canard décolle **verticalement** (donc si c'est un canard de marais) ou s'il décolle "en courant sur l'eau" — un canard d'eau profonde, donc. D'ailleurs, quelques-unes des illustrations reproduites ici-même vous donnent une idée du genre de publication.

A mon avis, ce petit guide d'identification à l'usage du chasseur (ou de toute autre personne, d'ailleurs) devrait faire partie du bagage de tous ceux pour qui la vie en plein air veut dire autre chose que de s'étendre au soleil pour se faire griller... prendre un verre "dehors", ou "reluquer" les belles filles qui passent...

Ce guide aidera la conservation !

Comment est-ce qu'un guide **de chasse**, avant tout, peut aider à la Conservation avec un grand "C" ? Tout simplement parce que le mot **conservation** ne veut pas dire (comme beaucoup de gens le croient) "protection totale du gibier", mais bien RECOLTE planifiée d'un gibier en regard de sa distribution et de son abondance ! D'ailleurs, en page couverture, il est dit : "L'identification des canards augmente le plaisir de la chasse. Apprenez à la faire. Ainsi vous ne tuerez **que les espèces prolifiques tout en protégeant les espèces rares".**

Ça ne peut pas être plus clair ! Cette année, par exemple, les règlements de la chasse aux oiseaux migrateurs nous disent qu'il est interdit de tuer plus que **2 morillons à dos blanc** ou **à tête rouge**, et jamais plus de **4 canards Huppés** (branchus). Comment ne pas commettre une infraction technique si on ne sait reconnaitre les canards en question ? ! ?

Dans un autre ordre d'idée, comment profitera-t-on du "bonus" prévu par les règlements : **"... à partir du 15 octobre, on pourra tuer, par jour, 2 canards additionnels des espèces suivantes : Grand et Petit morillon et Garrot commun."** ? Vous voyez que d'un côté, comme de l'autre, l'identification des canards (et de TOUS les oiseaux migrateurs, soit dit en passant) peut vous être très utile !

Je vous engage donc à vous procurer au plus tôt ce dépliant (gratuit) et à l'étudier avec une attention très particulière. Non seulement vous en tirerez profit, mais vous aiderez à ce que tout bon chasseur devrait faire : s'efforcer de pratiquer la conservation par un prélèvement rationnel.

A DEMAIN !

Soirée du club Feuille d'Erable

Le club de raquetteurs Feuille d'Erable marquera son ouverture officielle de saison par une grande soirée, demain soir, au club Vieille France, autrefois Café Vauquelin.

Tous les membres du club et les amis raquetteurs sont invités à venir rencontrer les copains et copines.

La soirée sera sous la présidence de M. Irénée Gaudreau, président du club.

Un de perdu, 2 de retrouvés

TORONTO. (PC) — Les Argonauts de Toronto, malgré leur première victoire remportée dimanche dernier, après huit échecs, poursuivent leurs changements de personnel.

Hier, ils ont congédié le demi Bob Curington, et ils ont engagé le demi défensif canadien Jim Copeland, et le garde John Atamian, un Américain de l'université Notre-Dame qui a joué deux joutes avec les Tiger-Cats de Hamilton.

Curington a tenté sa chance avec les Bills de Buffalo avant d'évoluer à Toronto. Il a participé aux deux derniers matches des Argonauts.

FORUM

Oui ! Le hockey débute samedi soir !

SAMEDI LE 2 OCTOBRE A 8 HEURES

PREMIERE EXHIBITION DE LA SAISON

BARONS de CLEVELAND (L.H.A.) **vs CANADIENS** (L.H.N.)

Venez applaudir vos favoris et n'oubliez pas d'amener les jeunes.

BILLETS MAINTENANT EN VENTE

TOUS LES SIEGES SONT RESERVES. Loges, Promenade et Mezzanine : $3.00 — Amphithéâtre, Cercles (Nord et Sud), Balcon et Galerie de la presse : $2.50 — Cercle (Côtés) : $2.00 — Terrasse : $1.50

FORUM

l'envoy

Epic / $1746*

La petite General Motors capable d'encaisser

voyez votre concessionnaire chevrolet/envoy

*Prix de détail maximum suggéré du sedan Epic standard 2 portes, avec chauffage et dégivrage, à Montréal.

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

MOTEL LILY et CABINES

LAC FRANCOIS, VAL BARRETTE

- 10 belles chambres, tapis mur à mur, douche, etc.
- Restaurant • Bar licencié

Bienvenue chasseurs

Pour plus d'informations M. A. PATENAUDE

Tél.: Val Barrette 55

ou Boite Postale 81

Val Barrette, Co. Labelle

VOYEZ LES ALOUETTES

Choix de billets

ENCORE DISPONIBLES

à la saison ou pour chaque partie

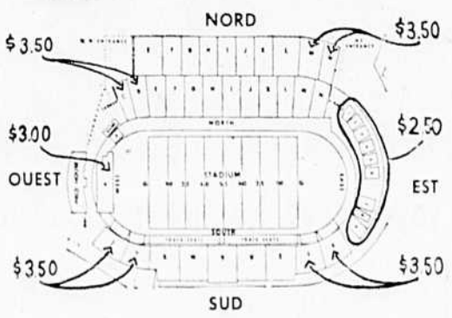

EN VENTE A

Lord's Sports Shop, 1300 ouest, Ste-Catherine - UN. 6-8301
Bob Lunny Sporting Goods, 5840 Côte-St-Luc - HU. 8-9037
McNiece's Sporting Goods, 1415 Atwater - 932-0691
Hôtel Berkeley, 1183 ouest, rue Sherbrooke - VI. 9-7351
Joey Richmond Sporting Goods, 1487 McDonald (St-Laurent) - 748-7351
Rene Gauvreau (articles de sport), 4076 est, rue Ste-Catherine - LA. 1-8576
Lowby's Limited, 1223 Philips Square - UN. 1-2425
Laurentian Lanes, 22 Montée de Liesse - RI. 8-6525
Taverne Crémazie, 8899 St-Laurent - DU. 8-0128
P.M. Sports Co. Ltd., 409 ouest, rue Notre-Dame - 842-2526
Olympic Sports Co. Ltd., 5454 Westminster (Côte-St-Luc) - 481-9088
Pro Sporting Shop Inc., 1867 St-Louis (St-Laurent) - 747-2831
Cougar Sports Ltd., Centre d'Achats Souvenir, ch. du Souvenir (Chomedey)
Holiday Inn, 6036 Côte-de-Liesse - RI. 8-7822
Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke - 842-6111
Variétés Cherrier (jouets) 6706 Christophe-Colomb - CR. 2-5508
Finacentres, 8100 Champlain, Ville LaSalle - 366-4950
6275, ave Somerled - 489-9731
7255 est, rue Sherbrooke - 254-7595
4700, chemin des Sources
Town & Country Cleaners Ltd., Place Victoria - 861-5049
R. Dorais Sport, 3861 Wellington (Verdun - PO. 7-9977
Paul DeSerres Sport, 1249 ouest, Bernard - CR. 3-5541

PROCHAINE JOUTE

TORONTO vs ALOUETTES

Dimanche le 3 octobre, 2 h. 05 p.m.

Téléphonez à notre bureau des billets ou rendez-vous à la Galerie des Boutiques, Place Ville-Marie. Ouvert régulièrement de 8 h. 30 a.m. à 6 h. 00 p.m., et dimanche journée de la joute ce sera ouvert de 8 h. 30 a.m. à 12 heures, et au Stade McGill de 9 h. 00 a.m. jusqu'à l'heure de la partie.

875-2045

LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTREAL, INC.

la prochaine fois demandez le scotch léger et agréable

WHITE HORSE

évidemment

Les hommes de toutes classes adoptent le "BOTANY" 500

(De quelle classe faites-vous partie ?)

C'est un fait que tous les hommes recherchent les créations du tissu "Botany" 500. Vous voyez reproduits ci-dessus les trois modèles disponibles, taillés dans ce tissu. Si vous êtes un homme, un de ces modèles est vôtre. Le conseiller expert en tissus de Tip Top vous aidera à vous décider. Une fois que vous aurez choisi votre modèle, vous apprécierez la coupe fuselée exclusive à "Botany" 500 qui rehausse votre élégance, vous rend plus mince, plus athlétique. Oui, un de ces modèles est fait pour vous. Venez le choisir. Le "Botany" 500 est, incontestablement, un produit de qualité supérieure. Nous le présentons avec fierté. Complets prêts-à-porter, à partir de 85.00.

Nous honorons la carte credico

TIP TOP TAILORS

Tip Top Tailors vous donnera satisfaction absolue ou vous rendra votre argent. Vous pouvez faire porter à votre compte

488 o., STE-CATHERINE, UN. 1-1561 — Stationnement gratuit au Globe Parking

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4262 est, JEAN-TALON, 722-4621

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 695-2651

Le Club Municipal sera transformé en vue de l'omnium canadien 1967

par Jacques Doucet

C'est maintenant officiel. Le conseil municipal de la ville de Montréal a adopté à l'unanimité, hier soir, la recommandation du comité exécutif qui suggérait la présentation de l'omnium de golf du Canada sur le parcours du club de golf Municipal, à l'été 1967.

De plus, les édiles montréalais ont accepté le projet de doubler le montant global de la bourse, soit le versement d'une somme de $100,000.

Il va sans dire que de grandes modifications seront apportées au terrain de golf, aux terrains de stationnement et au chalet du club. On installera également un système adéquat d'arrosage.

Selon Maurice Landes, président du comité consultatif du golf Municipal, au terrain de stationnement actuel on ajoutera un terrain qui couvrira l'espace maintenant occupé par les courts de tennis. On aménagera aussi un immense terrain situé au sud de la rue Sherbrooke.

photo LA PRESSE

L'Omnium de l'Exposition mondiale du Canada

Dans le cadre des manifestations de l'Expo '67, la ville de Montréal sera l'hôte des plus grands noms du golf lors de l'Omnium Canadien. Cette compétition se déroulera sur le parcours du club Municipal. La nouvelle a été confirmée, hier, à l'hôtel de ville. Ci-haut, le maire Jean Drapeau, à gauche, pose en compagnie de Maurice Landes, président du comité consultatif du golf municipal, et de Damien Gauthier, professionnel au Municipal. Au centre, M. Landes tient la coupe d'or Seagram, l'emblème du championnat au golf canadien.

Les courts de tennis détruits seront toutefois remplacés par de nouveau courts, parallèlement au Jardin Botanique.

Selon M. Landes, les terrains de stationnement pourront accueillir quelque 10,000 automobiles.

Améliorations du terrain

A l'issue de cette première tranche de la séance du conseil municipal, nous nous sommes entretenus avec Jack Tuthill, directeur des terrains pour les tournois de la PGA. Tuthill a étudié le parcours du club Municipal et voici, selon lui, les améliorations qui y seront apportées afin d'en faire un terrain de championnat.

"Le parcours utilisé sera le parcours "jaune", le plus ancien des deux parcours du club. Nous préférons toutefois le premier trou du parcours "rouge" à celui du "jaune". De 6,400 verges qu'il est aujourd'hui, il deviendra un parcours de 6,900 verges de long et la normale sera de 35-36—71 coups.

"Les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 8e et 14e trous seront dotés de nouveaux tertres de départ. Les 7e et 9e trous seront allongés tandis que les 10e et 11e ne seront que légèrement modifiés.

"Toutefois, les 12e et 13e trous subiront une complète transformation, le premier devenant un trou avec virage à gauche tandis que le second comportera un virage à droite.

"Le 15e trou sera plus long d'environ 50 verges (535) tandis que les 16e et 17e présenteront dans l'ensemble le même aspect qu'aujourd'hui. Et le 18e trou, qui sera le meilleur trou pour les spectateurs, sera également allongé d'une cinquantaine de verges", a déclaré Tuthill.

Le représentant de la PGA a précisé qu'environ 50 nouvelles trappes de sable seront ajoutées, ici et là sur le parcours tandis que près de 1,000 arbres seront plantés afin de compliquer quelque peu la vie des meilleurs golfeurs du monde.

Les travaux de défrichage et la préparation des nouveaux tertres débuteront immédiatement.

Quant au système d'arrosage (une dépense majeure), ce dernier devra être installé dans le plus bref délai possible.

On précise toutefois que la bourse de $200,000 (l'égale de celle qui est offerte par l'omnium mondial) n'est valide que pour le tournoi de 1967.

Il n'est pas impossible, non plus, que le terme "EXPO '67" soit inclus dans le titre officiel du tournoi qui pourrait bien être pour la circonstance : "l'Omnium de l'Exposition mondiale 1967 du Canada".

Hans Schmidt, nouveau champion international

Hans Schmidt est le nouveau champion international des poids lourds, à la lutte.

Schmidt est en effet sorti victorieux du long tournoi éliminatoire qui a été présenté hier soir dans le cadre des soirées de lutte du centre Paul-Sauvé.

Le titre avait été déclaré vacant par la Commission athlétique parce qu'Edouard Carpentier, présentement à Paris, ne l'avait pas défendu au cours de la dernière année.

Schmidt a défait Sailor Thomas, en finale. Schmidt avait été favorisé par le tirage au sort, à la suite des combats éliminatoires, tandis que Thomas avait triomphé de Johnny Rougeau en semi-finale.

En tout, 11 combats ont été présentés, et tous étaient d'une chute à finir.

DEMAIN, SAMEDI

"Rencontrez Mr Pipe"

Une fois de plus, Simpson est fier de présenter Mr. Pipe Commandant Rowland Stokes Rees. Mr. Pipe sera chez Simpson au "Coin du Tabac" de 9 h. 30 a.m. à 1 h. 30 p.m. et de 2 h. 30 p.m. à 5 h. 30 p.m.

Demandez-lui de vous aider à régler vos "problèmes" de pipe. Vous apprécierez son aide dans le choix de votre pipe, du tabac et de tous les accessoires. La collection de pipes Simpson comprend : **Comoy, Barling, Orlick, GBD, Hilson, Peterson** et de nombreuses autres, de marques internationalement connues. Faites votre choix parmi une grande variété de tabacs et entre autres, le fameux mélange hollandais **"House of Lords"** du Canada.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

SIMPSON — Au Coin du Tabac (706) au rez-de-chaussée

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

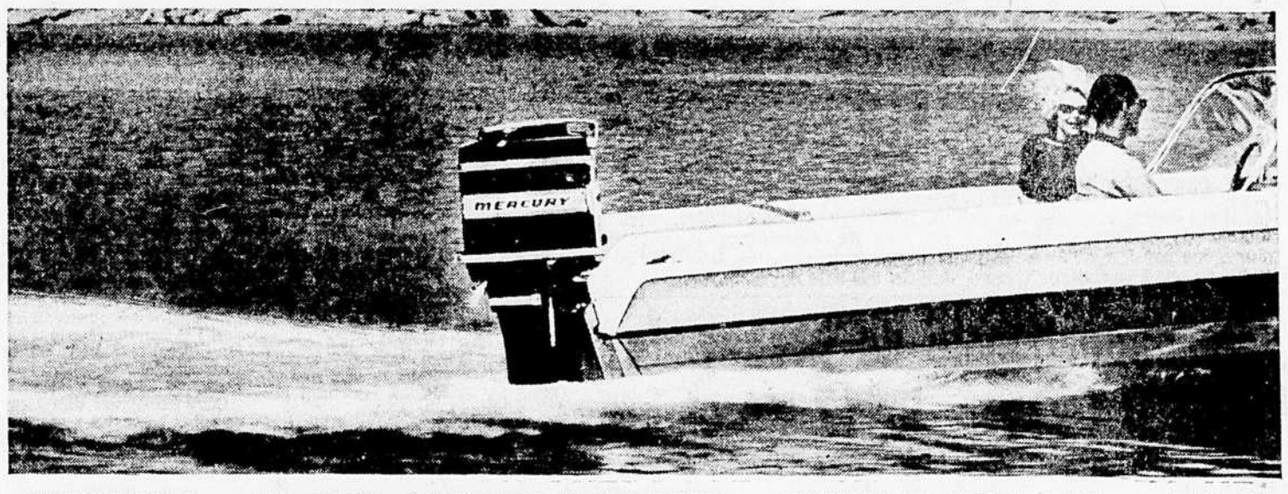

MAINTENANT - LES PLUS PUISSANTS HORS-BORD - NOUVEAUX MERC 1100... 110 CV

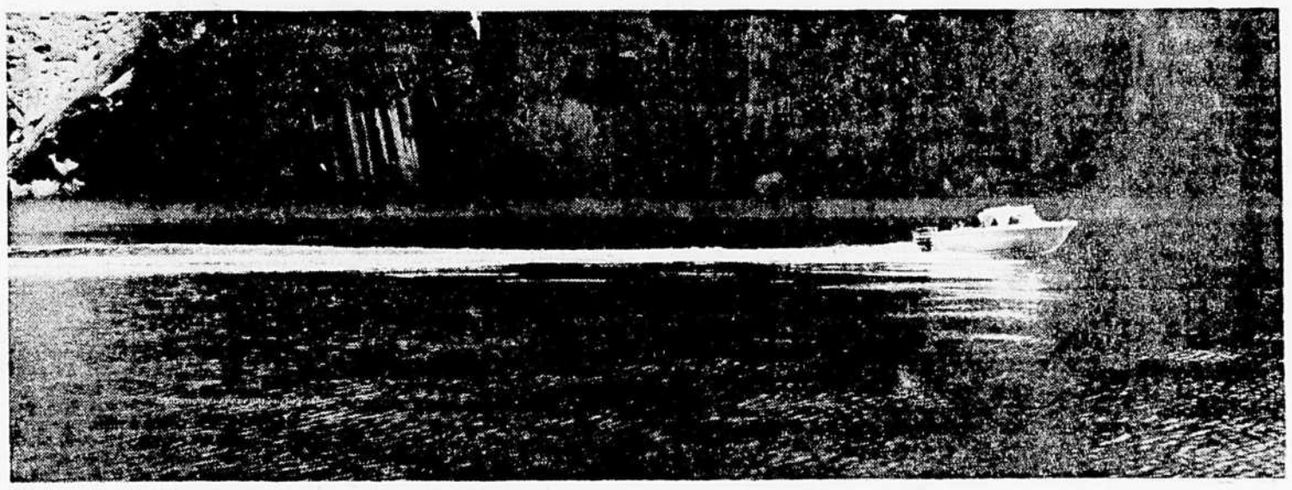

MAINTENANT - LES NEUFS NOUVEAUX MERCURY (110 à 3.9 CV) SONT SILENCIEUX

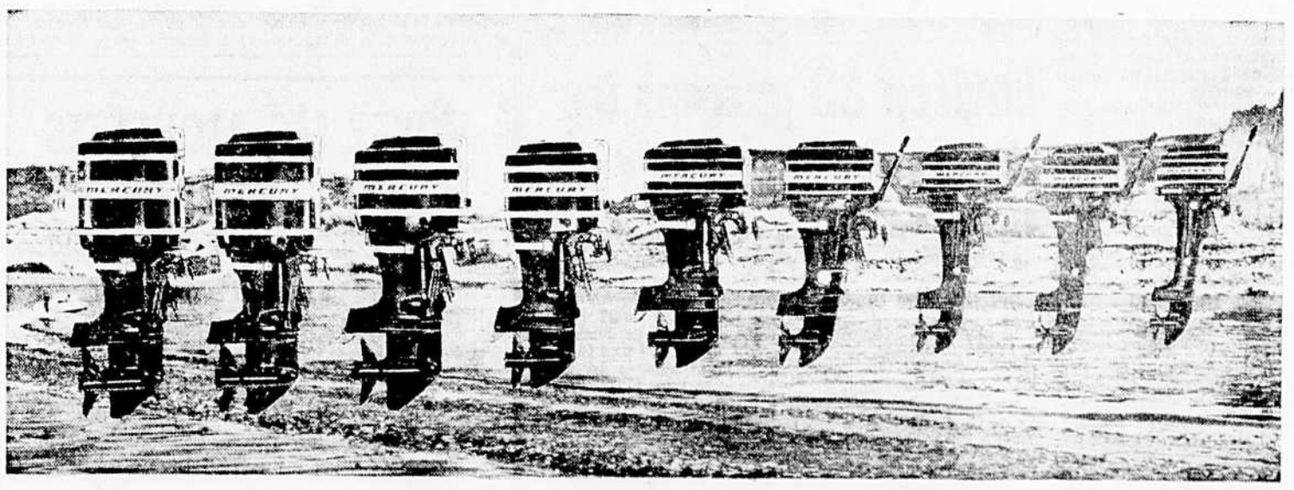

voyez tous les nouveaux Mercury SILENCIEUX '66 - chez votre vendeur Mercury !

Un nouveau champion nous parvient du pionnier des hors-bord ultra-puissants — le nouveau Merc 1100 de 110 cv ! Quelle sensation éprouve-t-on de conduire un troupeau de 110 chevaux ? Pointez la proue vers l'endroit le plus lointain du lac, embrayez — et, subitement, le lac se rapetisse ! Le Merc 1100 est le grand successeur du Merc 1000 — détenteur de plus de records internationaux de performance et d'endurance que tout autre hors-bord jamais construit !

Depuis le nouveau Merc au fini luisant — et le sensationnel nouveau Merc 950 de 95 cv — jusqu'au plus petit de la série, le Merc 39 de 3.9 cv, ces nouveaux Mercury sont silencieux — *les plus silencieux moteurs que vous puissiez acheter !*

Une autre innovation aussi pour '66 : vous pouvez maintenant utiliser en toute quiétude un mélange 50:1 essence-huile, avec notre nouvelle *Formule 50* d'huile Super à moteur hors-bord. Les bougies *Polar-Gap* — mises au point par Kiekhaefer au cours de la Seconde Guerre Mondiale pour des moteurs militaires coûteux, sont maintenant raffinées et produites exclusivement pour les deux Mercury six cylindres. Les bougies *Polar-Gap* diminuent la consommation d'essence, durent deux fois plus longtemps que les bougies ordinaires, même avec une essence à haute teneur en plomb. Deux nouvelles forces motrices, trois autres modèles remodelés dans les moindres détails — et combien d'autres encore.

Les Mercury sont conçus par les meilleurs ingénieurs de l'industrie marine... puis éprouvés sur canot dans des conditions réalistes de toute heure et de toute saison au Lac X de Mercury — le meilleur terrain d'essais marins au monde. Les résultats de ce programme unique sont cumulatifs : les Mercury profitent, chaque année, de l'expérience acquise par les millions de milles parcourus précédemment. Résultat : Mercury '66 — le meilleur des hors-bord jamais construits — dans le plus vaste choix de force motrice jamais offert dans le domaine des hors-bord : 3.9, 6, 9.8, 20, 35, 50, 65, 95, et 110 cv.

Allez voir votre vendeur Mercury ! Kiekhaefer Mercury of Canada, Ltd., Toronto, Ontario, Canada.

MERCURY

PREMIERS EN PROPULSION MARINE

Robuste et Profilé

SEUL DISTRIBUTEUR POUR LE QUEBEC ET LES MARITIMES

MANNING MARINE LTD.

55 BEAUHARNOIS — VILLE ST-LAURENT

RI. 7-9801

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
1430, rue St-Denis, Montréal

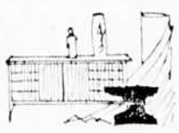

Céramique, décoration d'intérieurs, ébénisterie et menuiserie en meuble, émaux sur cuivre, finition du meuble, forge, garniture, sculpture sur bois, tissage.

INSTITUT AÉROTECHNIQUE DU QUÉBEC
Aéroport international de Montréal, Dorval

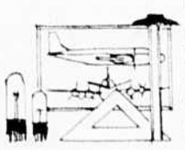

Dessin aéronautique, dessin industriel, ferblanterie-tôlerie, hydraulique, lecture des plans d'avion, théorie de construction de cellules d'avion, théorie d'électricité, théorie d'électronique, théorie des moteurs à jet, théorie des moteurs à piston, théorie d'instruments.

ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX
1265, rue St-Denis, Montréal

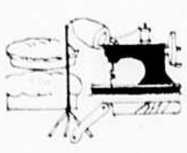

Coiffure pour dames (perfectionnement), coiffure pour hommes (perfectionnement), coupe au rasoir, confection pour hommes, coupe-moulage (haute couture), couture élémentaire, croquis de mode, cuisine professionnelle, décoration en pâtisserie, dessin de patron du vêtement féminin, dessin de patron du vêtement masculin, électrolyse, modes (chapeaux), pâtisserie.

ÉCOLE DES MÉTIERS FÉMININS
1097, rue Berri, Montréal

Art culinaire, confiserie, coupe et confection, fantaisies à l'aiguille, modes-chapeaux, montage des fleurs naturelles, puériculture.

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL
3744, rue St-Denis, Montréal

Électricité d'automobile (fonctionnement), électricité d'automobile (réparation), mécanique d'automobile (fonctionnement), mécanique d'automobile (réparation), moteur diesel (fonctionnement), moteurs hors-bord et tondeuses, réparation de carrosserie (débosselage), transmissions automatiques (fonctionnement).

INSTITUT DES TEXTILES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
2255, rue Laframboise, St-Hyacinthe

Armure et tissage, dessin industriel, électricité, filature du coton, identification des tissus, lecture de plans, mathématiques appliquées aux textiles, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, réparation des cardes, réparation des métiers à tisser, soudure, technologie des fibres, teinture, textile synthétique, tricot.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
8955, rue St-Hubert, Montréal

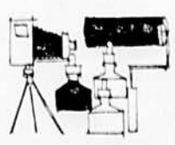

Caméra (photomécanique), encres d'imprimerie, estimation, imposition (procédés typographiques et offset), impression offset, impression typographique, linotypie, maquette, monotypie, montage offset, plaques offset, processus de l'imprimerie, reliure industrielle (pliage et coupage), sérigraphie, typographie.

INSCRIPTION DU 27 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

coût minime

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Jean Beaudoin
YACHT CLUB
25-94e ave
Pointe-aux-Trembles
645-1217

LAPOINTE MARINE
INDUSTRIES
1036 boul. Taschereau
Jacques-Cartier
OR. 4-4047

MARTEL MARINE
1050 est, rue Liège
(Boul. Métropolitain
coin Christophe-Colomb)
DU. 7-3142

A. PIGEON & FILS
Bateaux, moteurs et accessoires
11921, rue BELLEVOIS
MONTREAL-NORD
DA. 2-1610

économie & finance — LA PRESSE

Style : on doit tenir compte du coût des services sociaux

(R.M.) — La question des priorités en matière de service social commande une profonde réflexion : en ce domaine comme dans beaucoup d'autres, on risque d'aller trop loin. C'est ce qu'a déclaré le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. H. B. Style, dans un discours prononcé hier devant les membres de la divsion du Québec de cette association, réunis à l'hôtel Reine Elisabeth pour étudier le régime des rentes du Québec.

Dans une période d'abondance comme celle que nous traversons, a-t-il dit, la sagesse nous dicte d'évaluer avec précision l'expansion très considérable qui a été donnée à nos services sociaux au cours des dernières années, et ce qu'il reste possible et souhaitable de réaliser en matière de législation sociale nouvelle.

Après avoir énuméré les domaines de la sécurité sociale au Canada, M. Style a précisé qu'on peut difficilement taxer le Canada d'être en retard en matière de législation sociale. Il a ajouté au sujet du nouveau régime de rentes qu'il aura une très grande portée, et, comme les manufacturiers contribueront à son financement, il est normal qu'ils s'intéressent à son mode d'administration.

Nous pouvons tous nous réjouir à juste titre, a-t-il poursuivi, de l'aide que la législation actuelle a apporté aux vrais déshérités et aux économiquement faibles, mais nombreux sont ceux qui semblent croire que chacun a droit à beaucoup plus encore, qu'il en ait besoin ou pas, qu'il le veuille ou non, que l'ensemble de la population en ait les moyens ou pas.

Pouvons-nous continuer à augmenter, a ajouté M. Style, le budget des services sociaux en nous préoccupant peu ou pas du tout du facteur coût, facteur qui non seulement se traduira par une imposition encore plus forte des gains, mais qui ébranlera aussi notre pouvoir de concurrence au pays et à l'étranger ? Selon le président de l'Association des manufacturiers canadiens, un fardeau fiscal trop lourd amènerait une diminution des ventes, un accroissement du chômage et la stagnation économique.

De plus, selon M. Style, l'éducation est un service social bien différent des autres, et bien qu'il soit le plus onéreux, il estime qu'on devrait encore en augmenter les dépenses plutôt que d'envisager de nouveaux services sociaux. Les investissements dans le domaine de l'éducation, a-t-il ajouté, permettent d'avoir une main-d'oeuvre mieux qualifiée, ce qui est, de nos jours, d'une grande importance dans un pays industrialisé.

Le président de l'Association des manufacturiers a cependant souligné qu'il ne s'oppose pas à la théorie de bien-être et à une sécurité sociale "raisonnable". "Je ne propose pas, a-t-il conclu, qu'on fasse marche arrière".

Baisse des expéditions des manufacturiers

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la valeur des expéditions, des stocks et des commandes non-remplies des manufacturiers canadiens s'établissent en juillet à un niveau supérieur à celui de l'année dernière. Cependant, en comparaison de juin dernier, on constate une baisse dans les trois groupes. On note une faible augmentation seulement dans le secteur des produits finis en ce qui concerne les stocks ; de juin à juillet, ils sont passés de $1,939,000,000 à $1,942,000,000. En juillet de l'année 1964, ils avaient une valeur de $1,848,000,000.

Le rapport donne les statistiques suivantes pour juillet 1965, et indique entre parenthèses les statistiques de juillet 1964. En juillet 1965, les expéditions se chiffraient, en valeur, à $2,793,000,000 ($2,525,000,000) ; les stocks à $5,658,000,000 ($5,296,000,000) ; les commandes non-remplies à $2,987,000,000 ($2,607,000,000).

En juin 1965, les expéditions s'élevaient à $3,019,000,000, les stocks à $5,673,000,000 et les commandes non-remplies à $2,989,000,000.

Les importations canadiennes ont augmenté de près de 15% en juillet

OTTAWA. (PC) — Les importations canadiennes ont augmenté considérablement au cours du mois de juillet pour atteindre $732,400,000 comparativement à $637,600,000 en juillet 1964. C'est ce que rapporte le Bureau fédéral de la statistique qui précise que l'augmentation représente près de 15%, et porte la valeur cumulative des importations pour les sept premiers mois de l'année à $4,807,200,000, soit une augmentation de plus de 10% de la valeur des biens importés comparé à la même période de 1964 ; le total se chiffrait alors à $4,339,600,000.

Le BFS avait rapporté au début de la semaine que les exportations de produits avaient augmenté de 0.3% en juillet pour se chiffrer à $790,000,000 comparativement à $788,000,000 en juillet 1964. Le total des sept premiers mois de l'année s'élevait à $4,809,200,000, soit près de 2% de plus qu'au cours de la période correspondante de 1964.

On enregistre donc un surplus dans le commerce extérieur du Canada au cours de juillet, surplus qui atteint $57,700,000. Au cours du même mois de 1964, les exportations dépassaient les importations de $150,400,000. Les achats et les ventes représentent à peu près la même valeur au cours des sept premiers mois de 1965 ; le surplus n'est que de $2,000,000. Pour la même période de l'an dernier, les exportations étaient de $383,500,000 plus élevées.

Les importations en provenance des Etats-Unis ont progressé de près de 18% pour s'établir à $502,600,000 en juillet comparativement à $426,700,000 au cours du même mois de 1964, ce qui porte le total cumulatif de l'année en cours à $3,422,500,000, soit près de 13% de plus qu'en 1964. Les exportations canadiennes aux Etats-Unis ont augmenté de plus de 15% en juillet pour atteindre $440,700,000 comparativement à $382,400,000 en juillet 1964, et le total des sept premiers mois de 1965 est de plus de 13% supérieur à celui de l'an dernier.

Cette situation a fait augmenter le déficit du commerce canadien avec les Etats-Unis à $61,900,000 en juillet, comparativement à $44,400,000 en juillet de l'année précédente. Le déficit de la période de sept mois passe de $562,800,000 en 1964 à $622,700,000 en 1965.

Les importations canadiennes en provenance du Royaume-Uni ont augmenté de près de 11% en juillet pour se chiffrer à $57,700,000 comparativement à $52,100,000 au cours du même mois de 1964.

Il faudra en arriver à une planification qui soit plus politique qu'économique

— M. Marcel Demonque

par Claude Beauchamp

"La planification deviendra de plus en plus politique et de moins en moins économique." C'est la conclusion qu'a laissée devant les membres de la Chambre de Commerce française au Canada M. Marcel Demonque, président et directeur général des Ciments Lafarge, de France.

"Cette transformation est tout à fait naturelle, a-t-il expliqué, si l'on considère que la politique est l'instrument qui est chargé de définir les fins à long terme de la société et que l'économique est l'instrument qui fournit les moyens de réaliser des objectifs préalablement fixés. Quand la politique se dégrade, ce sont les technocrates qui gagnent et c'est mauvais."

M. Demonque résumait ainsi, bien personnellement, les conclusions des travaux du Comité de 1985 auxquels il a participé. Ce comité a été formé par le gouvernement de la France en 1962 et sa tâche consistait à donner au gouvernement des indications générales sur ce que seraient la vie et les tendances sociales en France en 1985 afin de l'aider à mieux préparer son Ve Plan économique, qui couvre les années 1965 à 1970. Le comité était composé de 10 membres, tous de professions différentes, dont un sociologue, un syndicaliste, un médecin, un industriel, etc. Sa méthode de travail ne consistait aucunement à faire des prévisions économiques mais plutôt à soupeser le possible et le probable ou, selon l'expression de l'industriel français, "à projeter l'homme en 1985".

Cet homme de 1985 sera le fruit d'une époque, la nôtre, au cours de laquelle les techniques disponibles ont créé une surabondance de moyens au moment même où il existait une incertitude tant sur le plan politique que social.

Le principal problème en 1985 consistera justement à concilier l'individu et la collectivité sur les plans politique et social. Il s'ensuivra sur le plan économique, qui est le plan des moyens, la nécessité d'une intervention volontaire au niveau de la distribution des revenus. La société devra donc évoluer en fonction de la collectivité, a dit M. Demonque, et l'individu devra se sacrifier pour elle car on prévoit que les prestations sociales, en France, augmenteront de 300% d'ici vingt ans, alors que la production domestique tripiera. D'autre part, les investissements collectifs devraient être sept fois plus élevés.

Sur le plan politique, il faudra être plus prospectif que perspectif et, sur le plan social, on devra tenir compte du fait que les jeunes étudieront plus longtemps et que les moins jeunes vivront plus vieux. Dans ce dernier cas, a continué M. Demonque, il faudra prévoir des occupations à temps partiel sans que cela pèse trop lourd sur la population active.

Sur le plan économique, a précisé le président des Ciments Lafarge, il faudra absolument combattre les tendances de l'inflation "si fortement ancrées dans le coeur de chaque homme". Car, de poursuivre M. Demonque, l'inflation existe parce que l'homme veut jouir immédiatement le plus possible et qu'à ce titre il se soucie peu de l'avenir.

"Comme on le voit, a dit M. Demonque, il y a toute une mentalité à transformer, ce qui ne pourra se faire qu'avec une éducation accrue, plus poussée. S'instruire est la plus grande exigence des temps actuels et cela sera encore plus vrai dans vingt ans. Les connaissances de l'homme sont de plus en plus rapidement périmées."

photo LA PRESSE

Début des activités à la Chambre de Commerce française

La Chambre de Commerce française au Canada a commencé ses activités pour l'année 1965-66. Le conférencier invité au premier déjeuner de la saison était M. Marcel Demonque, président et directeur général des Ciments Lafarge de France. M. [illegible] e cause ici avec M. Bernard Leclerc, président de la Chambre, et [illegible] Alfred Sauvy, éminent professeur français et membre du Conseil [illegible]ique et social, actuellement chargé de cours à l'Université de Montréal.

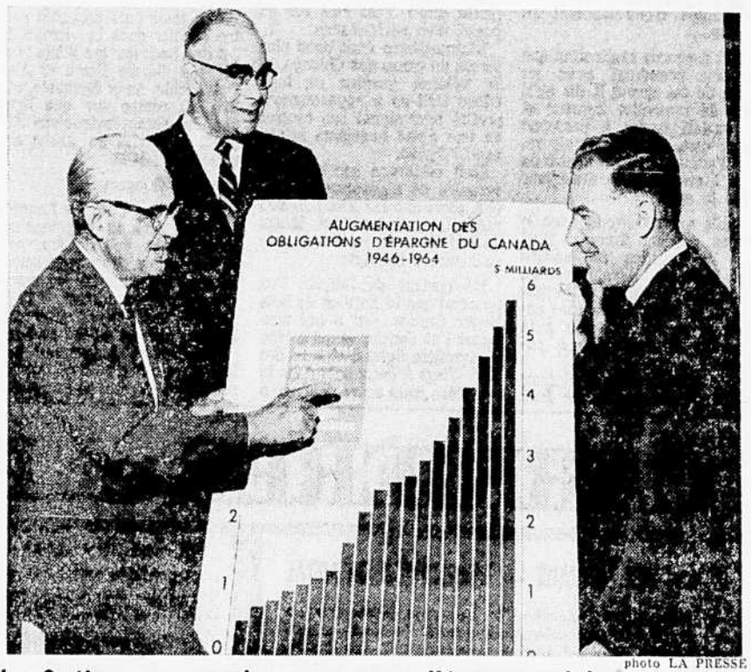

photo LA PRESSE

Le Québec au premier rang pour l'épargne-salaire

L'émission d'obligations d'épargne du Canada 1965 a été officiellement lancée hier par M. Gérard Gingras, le directeur pour la région de Montréal de l'épargne-salaire. Le Québec, depuis plusieurs années, se tient au premier rang en ce qui concerne l'achat moyen d'obligations par l'épargne-salaire. M. Gingras examine ici l'évolution des obligations d'épargne du Canada depuis 1946 en compagnie de M. J. A. Leddy, superviseur pour la vente dans la région de Montréal (debout), et de M. Guy Brunelle (à droite sur la photo), du département des émissions de titres de la Banque du Canada.

Nouvelle émission d'obligations du Canada : échéance 12 ans, rendement moyen 5.03%

Les Canadiens ont acheté pour $15.7 milliards d'Obligations d'Epargne du Canada dont $5.3 milliards sont encore en circulation : c'est là l'impressionnant bilan de 19 émissions annuelles depuis 1946.

M. Gérard Gingras, directeur régional de l'épargne-salaire au Québec pour la vente des Obligations d'Epargne du Canada a fait connaître ces chiffres au cours d'une conférence de presse qui marquait hier le lancement officiel de la 20e émission.

Financier et homme d'affaires bien connu, M. Gingras a dirigé au Québec toutes les campagnes d'épargne-salaire des Obligations d'Epargne du Canada depuis 1946, après avoir été l'un des artisans de la formule populaire actuelle alors qu'il était au service de la Banque du Canada.

"On ne sait peut-être pas assez que les $15.7 milliards d'Obligations vendues au cours de 19 émissions annuelles aux particuliers seulement dépassent largement le fruit des neuf Emprunts de la Victoire au cours de la dernière guerre mondiale, soit $11.7 milliards. Il faut se rappeler que les Obligations des Emprunts de la Victoire étaient vendues non seulement aux particuliers mais à toutes les grandes institutions financières du pays," a déclaré M. Gingras. "C'est assez dire à la fois la valeur et la popularité des Obligations d'Epargne du Canada comme moyen facile et commode d'épargner profitablement."

Succès de l'émission 1964

M. Gingras a noté que les ventes de l'émission de 1964 se sont chiffrées par $1,141,702,000 (dont $230,711,800 achetées en vertu du mode épargne-salaire) et que le public canadien détient encore pour tout près d'un milliards de ces Obligations.

L'an dernier, le Québec, s'est de nouveau placé au premier rang au pays pour l'achat moyen par commande d'Obligations en vertu de la formule de l'épargne-salaire ; soit une valeur individuelle moyenne de $401.02. Ce qui a fait dire à M. Gingras : "Je suis heureux de constater que l'épargne par le moyen commode et facile de la retenue sur le salaire continue de jouir d'une haute faveur auprès du salarié du Québec."

L'émission de 1965

M. Gingras a expliqué les modalités de l'émission 1965 des Obligations d'Epargne du Canada. Leur rendement moyen est de 5.03 p. 100 par année si elles sont détenues jusqu'à échéance dans 12 ans. Les coupons d'interêt sont payables le 1er novembre de chaque année : 4.5 p. 100 pour chacune des 2 premières années ; 5 p. 100 pour chacune des 6 années suivantes et 5.5 p. 100 pour chacune des 4 dernières années.

Les Obligations de l'émission 1965 sont disponibles à partir du lundi 4 octobre. Elles seront datées du 1er novembre 1965 et l'on pourra en acheter au comptant ou par versements, sans payer l'intérêt couru jusqu'au 15 novembre inclusivement. Toutes les obligations sont inscrites au nom du détenteur et se présentent en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000.

Les obligations de l'émission 1964 portaient un rendement moyen de 5 pour cent à une échéance de dix ans.

M. Gingras a fait observer qu'une Obligation d'Epargne du Canada de $100, par exemple, vaudra, intérêts compris, $129 dans six ans et $161 dans douze ans, à échéance ; une Obligation de $500, respectivement $645 et $805.

Comme par les années passées, les Obligations d'Epargne du Canada gardent leur pleine valeur de 100 cents au dollar et pourront être encaissées en tout temps à toute banque du Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Baisse des bénéfices de Canad. Breweries

Les ventes consolidés de Canadian Breweries Ltd. se sont chiffrées à $119,292,298 au cours du troisième trimestre terminé le 31 juillet 1965, comparativement à $124,882,191 l'année précédente. Durant les neuf premiers mois, les ventes se sont élevées à $300,447,946 par rapport à $307,601,576 pendant la même période de l'exercice terminé le 31 octobre 1964.

Les bénéfices nets du troisième trimestre ont atteint $3,611,685, soit $13.81 par action ordinaire, au regard de $5,352,703 ou $21.81 en 1964. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1965, les bénéfices nets se sont chiffrés par $7,945,565 ou $29.15 par action par rapport à $11,368,685 ou $43.88 l'année dernière.

L'allure des ventes consolidées et des profits a continué d'être peu satisfaisante, ont déclaré M. E.P. Taylor, président du conseil d'administration, et M. J. G. Campbell, président de la compagnie. Les ventes au Canada ont été et continuent d'être plus élevées qu'il y a un an. Aux Etats-Unis, leur volume a diminué de 10 pour cent. Au Canada, les bénéfices des neuf premiers mois ont été légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière mais, pour la première fois depuis plusieurs années, la filiale américaine a fonctionné à perte, principalement à cause du fléchissement des ventes. Les cadres supérieurs ont été réorganisés. On a institué un régime d'économies et de nouvelles lignes de conduite.

Lever Brothers demande le respect du caractère distinctif du Québec

VANCOUVER. (PC) — Le président de Lever Brothers, M. J. C. Lockwood, a déclaré lundi, à une assemblée de la Chambre de commerce de Vancouver, que le Québec comporte des différences dont il faut tenir compte dans le domaine des affaires.

Il est grand temps de reconnaître, a-t-il ajouté, que le Québec possède une culture très séparée et distincte de celle des Canadiens de langue anglaise, et que les hommes d'affaires d'expression anglaise tiennent compte de ce caractère distinctif.

Citant en exemple sa compagnie, il a mentionné qu'elle adopte au Québec une approche différente de celle employée dans le reste du pays. Il a précisé que, pour la fabrication des savons de beauté Lux, Lever Brothers utilise un parfum différent au Québec, afin de mieux satisfaire les besoins des Canadiens français.

AVIS LEGAL

Avis est par les présentes donné, d'après la section 26 de la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1941 C. 280), que la garantie, créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transfert passé devant Allyre Gagnon, notaire, le six juillet 1965, entre Rosario Morin Ltée et Trust Général du Canada et enregistré le 9 juillet 1965 au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi sous le numéro 195,945, est, par défaut de ladite compagnie, devenue exécutoire.

TRUST GENERAL DU CANADA,
Fidéicommissaire pour les détenteurs des obligations de
Rosario Morin Ltée-bilée.

NOMINATION D'UN VENDEUR FIAT

JEAN IRIBARREN

M. Mireo Michelacci, Gérant Général de FIAT Motors of Canada Ltd., annonce la nomination de Garage Biarritz Enr., de Montréal-Nord comme vendeur autorisé FIAT.

Situé au 10825 rue Racette, Montréal-Nord, Garage Biarritz possède six travées de service et un vaste département de pièces.

Dans le commerce de l'automobile depuis 14 ans, M. Jean Iribarren, Président de Garage Biarritz Enr., possède une licence d'Artisan-Mécanicien.

La nomination de Garage Biarritz fait partie du programme actuel d'expansion canadienne entrepris par FIAT, cinquième au classement mondial des manufacturiers d'automo

Jean Mehling câble de Paris

L'Europe agricole : la France ne renonce à aucun de ses engagements

"Nous continuerons à agir de façon que l'inclusion de l'agriculture dans le Marché commun soit irréversible." Au fond, ayant dit cela à sa conférence de presse de septembre, le général de Gaulle eût évité de plonger dans le désarroi (au moins sur ce sujet !) tous ceux qui, se livrant à l'exégèse des propos présidentiels, ont eu, non sans raison, l'impression que la France n'était guère pressée de sortir la Communauté de son "impasse". Pourtant, le général de Gaulle a bien dit, ou à peu près, les quelques mots précédents, mais il en a fait bénéficier, par priorité, ses ministres, voici quelques jours seulement.

Second indice très réconfortant : dès le 1er janvier prochain, la France abaissera ses droits de douane sur ses échanges avec le Marché commun ; et cela, conformément aux engagements pris. Les droits de douane, dans les rapports avec les pays de la Communauté, ne représenteront donc plus — nous rappellent les informations de presse — que 20 pour cent de ce qu'ils étaient en 1958 (et même moins pour certaines "marchandises" telles que les automobiles).

• • •

On peut donc, désormais, tirer déjà deux conclusions optimistes (ce qui n'était pas le cas voici quelque temps) : non seulement la France ne renonce pas à "l'Europe agricole", mais, d'une façon plus générale, elle ne renie aucun des engagements pris. Je sais bien que de telles affirmations viennent d'être, à plusieurs reprises, énoncées par des ministres, soit en France, soit lors de déplacements à l'étranger.

Pourtant, l'impression d'inquiétude causée par la conférence du général de Gaulle demeurait plus forts que les démentis de "rupture".

Ne nous y trompons cependant pas : si la "rupture" n'est plus, aux yeux des observateurs, qu'une "mise en sommeil", s'il s'agit plus de refuser sa participation à des réunions communautaires que de renier ses engagements, la France continue tout de même à "bouder" ses partenaires, attendant d'eux qu'ils accomplissent le premier pas.

• • •

"L'hypothèque" des élections allemandes étant levée, la France sait, par exemple, que l'Allemagne ne change ni de dirigeants, ni de philosophie économique. Constatation à la fois réconfortante et inquiétante. Réconfortante, car les négociateurs français à Bruxelles connaîtront déjà le point de vue allemand sur la plupart des grands problèmes en litige. De cette façon, un temps précieux pourra être gagné. Constatation inquiétante, peut-être, du point de vue français : M. Erhard, sûr désormais de sa force politique, pourra être conduit à plus d'intransigeance à l'égard de Paris. On sait qu'il passe pour partisan d'un élargissement croissant des échanges avec les Etats-Unis — par exemple. Il est donc très probable que le nationalisme économique dont semble parfois faire preuve la France l'invitera davantage encore à "prendre ses distances", si besoin est, envers Paris.

• • •

Ainsi résumée à traits grossiers, la situation du Marché commun paraît un peu plus claire depuis quelques jours : on sait que la France n'ira pas jusqu'à une rupture totale ; qu'elle tient à ses "avantages agricoles" ; qu'il est donc inutile d'espérer obtenir d'elle plus de souplesse si son agriculture est "menacée" ; qu'elle se refuse à admettre, par conséquent, la mise à la disposition d'un organisme politique "supranational" des sommes considérables relatives aux compensations agricoles.

On sait aussi que, du côté allemand, on va "jouer serré", les incertitudes politiques de la période d'élection étant désormais écartées.

Il faut donc s'attendre, d'ici à la fin de l'année, à une partie très dure entre les Six. Les "positions" sont claires ; ce qui l'est moins, c'est le degré d'obstination de chacun des partenaires du Marché commun.

M. CLAUDE COLLETTE

M. James H. Collyer, président de l'Agence de Publicité Collyer Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Collette au poste de directeur des services français et administrateur publicitaire. Associé à l'Agence Collyer depuis six ans, M. Collette s'est spécialisé dans le domaine de la création publicitaire et dans la représentation auprès des clients de l'agence Collyer.

Nomination a la Crown Life

Y. DESJARDINS

La Compagnie d'Assurance-vie Crown Life annonce avec plaisir la nomination de Monsieur Yvon Desjardins comme Gérant de l'Agence Montréal Laval.

Monsieur Desjardins est très bien connu dans l'industrie de l'assurance-vie et possède plusieurs années remplies de succès dans la vente et comme gérant.

Les bureaux de l'Agence Montréal Laval sont situés à : Chambre 910, 550 Ouest rue Sherbrooke, Montréal. •

Elargissement du canal Welland

ST. CATHARINES (PC) — La Commission de la voie maritime du St-Laurent a accordé lundi dernier un contrat de $1,150,399 à McNamara Highway Construction pour l'élargissement d'une section d'un mille du canal Welland.

Ce projet d'élargissement fait partie d'un programme dont le coût total représente $180,000,000, et sa réalisation augmentera de cent pieds la largeur du canal. Cet élargissement permettra aux bateaux de circuler dans les deux sens au même moment.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — clôture — Le dollar canadien a gagné hier 1/64 à $0.92 61/64 en argent américain.

La livre sterling a gagné 1/4 à $2.80 15/16.

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé à $1.07 19/32 en argent canadien.

La livre sterling a gagné 1/4 à $3.01 7/16.

Reitman

(CANADA LIMITED)

Dividende no 24
Actions classe "A"

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de 10c l'action, sur les actions classe "A" de la compagnie, a été déclaré payable le 1er novembre 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1965.

Dividende no 65
Actions ordinaires

Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de 10c l'action, sur les actions ordinaires de la compagnie, a été déclaré payable le 1er novembre 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1965.

D'ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire,
CYRIL REITMAN.

Montréal, 23 septembre 1965.

ELU PRESIDENT DE L'I.R.D.A.

M. J. LABERGE

M. James Laberge, élu président de l'Independent Retail Druggists Association, vient d'annoncer l'élection des officiers suivants : Vice-présidents : MM. G. Wise, L. Greenberg, C. Budning ; Secrétaire : M. E. McDermott ; Trésoriers : M. F. Goldberg. Les membres suivants furent élus au Conseil d'administration : MM. R. Cobrin, M. Berke, M. Ripsman, L. Ratner, A. Goldstein, C. Better, M. Schwart, H. Cheifetz, N. Stein, H. Stein, B. Bazar, B. Kaminsky, J. Podlog, A. Smith, Chairman du Conseil ; M. W. R. Labow.

Les administrateurs de Bongard and Company Limited
Les associés de G. E. Leslie & Co.

annoncent la fusion de

Bongard and Company Limited

et de

G. E. Leslie & Co.

à la date du 1er octobre 1965

La nouvelle société prendra la dénomination de

BONGARD, LESLIE & CO. LTD.

Membres

Bourse canadienne, Bourses de Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Winnipeg
The Winnipeg Grain Exchange
The Chicago Board of Trade
Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières

BUREAUX :

Toronto • Montréal

Calgary Edmonton Guelph Halifax Hamilton London
Moncton Ottawa Port Arthur Saint-Jean (N.-B.) Sydney
Vancouver Victoria Windsor Winnipeg

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	11¾	11¾	—
—	Alliance	9¾	9¾	—
200	Alumin	28⅞	28¾	28⅞
—	Alum 4¼P	39½	39½	—
—	Alcan 2 Pr	47⅞	47⅞	—
200	Argus	20½	20½	20½
25	Asbestos	25	25	25
—	Atl Sug	24	24	—
—	Bq CN	70	70	—
30	Bq Imp	65¼	64¼	65¼
25	Bq Mont	61¼	61¼	61¼
75	Bq N-E	74¼	74¼	74¼
370	Bq Roy	77	77	77
—	Bath P	23½	23½	—
—	Bath Wts	10½	10½	—
100	Bath P A	55	55	55
503	Bell Phone	58¾	58½	58¾
—	Bow Paper	7	6¾	—
100	Brazil	9	9	9
—	BA Bk NN	69	61	—
—	BA OIL	29¾	29¾	—
—	BC Forest	26½	26½	—
—	BC Phone	69¾	69¾	—
—	BC Ph 4⅞	87¾	87¾	—
—	BC Ph 4¾	96	96	—
—	BC Ph 4.84	25¼	25¼	—
650	Brinco	6¾	6¾	6¾
199	BC Ph dr	153	153	153
—	Brockvl Pr	6¾	6¾	—
—	Bruck (A)	23¾	23¾	—
—	Burns Foods	21¼	21¼	—
665	Cal Pow	26	25¾	26
—	Ca P 5% P	102½	102½	—
—	Can Cem	50½	50	—
—	Can Cem Pr	27½	27½	—
—	CD Sugar	23	23	—
—	Can Iron	54¼	54	—
—	Can Malt	25½	25½	—
—	C Pack "B"	87	87	—
—	C S L	34¾	34¾	—
10	CAE n.	11¾	11¾	11¾
1475	C Brew	8⅛	8	8⅛
—	C Brew (A)	43½	43½	—
—	C Brew (B)	50¼	50¼	—
—	C Br Al (A)	17½	17½	—
—	CBAL A w	450	450	—
—	C Chem w	900	860	—
—	C Fndtn (A)	18½	18½	—
—	C Hydroe	29	29	—
100	C I L	21	21	21
—	C I L Pr	23	23	—
50	CI Pow	24¼	24¼	24¼
100	CI Pow Pr	49½	49½	49½
—	C Marconi	5¾	5¾	—
—	CPR	9⅝	9⅝	—
50	CPR	67¾	67¾	67¾
—	C Pfina	12¾	12¾	—
—	CPP Sec (A)	23½	23½	—
—	C Refract	18	18	—
—	Cdn Tir (A)	52½	52½	—
—	C Vickers	21	21	—
5842	Central Del	11¾	11¾	12
225	Chemcell	15¾	15¾	15¾
—	Chm 1.75 P	35¼	35¼	—
—	Chrysler	56⅜	56⅜	—
50	Coghlin	12½	12½	12½
—	Coll Cell	8¾	8¾	—
—	Col Cell Pr	26	26	—
—	Cons NS	45¾	45½	—
145	Cons Paper	40¼	40	40¼
—	Cons Glass	11	11	—
50	Corby A	20½	20½	20½
—	Coronation	400	400	—
—	Crain RL	28½	28¼	—
—	Cr Foncier	71	70	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell A	30½	30½	—
—	Crush Int	13½	13½	—
500	Denison	34¾	34¾	34¼
200	Dist Seag	37	37	37
—	D Bridge	27¾	27¾	—
—	D Coal pr	6	6	—
—	D Corset	12	12	—
—	Do Fasco	26¾	26¼	—
—	Do Fas 4¾	100¼	100¼	—
250	D Glass	16¾	16¾	16¾
—	D Glass pr	18	18	—
—	Dosco	13¾	13½	—
—	D Stores	26¼	26	—
—	Domtar	19	18¾	—
—	Domtar pr	20½	20½	—
600	D Text	35	35	35
—	Du Pont	47½	47	—
—	Dupuis A	10¾	10¾	—
—	Eddy Match	37	37	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Falcon	104	104	—
50	Fleetwood	21	21	21
—	Fraser	30¼	30	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete Pr	420	420	—
—	G Dynam	50¾	50	—
—	GR BRCI	16	16	—
—	GL Paper	24	24	—
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Hawk Sidd	5½	5½	—
—	Hollinger	27¼	27¼	—
600	Home (A)	18	18	18
—	Home (B)	19¼	19¼	—
—	Horne Pf	315	315	—
—	H Smith Pr	40½	40½	—
20	H Bay M	67¾	67¼	67¾
—	HBC	14¾	14¾	—
200	Husky Oil	13¾	13¾	13¾
—	Hu Oil Pr	52½	52½	—
70	Imp Oil	53¾	53	53¼
—	I T P	6½	6½	—
—	Imp Tob	14¾	14¾	—
—	Ind Acc	24¼	24	—
—	I A 4.50 P	92	92	—
—	Inland C P	18½	18¼	—
—	Int Nickel	98¾	98½	—
35	Int Util	32	32	32
—	Inter PL	88½	87½	—
—	Iro G P	9	9	—
—	James U S	225	225	—
—	Jamaica PS	15¼	15¼	—
—	Labatt	18	18	—
—	Lau Fin	13¼	13	—
—	Lau F d	20	16	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	11¾	11½	—
300	Loblaw B	11¾	11¾	11¾
300	Loeb M	16½	16½	16½
—	MacLrn (A)	24	24	—
50	MacLrn H	33¾	33¾	33¾
100	MB & PR	29¾	29¾	—
226	Marit Tel	22	21¾	22
—	Massey F	32¾	32¼	—
—	McAllister	6¾	6¾	—
—	Met Stores	10¾	10¾	—
1000	Miron 6%	12½	12½	12½
—	MitchR (A)	12½	12¼	—
—	Molson (A)	36¾	36¼	—
—	Molson (B)	37½	37½	—
100	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	23	23	—
—	Moore Corp	74	74	—
—	MorseR A	14¾	14¾	—
—	MorseR B	12¼	12¾	—
—	Mussens	9¾	9¾	—
—	NFLD Light	10¾	10¾	—
—	Nia Wire	25¾	25¾	—
—	Nia Wire B	19½	19½	—
—	Noranda	50¾	50	—
—	NS LP	34	34	—
—	Ocean Fish	11¾	11½	—
—	Oilvie	14¾	13¾	—
—	Oilvie Pr	36¼	36¼	—
—	Ont Steel	33½	33	—
—	Oshawa (A)	50¼	50¾	—
100	Pac Pete	10¼	10¼	10¼
75	Pow C pr	45¾	45¾	45¾
—	Placer	23¾	23¾	—
10	Pow Corp	13	12¾	13
105	Price Br	39½	39	39½
—	Price Pr	85¼	85¼	—
—	Philips Cabl	26¾	26¾	—
—	QN Gas	10⅜	10⅜	—
—	QNG Pr 5.4	98	98	—
25	Que Phone	25	25	25
—	Q Ph 4¾ 65	20	20	—
—	Reitman's A	8½	8¼	—
—	Reynolds Pr	98	93	—
—	Rio Algom	18¾	18¾	—
—	Rockwell	37¼	36	—
—	Rolland (A)	10¾	10½	—
—	Ronalds F	14¾	14¾	—
300	Rothmans	24½	24½	24½
—	Russel A	24	24	—
—	Royal T Pr	20½	20½	—
—	St-L Cem	38	38	38
—	St-L Cem	18½	18½	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Corp	100	100	—
—	Salada F	11¾	11½	—
—	Scott LaS	14¾	14¾	—
—	Shell Can	18	18	—
—	Shell I Pr	25¼	25¼	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Sicard	6⅜	6½	—
—	Sicard 6%	20¼	20¼	—
—	Simpsons	28¼	28	—
—	Simp Sears	18⅝	18⅝	—
—	Soc GF	9	9	—
—	Sogemines	12¾	12¾	—
—	Southam	38½	38½	—
—	SS Steel	24½	24½	—
150	Steel Can	29½	28¾	28¾
—	Steinbg A	45½	44¼	—
—	Texaco Can	51½	51½	—
50	T Fin A	12½	12½	12½
—	Tr C Corp	10	10	—
—	Tr C PL	35¾	35¾	—
—	Tr Mt PL	20	20	—
—	Turnbull	10¼	10¼	—
25	U Carbide	29¼	29¼	29¼
—	Viau	13¼	13¼	—
—	Walk GW	36¼	36¼	—
—	Weldwood	11¾	11¾	—
—	WCoast Tr	18¾	18¾	—
150	Weston A	20¾	20¾	20¾
—	Weston B	23	23	—
—	Wstn 4½	97	97	—
25	Zellers	22¼	22	22¼
—	Zellers Pr	46½	46½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	8	8	—
—	Alpha A	50	50	—
—	Alscope	83	75	—
—	Alsof	10½	10½	—
—	Amg B Bel	33	32	—
—	Ameranium	4½	4	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4½	4½	—
12100	Augustus	75	72	72
200	Atlantic	30	30	30
—	Baker Tale	7½	4	—
—	Band-Ore	15	15	—
—	Barvallee	4½	4½	—
—	Bateman	5½	5	—
—	Beauce Pl	18	18	—
—	Beld-C Pr	14	14	—
600	Black Ha	320	315	320
71300	Black Riv	25½	24	25
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bonawater	20	20	—
—	Bornite	5	5	—
—	B Carpets	38½	38½	—
—	Bruce-Prest	12	12	—
3000	Bruneau	25	25	25
—	Burnt Hill	29½	29½	—
—	Camflo	355	355	—
—	CI Inv Tr	37	37	—
—	C. Interurb	310	310	—
—	C. Magnes	101	100	—
—	C Sec Und	295	290	—
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	9	9	—
—	Casavant	475	455	—
300	Cessland	600	600	600
2400	Chemalloy	159	152	157
—	Cheskirk	9	9	—
—	Chib Copper	5½	5½	—
—	Chipman	28	27	—
—	Com H&M	85	85	—
—	Com O&G	29	28	—
100	Commodore	165	165	165
—	Cmmdre w	100	100	—
—	Cominga	10	10	—
—	C Canorama	39	37	—
—	C Manitoba	27	26	—
—	C Mogador	25	23	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	20	17	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	6	6	—
—	C Virginia	44	44	—
—	Copstream	8½	8½	—
—	Couvret (A)	7¼	7¼	—
—	Cr SCtl (A)	10	10	—
1000	Crownbrid.	28	28	28
500	Crusade	12	12	12
—	Dearing Ex.	11	11	—
—	Dauphin	20	20	—
—	Delta Elect	225	220	—
—	Delta Min	30	29½	—
—	Denault (A)	13¼	12¾	—
54800	Dolsan	116	110	112
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dom Exp	10	10	—
1500	Dom Lease	10½	10½	10½
375	D Oilcloth	32⅜	32	32
—	Dumagami	62	62	—
—	Dumont	28	27	—
—	East Sull	835	820	—
2000	East Vent	24½	24½	24½
—	Electrolier	10¼	10¼	—
9500	Emp Oil	8	7½	8
1000	Equity Ex	79	77	77
—	Fab Met	14½	14	—
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	9	8	—
—	Fiscal	12½	11¾	—
—	Fiscal pr	12½	11½	—
—	Flint Rock	22	20	—
—	Fontana	4	3	—
1000	FT Reliance	41	40	40
11500	Fox Lake	25½	24½	5½
—	Fridstors	46	46	—
—	Fundy	5	4½	—
5000	Futurity	48	48	48
3000	Garney	68	65	67
—	Ghislau	31½	31½	—
—	G Autotro	160	150	—
—	Glacier	12	12	—
100	Glen Lake	175	175	175
200	Greenberg	5¼	5¼	5¼
—	Grt W Min	130	125	—
—	Grissol	225	210	—
—	Hastings	350	350	—
—	Inland Ch	6⅜	6⅜	—
—	Inspiratn	165	160	—
—	Int Atlas	105	105	—
—	Int Cerem	9	9	—
—	In Dredg	28	28½	—
—	Inv Found	53	53	—
11500	James Bay	40	38	39
—	Jockey	5¼	5¼	—
—	Jockey w	37	37	—
1000	Jubilee	320	320	320
1000	Keltic	39	39	39
—	K Desmond	51	50	—
—	Kent Av	5	5	—
—	Kliena	156	156	—
4200	Kodiac Pet	370	365	370
—	Kontiki	7⅛	7	—
—	Lab Accept	9	9	—
—	Labrador	35	35	—
—	Laduboro	35½	35½	—
—	Lait Lecl A	11¾	11¾	—
—	L Dufault	13½	13⅜	—
—	Lambt A	16½	16½	—
—	Lamontagne	19	18½	—
4500	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	8	—
—	Lowney	29½	29½	—
—	Louanna G	14	14	—
—	Malart HY	19	19	—
—	Massval	9½	9	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McAdam	125	125	—
—	McKinney	12	12	—
200	Melchers	23½	23½	23½
—	Merchers Pr	5¼	5¼	—
—	Mer Chip	12	9	—
—	Merrill	52	52	—
—	Mid Chib	18	18	—
100	Midepsa	360	360	360
—	Miro Mines	25	25	—
—	Mistango	20	18½	—
—	Molyb	60	60	—
—	Monpre	8	8	—
—	Mt Costigan	22	21	—
600	Mt Pleast	106	106	106
100	Mt Pleas w	14	14	14
—	MR Dairies	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
—	NAu Vend	215	215	—
—	Native Min	6	4	—
—	N Formak	5	4½	—
100	N Imperial	125	125	125
—	Newrich	16	16	—
—	NW Amulet	4½	4½	—
10300	Nocana	19	18½	19
—	NA Asbestos	6	6	—
—	NA Rare M	32	29	—
—	NorthEx	139	125	—
—	NW Canala	11	11	—
—	Norvalle	8½	8	—
—	Opem Ex	10½	10½	—
—	Patino	8½	8½	—
—	Paton	12	12	—
13500	Pat Silver	40½	40	40
—	Paudash	7	7	—
—	Paul Serv	16	16	—
—	Peace Riv	425	415	—
—	Pembrook E	24	24	—
—	Pennbec	20	18	—
—	Peso S	127	127	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
—	Porcupine	21	21	—
—	PowC 2 Pr	14	14	—
4000	Que Asc	6	6	6
—	Que Chib	15	15	—
200	Q Cobalt	130	130	130
—	Q Indus M	19½	19	—
—	Que Smelt	17½	16	—
—	Que Ph 50	20	20	—
—	Rancheria	83	60	—
—	Red Crest	3	2½	—
—	Renold	16	16	—
2000	RA P B	90	84	90
—	Rusty L	24	24	—
—	Ruby Foo	390	380	—
—	Ruby F W	26	26	—
—	St-L Cel	210	205	—
—	St-Ld L	76	76	—
—	St Lucie E	13	13	—
—	Sangamo	8½	8½	—
—	Sapawe	39	38½	—
—	Seaway H	5¼	5¼	—
500	Silver R	22	22	22
—	Silver S	17	15½	—
500	Silver T	26	26	26
—	Sobeys (A)	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
—	S Dufault	7½	7	—
—	Spartan Air	45	45	—
500	Stairs Ex	88	88	88
18000	Std Gold	29	27	27
700	Sullivan	585	575	575
—	Superpack	315	315	—
—	Suptest P	20½	20½	—
—	Surlaga	37	37	—
3000	Tache	16½	16½	16½
—	Talisman	54	53	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	6	6	—
—	Trsterre	36	36	—
—	U Asbestos	300	300	—
—	Un Obalski	36	34	—
—	U Towns El	16½	16¾	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Der Hout	200	200	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburne	130	130	—
—	W Cdn Min	54	54	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
—	West Tin	43	42	—
—	Westville	18	17½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 30 sept.	161.65	152.88	125.17	156.48	123.82
Clôture — 29 sept.	162.34	152.99	125.00	156.98	124.33
Sem. dernière	162.59	154.26	125.42	157.53	124.25
Mois dernier	160.70	152.35	123.33	155.57	123.38
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¼	77
4½	15 déc.	1966	99½	100
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	83¾
4¼	1 sept.	1972	94	94¼
5½	1 oct.	1969	100¼	101¼
5½	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1961	90	90¼
5¼	1 mai	1990	98	98¼
CNR 5½	15 déc.	1971	100¼	101¼
CNR 4½	1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾	1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4	1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5	1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	95¼	96¼
BC Electric 3¾	1967	97	97¾
BC Electric 5½	1989	97½	98½
BC Electric 5¼	1977	99¾	100¾
Manito Hyd 5¼	1988	94¾	95¾
NB 5½ 15 juil.	1989	95½	96½
Nfld 5¼ 1 juin	1965	99½	99¾
NS 5¼ 1 mai	1985	94¼	95¼
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont 5½ 15 août	1985	98½	99¼
Ont H 2¾ 1 oct.	1968	98¼	98¾
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	95½	96½
Qué. 3 1 juil.	1969	91¾	92½
Que. 5¼ 15 déc.	1987	92½	93½
Que. 5¼ 1 avril	1990	94¾	95¾
Qué H 3¾ 1 mai	1974	83¾	84¾
Que H 5½ 1 juin	1988	94½	95½
Qué H 5 15 fév.	1970	89	89
Sask 5½ 15 déc.	1985	96½	97½

MUNICIPALITES

Mont 5¼ 1 juin	1989	97	98
TorMt 5½ 15 in	1965	97	98
Vanc 5¼ 15 déc.	1980	96¼	97¼
Hamilt 5¼ 15 j	1977	95¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	102
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cement 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	176	—
Lob Lease Pro 5¼	1973	99¼	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5¼	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	131	—
Simpson's 5	1976	200	—
TC Pipeline 6	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—

INDUSTRIES

Abitibi 6¼		1977	101	103
Algoma 5¼		1978	95	97
Aluminum 4½		1973	93	94
B.A. Oil 5¼		1977	94	96
BP Tanker 6¼		1985	100¾	101¾
Can Cement 3¾		1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾		1980	98	99
C I L 5¾		1977	99	100
C P R 5½		1983	92	93
Cp Foncier 5¾		1985	97½	98½
Dosco 6		1965	97½	98½
Dom Stores 5½		1976	98	99
Domtar 5¾		1990	96	97
Eaton Acc 5¾		1985	98	99
Imp. Oil 3%		1969	92½	93½
I A C 5¾		1982	95	96
Roy T Mort 6		1975	98¾	100¼
Roxnat 6%		1960	100¼	100¾
Shell Oil 5¼		1977	98½	99½
St Law Corp. 5%		1978	92	93
Simpsons 4¾		1973	98	99
Traders Fin 5¾		1985	94	95½
Westons 5¾		1983	93	97
Woodwards 5¾		1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Anz Can Tel 6		1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾		1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾		1979	83	84½
Bell 5½		1982	97½	99
Bell Tel 5¾		1984	99	100
Bell Tel 6¼		1978	103	104½
Bow Pow 3¾		1980	82	84
Braz Tract. 4¾		1970	89	—
BC Tel 5¾		1986	98½	—
Calgary Pow 5¾		1982	98½	—
Can Elect 4		1968	94½	—
C West NG 5¾		1962	98	100
Cons Gas 5¾		1984	98½	100
Cons Gas 5		1978	93½	94¾
G Lakes P 5¾		1977	99	101
Lakeland NG 6		1982	97	99
Nara Elec 5¾		1983	98	100
NFLD L & P 5½		1978	95	—
N Can Ν G 5¾		1982	97½	99½
Northw Ut 5¾		1988	99	101
North Tel 5¾		1983	98	100
Que Nat Gs 5¾		1985	93	95
Que Nat Gas 6		1988	97	99
Que Tel 5¾		1963	97½	99¼
TC Pipe 5.85		1987	98½	100
Union Gas 5½		1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	99½	100½
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canafund Co.	$0.70	—	29-10	30- 9
Anines Imperial Ltd ("A")	$0.11	tr.	15-10	5-10
id. ("B")	(X)	—	15-10	5-10
Grafton's Ltd. (ord)	$0.25	tr.	25-10	15-10
Hinde & Dauch Paper	$0.45	tr.	24-12	25-11
Cassiar Asbestos Corp.	$0.10	tr.	29-10	8-10
id. (bon)	$0.03	tr.	29-10	8-10
Loblaw Companies ("A" & "B")	$0.09½	tr.	1-12	15-11
MacMillan Bloedel & Powell River	$0.25	tr.	15-12	15-11

(X) Neuf actions privilégiées de second rang (valeur au pair de 1 cent) plus 4 cents en espèces.

Banff Oil en vedette à Toronto

MONTREAL — Les cours sont généralement inchangés à légèrement en hausse en début de séance à Montréal ce matin.

Les services publics, les industrielles et les papeteries enregistrent de faibles gains. Les banques sont inchangées. Et les minières et pétrolières sont actives mais généralement inchangées.

Bell Phone et Brinco gagnent ⅛ respectivement. Dominion Textile gagne ¼. Price Bros. gagne ½ à 39¼ et MacMillan ⅛ à 29¾. Parmi les pétroles, Imperial Oil gagne ⅜ à 53¼.

* * *

TORONTO — A Toronto, ce matin, il fallut attendre plus d'une heure avant de pouvoir transiger les actions de Banff Oil, tellement les commandes d'achat étaient nombreuses et les offres rarissimes.

En clôture, jeudi, les actions cotaient $5.95 et au moment de la rédaction de ce rapport aucune cotation n'était disponible.

La demande extraordinaire pour ces actions ce matin est due à la découverte d'un gisement de pétrole dans le nord de l'Alberta à 400 milles d'Edmonton, d'un potentiel de 6,000,000,000 à 7,000,000,000 de barils, annoncée par le ministre des Ressources, Arthur Laing.

* * *

NEW YORK — Wall Street débute irrégulièrement et activement en hausse ce matin.

Boeing, qui avait baissé de 3⅜ hier à la suite de l'annonce du contrat énorme de $2 milliards accordé à Lockheed, remonte de 3 points.

Les opérations se sont ressaisis en pensant au contrat de $517,000,000 qui fut accordé récemment à Boeing.

SCM Corp. gagne plus de 2 points sur une ouverture de 15,000 actions. Eastern Airlines reprend plus de 1 point de même que Xerox. IBM perd 2 points.

* * *

PARIS — La fin de la semaine n'apporte pas de changement à la physionomie générale de la Bourse de Paris.

La tendance reste irrégulière avec cette nuance par rapport à la maussade séance précédente que les effritements et les petites avances se compensent à peu de choses.

Deux grandes vedettes cependant, Pricel et Textil très activement recherchées sur l'annonce de l'absorption de celui-ci par celui-là. C'est toujours la circonspection qui règne sur le marché.

On attend la décision du président de la République au sujet de sa candidature. Par ailleurs on commente l'attitude du conseil économique et social sur le nombre et la nature des amendements qu'il a apportés au projet du 5ème plan.

cote des grains

Marché à terme : 30-9-65.

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	85⅛	85⅛	85⅛	85⅛
Déc.	—	—	—	84⅝
Mai	84⅜	84⅞	84⅛	84⅞
Juil.	—	—	—	84½
ORGE :				
Oct.	1.29⅛	1.29⅝	1.29¼	1.29⅜
Déc.	1.27⅜	1.27⅜	1.27¼	1.27¼
Mai	1.29⅛	1.29⅝	1.29⅛	1.29⅛
Juil.	—	—	—	1.29⅛
LIN :				
Oct.	3.08¼	3.09½	3.07	3.08¾
Déc.	2.95¼	2.97¼	2.95	2.96⅞
Mai	2.99¼	3.00⅜	2.98¾	2.99⅞
Juil.	2.96⅛	2.97	2.95⅝	2.96⅞
SEIGLE :				
Oct.	1.22½	1.23⅝	1.22½	1.23½
Déc.	1.25⅜	1.26¼	1.25¼	1.26⅛
Mai	1.32⅛	1.33⅛	1.32¼	1.33
Juil.	—	—	—	1.33⅜
GRAINE DE COLZA :				
Nov.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Edgar) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Edgar Archambault, époux de feu Julie Asselin. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul Rosemont,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Richard) — Accidentellement, à Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 4 ans, est décédé enfant Richard Aubin, fils de Jean Guy Aubin et de Réjeanne Chénier, demeurant à 2852 Jacques-Hertel. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Germaine) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Aimé Audette, née Germaine Longpré. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Germaine) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Germaine Speding, épouse de feu Narcisse Beausoleil, demeurant 5939 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Paul) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Bélair époux de Suzanne Rochette demeurant au 6364 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
7384 rue St-Denis
à 10 hres 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Joseph Armand) — Subitement à St-Lambert, le 30 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Armand Bélanger, époux de Angeline Gravel, demeurant à 626 Mercille, Père de Dolores et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 Ave Lorne
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Lionel) — Subitement à Granby, le 29 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Blanchard, époux de Jeanne Lavoie, demeurant 77 rue Cairns. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée,
170, rue Dufferin, Granby
pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Laurette)—A Montréal, le 29 sept. 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Emile Bleau née Laurette Gariépy, demeurant à 6003 Louis-Hebert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, Boul. St-Michel
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Ovila) — A l'Hôpital-de-la-Merci, le 29 septembre 1965, à l'âge de 88 ans est décédé M. Ovila Bougie, époux de feu Rebecca Lachapelle, demeurant 9 rue Masson, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
144, rue St-Louis,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA-GORDON (June) — A Coteau-Landing, accidentellement, le 30 septembre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée June Bourassa-Gordon, célibataire, fille de M. et Mme Arthur Bourassa, et soeur de Wayne, demeurant au 702, Olivar, Asselin, Chomedey. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. E. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Pierre B.) — Accidentellement à Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Dr Pierre B. Bourdon, époux de Thérèse Savard, père de Elisabeth et François, fils de Me Bourdon, bâtonnier, et de feu Marie Lavallée, frère de Me André Bourdon de Longueuil, Pauline (Mme Roger Tartre), Thérèse (Mme Guy Cormier). Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 11 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Rosaline) — A Montréal, le 30 sept. 1965, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourdon, née Rosaline Vincault. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Guy) — A LaSalle, le 29 septembre 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Guy Bourgeois, époux de Pauline Daoust, demeurant 333-9e LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Rose-Anna) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Emile Bourgouin née Rose-Anna Desroches. Les funérailles auront lieu mardi le 5 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Dr Constant) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé Dr Constant Chales, époux de Fernande Mailloux, demeurant au 4310 boul. Metropolitain, appt 3, St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Reine Chartier,
4036 Belair
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Léo) — A Hawkesbury, le 28 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Léo Charbonneau, époux en 1ères noces de Cécile Ayotte et en 2èmes noces de Victorine Quesnel, demeurant 1067 rue Principale. Il laisse dans le deuil son beau-fils Jean-Guy Chatel, de Montréal, 1 frère et 9 soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée
416, rue McGill
pour se rendre à l'église de l'Ascension de Hawkesbury où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Emile) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 88 ans 11 mois, est décédé M. Emile Chartier, époux de Blanche Venne, demeurant à 1722 rue Parthenais. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : A. Vendette.

CINDENEAULT (André) — A Vimont, le 28 septembre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé M. André Dandeneault, époux de Lise Maheu, demeurant à 1763 rue Lavoie, Vimont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24 rue St-Florent, Pont-Viau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Abraham) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Abraham Daoust, époux d'Anna Dion, demeurant 5721 Aylwin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Paul-Emile) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Paul-Emile Dufresne, époux de Germaine Desmarteau, demeurant à 4474 Old Orchard, père de Béatrice. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul Décarie et ave N.-D.-G.,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Irène) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 28 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Wilfrid Ethier, née Irène Lafrance. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Joseph, rang de la Côte-Double, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit-des-Deux-Montagnes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : A. Vendette.

GENDRON (Gabrielle) — A Montréal, le 29 septembre 1965, est décédée Mlle Gabrielle Gendron, fille de feu Urgel Gendron et de feu Eloïse Breault, demeurant à 6639 L'Escarbot. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
5905 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANSEN (Henri) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Henri Hansen, époux de Lucienne Desjardins, demeurant à 7856 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Thérèse) — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 47 ans, est décédée Thérèse Sauvé, épouse de Jacques Hébert, autrefois de 43 Terrasse Corbeil, Montréal, mère de Francine, Yves, Marie et Daniel. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltee
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont
à 10 hres 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Eva) — A Ville LaSalle, le 30 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Georges Labelle, née Eva Ouellette, demeurant à 277, 4ème Ave, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : A. Vendette.

LACOSTE — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Marcellin Lacoste, née Anna Lefebvre, demeurant à 2333 Courcol. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOURSE (Emilie) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 91 ans, 3 mois, est décédée Mme veuve Remi Lacourse, née Emilie (Mina) Lafrenière, demeurant chez sa fille Mme Charlemagne Gaboury de la rue Marquette, autrefois de St-Justin, comté Maskinongé. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 7 hres 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Julienne) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Edmond Lalonde, née Julienne Bourgie, demeurant au 10,371 Delaroche. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix ou le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Jean) — A Ste-Julien de Vercheres, le 28 septembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jean Lamoureux, époux de Diane Girard, demeurant à Ste-Julie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Demers Ltée
Ste-Julie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Gabrielle) — A l'hôpital St-Rédempteur, le 29 septembre 1965, à l'âge de 55 ans, 6 mois, est décédé Mlle Gabrielle Landry, fille de feu M. Napoléon Landry et de dame Delina Bélanger de Matane. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Sirois & Fils Inc.
45, rue St-Georges
à 4 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 4 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Georges Lucien) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Georges Lucien Langlois, époux de feu Mélina Lanciault, autrefois de la rue Delorimier, père de Marie-Reine et grand-père de Mme Marcel Tremblay (Jacqueline), André et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, Boul. Henri-Bourassa Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Visitation où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Eugénie) — A Montréal, le 29 septembre 1965, est décédée Mme Henri Lapierre, née Eugénie Dumesnil demeurant 7196 avenue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8 h. 30 de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPIERRE (Georgette) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Georgette Lapierre, fille de feu Oliva Lapierre et de feu Mélanie Boyer, elle laisse 2 soeurs, Mme Lucien Fabien (Alice) et Eugénie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Isabelle) — A Mont-Joly, le 30 septembre 1965, à l'âge de 62 ans 7 mois, est décédée Mme Antoine Larivée, née Isabelle Voyer. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre, en l'église paroissiale de Mont-Joly où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Evelina) — A Jacques-Cartier, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Evelina Desnoyers (Thibert), épouse de Lucien Lauzon, demeurant 1441 Grant. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin de Chambly,
Jacques-Cartier,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetiere de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Virginie) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Wilfrid Lavoie née Virginie Potvin, demeurant au 3054 Delisle. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Henri) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Leblanc (garagiste), époux d'Amanda Brunet, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BRUN (Rolande) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Rolande Le Brun, fille de feu Georges Le Brun et de feu Maria Bleau, demeurant à 10-669 Lamoureux, soeur de Mme Paul-Emile Dupont (Bergère), ainsi que ses frères Aldai, Eugène et Sylvio. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Joséphine) — A Laval-des-Rapides, le 28 septembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Joséphine Delisle, épouse d'Armand Maheu, ex-agent de la Metropolitain Life, mère de Pierrette, institutrice, Mme Jean-Jacques Remillard (Jeannine, institutrice). Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boulevard Henri-Bourassa est
à 10.30 hres, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur (boulevard Dussault, Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Délima) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Martel née Délima Patenaude, demeurant 7057 rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon Est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGUIRE (Rita) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Rita Lanthier, épouse de Jean McGuire, demeurant 5836 Esplanade et mère de Yvon et de Jeanne d'Arc, soeur de M. l'abbé Louis M. Lanthier, curé de St-Ambroise à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest, Outremont
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Visitation où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Marie-Anne) — A Montréal, le 1er octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anne Ménard, autrefois de Val David. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835, rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Val David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Emile) — A l'hôpital St-Vincent-de-Poul de Sherbrooke, P.Q., à l'âge de 79 ans, est décédé, mercredi le 29 septembre dernier, M. J.-Emile Page, frère de Candide (St-Jean), Juliette — Mme Joseph Courville — (Sherbrooke) et G.-Ernest (Knowlton). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire C.A. Wilson, à Knowlton. Messe de requiem à l'église St-Edouard, samedi, à 10 h. a.m. Sépulture au cimetière paroissial de Knowlton.

PAQUETTE (Zoël) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Zoël Paquette, époux de feu Rebecca Lamoureux. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira du salon de
l'Hôpital St-Charles Borromée,
66 rue Dorchester est,
pour se rendre à la chapelle St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Victor) — A Verdun, le 29 septembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Victor Paquin, époux d'Emilia Goudreau, demeurant à 153 Gordon. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue De L'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Armand Ferdinand) — A Repentigny, le 30 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Ferdinand Pelletier, époux de Gabrielle Beaupré, demeurant au 983 avenue Couture. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame
à 9 hrs 45 pour se rendre à la chapelle parc-école Maurice-Martineau, Repentigny où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Bernard)—A Montréal-Est le 30 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Bernard Peloquin, époux de feu Germaine Lacharité, demeurant à 151, rue Grande-Allée, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11813 est, Notre-Dame, P.-aux-T.,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Octave, à Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Bertha) — A Pte-St-Charles, le 29 septembre 1965, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Henri Pepin, née Bertha Bienvenue, demeurant à 2458 rue Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Jeannette) — A Pont-Viau, le 29 septembre 1965 à l'âge de 65 ans, est décédé Mme Marcel Perreault, née Jeannette Robert, demeurant 450 Limoilou, Pont-Viau, mère de Cécile. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Philias Piché, née Marie-Jeanne Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (Léonie) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Cheri Riel, née Leonie Bourgeau, demeurant à 6371 Hurteau. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octoore. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (J. Hermenégilde) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. J. Hermenégilde Roberge époux de feu Marie St-Germain, demeurant au 365 Boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Crémazie Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIN (Pierre) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Pierre Robin, époux d'Irena Ouimet, chef ingénieur de J. J. Joubert Ltée. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hres, et de la au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER (Corine) — A Delson, le 29 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Odilon Rodier, née Corine Forgues. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant,
198, rue Principale, à Delson,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-CYR (Henri) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri St-Cyr, époux d'Alberta Dunn, demeurant à 3183 Rouville. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, Ontario,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église De la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Wilfrid) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 30 septembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Wilfrid St-Jacques, époux de Théodora Duquette, demeurant au village St-Augustin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
St-Augustin des Deux-Montagnes
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Lucien) — A Montréal, le 27 septembre 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lucien St-Laurent, époux de Cécile Masse, demeurant au 1710 Dorchester ouest, appt 24. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOTTO (Angelo) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Angelo Scotto fils de feu Joseph Scotto et de feu Idria Mastroeni. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Avenue, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHEITO (Habib Thomas) — A Montréal, le 25 septembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Habib Thomas Sheito, époux de Ballian Zakia, père de Edward, Vivian et Elise, demeurant à 1724 est, Prieur. Nous regrettons l'erreur qui s'est glissée dans le décès du nom de "Sheito" paru en date de lundi le 27 septembre. Le nom de Mme Sheito apparaissait alors qu'il aurait fallu lire le nom de M. Habib Thomas Sheito.

THEBERGE (Georges) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 71 ans est décédé M. Georges Theberge époux de Albina Mathieu demeurant 3789 est Bélanger, appt 12. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès

ANGELO SCOTTO

A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 48 ans est décédé M. Angelo Scotto, célibataire, demeurant à 4894, 2e Ave., Rosemont. Il était le président de A. Scotto Cartage Co. Ltd., de Scot S. Contractor Co. Ltée et de Joseph Brazeau Ltée.

M. Angelo Scotto laisse dans le deuil sa soeur Marie et quatre frères. Eugène époux de Pauline Chouinard, Frank époux de Thérèse Desmarais, Antoine époux de Jacqueline Langlois, Jacques époux de Marie Gaumond, ainsi que six nièces, et deux neveux.

M. Angelo Scotto était le fils de M. Joseph Scotto et de Idria Mastroeni décédés.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.-A. Guilbault, 11e Ave., Rosemont et Masson. Le service funèbre aura lieu lundi à 9 h. 30, à l'église St-Esprit de Rosemont, rue Masson et 2e Ave., Rosemont. La dépouille sera ensevelie au cimetière de Côte-des-Neiges.

JEAN-YV

Tous les samedis, touchez du bout des doigts toute la magie des voyages

dans la section

VACANCES

VOYAGES

de LA PRESSE

Si vous rêvez de voyager — n'est-ce pas le rêve de tout le monde ? — prenez rendez-vous, tous les samedis, avec un guide merveilleux : la section VACANCES/VOYAGES de LA PRESSE. 52 fois par année, ce guide vous fait connaître les endroits les plus intéressants tant au Canada qu'à l'étranger.

Chaque samedi, il fait entrer chez vous un monde de rêve : les voyages. Avec ses reportages genre "vue d'ensemble" ou précis jusque dans les moindres détails; avec des "tuyaux" aussi sûrs qu'utiles; avec ses articles illustrés qui vous font voir, comme si vous y étiez, les points les plus intéressants d'une région; et, bien sûr, avec tous les renseignements qui vous aideront à prendre une décision et même à faire vos réservations.

Afin de vous aider à choisir et à préparer vos plus beaux itinéraires de vacances, LA PRESSE vous apporte, semaine après semaine, en plus volumineux et en plus varié que tout autre journal à Montréal, toutes les nouvelles et indications concernant les voyages.

Les agences de voyages utilisent plus d'espace dans LA PRESSE pour vous offrir leurs services qu'elles n'en utilisent dans tous les autres journaux de Montréal réunis.

Pour avoir les meilleurs "tuyaux", pour connaître une lecture vraiment divertissante, consultez la section VACANCES/VOYAGES de LA PRESSE chaque samedi. C'est le guide des voyageurs le plus sûr et le plus complet de Montréal.

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Reggie Chartrand, "témoin" de la couronne avant d'être emprisonné . . . par elle !

Reggie Chartrand, le boxeur montréalais qui a quitté Montréal pour aller se constituer prisonnier à Québec, où il doit purger une peine de huit jours pour sa participation aux manifestations hostiles qui avaient marqué la visite de la Reine, l'automne dernier, s'est cependant présenté au Palais de justice local, samedi matin, pour y remplir l'un des devoirs de tout sujet de Sa Majesté. Soit celui de témoigner en Cour, où, depuis toujours, les procédures sont prises au nom de cette même Couronne.

En fait, le pugiliste de la rue Visitation n'a pas eu à rendre témoignage, mais la version des faits qu'il avait donnée à l'enquête préliminaire, dans le cas de Jean-Guy Lauzière, a été versée au dossier, et il a pu se présenter au greffe de la paix pour y recueillir les deux dollars et cinquante sous que la Couronne verse aux témoins, pour une demi-journée de présence en Cour.

Témoin dans la cause de Lauzière

Chartrand, incidemment, avait été l'un des principaux témoins de la poursuite, il y a quelques mois, lorsque Lauzière, un récidiviste connu, avait été condamné à six mois de prison pour avoir braqué une arme à feu dans la direction d'un dénommé Morel, à l'intérieur du café Butch Bouchard, rue Demontigny.

C'est lui, effectivement, qui avait réussi à désarmer le prévenu, alors que ce dernier avait encore son arme fumante à la main.

Hier, toutefois, on n'a pas réinterrogé les témoins alors que Lauzière était accusé, cette fois de possession d'une arme dans le but de troubler la paix publique.

Le procureur de la Couronne, Me Louis-G. Robichaud, a alors offert comme preuve au juge Armand Chevrette les dépositions déjà faites lors du premier procès, ce qui a été accepté immédiatement par le procureur de la défense, Me Raymond Bernier.

Celui-ci a toutefois déclaré qu'il entendait soutenir, devant le tribunal, qu'il y avait là "res judicata", vu la condamnation antérieure de Lauzière pour un délit qui, selon lui, contenait tous les éléments de l'offense aujourd'hui reprochée à son client.

Le tribunal a alors ajourné sa décision à huitaine, alors que les deux parties lui auront fait parvenir des notes écrites sur la question.

Accusé d'avoir mis le feu, il avait prétendu avoir tenté plutôt de l'éteindre

Un individu dans la quarantaine, qui était accusé d'avoir incendié la voiture d'une barmaid de la rue Ste-Catherine, a été libéré dès l'enquête de cette accusation, la preuve présentée par la poursuite tendant beaucoup plus à le disculper qu'à l'incriminer.

Pour une, la "victime" de cet incendie (si l'on peut dire) a raconté une histoire qui ne cadrait pas tellement avec l'accusation telle que portée.

Interrogée par le procureur de la police municipale, Mlle Françoise Paradis déclara en effet, devant le juge Jean Tellier, qu'elle avait vu Roch Hardy pour la première fois un peu avant 9 h. dans la soirée du 15 septembre dernier.

Le prévenu s'acheta alors une bière, mais par la suite, il demanda à la serveuse si elle voulait bien lui payer six ou sept autres consommations du même genre. Ce qu'elle fit parce que, selon ses dires, elles le connaissait depuis quelques années.

Et qu'il lui promit par ailleurs de la payer plus tard.

A l'heure de clôture, il sortit comme tous les clients, mais pour revenir bientôt annoncer à la barmaid que sa voiture était en flammes, dans le terrain de stationnement voisin, et qu'il s'était blessé en tentant d'éteindre les flammes.

Elle ne fut toutefois pas peu étonnée d'apprendre, un peu plus tard, que c'était Hardy que la police détenait comme responsable de l'incendie de sa décapotable. Elle révéla par ailleurs que sa compagnie d'assurances l'avait totalement dédommagée pour la perte du véhicule.

C'est après avoir entendu cette version, surtout, que le juge Tellier devait libérer le prévenu.

Quelques minutes plus tard, toutefois, le même juge devait le citer à son examen volontaire sous une accusation à peu près semblable, la voiture endommagée, cette fois, étant celle d'un "doorman" du même club, l'Arlequin.

Dans ce cas, la preuve, beaucoup plus forte, avait démontré que des dommages de dix dollars seulement avaient été causés au véhicule de M. Ronald Kahlstein, 28 ans.

SOUS-SOL DUPUIS

CHANDAILS POUR TOUTE LA FAMILLE

VENEZ SANS FAUTE — SAMEDI — DES 9 H. 30 OU COMPOSEZ 842-6171

GILETS A GROSSES MAILLES

A et C
ORDINAIREMENT 5.97
SPECIAL DUPUIS **4.88**

A) Cardigan tricot Orlon/coton ou C) pull-over, même tricot. Encolure ronde et tortue, poignets en tricot côtelé. Boutons nacre sur le cardigan. Tailles dames P.M.G. • Noir • blanc • bleu • beige. C'est un achat spécial.

B) ORDINAIREMENT 8.97
SPECIAL DUPUIS **7.88**

Achat spécial. Belle veste type cardigan en tricot acrylique 100%, à l'épreuve des mites et de la transpiration. Taille, encolure et poignets en tricot côtelé. Tailles : 38 à 44. • blanc • bleu • beige.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

ACHAT SPECIAL

POUR GARÇONS ET FILLETTES

A — D
ORDINAIREMENT 3.97
SPECIAL DUPUIS **2.88**

B — C
ORDINAIREMENT 4.97
SPECIAL DUPUIS **3.88**

Fort jolis chandails en tricot 100% acrylique. Manches longues. Col roulé ou encolure ras du cou. Motif brodé devant. Modèles pour garçons, tricot genre jacquard. 3 à 6x. • rouge • marine • royal (styles A-D). (Styles B-C) pour fillettes et cadettes. Groupe de chandails à manches longues. Tricot 100% acrylique. Choix avec col tortue ou col au cou. 8 à 14 ans. • Rouge • royal • marine.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

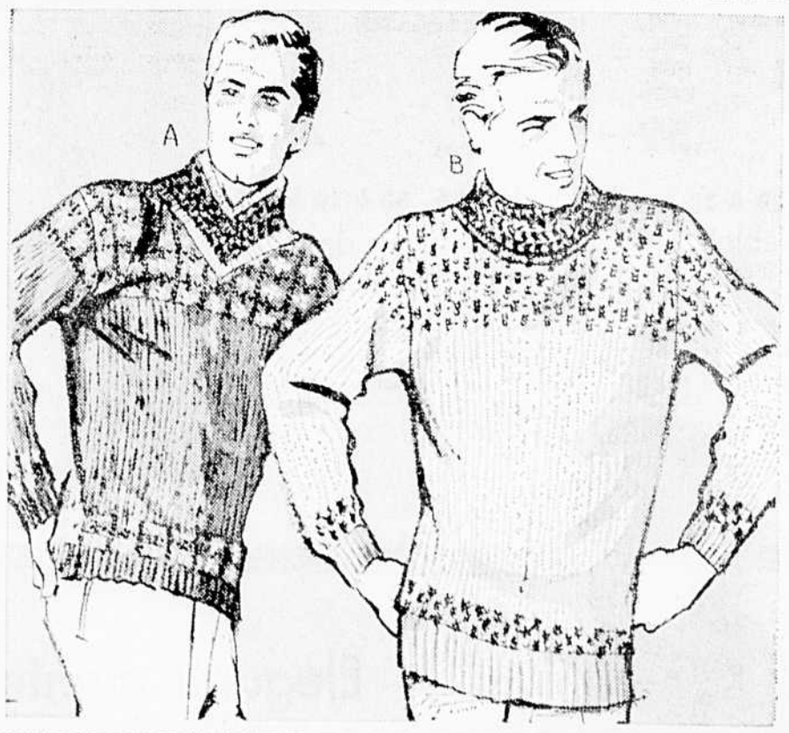

POUR LE SKIEUR LE SPORTIF

A ET B
PRIX DUPUIS **4.88**

Chandails en tricot laine et Orlon très soyeux, le jeune sportif et le skieur les apprécieront vivement. Choix de 2 encolures: A) en V; B) ronde. Ce tricot se lave comme un charme, irrétrécissable. Tailles P.M.G. en • blanc • noir • rouge dans le groupe. Profitez de cette offre Dupuis à prix spécial pour vous en procurer plusieurs pour maintenant et l'hiver qui vient.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

PULL-OVERS EN GROS TRICOT

C et D
PRIX DUPUIS **3.88**

Tout jeune sportif voudra en posséder dans sa garde-robe pour le jeu, le sport d'hiver. Tricot Orlon grosses mailles, tout confort, à motifs noir et blanc, noir et rouge, bleu et noir dans le groupe. Col tortue et manches longues. Tailles : P.M.G. (Style C). Style D : Pull-overs à encolure V, manches longues, motifs. Tricot Orlon lavable, couleurs grand teint. Indéformable, irrétrécissable. Deviendra vite indispensable dès les premiers froids. Tailles: P.M.G. en • vert • blanc • bleu dans le groupe.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, vendredi 1er octobre 1965 / saint Rémi / 81e année, No 227 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: ensoleillé demain / minimum 50 / maximum 60

Deux cents Montréalais manifestent contre la peine de mort • En page 3

Indonésie: Soukarno écrase un coup d'État militaire

Wagner aux Italiens: pas un cri de race mais un appel au citoyen bien-pensant

Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, est allé dire hier soir aux hommes d'affaires italiens de Montréal : "Ce Québec que vous aimez et que j'aime, est-il le Québec personnifié par Lucien Rivard, Georges Lemay, Giuseppe Cotroni et Georges Starnino ? Sont-ils, ces individus, le reflet du Québec que vous connaissez ? Non ! C'est le genre d'exportation dont aucun pays civilisé ne veut."

M. Wagner entendait ainsi se défendre des propos qu'on lui a déjà prêtés suivant lesquels il veut limiter l'immigration sicilienne et italienne pour éviter que la Mafia et la Cosa Nostra ne s'étende au Québec.

Dans un texte truffé d'italianismes, le ministre de la Justice a lancé devant les hommes d'affaires réunis à la Casa d'Italia, rue Jean-Talon : Il y a chez nous, comme par tout ailleurs, des indésirables et des intouchables.

"Vous le savez aussi bien que moi. Et vous les connaissez aussi bien que moi. Est-ce parce qu'il existe, messieurs, dans votre beau pays d'Italie, terre des papes et foyer du catholicisme mondial, une organisation criminelle qui s'appelle La Mafia que le Québec refusera de recevoir chez lui des centaines de milliers d'immigrants italiens dont le concours est essentiel à son évolution ?

"Non. Poser la question, c'est déjà y répondre".

Un appel à tout citoyen bien-pensant

M. Wagner devait plus tard préciser : "Il faut dans votre propre intérêt comme dans celui de l'administration de la justice, que tous les moyens soient mis en oeuvre au Québec, au Canada et aux Etats-Unis pour empêcher les indésirables, les émissaires de la Mafia de s'infiltrer chez nous.

Et il a enchaîné : "Le ministre de la Justice du Québec compte sur votre collaboration et votre appui. Est-ce là, messieurs, lancer un cri de race ?

Voir WAGNER, en page 2

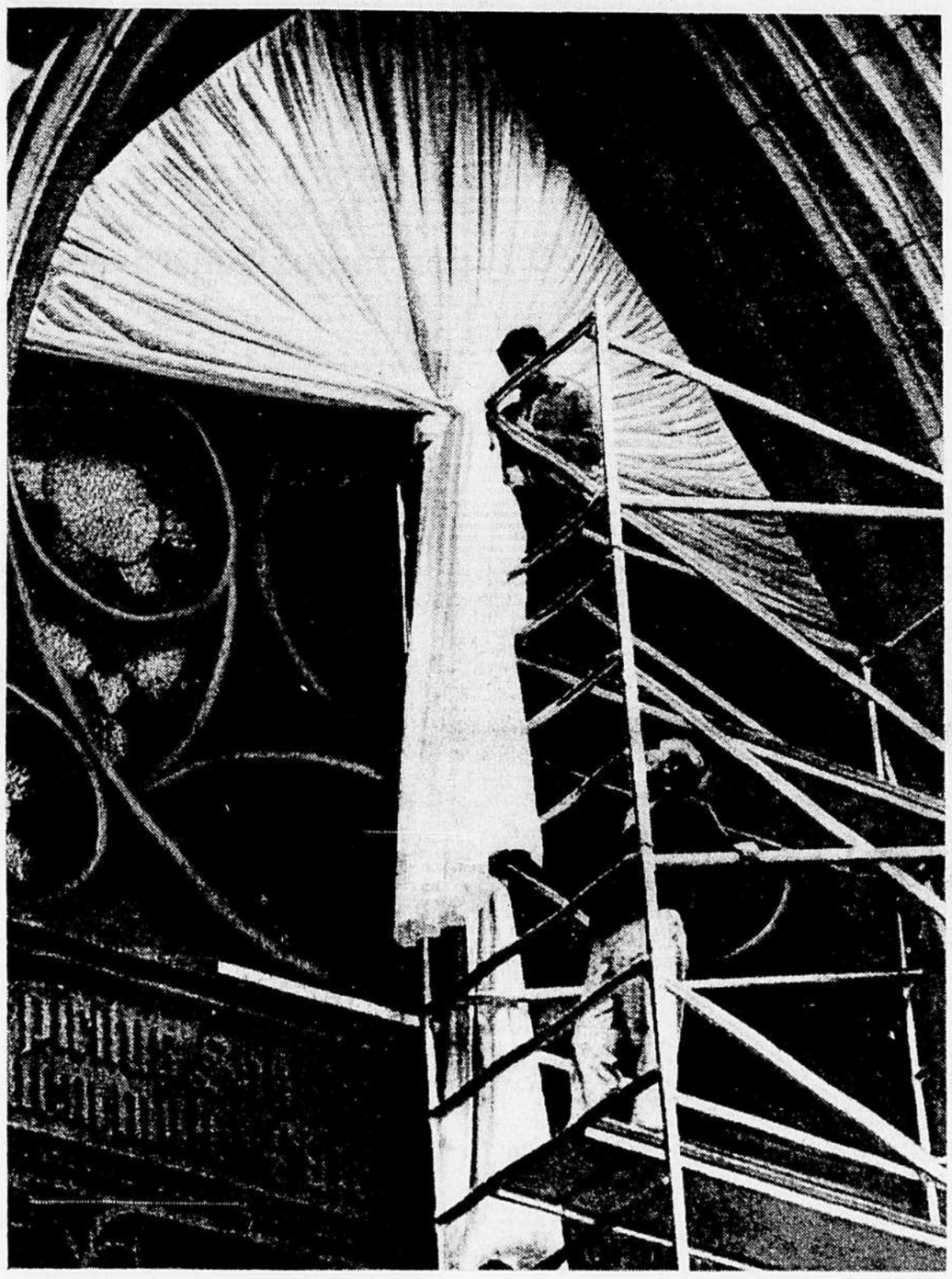

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Couleurs papales

Dans l'arche gothique du portail central de la cathédrale Saint Patrick, des ouvriers, sous l'oeil attentif de policiers qui les protègent contre les questions des Indiscrets, drapent des pièces de soie blanche et or, couleurs papales officielles.

Le pouvoir bascule deux fois en quelques heures

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Une lutte pour le pouvoir dont les conséquences restent encore confuses s'est déroulée aujourd'hui en Indonésie.

Le ministre de la Défense, le général Abdul Haris Nasution, a annoncé qu'un soulèvement contre le président Soukarno a été écrasé et que le président et lui-même sont sains et saufs.

Toutefois, la radio de Djakarta, captée à Singapour, annonce que le général Nasution aurait été blessé par des balles, que le général Achmad Yani, chef de l'armée indonésienne, et le général Pendjaytan auraient été tués par les leaders du Conseil révolutionnaire avant que ces derniers ne soient renversés à leur tour.

Quelques heures plus tôt, le Conseil révolutionnaire, dirigé par le lieutenant-colonel Utong, commandant de la garde personnelle du président de la république, avait annoncé qu'il s'était emparé du pouvoir et s'était proclamé "source de toute autorité". Le conseil ajoutait alors que Soukarno était "sous sa protection" et on crut que le président avait été expulsé du pouvoir.

Mais la radio de Djakarta, captée à Kuala Lumpur et à Singapour, a annoncé plus tard que des unités militaires sous la direction du général Suharto,

Soukarno, un nationaliste exaspéré
—page 27

loyales à Soukarno et à Nasution, avaient réussi à écraser "le coup d'Etat" du col. Utong.

La radio ajoutait que "les responsables du coup d'Etat ont été arrêtés".

On ignore toujours les allées et venues de Soukarno dans ce brusque revirement de situation. La situation demeure grave et confuse.

Complot des généraux

Avant la contre-offensive des forces fidèles à Nasution, le col. Utong annonça qu'il avait brisé un complot du "conseil des généraux" dirigé contre le président Soukarno et qu'une vingtaine de généraux avaient été arrêtés. Quant au président, il était sous "l'étroite surveillance" de l'armée. Un conseil révolutionnaire de 45 membres avait été formé dans la capitale et le col. Utong avait laissé entendre que des conseils analogues seraient organisés dans plusieurs provinces. Le complot des généraux, disait-il, avait été ourdi avec la connivence du CIA américain.

De son côté, le général Suharto, qui aurait écrasé les forces du col. Utong, a annoncé à la radio de Djakarta "qu'en tant qu'instrument de la révolution indonésienne, nous restons tous à nos places derrière le président Soukarno". Il a ajouté que le général Nasution, chef des forces armées, était sauf.

Aucun changement n'était prévu

Pendant les quelques heures où il a détenu le pouvoir, le col. Utong, ayant pris la tête du "Mouvement du 30 septembre", avait lancé un appel à tous les partis politiques, organisations et journaux pour qu'ils appuient le "conseil révolutionnaire". Il avait déclaré que le conseil appliquerait les décisions de l'as-

Voir SOUKARNO, en page 2

Voir INDONESIE, en page 2

Soukarno a déjà échappé à quatre attentats

(PA) — Depuis plusieurs années, le président Soukarno a tenu l'équilibre entre communistes et militaires de l'Indonésie. Mais depuis un certain temps il écoutait de plus en plus la voix des communistes.

L'an dernier, il a retiré son pays des cadres des Nations unies, forgé de nouveaux liens militaires avec la Chine et entrepris sa campagne en vue d'écraser un pays voisin, la Malaysia.

En août de cette année, Soukarno annonçait que l'Indonésie se joignait à la Chine, au Nord-Vietnam, au Cambodge et à la Corée du Nord afin de construire un "axe anti-impérialiste". Pour lui, les chefs de file de l'impérialisme en Asie sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il soutient que la Malaysia est une création du néo-colonialisme britannique. Les observateurs occidentaux croient que le but de Soukarno est de dominer le sud-est asiatique, en tant que chef du pays le plus puissant, mais que les principaux obstacles à son ambition sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Une par une, les demandes communistes furent agréées. Les Etats-Unis retirèrent de l'Indonésie leur Corps de la paix et mirent fin aux activités de leur service d'informations après que le gouvernement indonésien eut laissé les communistes manifester à leur guise contre les Américains sans chercher à réprimer les manifestations.

Des ouvriers communistes s'introduisirent dans les bureaux et les installations pétrolières des compagnies occidentales, dans les plantations de caoutchouc et dans d'autres entreprises pour finalement demander au gouvernement de nationaliser ces entreprises.

Soukarno prit le contrôle des compagnies, mais jusqu'à maintenant, avait hésité à les nationaliser, pas plus qu'il n'avait accédé à la demande des communistes de briser les relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

Le parti communiste indonésien compte 3,000,000 de membres, ce qui en fait le plus important parti politique du pays. Dirigé par D. N. Aidit, le parti n'a cessé de progresser et d'étendre son influence, notamment sur les syndicats.

Le principal obstacle du parti communiste a été jusqu'à main-

Le président Soukarno

téléphoto PC

M. PEARSON A TERRE-NEUVE

Des étudiants de St-Jean ont paradé devant le premier ministre Pearson à l'arrivée de ce dernier dans la capitale de Terre-Neuve. Les jeunes barbus qui arboraient le drapeau tricolore français avaient organisé cette manifestation afin de protester ironiquement contre les concessions faites au Québec, arborant un placard sur lequel on pouvait lire: "Les chutes Churchill au Québec". Cette manifestation a été complètement ignorée par M. Pearson, de même que par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood.

(Voir nos informations en page 17)

Telephoto AP

ILS ONT ECHAPPE A LA MORT

Pieds nus et emportant quelques effets personnels, ces survivants d'un village rasé par l'éruption du volcan Taal, dans les Philippines, se fraient un chemin dans la forêt. On estime maintenant à 500 le nombre de morts à la suite de l'éruption volcanique de mardi dernier.

La visite du pape semble avant tout un événement newyorkais

par Jean Rivest
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Au milieu des curieux qui abondent autour de la cathédrale Saint-Patrick, vers la fin de la matinée, des ouvriers nombreux s'affairaient hier à diverses tâches en prévision de la visite de Sa Sainteté le pape Paul VI. Le jour approche rapidement. On le sent par la fébrilité grandissante que toutes ces personnes mettent à leur tâche.

Il y a les décorateurs, si l'on peut dire, qui installent les draperies de soie blanche et or aux portails gothiques; il y a aussi les équipes de nettoyage, formées surtout de femmes, toutes vêtues de noir, armées de vadrouilles, de torchons, de balais, d'aspirateurs, qui nettoient à fond jusque dans les moindres recoins; il y a enfin les électriciens.

Ces derniers sont les plus nombreux et manifestement les plus affairés. Ils installent les circuits nombreux et complexes pour l'éclairage requis par la télévision et par la transmission, puisque, comme disait hier mon confrère de Maillard dans son article, au cours des diverses étapes de la tournée pontificale à New York, c'est la télévision qui sera la reine.

Le long de la clôture du choeur, à l'extérieur, des plates-formes sont déjà en place pour les caméras de télévision.

A l'extérieur, entre les contreforts du chevet de la grande cathédrale gothique, on a emplacé un équipement électrique qui sera installé d'ici quelques heures : énormes rouleaux de gros câbles, réflecteurs de toutes dimensions, échelles, outillage, etc.

Dans le choeur, aucun changement si ce n'est un détail, mais un détail qui me frappe. On a dirigé le faisceau d'un

DE NOS ENVOYES SPECIAUX

puissant réflecteur sur le trône pontifical, qui se trouve toujours à gauche, dans toutes les cathédrales du monde. Mais ici, il est surmonté des armes de Paul VI, portant les traditionnelles clefs entre-croisées et une tiare. Les dorures du blason, violemment éclairées, ressortent, et du tout émane un message : ce trône destiné au chef de l'église locale, c'est-à-dire à l'archevêque, est cédé, pour la circonstance, au chef de l'Eglise universelle, le successeur de Pierre, attendu incessamment. Ce siège qui lui est offert, orné de ses armes bien en évidence, le rend déjà presque présent.

Mais je suis brusquement tiré de ma rêverie un peu mystique par un bruit à la fois strident et vombrissant. Je me retourne et, au jubé, je vois bouger des ombres.

On accorde les grandes orgues.

On dirait que les accordeurs d'orgue font exprès pour irriter ceux qui ont l'oreille le moindrement sensible. Une note de hautbois, nasillarde, se met tout à coup à glisser un ton plus bas et remonte lentement un ton et quart plus haut. En même temps, j'entends, quatre ou cinq octaves plus bas, la même note au bourdon de 32 pieds . . .

Mais cela fait partie du grand ménage : épousseter les marbres et accorder l'orgue pour la visite du pape.

Prenant l'air moi-même d'un touriste ou d'un curieux, j'aborde les badauds qui sont là nombreux.

Il est pratiquement impossible de connaître, surtout en peu de temps, l'impression du Newyorkais moyen sur le grand événement prochain, pour la bonne raison que le Newyorkais moyen ne semble pas exister. On ne trouve pas ici, comme d'ailleurs dans aucune grande métropole, un peuple homogène qui peut avoir une pensée commune ou une réaction globale. On est plutôt en face d'un assemblage de groupes disparates, chacun avec sa psychologie propre.

Un événement newyorkais

Ici, sur la célèbre Fifth Avenue, en plein coeur de la grande ville, on rencontre une catégorie de gens assez particulière, sophistiquée, qui ne réagit à peu près pas lorsque l'on demande : "Que pensez vous

Voir PAUL VI, en page 2

New York volera-t-il la vedette à l'ONU?

par Guillaume de Maillard
Envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Sur un ton confidentiel, l'histoire a fait le tour des missions occidentales : lorsque, pour la première fois, il fut question d'inviter Paul VI aux Nations-Unies, le représentant de certain pays de l'Est (entendez l'URSS) se fit réticent : "Le pape n'étant point chef d'Etat, à quel titre viendrait-il ?" Bref, il ne voyait pas d'un oeil favorable et la visite et le discours du Saint-Père à l'Assemblée générale.

Aujourd'hui, le même délégué récrimine toujours, mais pour une raison . . . totalement opposée. Il estime que l'ONU, en fin de compte, est devenue le parent pauvre dans l'horaire de la visite. Pensez donc : sur une présence totale de plus de 13 heures en terre américaine, Paul VI ne passera même pas 3 heures au sein de l'organisation !

Et notre nomme ne se plaindre du peu de considération accordée aux missions . . .

Il est vrai, par ailleurs, que l'Est comptait que l'un des siens, devenu président de l'Assemblée générale, aurait l'honneur d'agir comme hôte, lundi prochain.

Or, M. Fanfani, ministre italien des Affaires étrangères,

Voir NEW YORK, en page 2

Entente entre médecins et hôpitaux

— Couturier

QUEBEC. (DNC) — Le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier, a déclaré hier que les règlements généraux destinés à compléter la loi des hôpitaux sont actuellement à l'étude avec le Collège des médecins. "Nous n'avons pas attendu que la loi modifiant la loi des hôpitaux soit entrée en vigueur, a-t-il précisé, car nous voulons régler ce problème le plus tôt possible.

Le ministre a ajouté qu'un conseiller juridique du gouvernement a déjà rencontré à ce propos le conseiller juridique du Collège des médecins, et que tout indique qu'il y a parfaite entente entre les parties.

On sait que la loi modifiant la loi des hôpitaux précisait que "le lieutenant-gouverneur en conseil peut, après consultation avec le Bureau provincial de médecine, (Collège des Médecins), le conseil d'administration de l'Association des hôpitaux du Québec et celui de la Commission générale des hôpitaux catholiques du Québec, faire des règlements généraux pour les diverses classes d'hôpitaux. On sait aussi qu'il s'agit en l'occurrence de réglementer les conditions auxquelles les médecins et chirurgiens-dentistes sont admis dans les hôpitaux, les étudiants en médecine et en chirurgie dentaire pour l'étude de leur profession, l'admission et la sortie des patients, les soins et traitements à fournir aux patients et les règlements du personnel médical, du bureau médical et de tous comités médicaux.

Une fissure menace de couper l'île de Taal en deux

MANILLE (AFP-UPI-PA-Reuter) — L'île volcanique de Taal pourrait se fendre en deux. En effet, la police philippine a annoncé hier que des unités de reconnaissance aérienne avaient constaté la présence d'une importante fissure proche du nouveau cratère. Cette fissure menacerait de couper l'île en deux parties. La population est toujours très inquiète car l'activité tant de l'ancien que du nouveau cratère ne marque aucun affaiblissement.

Le volcan ne cesse de faire éruption et crache encore de la boue bouillante et de la fumée à 2,000 pieds dans les airs. Malgré tout, les insulaires travaillent frénétiquement à récupérer le plus possible des biens qu'ils avaient abandonnés plus tôt en fuyant l'île.

Le président Diosdado Macapagal a menacé aujourd'hui les spéculateurs et les profiteurs dont les activités menacent de famine toute la région. Les magasins sont soumis à de sévères contrôles pour éviter que les biens de première nécessité n'atteignent des prix inabordables pour la majorité de la population.

La première éruption, celle de mardi dernier, a fait au moins 589 morts. Mais le gouverneur de la province de Batangas, dans une déclaration au "Manilla Times", croit que le bilan peut atteindre 5,000 pertes de vie.

Les habitants des régions avoisinantes sont aux abois, et la Croix-Rouge a recueilli 60,000 d'entre eux. Le gouvernement expédie en toute hâte de la nourriture et de l'équipement aux camps de réfugiés.

Le président Macapagal a décrété région sinistrée deux villes et huit villages dans la région immédiate du volcan.

Des hommes-grenouilles continuent de fouiller les eaux en-

Voir TAAL, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 28 à 38
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 16
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 37
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 12
Spectacles et Concerts / 22 à 24
Sports / 43 à 47
Tribunaux / 7, 10 et 51
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 26

SOUKARNO

SUITE DE LA PAFE 1

tenant l'armée indonésienne, forte de 300,000 hommes, que dirige le général Abdul Haris Nasution, ministre de la Défense. C'est sur cette armée que Soukarno s'est appuyé en 1956 et en 1957 pour écraser des révolutions fomentées contre le gouvernement.

Soukarno, jusqu'à ce jour, a échappé à au moins quatre attentats. En dépit des informations qui, périodiquement, parlent de son mauvais état de santé, Soukarno, maintenant âgé de 64 ans, continue de montrer beaucoup d'entrain et de vigueur.

Soukarno n'a jamais été élu président. Au moment de la création de la République indonésienne, en 1949, après des siècles de domination hollandaise, il prit le poste et commença l'immense travail qui consistait à créer une certaine unité nationale parmi les 100 millions d'habitants du pays qui sont répartis sur plus de 3,000 iles disséminées depuis la mer du Nord jusqu'au nord-est de l'Australie, soit une distance de 3,000 milles.

A ceux qui l'accusaient de régner sur le pays en dictateur, il répondait que son régime en était un de "démocratie dirigée".

INDONESIE

SUITE DE LA PAFE 1

semblée consultative indonésienne et qu'il n'y aurait aucun changement dans la politique étrangère de l'Indonésie.

Aussitôt, dans les capitales étrangères, on chercha à interpréter la tendance du coup d'Etat. A première vue, on estimait que Soukarno avait été limogé par un groupe politico-militaire qui, agissant sous le prétexte de déjouer un complot militaire appuyé par le CIA, avait écarté à la fois le chef de l'Etat et les principaux chefs de l'armée, dont le gén. Nasution.

La Chine à l'affût ?

Ce dernier étant considéré comme le principal adversaire du parti communiste indonésien, on en déduit que "l'opération 30 septembre" avait une tendance pro-communiste et pro-chinoise.

Par contre, la présence du ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre Subandrio dans le conseil révolutionnaire aurait pu faire croire à une prise du pouvoir par un groupe nationaliste plus modéré.

A Washington, on estimait que les rapports reçus jusqu'au milieu de l'avant-midi était trop fragmentaires et contradictoires pour qu'il soit possible de se faire une idée exacte de la situation politique en Indonésie. Au département d'Etat, on déclarait que la crise indonésienne était suivie "avec la plus grande attention", mais on se refusait à tout commentaire pour l'instant.

NEW YORK

SUITE DE LA PAFE 1

a battu tout le monde d'une demi-longueur dans la course à la présidence.

Si un Italien va recevoir à l'ONU un pape italien, c'est, un peu beaucoup, grâce à la France, c'est du moins ce que m'affirme un membre de la mission française, dans le brouhaha qui monte du bar-salon des délégués, au second étage.

Dans cette Toure de Babel où le français et l'anglais se détachent sur un fond sonore d'italien, de russe, d'espagnol ou d'allemand, il me semble déjà voir surgir une immense silhouette, tenant à bout de bras sa . . . Croix de Lorraine.

Las !

C'est un géant moustachu, très "British", la "canne à l'épaule", qui se fraye un passage entre une Indienne (ou est-ce une Pakistanaise ?) tout de blanc vêtue et un Noir rabougri.

Or donc, le "poulin" yougoslave des orientaux partait favori dans la course à la présidence de l'Assemblée générale. Mais les tractations et les négociations privées se succédèrent. Avec le résultat, m'affirme mon interlocuteur, qu'à la fin la France reporta son choix sur M. Fanfani — et contribua fortement à enlever les dernières hésitations.

En retour, le Saint-Père prononcera, il est vrai, son discours en français, chose qui flatte la mission de la France. Sans compter les membres francophone de notre propre délégation.

On sait que le président des Etats-Unis, M. Johnson, aura un entretien avec Paul VI. Au début, on avait exprimé le désir, à Rome, de voir bon nombre de chefs d'Etats aux Nations-Unies, lundi prochain.

J'ai demandé à mon interlocuteur : "Le président de Gaulle avait-il envisagé de venir à New York ?"

—"Le général et le pape ici, en même temps ? Ce n'était vraiment pas possible !", répondra-t-il avec humour. Réponse toute officieuse, on s'en doute. Car enfin, le général ne pouvait décemment pas passer en "Vedette américaine" . . .

Voici que dans le brouhaha des conversations, on me présente le doyen des journalistes accrédités à l'ONU : 79 ans, une verdeur automnale, un humour caustique.

Quelqu'un parle de l'itinéraire du Saint-Père : "Il passera par Harlem . . ."

Le brave homme glisse sauvement : "Dans le quartier des Noirs . . . pourquoi faire ? Pour les blanchir . . . de leurs péchés sans doute."

Un peu plus tard, nous lui demandons s'il "suivra" le "Motorcade".

— Vous savez, mon "job", c'est l'ONU. Ce que fait le pape dans New York ne me concerne plus.

"Mais ici, qu'il se mette brusquement à éternuer, et il me faudra illico rédiger une dépêche !"

Vénérable homme ! Par contre, ne lui demandez pas comment s'est décidée la visite de Paul VI : il sera la discrétion même.

Quelqu'un, à qui j'ai posé cette question, ripostera du tac au tac : "A trois semaines d'avis !"

Qui a invité qui ?

Aux Nations-Unies, on brocarde volontiers sur le sujet : "Le Saint-Père avait fort envie de venir pour voir U Thant avait autant envie de l'inviter. Chacun a laissé percer son désir . . ."

Le public n'en continue pas moins de s'interroger. Tel mon chauffeur de taxi — qui, du coup, se met à me parler en français. Il est Haïtien et catholique. Il se félicite de la visite de Paul VI et se promet d'aller l'applaudir.

Mais il demeure intrigué. Il me demande quel but, au juste, a la visite : "La paix, c'est vague . . ."

Songeur, il fait une réflexion de plus en plus partagée. A ses yeux, New York (en fait, l'archevêché) n'aurait-il pas joué un bon tour à l'ONU, n'aurait-il pas "vol- le show" ?

Bref, il se demande — comme tant d'autres — "qui a invité qui".

Je soumets ces diverses préoccupations à des personnes, au hasard, à la cafétéria des Nations-Unies :

— Est-il vrai, comme certains le laissent entendre, qu'il s'agit d'une opération en vue de sauver l'ONU, ou du moins de lui rendre son lustre, son prestige ?

On sourit. On ne répond pas. Ou si on répond, on donne la version officielle.

Mais tout le monde admet que ce voyage vient en son temps, qu'il peut vraiment, grâce au prestige moral du Saint-Père, être bénéfique.

D'ailleurs, n'est-ce pas notre ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui, dans son discours à l'Assemblée générale, le 24 courant, déclarait : "Sa décision (du pape) de venir ici s'inscrit dans le cadre des initiatives prises par son illustre prédécesseur, le pape Jean XXIII, qui dans son encyclique "Pacem in Terris", a exprimé avec lucidité et avec une vision prophétique les droits inhérents à la condition de l'homme dans ses relations avec la société humaine et dans son désir ardent de paix . . .?"

PAUL VI

SUITE DE LA PAFE 1

de la venue de Paul VI à l'ONU ?"

Mais j'aperçois deux dames qui me donnent l'impression de n'être pas de New York. Je m'approche et je remarque qu'elles portent le petit insigne qu'arborent toutes les personnes participant à un congrès.

Elles sont du Delaware. Elles regardent, curieuses, tout ce branle-bas. Après une courte conversation banale, je leur demande enfin : "Que pensez-vous de la visite du pape ?" Haussement d'épaule, expression intriguée, silence. . . . "This is New York !" risque l'une d'elles. L'autre, heureuse que sa compagne ait trouvé une réponse à ma question, approuve de la tête, souriant largement. Pour elles, la visite de Paul VI est un événement newyorkais qui ne les atteint pas, parce qu'elles sont du Delaware.

Mais un bonhomme assez rondelet, avec qui j'entreprends un peu plus tard une conversation du même genre, me dit tout candidement : "I'm only a dumb cab driver, but I find that exciting !" Puis il se met à réfléchir. Il me dit qu'il est catholique et que la visite du souverain pontife dans sa ville, c'est une chose extraordinaire. Il se réjouit particulièrement de ce que le président de son pays aura un tête-à-tête avec lui. "Mais c'est regrettable que ce ne soit pas Kennedy..." ajoute-t-il d'un air songeur, peut-être même un peu triste. Il s'empresse d'ajouter, comme s'il se faisait des scrupules : "Mais Johnson fait un bon boulot".

Rencontre au sujet des incidents de Manicouagan

C'est ce matin que se rencontraient les dirigeants de l'Hydro-Québec et de la CSN afin d'examiner la conduite des employés de Manicouagan qui, lundi dernier, retenaient en otage M. Carrier Fortin, ministre du Travail.

Rien, jusqu'à maintenant n'a transpiré de cette réunion tenue à huis clos. Il était même impossible de savoir qui participait à cette réunion. Nous savons que s'y trouvaient MM. M. Pepin, Raynald Brassard et Jean-Paul Gignac, respectivement président de la Confédération des syndicats nationaux, directeur régional de la Côte nord, Manicouagan, et commissaire à l'Hydro-Québec, mais ignorons d'autre part si le ministre des Richesses naturelles lui-même, M. René Lévesque, s'y est rendu.

Sur la demande du ministre Carrier Fortin, M. Claude Wagner, ministre de la Justice, a ordonné la tenue d'une enquête afin de savoir quels sont les employés responsables de la détention du ministre du Travail, sur les chantiers de Manic 5.

On prévoit que les deux parties émettront des communiqués au cours de la journée.

Lesage rejette une demande du maire de Regina

REGINA, Sask. (Par V.P.) — Le maire de cette ville, M. Henry Baker a présenté, hier, une requête au premier ministre du Québec. Il lui a demandé de se servir de son influence pour amener la ville de Montréal et son maire M. Jean Drapeau, à réintégrer la Fédération

Autres informations sur la tournée de M. Lesage, en page 17

canadienne des maires et municipalités.

Malheureusement pour lui sa requête n'a pas été bien accueillie, M. Lesage l'a rejetée.

"Je saurais difficilement, a-t-il expliqué à son hôte, me rendre à votre désir. Votre fédération, à mon sens, ne respecte pas suffisamment l'esprit de la constitution canadienne. Vous vous tournez trop suvent vers Ottawa, alors que le domaine municipal en est un de juridiction strictement provincial".

La réception de M. Lesage à l'hôtel de ville s'est par ailleurs déroulée dans un climat d'excellente cordialité.

"La liberté absolue est un mythe" pense le R.P. Bradet

par Thomas Duhaime

La liberté d'expression ou liberté de presse existe, oui, mais non la liberté absolue, qui est un mythe, tout comme l'objectivité intégrale, indiscutablement impossible à atteindre parce que chaque individu a ses tendances.

C'est, à quelques mots près, le condensé d'un dialogue — qui se voulait peut-être une véritable causerie, au début, — qu'a engagé le R. P. Henri-Marie Bradet, o.p., hier soir, avec une vingtaine de membres de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.

Le sujet discuté était vaste comme le monde : liberté de presse, bien entendu, l'objectivité, l'honnêteté, la compétence et l'éthique professionnelle du journaliste — sujets amplement ressassés à travers le monde entier, mais jamais vidés à fond, tellement est complexe le rôle de celui qui se consacra pleinement au domaine de l'information publique, et avec une sincérité égale aux graves responsabilités qu'il a choisi en même temps d'endosser.

Le Père Bradet a surtout fait ressortir ce rôle, pas toujours facile, qui doit, avant tout, être centré sur le bien commun.

Une première difficulté : la liberté, dont la seule restriction acceptable doit être basée sur le critère de ce même bien commun.

Etablissant que les journaux valent ce que valent les journalistes, le Père Bradet a fixé comme règle de conduite que "la liberté qu'on peut avoir, il faut la prendre".

Le religieux dominicain vient de traverser une période difficile — sujet d'une récente et vaste controverse, dont l'épilogue s'est écrit autour de son renvoi, pur et simple, de son poste de directeur de la revue "Maintenant" par suite d'une décision de ses supérieurs qui a fortement retenu, pour un temps, l'attention des milieux ecclésiastiques, ceux de l'information, et l'opinion publique en générale.)

La liberté d'expression, un mot équivoque quand même, l'avons-nous ? s'interroge-t-il.

"J'ai vécu un an en Europe, et je suis bien à l'aise pour dire que nous en avons autant, ici, et même plus qu'ailleurs."

Mais il ajouta, cependant, que les journalistes sont libres dans la mesure où les journaux sont libres. Ce qui lui faisait dire, un peu plus loin, que "les journalistes sont à gauche, et les journaux à droite".

Et aussi, avec une pointe de malice qu'il voulait visiblement inoffensive, que l'argent est à droite et que le pouvoir également est à droite . . .

Ayant plutôt accepté de son faible auditoire, à un moment donné, qu'on lui pose des questions, le Père Bradet, de cette façon, a poursuivi son exposé sur la liberté de presse en ajoutant cette constatation de fait : **si un journal veut évoluer et faire avancer, démocratiquement comme sur le plan religieux, les tensions deviennent plus grandes**

Il y a des pressions qui s'exercent, par exemple **lorsqu'on veut cacher,** au nom du scandale des faibles; eh bien, ça divise.

Le dominicain a le parler franc, il y va sans détour (un peu à "la hache", selon l'expression consacrée du Frère Untel) : "Comme religieux, on ne nous tient pas par l'argent, la sincérité peut être suivie mais moyennant la liberté."

Englobant l'ensemble des journalistes, cette fois, il les prévient, en quelque sorte, que pour marcher à la conquête de la liberté, même si ça peut être grisant, il faut s'attendre à "se faire fermer des portes".

Au début de cette causerie-dialogue, Le Père Bradet a rappelé l'affaire Profumo, qui a secoué toute l'Angleterre : "Le journaliste se doit de dénoncer : s'il n'en avait pas été ainsi, de graves secrets militaires auraient été trahis."

Il y a des degrés de liberté, dit-il encore; c'est une conquête, un entrainement que cette liberté, mais qui ne peuvent se réaliser qu'à la condition qu'un tel idéal et une telle discipline ne compromettent pas le salaire ni l'avenir.

Se référant à une discussion assez récente qu'il a eue sur un sujet datant de l'arche de Noé : à savoir que c'est l'argent et le sexe qui mènent le monde, le Père Bradet ne s'en est pas dit tellement convaincu.

"Je crois plutôt que c'est la PEUR", dit-il.

Et il s'explique : la peur des histoires, la peur des ennuis, la peur de sa femme, la peur de perdre son emploi.

Revenant à l'emballement qu'on peut éprouver pour la liberté d'expression, ce journaliste averti qu'est le Père Bradet prévient de nouveau ses confrères que pour être à l'avant-garde, il faut maîtriser avant tout cette vertu principale : la prudence.

Il venait d'éclaircir ce phénomène reconnu (c'est l'instinct humain qui en est responsable) : lorsque des gens sont CONTRE quelque chose, ils s'organisent. D'autre part, lorsqu'on est POUR quelque chose, on ne prévoit pas. Ce qui revient probablement à dire qu'on ne voit pas venir les coups.

Les syndicats de l'Hydro écartent la possibilité d'une grève le 28

A la suite d'un article paru dans un quotidien de Montréal, selon lequel les employés de métiers et les employés de bureau de l'Hydro-Québec se sont entendus pour déclencher une grève générale le 28 octobre, le SCFP et le SEB déclarent formellement qu'aucun des leurs n'a été autorisé à faire une telle déclaration.

Voici le texte intégral du communiqué commun publié hier par le bureau du SCFP et du SEB :

Les soussignés ont pris connaissance d'une nouvelle attribuée par un quotidien montréalais à un soi-disant porte-parole syndical anonyme, à l'effet que les employés de métiers et les employés de bureau de l'Hydro-Québec se sont entendus mardi soir pour déclencher une grève générale le 28 octobre. Il appert que cette rumeur a été ultérieurement transmise dans les bulletins de nouvelles de certains postes de radio.

Nous déclarons formellement qu'aucun porte-parole du SCFP ou de SEB n'a été autorisé à faire de telle déclaration.

Depuis le début de la présente crise syndicale-patronale à l'Hydro et jusqu'à présent, nous reconnaissons avec satisfaction qu'en général les journalistes ont exercé scrupuleusement leur métier. Nous comptons qu'ils continueront à faire. Nous nous permettons donc de mettre en garde ceux qui seraient tentés de faire des spéculations propres à jeter de la confusion et à envenimer le conflit.

Tout ce que nous pouvons ajouter pour le moment, c'est que conformément au mandat que nous avons reçu de nos adhérents respectifs, nos deux groupes, le SCFP et le SEB sont en instance de nouveaux pourparlers avec l'Hydro-Québec, et que le comité de stratégie du SCFP et le comité exécutif du SEB se consultent mutuellement en vue de ces pourparlers. Ceci dit, comme nous l'avons déclaré précédemment, advenant l'échec de ces pourparlers, notre mandat de grève générale demeure, et nous y recourrons si nécessaire.

André Asselin, président,
Conseil Consultatif des Locaux Hydro-électriques du Syndicat Canadien de la Fonction Publique SCFP-FTQ.

Jean-Claude Dion,
président,
Syndicat des Employés de Bureau (SEB) de l'Hydro-Québec.

Montréal, le 30 septembre 1965.

TAAL

SUITE DE LA PAFE 1

tourant l'île de Taal en vue de retrouver les centaines de corps de ceux qui, selon des témoins, ont tenté de fuir l'île mardi dernier à bord de frêles embarcations qui ont chaviré. Hier, 41 corps ont été remontés à la surface.

Danger écarté

La ville de Lemery tend aujourd'hui à revenir à la normale, les autorités ayant rassuré officiellement sa population. Hier, en effet, il avait fallu évacuer un tiers des habitants, effrayés par les rumeurs suivant lesquelles la ville risquait de s'enfoncer dans le sol, une vaste faille allant jusqu'au volcan Taal s'étant ouverte dans le sol.

L'enquête menée aussitôt par des spécialistes a démontré si la faille existait bien, elle remontait à l'éruption de 1911, et qu'en conséquence, elle ne présentait plus aucun danger.

D'autre part, M. Arturo Alcaraz, directeur de la commission vulcanologique, après s'être rendu sur les lieux aujourd'hui, et avoir inspecté de près les cratères du volcan a annoncé "une légère diminution de l'activité du volcan", sans vouloir pour autant se prononcer sur les possibilités d'une nouvelle éruption. Dans son rapport, il indique cependant que l'activité du volcan peut se prolonger pendant un mois, et que la situation peut empirer d'un moment à l'autre.

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

N'est-ce pas, au contraire, lancer un appel raisonnable à tout citoyen bien-pensant ?

M. Wagner devait souligner que la colonie italienne de Montréal ne compte pas plus ni moins de criminels que chez les Canadiens français, les Canadiens anglais, les Canadiens allemands ou tout autre groupe ethnique au sein de la Confédération.

Mais, a dit le conférencier, ne demandez pas au ministre de la Justice de fermer les yeux, de faire l'autruche devant une réalité dont le peuple italien n'est pas responsable, dont le peuple sicilien n'est pas responsable, mais qui constitue quand même une réalité : celle d'une société criminelle, la Mafia, qui prend, aux Etats-Unis et par tout le continent nord-américain, l'appellation de Cosa Nostra.

Ne me demandez pas, a-t-il poursuivi, pour des raisons de prudence politique ou pour des motifs de simple courtoisie, de ne pas souligner, au Québec et au Canada, le danger grandissant que représentent ces organismes clandestins.

Ne me demandez pas d'être plus catholique que le pape, plus romain que le gouvernement de Rome, a dit M. Wagner ! Ces organismes ont encouru le courroux des législateurs romains eux-mêmes et, sur le continent nord-américain, ils ont provoqué la tenue d'enquêtes sénatoriales répétées.

"Je regrette, messieurs ! a dit M. Wagner. Je n'ai pas cette politesse, ni cette courtoisie que d'ailleurs, vous, gens honnêtes, seriez les premiers à condamner.

Plus tôt, le ministre de la Justice avait lancé : "Avec humilité, croyez-moi, je veux crier, ce soir, mon opposition rationnelle et passionnée à la fois à toutes les manifestations de haine individuelle, de haine nationale, de haine raciale.

Au début de son exposé, M. Wagner soulignait : "Ministre de la Justice, je sais qu'il revient à une entreprise de construction dirigée par l'un des vôtres, l'entreprise Perini, d'assumer la construction du Palais de justice de Montréal : lorsqu'il sera terminé, cet édifice unique deviendra au coeur du vieux Montréal la Place de la Justice, la Piazza della Justicia."

Ces déclarations de M. Wagner devant la CIPBA avaient été précédées, il y a une dizaine de jours par l'envoi d'une lettre personnelle de M. Lesage à M. Paolo Canali, consul général d'Italie : ce dernier lui avait en effet adressé, au lendemain des premières déclarations du ministre de la Justice, qui avaient provoqué dans le milieu italo-canadien de Montréal l'émoi que l'on sait, une lettre lui demandant comment il devait interpréter les informations attribuant au ministre Wagner les déclarations controversées.

Dans cette lettre M. Lesage signalait précisément que les remarques de M. Wagner s'inscrivaient dans le cadre de préoccupations légitimes "sans que cela puisse être offensant pour les personnes honnêtes", précisant qu'il était profondément hostile à tout préjugé ethnique.

Le concile s'ajournera dans le but de récrire des textes controversés

CITE DU VATICAN, (AFP-UPI-PA) — Le concile Vatican II s'ajournera pour une semaine afin de laisser le temps à la Commission de rédaction de récrire les textes controversés sur la liberté religieuse et sur les problèmes du monde moderne, dont celui de la limitation des naissances.

C'est ce qu'ont appris ce matin les 2,200 Pères conciliaires assemblés en la Basilique Saint-Pierre quand on leur a annoncé que le concile ne tiendrait aucune séance dans la semaine du 12 octobre.

C'est la première fois depuis l'ouverture de Vatican II en 1962 qu'une telle interruption intervient au beau milieu d'une session. On espère toujours que cette quatrième et dernière session se termine peu avant Noël.

C'est un véritable mandat que le pape a reçu ce matin du concile pour sa visite aux Nations unies. En acclamant le texte du message que Paul VI a adressé à l'ONU à la veille de sa visite et dont la lecture venait d'être donnée par Mgr Pericle Felici, les Pères ont montré que toute l'Eglise est avec le pape pour conjurer les hommes responsables du sort des peuples d'oeuvrer pour la paix.

Le texte lu ce matin et qui n'a pas été rendu public à Rome, n'est toutefois pas celui du discours que Paul VI prononcera aux Nations unies comme certains Pères conciliaires l'ont tout d'abord cru. Il s'agissait d'un message à l'ONU fait au nom du pape et au nom du concile.

Aujourd'hui, le débat a porté sur l'étude d'un texte qui est un appel sans précédent à l'amitié fait aux hindous, aux bouddhistes et aux musulmans. Le texte fait notamment l'éloge des croyants de ces trois sectes. Le document, distribué hier aux Pères conciliaires, comprend la déclaration de l'Eglise catholique sur ses relations avec les non-chrétiens.

Le sport et les discriminations raciales ont été évoqués au concile qui, mettant fin aux discussions touchant le mariage et la procréation, a abordé la discussion des problèmes de la culture.

C'est Mgr Lucien Lebrun, évêque d'Autun, qui a attiré l'attention de l'assemblée sur le rôle que joue le sport dans le monde d'aujourd'hui en pénétrant dans toutes les couches de la société. "L'esprit sportif, a-t-il dit, est un élément de la mentalité de l'homme moderne. Il faut montrer la place qu'il occupe dans la vie des hommes et les valeurs fondamentales de cette activité telles que la maîtrise de l'esprit sur le corps, la rapidité des décisions, la loyauté, la force".

Les discriminations raciales ont fait l'objet d'une intervention de Mgr Adrien Ndungu, évêque de Masaka (Ouganda) qui, parlant au nom de 70 évêques, a affirmé que ce problème était un des plus brûlants de notre époque et qu'il ne saurait être comparé aux discriminations culturelles, sexuelles, sociales.

La G.-B. procéderait prochainement à un essai-H souterrain

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne pourrait procéder prochainement à une expérience nucléaire souterraine, probablement sur le polygone de la Commission atomique américaine, au Nevada, apprend on à Londres.

L'essai aurait notamment pour but de vérifier le fonctionnement d'un mécanisme des ogives nucléaires qui doivent équiper les fusées Polaris destinées à la marine britannique. Une expérience de ce genre réalisée l'année dernière alors que les conservateurs étaient encore au pouvoir avait révélé un fonctionnement défectueux de ce mécanisme.

Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes moeurs.

Ménandre

Mieux vaut tenir le diable dehors que de le mettre à la porte.

Kelly

Les inscriptions seront reçues dans l'ordre suivant:

27 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)

Électricité • Plans, estimations et spécifications électriques • Bobinage des moteurs c.c. et c.a. • Éléments d'électronique • Électronique industrielle • Micro-ondes et radar • Télévision.

28 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)

Mathématiques • Mécanique d'ajustage • Rationalisation du travail • Réfrigération.

29 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)

Dessin industriel • Machines fixes • Soudure à l'argon • Soudure autogène • Soudure électrique.

30 SEPTEMBRE (DE 7 H. 30 À 9 H. P.M.)

Construction • Lecture des plans et estimation du bâtiment.

Après cette date, le bureau d'admission est ouvert le soir, sauf le vendredi, le samedi et le dimanche (7 h. 30 à 9 h. p.m.), tant qu'il y a des places disponibles et que les cours ne sont pas trop avancés.

coût minime

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 60

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Estrie; région de Québec:** Nuages, averses cessant en fin d'après-midi ou début de soirée, chaud; demain, généralement nuageux, puis ensoleillé l'après-midi, moins chaud. Vents du sud de 25 milles avec rafales de 35 aujourd'hui; vents du nord-ouest de 20 milles cette nuit, de 10 à 15 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, Sherbrooke et Québec, 50 et 60; Ottawa, 45 et 55; Sainte-Agathe, 45 et 60.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean: Nuages et pluie, températures à peu près normales aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses, plus frais. Vents du sud-est de 20 milles avec rafales de 30 aujourd'hui; demain, vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 45 et 55.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: Nuages et pluie, chaud aujourd'hui; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, averses, moins chaud. Vents du sud de 15 à 20 milles aujourd'hui; vents du nord-ouest de 20 milles cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 40 et 50; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 35 et 45.

ANNONCE

Nos villes que l'automobile paralyse

Pour résoudre ce grave problème, y a-t-il d'autres solutions que de mettre les rues à sens unique et d'interdire le stationnement? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous offre un article qui entrevoit des solutions pour éliminer les encombrements et rendre nos cités à leurs habitants. Procurez-vous SÉLECTION!

PURE LAINE VIERGE

Pourquoi Savile Row a-t-il ajouté cet emblème sur son étiquette?

Les tailleurs Savile Row savent fort bien que seule la Pure Laine Vierge possède ce toucher synonime de qualité . . . se drape si bien . . . conserve sa forme indéfiniment. Ils ont la conviction que pour un meilleur choix de textures, tissages, pesanteurs et teintes, rien n'égale la Pure Laine Vierge.

Coupe Contour par Savile Row

Cet emblème international de qualité est une garantie que le tissu est de Pure Laine Vierge. Si vous recherchez un complet possédant les avantages de la Pure Laine Vierge et l'exclusivité de la Coupe Contour . . . insistez sur cette étiquette.

Les célèbres complets Savile Row mettant cet emblème en vedette :
VIA VENETO . . . Environ 995. ***QUEENSBURY*** . . . Environ 985. ***BRADLEIGH*** . . . Environ 975.

A VENDRE

DOMAINE — GRAND LAC NOMININGUE
MAISON 10 appartements, meublés, chauffage central, 2 foyers, salon 40' x 22', garage pour 3 autos, piscine 30' x 60', Remise à bateaux, pavillon, patio, etc., terrain — 1000 pieds de façade, sur le lac, peut être transformé en centre de vacances ou club privé POUR INFORMATION : **352-5985**

LA RENAISSANCE Inc.

ROBERT BOURGOUIN
J.C., B.G.
diamentaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

PROFITEZ DONC DE VOS SOIRÉES POUR VOUS BÂTIR UN MEILLEUR AVENIR

Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'éducation

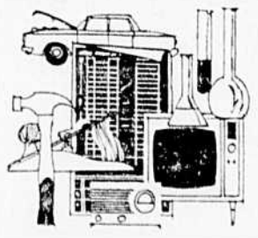

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL
200, ouest, rue Sherbrooke, Montréal

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 227

photo René Picard, LA PRESSE

Manifestation contre la peine de mort devant le Palais de justice

Pendant plus d'une heure, hier après-midi, quelque 200 manifestants, appartenant à divers mouvements indépendantistes, ont fait les cent pas devant le palais de justice de Montréal, protestant contre le maintien de la peine de mort. Le tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait et sans tumulte.

BOURGAULT: "La corde est le défi qui lance dans la voie du crime"

par Lucien Rivard

"Pour beaucoup, le corde est le défi qui les lance dans la voie du crime," a declaré hier après-midi le président du RIN, M. Pierre Bourgault, alors que, sous l'oeil désintéressé d'une vingtaine de policiers, quelque 200 personnes manifestaient dans le plus grand calme, devant le Palais de justice de Montréal, contre la peine de mort en général et contre la pendaison prochaine de Schirm et Guénette en particulier.

Le RIN, qui a organisé la manifestation, a été appuyé par divers mouvements indépendantistes comme le Mouvement de libération populaire (autrefois "Parti-Pris"), la Société nationale populaire du Québec et les Chevaliers de l'indépendance. Un groupe d'étudiants membres de l'AGEUM, étaient également du nombre.

La manifestation, qui a débuté vers 5 h. 30 hier après-midi, s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait et sans aucun incident regrettable. Une dizaine d'agents de la Sûreté provinciale et un nombre égal de policiers municipaux se sont tenus à l'écart des manifestants et ne sont intervenus en aucun temps.

Brandissant des pancartes portant des slogans de toutes sortes, le groupe a déambulé pendant plus d'une heure, à l'ombre des imposantes colonnes de béton qui ornent la façade du Palais de justice.

"Nous sommes tous des assassins"

Prenant place sur les marches du Palais de justice, devant la lourde porte de bronze, le président national du RIN, M. Pierre Bourgault, s'est adressé au groupe à l'issue de la manifestation.

Le leader séparatiste dit que la peine de mort est inutile et barbare.

Transformant une partie du dialogue d'un film d'André Cayatte, M. Bourgault s'est écrié: "Si Schirm, Guénette et Marcotte avaient tort, comment Wagner peut-il avoir raison ?"

Prenant comme exemple le conducteur d'une automobile de course qui se lance sur la piste en défiant la mort, le leader du RIN a déclaré: "Pour beaucoup, la corde est le défi qui les lance dans la voie du crime. Ils se disent qu'eux sont les plus forts et qu'ils pourront éviter la mort.

"On voudra garder la peine de mort pour certains crimes odieux, a-t-il ajouté, mais il n'y a pas de crime plus odieux les uns que les autres. Ce qui est odieux, c'est la mort!

"Tant que nous permettrons que la mort soit donnée légalement, a-t-il conclu, nous sommes tous des assassins!"

Avant de quitter sa tribune improvisée, M. Bourgault a révélé avoir appris, au cours de l'après-midi, que Schirm et Guénette avaient obtenu un sursis d'exécution.

Il a été confirmé cet après-midi que le juge François Caron a accordé un sursis d'exécution jusqu'au 22 avril 1966.

Ils devaient monter sur l'échafaud le 10 octobre, ayant été reconnus coupables de la mort d'un employé d'International Firearms Co. Limited, tué au cours d'un hold-up, l'an dernier. Les deux condamnés étaient alors membres de l'Armée de libération du Québec.

Wagner pris à partie

M. Michel Pelletier, président de l'AGEUM, qui avait précédemment pris la parole, s'est attaqué violemment au ministre de la Justice qu'il a qualifié de "phénomène social et psychologique assez curieux. Ce n'est pas un être épanoui, a-t-il ajouté, mais un être fruste. M. Wagner fait partie d'une génération de moralisateurs et de timorés qui faussent les vrais problèmes".

Après avoir souligné que

Voir BOURGAULT, en page 6

Les pilotes du St-Laurent ne feront pas de navigation d'hiver si Ottawa ne leur fournit pas toute l'aide nécessaire

Les pilotes du Saint-Laurent affirment, dans un mémoire qu'ils viennent d'adresser au sous-ministre des Transports, qu'ils ne pourront continuer de guider les navires à travers les glaces du St-Laurent une seule autre année si le ministère ne leur fournit pas l'aide indispensable qu'ils demandent depuis plusieurs années déjà.

"Au lieu de pouvoir compter sur un appui plus grand qu'en période normale de la part des services d'aide à la navigation durant cette période difficile de l'année, déplorent les pilotes, les services sont inférieurs à ceux qui sont dispensés en toute autre période de l'année."

La navigation d'hiver jusqu'à Montréal est devenue un fait accompli, dit le mémoire. De 1961 à 1965, par exemple, le nombre des départs et arrivées de navire dans le port de Montréal, en hiver, est passé de 11 à 85. Cette évolution, déclarent les pilotes, s'est faite par elle-même et presque en dépit des services inadéquats à la disposition des navigateurs durant l'hiver.

Il est grandement temps, soulignent les pilotes, que tous les moyens appropriés soient adoptés en vue de faciliter la navigation à l'année longue sur le fleuve Saint-Laurent, en aval de Montréal, avec le secours d'aides à la navigation appropriés.

Les pilotes insistent, par exemple, sur le fait que les services de pilotage doivent fonctionner 24 heures par jour. Ils demandent qu'il y ait au moins une personne constamment en service aux stations de pilotage de Montréal et en aval de la métropole durant toute la période de navigation d'hiver.

Les pilotes voudraient en outre que le personnel en service durant la période de navigation d'hiver ait les mêmes qualifications pour les tâches à accomplir que le personnel durant la saison régulière. Ils font remarquer à cet effet que le travail, dans le passé, a été souvent confié à des surnuméraires qui ne s'y connaissaient pas en matière de navigation.

Les pilotes, encore, demandent que les observations sur la présence et les mouvements des glaces leur soient transmis plus tôt le matin et que les hélicoptères du ministère des Transports soient utilisés pour informer les navires et les stations de pilotage quand aux conditions des glaces et de la température sur le fleuve.

Dans un autre passage du mémoire, les pilotes déplorent le fait que les brise-glaces ne puissent porter secours aux navires en détresse qu'avec la permission expresse d'Ottawa. Ils attirent l'attention du ministère sur des cas où des retards à porter secours à des naufragés se sont produits pendant que l'on cherchait à obtenir ces permissions des hauts-fonctionnaires d'Ottawa.

Le premier point du mémoire a trait au port de Québec où les pilotes déplorent l'absence de remorqueurs ou de bateaux-pilotes en hiver. Ils demandent qu'un service approprié soit établi à Québec à l'année longue.

Enfin, les pilotes demandent qu'une enquête complète soit instruite sur-le-champ par des personnes compétentes sur le service de radio-téléphonie fourni par la station côtière VCC de Québec.

En guise de conclusion, les pilotes affirment qu'ils ne pourront continuer leur travail en hiver si les conditions actuelles persistent.

18 morts violentes depuis hier matin; une collision fait 5 victimes à Bishopton

Dix-huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours des dernières 24 heures.

D'autre part, quatre enfants et une femme ont été tués par des véhicules, quatre autres personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route et deux adolescents se sont noyés lorsque leur embarcation a chaviré sur la rivière St-Charles, à Québec.

Enfin un cultivateur s'est tué accidentellement avec son fusil, à Yamachiche, et un ouvrier a fait une chute mortelle de 30 pieds sur un chantier de construction à St-Luc.

L'accident des Cantons de l'Est est survenu sur la route numéro 1, près du village de Bishopton, à quelque 20 milles de Sherbrooke.

Une automobile et une camionnette sont entrées en collision. Sous la violence du choc, les deux véhicules se sont soudés ensemble et un incendie s'est déclaré.

Le chauffeur de la camionnette et les quatre occupants de l'automobile ont été brûlés vifs.

Les victimes sont M. Normand Bolduc, 20 ans, de Weedon, le chauffeur du camion; ses trois passagers, Mme Eddy Pomerleau, de St-Gérard, ses deux filles, Francine et Odette, de même que le conducteur de l'auto, M. Michel St-Hilaire, 24 ans, de Weedon.

D'autre part, une femme d'une quarantaine d'années a perdu la vie, ce matin vers 8 h. 30, lorsqu'un véhicule l'a heurtée à l'angle des rues André-Jobin et Henri-Bourassa, dans le nord de la métropole.

Il a été impossible d'identifier immédiatement la victime.

Voici, par ailleurs, la liste des autres morts accidentelles:

VICTIMES DE LA ROUTE

Manon Trépanier, 3 ans, 5687 rue Waverly, à Montréal, tuée par une auto, vers 11 h. 10 hier matin, en traversant la rue en face de la maison de ses parents.

Richard Aubin, 4 ans, 2652 rue Jacques-Hertel, à Ville-Emard, a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Montreal Children's, après avoir été heurté par une auto, vers 9 h. 30 hier matin, à l'intersection des rues Dumas et Jacques-Hertel.

Joanne Dufresne, 10 ans, de Valmont, à environ 15 milles au nord de Trois-Rivières, a été tuée par une auto, vers 11 h. 45 hier matin, sur la route no 19, près de la maison de ses parents. La fillette a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan.

Michel Vachon, 11 ans, d'Ottawa, tué par un camion, hier après-midi, alors qu'il roulait à bicyclette, dans l'est de la ville d'Ottawa.

Mlle June Gordon, 35 ans, domiciliée au 5465 avenue Westminster, à Côte St-Luc, tuée, vers 8 h. 45 hier matin, lorsque l'automobile qu'elle conduisait a fait une embardée et s'est écrasée violemment sur un arbre. La tragédie s'est produite sur la route no 2, à Riviere-Beaudet, dans le comté de Soulanges.

Le **Dr Constant Châles**, un médecin de 42 ans, du 4310 boul. Métropolitain, à St-Léonard, a perdu la vie, vers 6 h. hier matin, lorsque son automobile a heurté un pilier de ciment, à l'intersection de la Montée St-Léonard et du boul. Métropolitain.

M. Henri Rousseau, 22 ans, du 8440, 7e Avenue à St-Michel, s'est tué, vers 4 h. hier matin, lorsque son camion a heurté violemment un côté du viaduc du boulevard Décarie, près de la rue Jean-Talon.

M. Clair Loiselle, 58 ans, de l'Anse-aux-Gascons, comté de Bonaventure, a perdu la vie, hier matin, à Cacouna, près de Rivière-du-Loup, quand sa camionnette est entrée en collision avec un camion. M. Loiselle a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital de Rivière-du-Loup.

VICTIMES DE L'ONDE

Richard Boucher, 15 ans, et **Pierre Faucher**, 13 ans, tous deux de Québec, se sont noyés hier soir lorsque leur embarcation a chaviré sur la rivière St-Charles, à Québec.

TUE D'UNE BALLE

M. Réal Perron, 48 ans, un fermier de Yamachiche, tué par une décharge de fusil, hier, sur sa ferme. Un jury de la cour du coroner a rendu, hier soir, un verdict de mort accidentelle dans cette affaire.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Jean-Marie Choquette, 41 ans, d'Henryville, comté d'Iberville, a perdu la vie, vers 3 h. hier après-midi, en tombant d'une hauteur de 30 pieds sur un chantier de construction de St-Luc, comté de St-Jean.

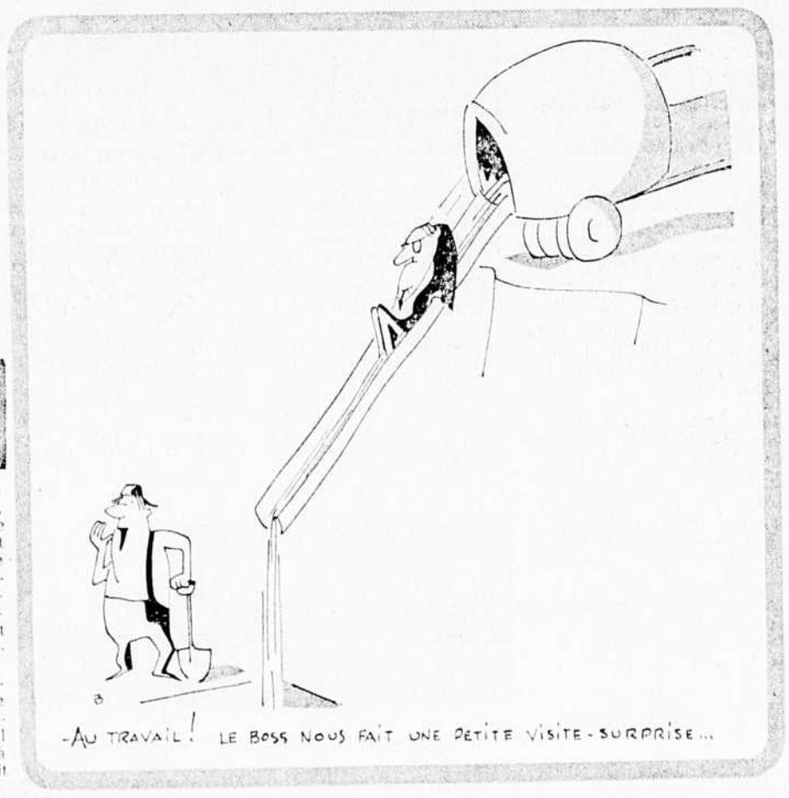

L'entente tripartite sur "La Ronde" est approuvée

par Raymond Masse

Nonobstant l'opposition manifestée par le conseiller John Lynch-Staunton, le conseil municipal de Montréal a approuvé hier soir un projet d'entente tripartite en vue de l'aménagement d'un parc permanent d'amusement au coût de $25,000,000 — parc baptisé "La Ronde" — en aval du pont Jacques-Cartier, à l'occasion de l'Expo 1967.

M. Lynch-Staunton a été le seul à faire enregistrer sa dissidence, après avoir dit que les explications données par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, étaient "trop générales et trop vagues" pour l'inciter à approuver, dès hier soir, l'entente projetée.

Le représentant du district de Côte-des-Neiges, un conseiller en placements, a plutôt suggéré — mais en vain — que le conseil prenne attitude à une prochaine assemblée et que si la ville doit acheter éventuellement le parc on lui dise dès maintenant quel pourra être le prix maximum.

En réponse à quelques questions de la part de conseillers, M. Saulnier avait précédemment donné des précisions additionnelles sur le parc projeté et sur l'entente tripartite suggérée.

Par exemple, M. Saulnier a déclaré qu'il est improbable que les deux gouvernements supérieurs obligeront la ville à acquérir une entreprise déficitaire.

"Nous avons de notre côté toutes les garanties souhaitables, ajouta M. Saulnier. Il faut d'autre part, sur l'emplacement de l'Expo, un parc d'amusement qui ne sera pas un ensemble d'installations banales. L'on ne peut par ailleurs concevoir que les deux gouvernements donneront le parc à la ville qui l'exploiterait avec profit."

D'après M. Saulnier, le parc serait partiellement ouvert à l'année longue et certains restaurants seraient exploités par l'entreprise privée, cependant que d'autres le seraient par la ville.

Plus tard, M. Saulnier a souligné que "l'on tente d'assurer une exploitation permanente".

"Nous avons une possibilité, dit-il, de donner à Montréal presque sans risque un parc de toute beauté et le comité exécutif croit que le conseil peut endosser sans hésiter le projet. Je pense que le conseil peut continuer à faire confiance au comité exécutif qui lui recommande le projet.

"Si le conseil n'approuve pas l'entente suggérée dès maintenant, dit M. Saulnier, le projet ne pourra pas être réalisé d'ici l'ouverture de l'Expo."

En terminant, M. Saulnier a rappelé que le prix d'achat que la ville sera appelée à payer sera la plus basse des deux valeurs suivantes: la valeur dépréciée des actifs au moment de la vente, ou la valeur calculée d'après les normes de la pratique commerciale courante sur la base des opérations des deux années qui suivront la fermeture de l'Expo.

"La Ronde" sera aménagée par la Compagnie canadienne de l'Expo qui en assumera la gestion pendant la durée de l'Expo.

FAITS DIVERS

Trois suspects arrêtés pour un hold-up de $16,000

BAIE-COMEAU, (PCI) — Des agents de la Sûreté provinciale ont arrêté, hier après-midi, trois hommes qu'ils soupçonnent être les auteurs d'une vol à main armée au montant de $16,000 commis dans la matinée à Baie-Comeau.

Les trois suspects ont été appréhendés à leur descente du traversier "N.-A. Comeau", qui relie la municipalité de Godbout, sur la rive nord, et celle de Matane, sur la rive sud. Aussitôt après leur arrestation à Matane, ils ont été retournés en avion à Baie-Comeau pour être interrogés et incarcérés dans les cellules municipales.

Cependant, un quatrième suspect aurait réussi à prendre la fuite avec le magot. Contrairement à ses acolytes, il ne se serait pas embarqué à bord du traversier, mais serait

Voir FAITS DIVERS, en p. 6

SOIREE
D'ASTRONOMIE
POPULAIRE
AU JARDIN BOTANIQUE
SAMEDI 2 OCTOBRE, à 8 HEURES P.M.
• films documentaires • observation au telescope
Tous tous — Entrée libre
Centre français de Mtl — La Société Royale d'Astronomie

Un magnifique
PANIER
de chez
DIONNE
Madame!
Les nôtres sont différents et avec prestige

Coings — Mangues — Avocats — Limettes — Pommettes — Prunes — Pêches — Nectarines — Poires Bartlett — Poires Bosc — Melons Perse — etc., etc.

PRUNES DAMAS DU QUEBEC
PETITS POUSSINS — PIGEONNEAUX
CANARDS DU LAC BROME
HUITRES FRAICHES EN VRAC OU ECAILLES

A. DIONNE FILS & CIE
1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL. 849-2341
COIN RUE DRUMMOND

Une autre bataille syndicale s'amorce entre la CSN et la FTQ

Une autre bataille s'amorce entre la CSN et la FTQ qui touche, cette fois, l'arrêt de travail des apprentis-plombiers. L'adhésion syndicale de ces derniers se partage entre les deux syndicats.

Hier matin, la Fédération des travailleurs du Québec déclarait dans un communiqué que, selon M. André Desjardins, porte-parole de l'Association des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie (FTQ-CTC), la CSN a préféré tromper la bonne foi de ces jeunes gens (les apprentis-plombiers) et les mettre en grève à seule fin de les attirer dans ses rangs.

Selon M. Desjardins, "c'est la CSN, par sa négligence à signer le rapport du comité conjoint d'apprentissage, qui est responsable du retard à négocier les salaires des apprentis-plombiers et du malaise qui existe présentement parmi eux dans la métropole".

Ce rapport du comité conjoint aurait été rédigé par deux entrepreneurs.

Version de la CSN

Répondant aux accusations de la FTQ, Me Alain Brabant, conseiller technique de la CSN, affirme que le rapport était tout simplement inacceptable parce qu'il protégeait davantage le patron que l'ouvrier.

Sous le titre "Le syndicat FTQ des plombiers soutient les employeurs contre les appren-

Voir BATAILLE, en page 6

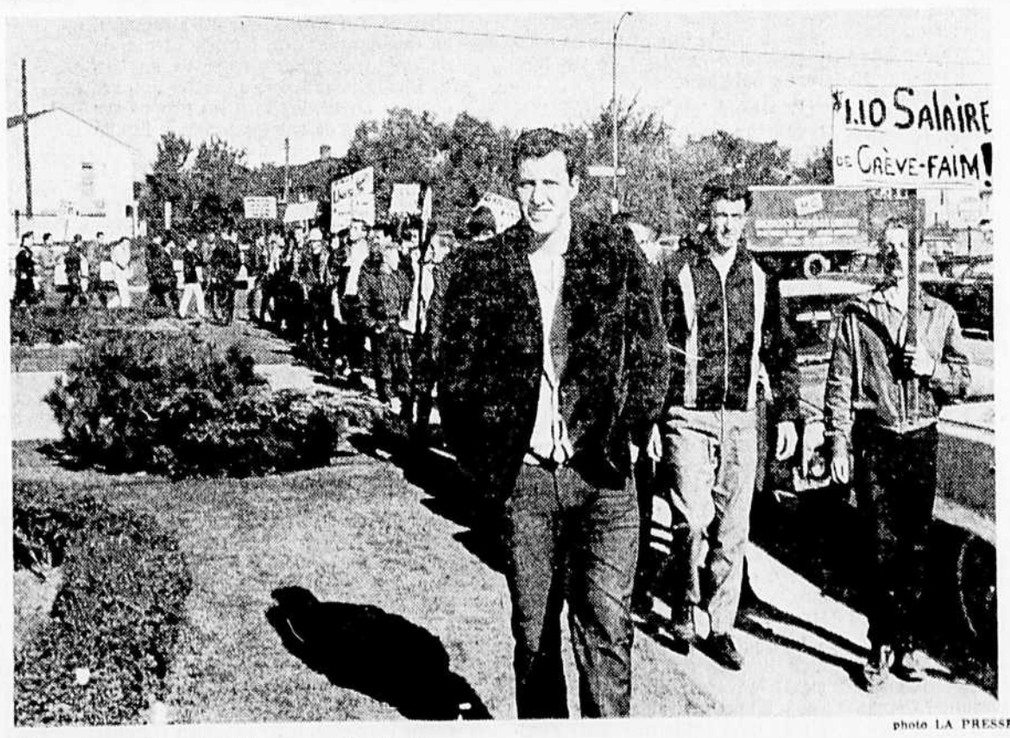

photo LA PRESSE

Des apprentis-plombiers manifestent

Quelque 200 apprentis-plombiers ont manifesté, hier matin, devant l'édifice de la Corporation des maitres-plombiers, rue Forbisher à Côte-des-Neiges. Ils ont cessé de travailler il y a quelques jours, espérant ainsi obliger leurs employeurs à se plier à leurs exigences.

Le préféré de tous
GATEAU au CHOCOLAT
R B I
SPECIAL CETTE SEMAINE
ROND ET CARRE
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
63c
Rég. 79c
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

AVIS IMPORTANT
Pour le bien-être de tout notre personnel
NOS 4 MAGASINS FERMERONT DESORMAIS
A MIDI ET TRENTE LE SAMEDI
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

plutôt demeuré sur la côte nord, où il aurait réussi à se cacher.

Le vol a été commis à 10 h. 10, mercredi matin, par quatre bandits masqués, armés de revolvers et de fusils, qui ont fait irruption dans une succursale de la Banque royale du Canada alors que neuf personnes se trouvaient dans l'établissement, soit trois employés et six clients.

En moins de deux minutes, ils sommèrent toutes ces personnes de se coucher sur le plancher et en même temps qu'ils les tenaient en joue, ils raflèrent le contenu des tiroirs-caisses soit enivron $16,000. Aucun coup de feu ne fut cependant tiré.

Les bandits prirent d'abord la fuite dans une voiture volée à Montréal mardi dernier, et qui fut retrouvée une vingtaine de minutes plus tard.

Les individus appréhendés seraient originaires de la région du Bas St-Laurent et de Montréal.

Hold-up de $2,000 à la Banque provinciale

Se présentant peu de temps après midi à un guichet de la succursale de la Banque Provinciale située au 5635 Côte-St-Luc, un homme a glissé à la caissière un blanc de chèque de la Banque Canadienne-Nationale sur lequel il était écrit : "C'est un hold-up".

La caissière lui remit le contenu de son tiroir-caisse, soit $2,000 environ.

Le bandit aux cheveux blonds portant une serviette "genre écolier", a pris la fuite à pied et n'a pas encore été repéré par les policiers.

Vol de banque et arrestation dans Joliette

L'escouade de la Sûreté provinciale de Joliette détient présentement cinq suspects relativement à un hld-up de $800 environ qui a été perpétré vers 10 h. 45 ce matin à la Caisse populaire de Ste-Mélanie, dans le comté de Joliette.

Les bandits qui ont fait le coup avaient le visage caché sous des cagoules bleues et avaient pris la fuite en auto.

La langue résiste, parce qu'elle est molle ; les dents cèdent, parce qu'elles sont dures.

Proverbe chinois

BATAILLE

SUITE DE LA PAGE 3

tis-plombiers", Me Brabant écrit : "Le syndicat FTQ des plombiers s'est joint aux employeurs, la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage, pour reprocher au syndicat de la construction de Montréal, CSN, son retard à accepter le rapport d'un comité d'apprentissage formé en vertu d'un décret de janvier 1964 pour tenter de régler les problèmes de l'apprentissage des plombiers.

Le syndicat international et les employeurs prétendent que le syndicat de la CSN est ainsi responsable du conflit qui oppose les apprentis-plombiers à l'employeur et qui a provoqué les séances d'étude qui durent depuis vendredi dernier et auxquelles participent un nombre grandissant d'apprentis-plombiers, soit environ 500 sur un nombre total de 2,000 apprentis.

Le rapport en question a été rendu public, mercredi soir, à une assemblée d'environ 200 apprentis-plombiers, dont une grande partie ne sont pas syndiqués ou le sont avec l'union internationale. Le rapport fut rejeté à l'unanimité par l'assemblée comme étant le résultat d'une machination ourdie contre les apprentis par les entrepreneurs et le syndicat FTQ, et les apprentis exigent maintenant de participer à l'établissement des normes qui régiront leur apprentissage. La CSN entrevoit déjà la création d'un syndicat d'apprentis-plombiers.

Les grandes lignes du rapport sur l'apprentissage

Les grandes lignes du rapport sur l'apprentissage sont les suivantes :

1. — Le comité d'apprentissage aurait la discrétion la plus totale pour accorder, refuser, renouveler ou révoquer les cartes d'apprentissage et pour promouvoir les apprentis et ce, pour n'importe quelle raison.

2. — Alors que la loi n'exige que quatre années d'apprentissage pour qu'un apprenti puisse se présenter aux examens de la province, les apprentis devraient suivre des cours du soir et du jour et auraient à subir une période de probation et des contrôles de toutes sortes sans que le comité d'apprentissage soit à aucun moment obligé de tenir compte des succès académiques de l'apprenti et de le promouvoir à l'année d'apprentissage supérieur; il doit cependant tenir compte des "recommandations" de certaines personnes qui ne sont pas mentionnées dans le rapport.

3. — Les apprentis seraient divisés en deux catégories : la première pour les apprentis de 1ère et 2e années, la seconde pour ceux de 3e et 4e années. Les apprentis de la 2e année seraient payés au même taux que ceux de la 1ère année et ceux de la 4e année, au même taux que ceux de la 3e année. Les apprentis, dont le salaire horaire est gelé depuis deux ans, à des taux variant de $1.10 à $1.50, auraient un salaire horaire de $1.30 et de $1.60 selon qu'ils sont classés dans la première ou deuxième catégorie.

4. — Les apprentis seraient donc jetés dans l'insécurité complète quant à leur avenir et totalement à la merci de leur patron étant donné que le comité d'apprentissage tiendrait compte des "recommandations" de ces derniers et que les apprentis pourraient voir leur apprentissage prolongé de plusieurs années sous n'importe quel prétexte.

Geste anormal pour un syndicat

M. J.-C. Duchesne, membre de l'exécutif du syndicat des plombiers affiliés à la FTQ et président du comité d'étude des apprentis-plombiers, a déclaré qu'il trouvait normal que les entrepreneurs aient accepté ce rapport, mais qu'il était déçu, voire dégoûté, du fait que les représentants du syndicat international, chargés pourtant de défendre les apprentis, y aient aussi souscrit.

"Ces représentants, dit-il, croyaient sans doute que le rapport demeurerait secret et qu'il serait accepté en douce par les parties et à l'insu des apprentis qui sont pourtant les premiers intéressés. Considérant que les apprentis auraient à la suite de cette machination perdu toute liberté, toute sécurité, ceux-ci remercient le syndicat de la CSN d'avoir refusé de souscrire à ce rapport et de nous en avoir dévoilé le contenu pour que nous puissions en apprécier la valeur avant qu'il soit trop tard.

Aux travailleurs de juger eux-mêmes

"Nous laissons aux travailleurs eux-mêmes le soin de juger les agissements du syndicat international FTQ des plombiers qui, une fois de plus, s'est uni aux employeurs pour combattre les travailleurs."

C'est au cours de cette assemblée qu'ont été lues les réponses du syndicat de la construction de Montréal CSN et du syndicat FTQ des plombiers, au télégramme que leur avaient envoyé les apprentis le matin même pour solliciter leur soutien. Alors que le syndicat de la CSN leur répondait qu'elle mettrait à leur disposition tous les services techniques nécessaires, le syndicat international répondait par une attaque contre la CSN la rendant responsable de l'arrêt de travail déclenché spontanément par les apprentis eux-mêmes vendredi dernier.

La Corporation ne refuse pas de négocier

Par ailleurs, dans un communiqué adressé à LA PRESSE, la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie du Québec (section de Montréal) déclare qu'il est faux de prétendre que la Corporation se refuse catégoriquement à négocier avec les représentants des grévistes et qu'au contraire, par l'entremise de M. Lucien Malouin, conciliateur du ministère du Travail, la Corporation a offert aux dirigeants de la CSN d'entreprendre des négociations dès que les grévistes seront de retour au travail.

La Corporation déclare enfin dans ce communiqué qu'elle est prête à négocier en tout temps à la seule condition que les grévistes rentrent dans la légalité.

BOURGAULT

SUITE DE LA PAGE 3

l'inutilité de la peine de mort avait été amplement démontrée, M. Pelletier a déclaré : "Au Québec, nous avons des gouvernants aliénés et petits bourgeois".

"Nous protestons contre un principe, le principe de la loi du talion, le principe de répondre à la violence par la violence", a déclaré, pour sa part, le président de la SNPQ, M. Raymond Lemieux.

"S'il y a quelque chose qui ne marche pas dans la société, a-t-il ajouté, il faut y remédier, non pas par la violence, mais en allant à la cause du malaise pour tenter de trouver un remède.

"Nous sommes un petit peuple vivant dans un grand pays, a-t-il dit, mais nous sommes dirigés par un petit peuple qui mène une politique de grandeur et, parallèlement, une politique de chiens écrasés et de non instruits."

Présence morale

Même s'il est présentement détenu à Québec, où il purge une peine d'emprisonnement de huit jours, reliquat de la visite de la reine à Québec en octobre dernier, le dirigeant des Chevaliers de l'indépendance, Réginald Chartrand, était présent d'esprit à cette manifestation.

Il avait en effet envoyé un mot à sa femme, qui s'est chargée de faire passer le message au groupe des manifestants.

Dans sa missive, Reggie Chartrand accusait les futurs assassins de Schirm et Guénette en disant que "les colonialistes s'apprêtaient à tuer deux hommes".

L'écrivain Paul Chamberland, membre du MLP, qui s'est également adressé au groupe, a insisté lui aussi sur le fait que l'on se préoccupe peu de rechercher les causes de la criminalité, au nombre desquelles figurent le chômage et les salaires de famine qui sont l'apanage d'une bonne partie des familles.

Rectification

M. Jean-Louis Beaudoin, secrétaire de la Ligue des droits de l'homme, a tenu à apporter une rectification à une annonce, parue dans le "Quartier-Latin" du 28 septembre, à l'effet que la Ligue prendrait part à la manifestation.

Dans une lettre qu'il nous adressait hier, M. Beaudoin, parlant au nom du comité exécutif de la Ligue, a souligné que son organisme était entièrement d'accord pour recommander l'abolition de la peine de mort au Canada.

Il a ajouté que la Ligue des droits de l'homme ne pouvait participer à cette manifestation pour deux raisons. Premièrement, elle n'a pas été invitée à le faire. Deuxièmement, la Ligue étant un organisme neutre, elle se refuse à des démonstrations publiques.

Le projet de carillon électronique sur l'île Ste-Hélène sera modifié

Ce n'est qu'au cours d'une autre assemblée, dont la date n'est pas encore fixée, que le conseil municipal de Montréal se verra définitivement saisi d'un projet concernant l'installation d'un carillon électronique dans la tour de Lévis, sur l'île Sainte-Hélène, d'ici l'ouverture de l'Expo 1967.

Le projet faisait l'objet d'un article inscrit au feuilleton de l'assemblée ouverte hier soir et qui a trait à un contrat projeté entre la Compagnie canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 et la Sun Life Assurance Company of Canada. La ville sera appelée à signer le contrat à titre d' "intervenante".

L'article a été "retiré", à la suggestion de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif. "La Sun Life, dit M. Saulnier, proposera des modifications".

Le carillon électronique que la Sun Life Assurance Company of Canada se propose d'installer comprendrait 671 cloches.

Nouveaux districts judiciaires pour la Cour du Bien-Etre

QUEBEC. DNC — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a annoncé que plusieurs nouveaux districts judiciaires allaient dorénavant entendre les causes soumises à la cour du Bien-Etre social.

Il s'agit des districts de Pontiac, Labelle, Joliette, Bedford et Nicolet.

A cette fin, les districts de Pontiac et Labelle seront attachés à celui de Hull qui possède déjà un juge de la cour du Bien-Etre social, lequel devra dorénavant se rendre entendre les causes dans les trois districts.

De la même façon, le district de Joliette est dorénavant rattaché à celui de Terrebonne, celui de Bedford à celui de St-François et celui de Nicolet à celui de Trois-Rivières.

M. Wagner a également annoncé la nomination d'un avocat montréalais, M. Robert Hamel, au poste de juge municipal à St-Léonard de Port-Morice où il remplace le juge Jean-Paul Danserault. Ce dernier est nommé juge municipal à Pointe-aux-Trembles à la place du juge Jacques Anquetil

Le vent cause des dégâts à Montréal

Arbres déracinés, fils électriques brisés, circulation bloquée aux heures de pointes, ne sont que quelques-uns des méfaits de la tempête qui s'est abattue, ce matin, sur la région métropolitaine.

Le bureau météorologique de Dorval, prévoyait une pluie intermittente pour toute la journée. La température devait cependant atteindre 70 degrés.

Ce matin, de 5 h. à 9 h., il est tombé quatre dixièmes de pouces de pluie et les vents ont atteint une vélocité de 50 milles à l'heure.

Ces derniers ont été la cause d'une panne électrique dans Westmount vers 7 h. 15. Une équipe de l'Hydro-Québec a réparé, en moins de quinze minutes, le transformateur endommagé à l'angle des rues Sherbrooke et Lansdowne.

Un arbre déraciné bloquait, ce matin, toute circulation, rue Wiseman, près de la rue Bernard. La police a dirigé les automobilistes vers d'autres artères.

Le bureau de la météo prévoit, enfin, que la journée de samedi sera ensoleillée.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

OUI !
Tout le monde se le dit ! Pour une VOLKSWAGEN 1966

c'est chez
HOULE AUTOMOBILE LTEE
qu'il faut aller
AVONS CHOIX COMPLET DE MODELES ET DE COULEURS POUR LIVRAISON IMMEDIATE
9080, rue HOCHELAGA CL. 4-7575
OUVERT CHAQUE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Voici pourquoi Ford ne jure que par Volkswagen.

Nous parlons de Monsieur John Ford.
De Riverside (Ontario).

"Parce qu'il y a déjà 10 Ford dans la famille", nous a confié John avec fierté.

"Il y a Mary, une Ford de 1950; John, 1952; Anne, 1954; Kitty, 1956; Lizzy, 1957; Bill, 1959, Pat, 1960, Mike, 1962 et le Ford de 1965, Matt".

Et bien entendu, il y a Henriette, l'épouse de John.

"Je l'appelle Hank. En terme automobile, vous pourriez l'appeler mon modèle H", suggéra astucieusement John.

John a soigneusement pesé le pour et le contre avant d'adopter notre station-bus comme le meilleur moyen de transport pour sa famille.

"C'est un véhicule économique! Je fais environ 28 milles au gallon. Il n'a presque pas besoin d'entretien, et il y a de la place pour tous".

Quand nous avons mentionné que notre station-bus est un 9 places, John a admis qu'il l'a acheté à l'époque où sa famille ne comptait encore que huit membres.

"Nous avons en quelque sorte grandi dedans," a-t-il déclaré en riant. "Depuis que j'ai ce station-bus, j'ai parcouru 33,000 milles et nous sommes deux de plus dans la famille".

"Mais, je pense que même si j'avais une petite famille, j'aurais un station-bus VW," continua John Ford. "On peut toujours mettre ce qu'on veut aux places qui ne sont pas occupées. J'ai déjà eu une équipe de 17 joueurs de hockey dans le mien".

Avant de quitter John, nous lui avons posé une dernière question: "Y aura-t-il d'autres Ford, à l'avenir?"

"Je ne pense pas", a-t-il répondu. "Mais il y aura probablement un autre station-bus Volkswagen."

Montréal-Ouest
HAMER SERVICE LTEE
5465, avenue Royalmount

Montréal-Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10395, boul. Pie-IX

Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.
14199, boul. Gouin ouest

Montréal-Centre
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
5441, rue St-Hubert

Auteuil
FORTIN AUTOMOBILES (AUTEUIL) INC.
4670 boul. des Laurentides

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.
2031, boul. Labelle, Village Lafontaine

Montréal-Centre
AUTO HAMER INC.
1922 ouest, rue Ste-Catherine

Chomedey
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

Terrebonne (Nord-Est)
ALEXANDER MOTORS LTD.
C.P. 530 Chemin Pincourt

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Greenfield Park, Rive Sud
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
335 boul. Taschereau

Verdun
CAMPBELL & CAMERON LTD.
4050, avenue Verdun

Montréal-Est
HOULE AUTOMOBILE LTEE
9050-9060, rue Hochelaga

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Si ces sous-vêtements ne sont pas assez chauds pour vous... aussi bien déménager en Floride

Rien sauf, peut-être, la Floride ne vous gardera mieux au chaud que les sous-vêtements "Thermal" de Stanfield. En effet, leurs milliers de mailles alvéolées retiennent la chaleur de votre corps et vous isolent contre la froide température. Ces sous-vêtements à l'épreuve de l'hiver sont présentés dans un choix d'épaisseurs, tout coton, coton et laine ou coton et térylène. Ils conservent leur forme, lavage après lavage. Les gilets à manches courtes vous sont offerts à compter de $1.95 environ; les gilets à manches longues, à compter de $2.95. Les caleçons longs à taille élastique se vendent de $2.50 à $4.95. Les gilets pour garçons coûtent environ $1.50 tandis que les caleçons longs à siège double se vendent de $1.95 à $2.50 environ. Aussi, combinaisons à manches longues ou courtes. Avec des sous-vêtements Stanfield, vous serez bien au chaud . . . Et c'est moins cher que de déménager en Floride!

STANFIELD'S
STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
1570	Abitibi	11⅝	11⅜	11½
25	Algoma	65¾	65¾	65¾
2100	Alliance	9¼	9¼	9¼
950	Alumin	29	28¾	28⅞
275	Al 4¼ Pr	40	39¾	39¾
50	Alcan 2 Pr	48	48	48
25	AnT 4½ Pr	25	25	25
200	Argus	20½	20½	20½
8000	ArgC Pr	13½	13½	13½
205	Asbestos	25	24⅝	24⅝
200	Atl Suz	24	24	24
—	Bq CN	70	70	—
275	Bq Mont	61¾	61⅜	61¼
220	Bq N-E	74¼	74¼	74¼
300	Bq PC	51	51	51
480	Bq Roy	77¼	77	77¼
200	Bath P	23½	23½	23½
—	Bath Wts	10½	10½	—
100	Bath P (A)	55	55	55
801	Bell Phone	58¾	58¼	58⅝
2000	Bow Paper	7	7	7
4560	Brazil	9	8⅞	8⅞
—	BA Bk NN	69	69	—
525	BA OIL	29¼	29⅛	29¼
100	BC Forest	26¼	26¼	26¼
4130	BC Phone	69¾	69½	69½
—	BCPh 4¾	87¾	87¾	—
—	BC Ph 4¾	96	96	—
—	BC Ph 4.84	25¼	25¼	—
2430	Brimco	6⅝	6⅝	6⅝
1030	BC Pb dr	153	153	153
—	Brockvl Pr	6¾	6¾	—
—	Bruck (A)	28¾	28¾	—
—	Bu Foods	21¼	21¼	—
865	Cal Pow	25	25¼	25
—	Cal P 5%p	102½	102½	—
50	Can Cem	50¾	50¾	50¾
—	C Cem Pr	27½	27½	—
—	CD Sugar	23	23	—
—	Can Iron	54¼	54	—
—	Can Malt	25¾	25½	—
—	C Pack B	87	87	—
100	C S L	34¾	34¾	34¾
150	C S L Pr	6¾	6¾	6¾
360	CAE n	11¾	11¾	11¾
6025	C Brew	8¼	8	8
—	C Brew A	43½	—	—
—	C Brew B	50¼	50¼	—
—	C Br Alu A	17½	17½	—
—	CBAL A	450	450	—
—	C Chem w	900	860	—
—	C Fndtn A	18½	18½	—
—	C Hydroc	29	29	—
100	C I L	21	21	21
—	C I L Pr	23	23	—
330	CI Pow	24¼	24¼	24¼
100	CI Po Pr	49½	49½	49½
700	C Marcont	5⅜	5⅜	5⅜
20	C P R	9⅜	9⅜	9⅜
700	CPR	67⅜	67¼	67¼
—	C Pfina	12¾	12¾	—
75	CPP Sec	23	22½	23
100	CPP Sc A	22½	22½	22½
—	C Refract	18	18	—
—	Cdn Tir A	32½	32½	—
—	C Vickers	21	21	—
10442	Central Del	12¾	11⅞	12
525	Chemcell	15⅜	15⅜	15⅜
50	Che 1.75Pr	35½	35½	35½
—	Chrysler	56⅜	56⅜	—
50	Cozhlin	12½	12½	12½
150	Col Cell	8¼	8¼	8¼
—	Col Cel Pr	26	26	—
—	Cons MS	45⅜	45½	—
505	Cons Peper	40¼	39¾	39¾
—	Consu Glass	11	—	—
50	Corby (A)	20½	20½	20½
—	Coronation	400	400	—
400	Crain RL	28¾	28½	28½
—	Créd Fonci	71	70	—
—	Cr Cork	125	125	—
—	Cr Zell (A)	30½	30½	—
600	Crush Int	14½	14¼	14½
500	Denison	34¼	34¼	34¼
1320	Dist Seag	37	36⅝	36⅝
225	D Bridge	27¾	27¾	27¾
—	D Coal Pr	6	6	—
—	D Forest	12	12	—
50	Do Fasco	26½	26½	26½
—	Do Fsco4¾	100¾	100¾	—
450	D Glass	16¾	16½	16½
—	D Glass Pr	18	18	—
—	Doseo	13¾	13½	—
—	D Stores	26¼	26	—
125	Domtar	19	18¾	19
—	Domtar Pr	20½	20½	—
1450	D Text	35	34¾	34¾
50	Donohue	8	8	8
100	Du Pont	47¼	47¼	47¼
100	Dupuis (A)	10⅜	10⅜	10⅜
—	Eddy Match	37	37	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Falcon	104	104	—
825	Fam Play	25½	25½	25½
75	Fleetwood	21	21	21
—	Fraser	30¼	30	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pet Pr	420	420	—
—	G Dynam	50¼	50	—
—	GR BRCI	18	18	—
40	GL Paper	24	24	24
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Hawk Sidd	51½	51½	—
—	Hollinger	27¼	27¼	—
1125	Home A	18	17¾	18
—	Home B	19¼	19¼	—
—	Horne Pf	315	315	—
—	H Smith pr	40½	40½	—
225	Hud Bay M	66¼	67¾	68¼
—	HBC	14¾	14¾	—
400	Husky Oil	13¾	13¾	13¾
—	Husky B pr	52½	52½	—
273	Imp Oil	53¼	52¾	53¼
—	Imp Tob	14¾	14¾	—
—	I Tob P	6½	6½	—
700	Ind Acc	24	23¾	24
—	I Ac 4.50 P	92	92	—
—	Inland C P	18½	18¼	—
60	Int Nick	99	99	99
55	Int Util	32	32	32
35	Inter. PL	88½	88	88½
—	Iro G P	8	8	—
—	James U S	225	225	—
—	Jamaica PS	15¾	15¼	—
—	Labatt	18	18	—
—	Lau F	13½	13½	—
—	Lau F r	28	16	—
165	Lewis	7¼	7¼	7¼
150	Loblaw A	11¾	11¾	11¾
1000	Loblaw B	11¾	11¾	11¾
1300	Loeb M	16½	16¼	16¾
—	MacLaren	24	24	—
100	MacLean H	33⅜	33⅜	33⅜
110	MB PR	29¾	29¾	29¾
105	Marit Elec	20	20	20
266	Marit Tel	22	21¾	22
375	Massey F	32½	32⅜	32½
—	McAllister	6¾	6¾	—
—	Met Stores	10¼	10¼	—
1600	Miron 6%	12½	12½	12½
—	MitchR A	12½	12¼	—
200	Molson A	36¾	36½	36¾
—	Molson B	37½	37½	—
100	Mtl Loco	14½	14½	14½
—	Mtl Trust	23	23	—
75	Moore Corp	74	74	74
—	MorseR A	14⅜	14⅜	—
—	MorseR B	12¼	12⅜	—
—	Mussens	9¼	9¼	—
400	NFLD Light	10⅜	10⅜	10⅜
—	Nia Wire	25¾	25¾	—
—	Nia Wire	19½	19½	—
1575	Noranda	50⅜	50¼	50⅜
100	NS LP	34	34	34
—	Ocean Fish	11¾	11¾	11¾
275	Ogilvie	14	14	14
—	id pr	36¼	36¼	—
—	Ont Steel	33¼	33	—
—	Oshawa (A)	30⅛	30⅝	—
750	Pac Pete	10¼	10¼	10¼
75	Pow. Corp.	45¾	45¾	45¾
—	Placer	23¼	23⅛	—
1445	Pow Corp	13	12⅝	12⅞
335	Price Br	39¾	39	39¾
—	id Pr	85¼	85¼	—
25	Phillips Cab	26	26	26
300	QN Gas	10⅜	10⅜	10⅜
—	id Pr 3.4	98	98	—
740	Que Phone	25¼	25	25¼
—	id 4¾ 65	20	20	—
—	Reitman's A	8½	8¼	—
—	Reynolds Pr	98	96	—
200	Rio Algom	18⅞	18⅝	18⅞
—	Rockwell	37¼	36	—
2210	Rolland A	11½	11¼	11½
800	Ronalds F	14½	14½	14½
675	Rothmans	24½	24	24¼
—	Russel (A)	24	24	—
—	Royal T Tr	20½	20½	—
—	St-L Ce (A)	38	38	—
—	St-L Cem w	18½	18½	—
100	St-L Corp	21⅝	21⅜	21⅜
—	St-L Co (A)	100	100	—
400	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	14¾	14¾	—
123	Shell Can	18⅛	18	18⅛
400	Shell I Pr	25¼	25	25¼
—	SherW Pr	140	140	—
—	Sicard	6¼	6½	—
—	Sicard 6%	20¼	20¼	—
25	Simpsons	28¼	28	—
—	Simp Sears	18⅜	18⅜	—
—	Soc GF	9	9	—
—	Sogemines	12⅜	12⅜	—
—	Southam	38½	38¼	—
—	SS Steel	24½	24½	—
825	Steel Can	28¾	28½	28⅝
100	Steinbg (A)	46	46	46
50	Texaco Can	50	50	50
270	T Fin A	12⅜	12⅜	12⅜
—	T C Corp	10	10	10
175	Tr C PL	36	36	36
100	T Mt PL	20	20	20
—	Turnbull	10⅛	10⅛	—
150	U Carbide	29¼	29	29¼
—	Viau	13¾	13¼	—
100	Walk GW	36¼	36¼	36¼
23	Weldwood	12	12	12
425	WCoast T	19⅛	19	19⅛
430	Weston A	21	20¾	21
—	Weston B	23	23	—
—	Wstn 4½	97	97	—
25	Zellers	22⅛	22	22⅛
—	Zellers Pr	46½	46½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	1 h.
—	Alpha A	50	50	—
1500	Alscope	73	73	73
—	Alsof	10½	10½	—
2000	Amg B Bel	33	32½	33
—	Amerinium	4½	4	—
1000	Anthonian	7½	7½	7½
—	Arno	4½	4½	—
5700	Augustus	74	67	68
200	Atlantic	30	30	30
—	Baker Talc	7½	4	—
4000	Band-Ore	15	15	15
—	Barvallee	4½	4½	—
—	Beeman	5½	5	—
—	Beauce PI	18	18	—
—	Beld-C Pr	14	14	—
1200	Black Hwk	320	315	320
280000	Black Riv	25	24	25
100	Blue Bon	330	330	330
—	Bluewater	20	20	—
—	Bornite	5	5	—
—	B. Carpets	38½	38½	—
—	Bruce-Prst	12	12	—
12000	Bruneau	26	25	25
3500	Burnt Hill	30	29½	30
—	Camflo	355	355	—
—	C Inv Tr	37	37	—
—	C Interurb	310	310	—
500	C Magnesi	100	100	100
300	C Sec Und	295	295	295
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	9	9	—
—	Casavant	473	453	—
300	Cessland	600	600	600
4600	Chemalloy	159	152	155
—	Cheskirk	9	9	—
—	Chib Copper	5½	5¼	—
25000	Chipman	28	28½	28
—	Com H&M	65	65	—
—	Com O&G	29	28	—
100	Commodor	165	165	165
100	Commo w	100	100	100
1000	Cominga	13	13	13
—	C Canorama	39	37	—
—	C Manitoba	27	26	—
—	C Mogador	25	23	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	20	17	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	6	6	—
550	C Virginia	43	43	43
—	Copstream	8½	8½	—
—	Couvrette A	7¼	7¼	—
—	Cr St-L (A)	10	10	—
1000	Crownbridge	28	28	28
2300	Crusade	14	12	12
—	Dearing Ex.	11	11	—
2060	Dauphin	18	18	18
—	Delta Elect	225	220	—
4000	Delta Min	30	29	30
—	Denault (A)	13¼	13¼	—
260900	Dolsan	116	99	100
—	Dome	39¼	39¼	—
—	Dom Exp	10	10	—
1500	Dom Lease	10½	10½	10½
373	D Oilcloth	32⅜	32	32
—	Dumagami	62	62	—
5000	Dumont	28	27½	28
700	East Sull	825	820	820
2500	East Vent	23	24½	24½
—	Electrolier	10¼	10¼	—
21000	Emp Oil	8	7½	8
52000	Equity Ex	81	77	81
6500	Fab Met	14½	14	14½
—	Fabi	6	6	—
4500	Fano	8	8	8
—	Fiscal	12½	11¾	—
—	Fiscal Pr	12½	11½	—
—	Flint Rock	22	20	—
1000	MT Reliance	41	40	40
—	Fontana	4	3	—
64100	Fox Lake	26	24½	25½
2000	Francoeur	15	15	15
—	Frizistors	46	46	—
—	Fundy	5	4½	—
28100	Futurity	50	46	48
6500	Garney	68	63	65
4000	Ghislau	32	31½	32
200	G Autotron	150	150	150
—	Glacier	12	12	—
100	Glen Lake	175	175	175
1000	Greenberg	5⅜	5¼	5⅜
5600	Grt W M	130	125	125
10	Grissel	290	290	290
100	Hastings	360	360	360
—	Inland C	6⅜	6⅜	—
—	Inspiratn	165	160	—
—	Int Atlas	105	105	—
2000	Int Ceram	11½	11½	11½
—	Intp Dredg	28	26½	—
—	Inv Found	53	53	—
34500	James Bay	40	36	36
—	Jockey	5¼	5¼	—
—	Jockey w	37	37	—
4200	Jubilee	330	320	329
11500	Kelligr	39	35	37
3000	K Desmond	48	46	48
—	Kenting A	5	5	—
700	Kiena	161	160	160
17625	Kodiac Pet	380	360	365
—	Kontiki	7½	7	—
—	Lab Ac A	9	9	—
—	Labrador	35	35	—
—	Laduboro	35½	35½	—
200	Lait Lac A	11½	11½	11½
—	L Dufault	13½	13½	—
—	Lamb A	16½	16½	—
—	Lamonta A	19	18½	—
10300	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	8	—
—	Lowney	29½	28½	—
3000	Louanna G	14	14	14
2500	Malart HY	19	18½	18½
1000	Massval	9½	9½	9½
—	Matachewn	30	30	—
—	McAdam	125	125	—
—	McKinney	12	12	—
200	Melchers	23½	23½	23½
100	Melcher Pr	53⅜	53⅜	53⅜
—	Merc Chip	12	9	—
—	Merrill	52	52	—
—	Mid Chib	18	18	—
800	Midepsa	360	355	355
—	Miro Mines	25	25	—
2000	Mistango	20	19	20
300	Molyb	50	50	50
—	Monpre	8	8	—
—	Mt Costiga	22	21	—
5420	Mt Pleast	110	106	107
100	Mt Plesa w	14	14	14
—	MR Dairie	275	275	—
—	MR Rice	19	19	—
200	NAut Ven	210	210	210
—	Native Min	6	4	—
—	N Formag	5	4½	—
2700	N Imperial	129	125	125
1500	Newrich	14½	14½	14½
—	NW Amulet	4½	4½	—
99000	Nocana	21	18½	20½
—	NA Asbesto	6	6	—
3500	NA Rare M	31	29	31
5200	NorthEx	140	130	130
—	NW Canala	11	11	—
8500	Norvalie	8½	8½	8½
17000	Opem Ex	11	10	10½
—	Patino	8½	8½	—
—	Paton	12	12	—
98700	Pat Silver	42½	40	42
—	Paudash	7	7	—
—	Paul Serv	16	16	—
700	Peace Riv	430	430	430
—	Pembroo El	24	24	—
1500	Pennbec	20	20	20
900	Peso S	127	127	127
100	Phoenix O	67	67	67
—	Pitt Gold	4½	4½	—
4000	Porcupine	21	21	21
—	Pow Cr Pr	14	14	—
4000	Que Ascot	8	8	8
2500	Que Chib	15	15	15
300	Q Cobalt	130	130	130
—	Q Indust M	19½	19	—
3000	Que Smelt	18	18	18
—	Que PH 50	20	20	—
—	Que PH 55	19¾	19¾	—
7000	Rancheria	80	74	78
3000	Red Crest	3½	3	3
—	Rendell	16	16	—
4500	RA Pe "B"	90	83	90
—	Ruby Foo	390	380	—
—	Ru F Wts	26	26	—
350	St-L Colu	210	200	210
—	St-L Lds	76	76	—
—	St Lucie Ex	13	13	—
—	Sangano	8½	8½	—
5000	Sapawe	39	38½	39
—	Seawey H	5¾	5¾	—
100	Select F	380	380	380
10500	Silver Reg	23	22	22½
4000	Silver Sum	17	16	16½
1000	Silvert T	26	24	24
—	Sobeys A	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
1500	S Dufault	7½	7½	7½
—	Spartan Air	45	45	—
2000	Stairs Ex	18	17	17
127300	Std Gold	34	27	32
4700	Sullivan	585	560	570
—	Superpack	315	315	—
—	Suptest P	20½	20½	—
—	Surlaga	37	37	37
12000	Tache	17	16½	16½
3500	Talisman	54	53	54
—	Tazin	7	7	—
2000	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	6	6	—
200	TrC Freeze	195	193	193
—	Trsterre	36	36	—
—	U Asbestos	300	300	—
1300	Un Obalski	33	33	33
—	U Towns El	16½	16¾	—
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Ddr Hout	200	200	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Welburne	130	130	—
—	W Cn Min	54	54	—
—	Westeel	18¾	18¾	—
1000	West Tin	48	44	48
2000	Westville	18	17½	17½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 30 sept.	161.65	152.88	125.17	156.48	123.82
Clôture — 29 sept.	162.34	152.99	125.00	156.98	124.33
Sem. dernière	162.59	154.26	125.42	157.53	124.25
Mois dernier	160.70	152.35	123.33	155.57	123.38
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¾	77
4½	15 déc.	1966	99½	100
2¾	15 juin	1968	93½	96
3¼	1 juin	1976	83¼	83¾
4¼	1 sept.	1972	94	94¾
5½	1 oct.	1969	100¼	101¼
5½	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	90	90¾
5¼	1 mai	1990	98	98¾
CNR	5½ 15 déc.	1971	100½	101¼
CNR	4¼ 1 avril	1967	99¼	99¾
CNR	5¾ 1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR	4 1 fev.	1981	85	85¾
CNR	5 1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.E.C.	5¼	1987	93¼	98¼
BC Electric	3¼	1967	97	97¾
BC Electric	5½	1989	97½	98½
BC Electric	5¼	1977	99¾	100¾
Manito Hyd	5¼	1988	94¾	95¾
NB	5½	13 juil.	1989	95½	96½
Nfld M	5	1 juin	1988	92½	93½
NS	5¼	1 mai	1985	94¾	95¾
Ontario	3	15 déc.	1970	90¾	91¼
Ont	5½	15 août	1985	98½	98½
Ont H	2¾	1 oct	1968	98¼	99¼
Ont H	5¼	1 fev.	1985	95½	96½
Qué.	3	1 juil.	1969	91¾	92½
Que.	5¼	15 déc.	1987	92½	93½
Qué.	5½	1 avril	1990	94¾	95¾
Que H	3¼	1 mai	1974	83¾	84¾
Que H	5½	1 juin	1968	94½	95½
Qué H	5	15 fév.	1995	88	89
Saskt	5½	15 déc.	1985	96½	97½

MUNICIPALITE

Mont	5¾	1 juin	1989	97	98
TorMt	5½	15 jn	1985	97	98
Vane	5½	15 déc.	1980	96¾	97¼
Hamil	5¼	15 j	1977	95¾	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	100	102
Brazil Tr.	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn. Utilities	5¾	1977	140	—
Inland Cemnt	4½	1976	90	—
Inl Nat Gas	5½	1977	96	98
Loblaw	4¾	1976	178	—
Loh Lease Pro	5¼	1973	99½	101
Pac Pete	5	1977	100	103
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5¼	1979	131	—
Simpson's	5	1976	200	—
TC Pipeline	6	1989	110	113
TC Pipeline	5	1988	135	—
Triad	4¾	1971	92	93
Utd Twn El	6½	1981	121	—
W Coast	5½	x-c 1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi	6½	1977	101	103
Algoma	5¼	1976	93	97
Aluminum	4½	1973	93	94
B.A. Oil	3½	1977	94	96
BP Tanker	6¼	1965	100¾	101¼
Can Cement	3¾	1975	66	68
Cdn Br Alum	5¾	1980	98	99
C I L	5¾	1977	99	100
C P R	5⅝	1983	92	93
Cr Foncier	5¾	1985	97½	98½
Disco	6½	1983	97½	98½
Dom Stores	5½	1976	98	99
Domtar	5¾	1990	98	97
Eaton Acc	5¾	1985	98	99
Imp. Oil	3⅝	1969	92½	93½
I A C	5¾	1982	95	96
Roy T Mort	4	1975	99¾	100¼
Roynat	6½	1980	100¼	100¾
Shell Oil	5¾	1977	98½	99½
St Law Corp	5¾	1978	92	93
Simpsons	4¾	1973	98	99
Traders Fin	5¾	1985	94	95½
Westons	5½	1981	95	97
Woodwards	5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Anz Can Tel	6	1963	99	100½
Alta Gas Tk	5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel	3¾	1979	83	84½
Bell	5½	1982	97½	99
Bell Tel	5¾	1984	99	100
Bell Tel	6¼	1978	103	104½
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
BC Tel	5¾	1986	98¼	—
Calgary Pow	5¾	1982	98½	—
Can Elect	4	1968	94½	—
C West NG	5¾	1982	98	100
Cons Gas	5¾	1984	98½	100
Cons Gas	5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P	5¾	1977	99	101
Lakeland NG	6	1982	97	99
Marit Elect	5¾	1983	98	100
NFLD L & P	5½	1978	95	—
N Cnt N Gs	5¾	1982	97½	99¼
Northw Ut	5¾	1988	99	101
North Tel	5¾	1983	98	100
Que Nat Gas	5¾	1985	93	95
Que Nat Gas	6	1988	97	99
Que Tel	5¾	1983	97½	99½
TC Pipe	5.85	1987	98½	100
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	93½	—
Eatons	5	1978	94	98
Steinberg	6	1984	99½	100½
Loblaw	5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Alberta Gas Trunk ("C" 4¾% priv)	$1.60	—	15-11	18-10
Argus Corp. (ord et "C")	$0.10½	tr.	1-12	28-10
General Bakeries (ord)	$0.06¼	tr.	31-10	15-10
General Steel Wares (5% priv)	$1.25	tr.	1-11	8-10
Loblaw Companies (priv)	$0.40	tr.	1-12	16-11
Loblaw Groceterias (ord)	$1.20	tr.	1-12	16-11
Maclean-Hunter Publishing	$0.17½	tr.	28-10	12-10
id. (bon)	$0.20	—	28-10	12-10
Manoir Industries Ltd.	$0.03	tr.	15-10	8-10

Banff Oil continue de dominer à Tor.

MONTREAL — Sauf aux banques, la tendance de la cote est légèrement en hausse dans la plupart des autres secteurs, à Montréal au début de l'après-midi.

Aux services publics, Quebec Phone gagne ¼ et Bell ⅛. Aux industrielles, Canada Cement gagne ¼, Dominion ⅛ mais Asbestos perd ¼. Aux papeteries, Price Bros. gagne ¾ à 39¾. Aux raffineries de pétrole, Home et Shell progressent de ⅛ chacune.

Impériale de Commerce aux banques baisse de ⅞ à 64⅜. Les autres secteurs sont inchanges.

Dans le secteur minier, Dolsan gagne 39 cents à $1.12 et Alscope 8 cents à 75 cents.

* * *

TORONTO — Banff Oil continue de dominer les activités en bourse au milieu de l'après-midi à Toronto.

Après un délai de deux heures et 25 minutes les actions de Banff ouvrent à $7.75, se haussent jusqu'à $8 puis retombent à $7. — en hausse de $1.05. A 1 heure un volume de 60,000 actions était enregistré.

Comme il a été dit dans notre première édition, la demande extraordinaire pour ces actions origine d'une interview avec le Ministre des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles, jeudi. Le ministre aurait dit que Banff Oil possède un gisement de pétrole dans le nord de l'Alberta d'un potentiel de 6 à 7 milliards de barils.

Toutefois, un administrateur de la compagnie a dit, que se basant sur les informations que la compagnie possède, il était injustifiable de se prononcer sur la quantité des réserves où le potentiel du terrain.

* * *

NEW YORK — La tendance boursière fléchit à New

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Edgar) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Edgar Archambault, époux de feu Julie Asselin. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul Rosemont,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Richard) — Accidentellement, à Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 4 ans, est décédé enfant Richard Aubin, fils de Jean-Guy Aubin et de Réjeanne Chenier, demeurant à 2852 Jacques-Hertel. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Germaine) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Aimé Audette, née Germaine Longpré. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Germaine) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Germaine Speding, épouse de feu Narcisse Beausoleil, demeurant 5939 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Paul) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Bélair époux de Suzanne Rochette demeurant au 6364 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
des Frais Funéraires,
7384 rue St-Denis
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Joseph Armand) — Subitement à St-Lambert, le 30 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Armand Bélanger, époux de Angeline Gravel, demeurant à 628 Mercille, Père de Dolores et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 Ave Lorne,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Lionel) — Subitement à Granby, le 29 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lionel Blanchard, époux de Jeanne Lavoie, demeurant 77 rue Cairns. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Girardôt & Ménard Ltée,
170, rue Dufferin, Granby
pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Laurette)—A Montréal, le 29 sept. 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Emile Bleau née Laurette Garièpy, demeurant à 6003 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
5860, Boul. St-Michel
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Ovila) — A l'Hôpital-de-la-Merci, le 29 septembre 1965, à l'âge de 88 ans est décédé M. Ovila Bougie, époux de feu Rebecca Lachapelle, demeurant 9 rue Masson, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
144, rue St-Louis,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA-GORDON (June) — A Coteau-Landing, accidentellement, le 30 septembre 1965, à l'âge de 36 ans, est décédée June Bourassa-Gordon, célibataire, fille de M. et Mme Arthur Bourassa, et soeur de Wayne, demeurant au 702, Olivar-Asselin, Chomedey. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Pierre B.) — Accidentellement à Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Dr Pierre B. Bourdon, époux de Thérèse Savard, père de Elisabeth et François, fils de Me B. Bourdon, bâtonnier, et de feu Marie Lavallée, frère de Me André Bourdon de Montréal, Pauline (Mme Roger Tartre), Thérèse (Mme Guy Cormier). Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 11 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Rosaline) — A Montréal, le 30 sept. 1965, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourdon, née Rosaline Vigneault. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Guy) — A LaSalle, le 29 septembre 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Guy Bourgeois, époux de Pauline Daoust, demeurant 333-9e LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Rose-Anna) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Emile Bourgouin, née Rose-Anna Desroches. Les funérailles auront lieu mardi le 5 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Dr Constant) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé Dr Constant Chales, époux de Fernande Mailloux, demeurant au 4710 boul. Metropolitain, appt 3, St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Sanscartier,
4036 Belair
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Léo) — A Hawkesbury, le 28 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Leo Charbonneau, époux en 1ères noces de Cécile Asyotte et en 2èmes noces de Victorine Quesnel, demeurant 1067 rue Principale. Il laisse dans le deuil son beau-fils Jean-Guy Chatel, de Montréal, 1 frère et 9 soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée
416, rue McGill
pour se rendre à l'église de l'Ascension de Hawkesbury ou le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Emile) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 88 ans 11 mois, est décédé M. Emile Chartier, époux de Blanche Venne, demeurant à 1722 rue Parthenais. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDENEAULT (André) — A Montmont., le 28 septembre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé M. André Dandeneault, époux de Lise Mahieu, demeurant à 1763 rue Lavoie, Vimont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault
24 rue St-Florent, Pont-Viau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Elizear où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Abraham) — A Montreal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Abraham Daoust, époux d'Anna Dion, demeurant 1721 Aylwin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Paul-Emile) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Paul-Emile Dufresne, époux de Germaine Desmarteau, demeurant à 4474 Old Orchard, père de Béatrice. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave N.-D.-G.,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Irène) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 28 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Ethier, née Irène Lafrance. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Joseph, rang de la Côte-Double, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit-des-Deux-Montagnes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : A. Vendette.

GENDRON (Gabrielle) — A Montréal, le 29 septembre 1965, est décédée Mlle Gabrielle Gendron, fille de feu Urzel Gendron et de feu Eloïse Breault, demeurant à 6639 L'Escarbot. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANSEN (Henri) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Hansen, époux de Lucienne Desjardins, demeurant à 7836 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi partira des salons
J. C. Filiatreault
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Thérèse) — A Québec, le 30 septembre 1965, à l'âge de 47 ans, est décédée Thérèse Soucy, épouse de Jacques Hébert, autrefois de 43 Terrasse Coroeil, Montréal, mère de Francine, Yves, Marie et Daniel. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont
à 10 hres 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Eva) — A Ville LaSalle, le 30 septembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Georges Labelle, née Eva Ouellette, demeurant à 277, 4ème Ave, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Theriault Enrg.,
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Marcellin Lacoste, née Anna Lefebvre, demeurant à 2335 Coursol. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2600 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOURSE (Emilie) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 91 ans, 3 mois, est décédée Mme veuve Rémi Lacourse, née Emilie (Mina) Lafleurier, demeurant chez sa fille Mme Charlemagne Gaboury de la rue Marquette, autrefois de St-Justin, comté Maskinonge. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4223 rue Papineau,
à 7 hres 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Julienne) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Edmond Lalonde, née Julienne Bourgie, demeurant au 10,371 Delaroche. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Jean) — A Ste-Julien de Vercheres, le 28 septembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean Lamoureux, époux de Diane Girard, demeurant à Ste-Julie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Demers Ltée
Ste-Julie
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie où le service sera célébré à 10 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Gabrielle) — A l'hôpital St-Redempteur, le 29 septembre 1965, à l'âge de 55 ans, 6 mois, est décédé Mlle Gabrielle Landry, fille de feu M. Napoléon Landry et de feue Delina Bélanger de Matane. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Sirois & Fils Inc.
45, rue St-Georges
à 4 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 4 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Georges Lucien) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Lucien Langlois, époux de feu Melina Lanciault, autrefois de la rue Delorimier, père de Marie-Reine et grand-père de Mme Marcel Tremblay (Jacqueline), André et Gilles. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
139 Boul. Henri-Bourassa Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Visitation où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Eugénie) — A Montréal, le 29 septembre 1965, est décédée Mme Henri Lapierre, née Eugénie Dufresnil demeurant 7106 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsene où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPIERRE (Georgette) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Georgette Lapierre, fille de feu Oliva Lapierre et de feu Melanie Boyer, elle laisse 2 soeurs, Mme Lucien Fabien (Alice) et Eugénie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Isabelle) — A Mont-Joly, le 30 septembre 1965, à l'âge de 62 ans 7 mois, est décédée Mme Antoine Larivée, née Isabelle Voyer. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre, en l'église paroissiale de Mont-Joly où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Evelina) — A Jacques-Cartier, le 29 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Evelina Desnoyers (Thibert), épouse de Lucien Lauzon, demeurant 1441 Grant. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 Chemin de Chambly,
Jacques-Cartier,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Virginie) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Wilfrid Lavoie née Virginie Potvin, demeurant au 3034 Delisle. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Henri) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Leblanc (garagiste), époux d'Amanda Brunet, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4223, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BRUN (Rolande) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 33 ans, est décédée Mlle Rolande Le Brun, fille de feu Georges Le Brun et de feu Maria Rieau, demeurant à 16,689 Lamoureux, soeur de Mme Paul-Emile Dupont (Berangère), ainsi que ses frères Aldar, Eugène et Sylvio. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU (Joséphine) — A Lavaltrie-Ravalles, le 28 septembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Joséphine Délisle, épouse d'Armand Maheu, ex-agent de la Metropolitain Life, mère de Pierrette, institutrice, Mme Jean-Jacques Retaillard (Jeannine, institutrice). Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
139, boulevard Henri-Bourassa est
à 10.30 hres, pour se rendre à l'église Bon-Pasteur (boulevard Dussault, Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Délima) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Martel, née Délima Patenaude, demeurant 7057 rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon Est,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGUIRE (Rita) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Rita Lanthier, épouse de Jean McGuire, demeurant 5836 Esplanade et mère de Yvon et de Jeanne d'Arc, soeur de M. l'abbé Louis M. Lanthier, curé de St-Ambroise à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest, Outremont
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Mont-Rolland, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Marie-Anne) — A Montréal, le 1er octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anne Ménard, autrefois de Val David. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835, rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Val David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Emile) — A l'hôpital St-Vincent-de-Poul, de Sherbrooke, P.Q., à l'âge de 79 ans, est décédé, mercredi le 29 septembre dernier, M. J.-Emile Page, frère de Candide (St-Jean), Juliette — Mme Joseph Courville — (Sherbrooke) et G.-Ernest (Knowlton). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire C.A. Wilson, à Knowlton. Messe de requiem à l'église St-Edouard, samedi, à 10 h. a.m. Sépulture au cimetière paroissial de Knowlton.

PAQUETTE (Zoé!) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Zoé! Paquette, époux de feu Rebecca Lamoureux. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira du salon de
l'Hôpital St-Charles Borromée,
66 rue Dorchester est,
pour se rendre à la chapelle St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de la au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Victor) — A Verdun, le 29 septembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Victor Paquin, époux d'Emilia Goudreau, demeurant à 133 Gordon. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Theriault Enrg.,
512 rue De L'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Armand Ferdinand) — A Repentigny, le 30 septembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Armand Ferdinand Pelletier, époux de Gabrielle Beaupre, demeurant au 983 avenue Couture. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame
à 9 hrs 45 pour se rendre à la chapelle parc-école Maurice-Martineau, Repentigny où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELOQUIN (Bernard)—A Montréal-Est le 30 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Bernard Peloquin, époux de feu Germaine Lacharité, demeurant à 151, rue Grande-Allée, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras Ltée,
11813 est, Notre-Dame, P.-aux-T.,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Octave, à Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Bertha) — A Pte-St-Charles, le 29 septembre 1965, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Henri Pepin, née Bertha Bienvenue, demeurant à 2458 rue Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Jeannette) — A Pont-Viau, le 29 septembre 1965 à l'âge de 65 ans, est décédé Mme Marcel Perreault, née Jeannette Nobert, demeurant 450 Limoilou, Pont-Viau, mère de Cécile. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Philias Piché, née Marie-Jeanne Desrosiers. Les funérailles auront lieu samedi le 2 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6803 rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (Léonie) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Cheri Riel, née Léonie Bourgeois, demeurant 6371 Hurteau. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2365 rue Allard,
pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (J. Hermenégilde) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. J. Hermenégilde Roberge époux de feu Marie St-Germain, demeurant au 365 Boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Crémazie Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIN (Pierre) — A Montréal, le 29 septembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé Pierre Robin, époux d'Iréna Ouimet, chef ingénieur de J. J. Jouberl Ltée. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER (Corine) — A Delson, le 29 septembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Odilon Rodier, née Corine Forgues. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant,
196, rue Principale, à Delson,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-CYR (Henri) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri St-Cyr, époux d'Alberta Dunn, demeurant à 3183 Rouville. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, Ontario,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église De la Nativité d'Ilochelaga, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Wilfrid) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 30 septembre 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Wilfrid St-Jacques, époux de Théodora Duquette, demeurant au village St-Augustin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
St-Augustin des Deux-Montagnes
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Lucien) — A Montréal, le 27 septembre 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lucien St-Laurent, époux de Cécile Masse, demeurant au 1710 Dorchester ouest, appt 24. Les funérailles auront lieu samedi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4838 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOTTO (Angelo) — A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Angelo Scotto fils de feu Joseph Scotto et de feu Idria Mastroeni. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Avenue, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHEITO (Habib Thomas) — A Montréal, le 25 septembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Habib Thomas Sheito, époux de Ballian Zakia, père de Edward, Vivian et Elise, demeurant à 1724 est, Prieur. Nous regrettons l'erreur qui s'est glissée dans le décès du nom de "Sheito" paru en date de lundi le 27 septembre. Le nom de Mme Sheito apparaissait alors qu'il aurait fallu lire le nom de M. Habib Thomas Sheito.

THEBERGE (Georges) — A Montréal, le 30 septembre 1965 à l'âge de 71 ans est décédé M. Georges Thebergе époux de Albina Mathieu demeurant 3789 est Belanger, appt 12. Les funérailles auront lieu lundi le 4 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès

ANGELO SCOTTO

A Montréal, le 30 septembre 1965, à l'âge de 48 ans est décédé M. Angelo Scotto, célibataire, demeurant à 4694, 7e Ave., Rosemont. Il était le président de A. Scotto Cartage Co. Ltd., de A. et S. Contractor Co. Ltée et de Joseph Brazeau Ltée.

M. Angelo Scotto laisse dans le deuil sa soeur Marie et quatre frères, Eugène époux de Pauline Chouinard, Frank époux de Thérèse Desmarais, Antoine époux de Jacqueline Langlois, Jacques époux de Marie Gaumond, ainsi que six nièces, et deux neveux.

M. Angelo Scotto était le fils de M. Joseph Scotto et de Idria Mastroeni décédés.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.-A. Guilbault, 11e Ave., Rosemont et Masson. Le service funèbre aura lieu lundi à 9 h. 30, à l'église St-Esprit de Rosemont, rue Masson et 5e Ave., Rosemont. La dépouille sera ensevelie au cimetière de Côte-des-Neiges.

JEAN-YVES ST-LOUIS